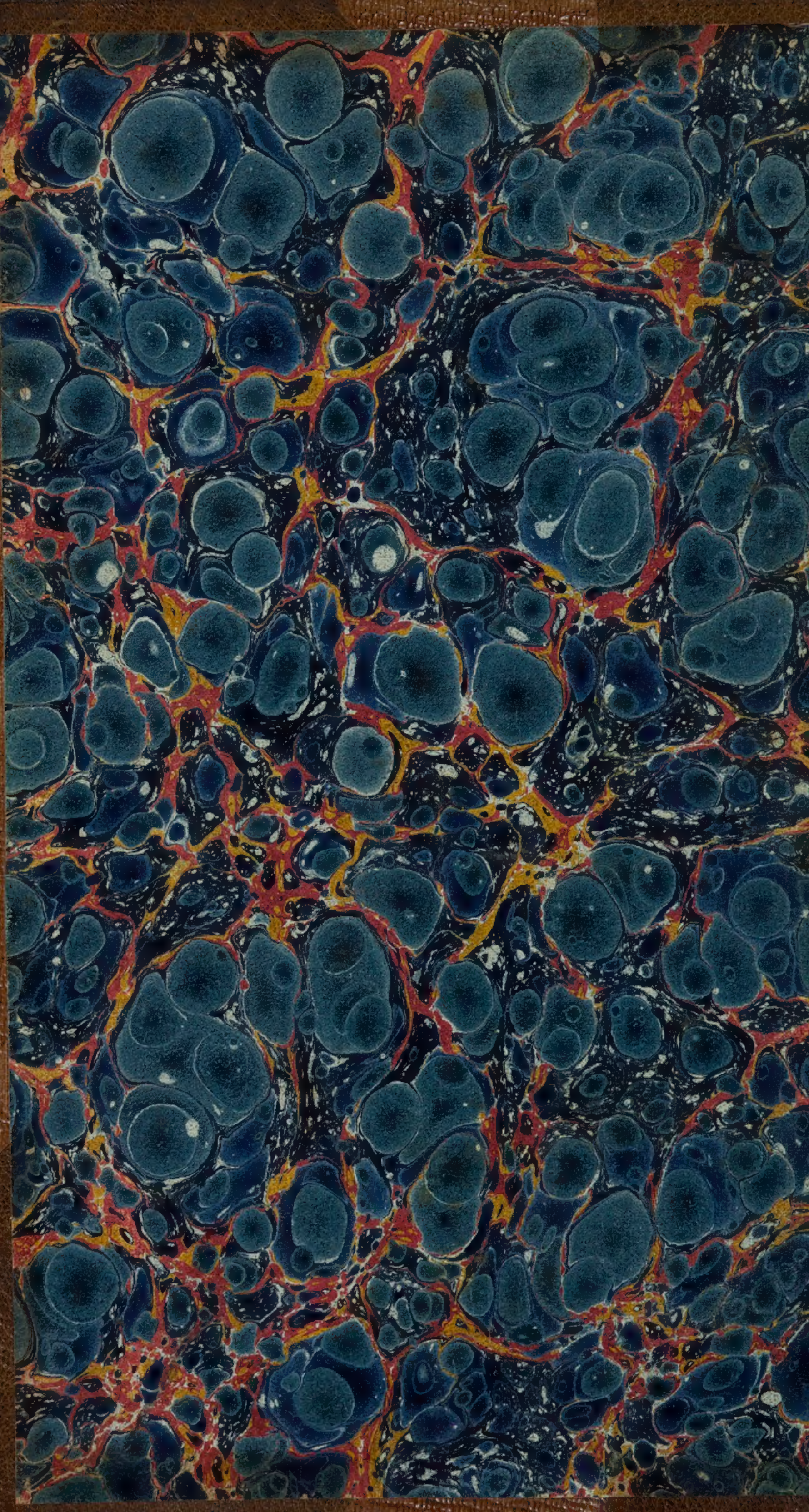
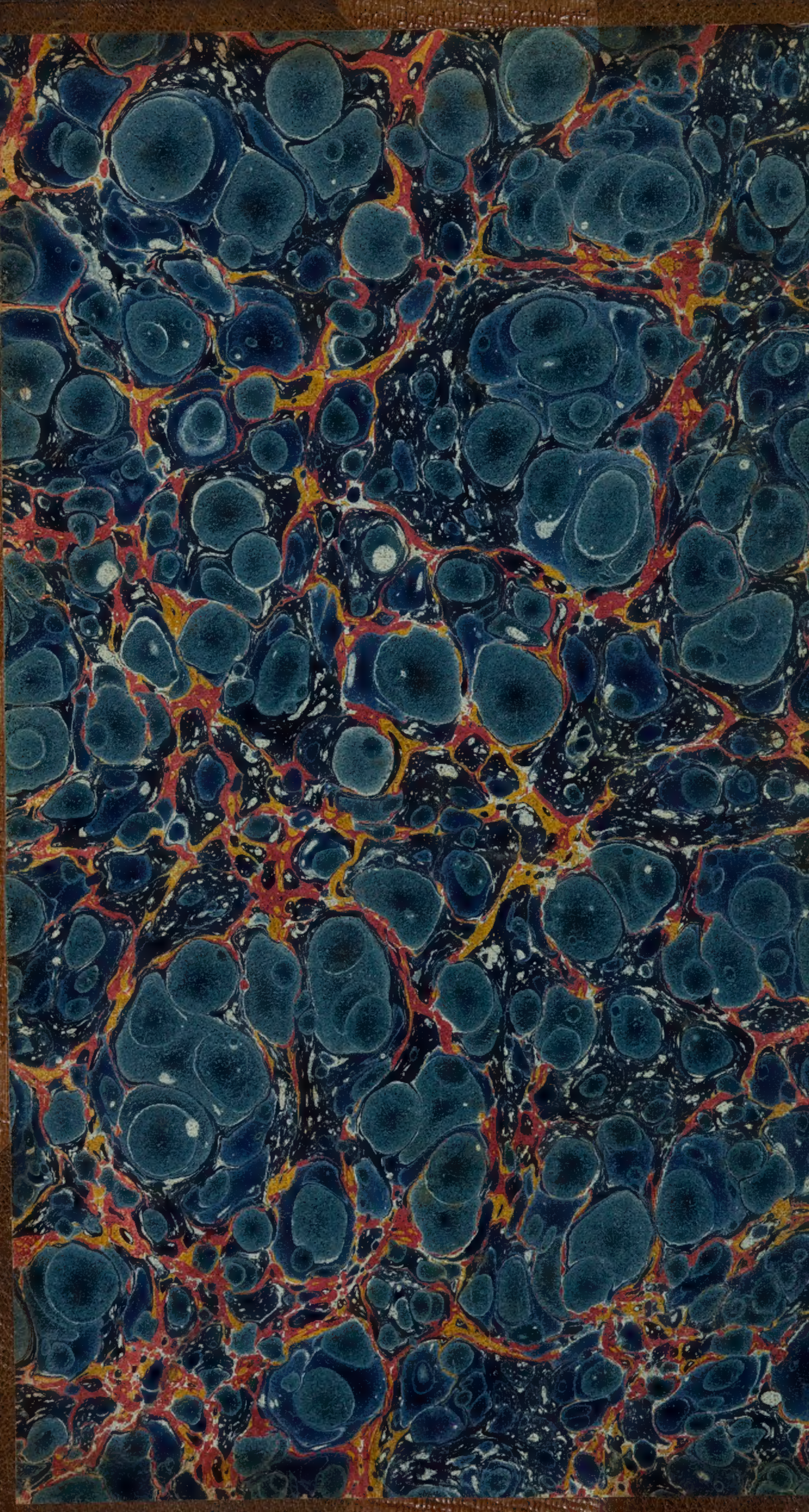








HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE. DES PIGEONS.

HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE
DES
PIGEONS
ET DES
GALLINACÉS,

PAR

C. J. TEMMINCK,

CHEVALIER DE L'ORDE IMPÉRIAL DE LA RÉUNION, DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES À HARLEM, ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS D'HISTOIRE NATURELLE.

ouvrage en trois-volumes, accompagné de

PLANCHES ANATOMIQUES.

TOME PREMIER.

à AMSTERDAM,
chez *J. C. SEPP* & *FILS*,
et à PARIS,
chez G. *DUFOUR*,
1813.
à l'Imprimerie de H. O. BROUWER, heerenmarkt No. 5. à Amsterdam.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

L'Etude de l'histoire naturelle qui a pour but la connaissance plus parfaite des chefs d'œuvres de la Création, présente à elle seule plus de jouissances réelles pour celui qui s'y livre, qu'on n'en pourait trouver ailleurs dans les résultats de perquisitions faites sur toute autre étude à la quelle les connoissances humaines peu-

vent être employées, la science qui conduit l'homme à lire dans les pages divines du livre de la nature, qui lui fait connoitre la partie animée et inanimée de la création qui élève insensiblement son ame exaltée à adôrer cet Être tout-puissant dont l'atôme rappèle l'existance; cette science a été de tous temps cru digne de la plus sérieuse attention chéz les plus grands et les plus sages des hommes dans tous les ages, et chez toutes les nations.

S'il existe une science qui à juste titre doit sa considération et la renommée dont elle jouit, au courage, aux sacrifices utiles, au dévouement généreux, à l'enthousiasme de

ceux qui s'y livrent, c'est sans contredit l'étude de l'histoire naturelle; du centre de son cabinet le Théologien, le Jurrist-Consulte, le Philosophe, le Bel-Esprit, peut espèrer, de devenir un savant distingué, un homme célèbre; l'Astronôme de son observatoire, contemple les routes que suivent les astres lumineux, il établit depuis ce réduit, les loix immuables qui gouvernent ces légions de corps célestes: l'Etude des trois régnes de la nature demande une contemplation plus laborieuse, son service est accompagné de travaux non intérompus; mais il est en même-temps la source la plus pure du bonheur qui peut être reservé au genre humain.

Après la pratique des devoirs, dictés par les principes de la vertu, aucune sciénce n'est plus à même de conduire l'homme surement dans les routes, qui tendent à la paix de l'ame et au bonheur que celle de l'étude de la nature; temoins ces génies celèbres dont l'histoire nous à conservé l'analise de leur vie privée; témoins ces savants distingués qui existent encore au-milieu de nous et dont le présent sciecle s'honore; leurs écrits, leur vie privée, leurs discours nous peignent la douce image d'une sciènce aimable, qui tend à imprimer sur tout leur être ce calme et cette heureuse sérénité, qui fait rechercher leur commerce et le rend facile et sur.

Cette étude est pour la jeunesse le refuge le mieux choisi, contre les séductions; perdu dans le tourbillon du monde l'adolescent qui s'y livre avec zêle, en sentira bien-tôt les heureux effets; il se créera ainsi un nouvel-être, entrainé par un penchant presqu'irrésistible, plein d'ardeur à observer les productions variées que nous présentent ces témoins irrécusables de l'excistance de l'Être Infini; ce travail, ou plus-tôt cette recréation non intérompue, ne lui offrira jamais, que les plus douces jouissances, elle sera pour son coeur une félicité d'autant plus parfaite, qu'aucun remords n'est capable d'en empoisonner la durée. Et à quel age, à quelle condition n'est elle

point assortie? Elle arrache aux Séductions, à l'oisiveté, au trouble, aux regrêts, aux soucis; celui qui encense avec ferveur dans son sanctuaire jouit d'une paix intérieure, il voit les chagrins se dissiper, le calme renaitre dans son ame; elle console de l'adversité, de l'intrigue, et triomphe même de l'abus du pouvoir: dans quelque lieu ou l'on se transporte, quelque soyent les occupations, aux-quelles le devoir de la société nous appélent; l'occasion d'étudier cette science aimable ne nous est point interdite; d'un pôle à l'autre, du Levant au Couchant, partout la Nature a disposé sur nôtre route, les témoins éclatants de ses merveilleuses perfections; la terre et

les mers par leurs productions multipliées, les cieux par la pompe qu'ils étalent: partout elle se manifeste à nos yeux; dans les vastes plaines dont l'œil ne peut apercevoir les limites; sous l'ombrage des forêts antiques, comme dans les riants bosquets; sur la cime des monts couverts de frimas, comme sur ces hauteurs moins élevées qui jouissent d'une température plus douce; dans les vallées solitaires, et dans ces vallons charmants décorés du luxe de la nature; dans ces parcs et ces enceintes magnifiques qui recèlent les tributs des mondes; près de la chute d'un ruisseau, ou dans le voisinage des ces effrayantes cataractes; sur les bords

riants d'un lac qui réfléchit, la voute azurée des cieux, ou sur l'immense étendue de l'océan agité par les vents tumultueux; sans cesse la Nature nous environne, elle nous parle toujours un nouveau langage, qui nous séduit nous entraine et nous attache constemment à son culte.

Que l'homme prévenu traite cette science aimable, d'occupation frivôle; que le vulgaire se persuade qu'elle n'est utile, qu'a la seule classe de ceux adonnés à l'art des guérisons; elle n'en sera pas moins une douce occupation, pour celui, qui fait consister sa Philosophie dans l'art d'être heureux.

Si tels sont les sentimens; qu'éprouve celui qui cultive l'étude des sciences naturelles, s'il en recueille pour son bonheur particulier des jouissances si pures ; de quelle nouvelle ardeur cette nôble passion ne doit-elle point être stimulée, lorsqu'il l'envisage sous le rapport des secours et de l'utilité dont sa nature la rend susceptible pour le bien-être du genre humain: oui, c'est alors qu'échauffant le génie, entrainant avec un charme inexprimable, on savoure les délices, dont nous fait jouir l'idée, d'avoir bien merité de nos semblables.

He! ne serait-elle point eminément distiguée cette science, qui, conduit l'homme à

se connoitre, à juger de la perfection des organes par lesquels il existe et se meut; qui lui découvre la perfectibilité dont sont susceptibles, différentes espèces d'animaux qu'il a rendu tributaires à ses besoins à ses gouts, à ses caprices mêmes: qui lui à fait découvrir dans les entrailles de la terre rendue plus féconde, des nouveaux moyens de subsistance: par la quelle il s'est crée l'art salutaire de soulager ses maux; il enrichit par elle le sol de sa naissance de nouveaux dons et de nouveaux bienfaits; par elle enfin il a appris à se diriger sur la vaste étendue des mers.

Ce serait m'écarter trop des limites de mon

plan si j'examinais au long tous les avantages que la société recueille des travaux du naturaliste; je me suis contenté d'exposer dans cet appel à l'étude de la nature, les sensations agréables dont elle m'a fait jouir, depuis l'époque on eu me livrant par un gout dominant à l'étude pratique d'une branche de cette vaste science, j'en ai pu connoitre et apprécier toutes les resources.

Cet avant-propos ne me semble point déplacé à la tête d'un ouvrage ornithologique, que je destine à répandre de nouvelles lumières sur des genres d'oiseaux, dont la possesion est devenue pour la société un besoin indispensable; les

Pigeons et particulièrement les Gallinacés, méritent bien que nous leur prodiguions tous nos soins; c'est de la nombreuse gent ailée, celle qui nous est la plus utile, et qui récompense avec le plus d'usure les tentatives que nous mettons en oeuvre pour avancer la perfectibilité de leurs espèces.

INTRODUCTION.

Il est des oiseaux sur lesquels l'œil étonné, et comme ravi des riches profusions d'un plumage brillant, ne sauroit se rassasier de contempler l'éclat des plus rares couleurs; il en est d'autres auxquels la Nature, paroissant avoir moins prodigué, n'a départi que des couleurs sombres, elle leur a refusé ces belles décorations, qui en captivant nos regards, commandent en même temps l'admiration que nous inspirent les production variées de cette Mère Universelle: c'est principalement dans la nombreuse famille des Gallinacés que le naturaliste prend plaisir à contempler les appanages du luxe, de la richesse et de la beauté; il y admire aussi l'uniformité recherchée et parée élégamment, quoique dépourvue d'attraits éblouissants qui enchaînent nos regards; il y découvre enfin la modeste simplicité d'un plumage généralement

uniforme, quelquefois même monotone. Images vraies de cette vie, ces oiseaux nous offrent, dans la variation de leur livrée, les modèles des distinctions qui existent dans l'état où l'homme se trouve placé. Tel, s'énorgueillissant de ses biens ou de son savoir; ressemble au Paon qui, en s'admirant, paroît se rèjouir de la splendeur qu'il étale; tandis que la Caille, modestement vêtue, dans son réduit obscur, se cachant à tous les yeux, ressemble à l'humble médiocrité, qui tâche de détourner loin d'elle tout étalage de luxe et de splendeur vaine.

Les Paons, les Coqs et les Faisans offrent dans leur plumage la réunion des plus brillantes couleurs; les pierres précieuses ne reluisent pas d'un éclat plus radieux; les Pauxis, les Hoccos et les Pénélopes, d'une livrée généralement uniforme ont le plumage brillant de lustre et de reflêts. Les couleurs, quoique ternes, qui sont imperceptiblement nuancées sur le plumage de l'Argus et de l'Éperonnier nous montrent toutes les ressources, ainsi que tous les moyens que la nature sait mettre en œuvre pour embellir et pour charmer. La plupart des Perdrix et des Cailles portent des couleurs

tristes; elles n'en sont pas moins intéressantes par le mélange agréable des teintes dont leur plumage est varié. La nombreuse tribu des Pigeons nous fait admirer les couleurs les plus fraîches et les plus vives; le blanc pur, le rose tendre, le pourpre, et le vert éclatant attirent nos regards.

Les parures et les ornements extraordinaires que portent un grand nombre de Pigeons et de Gallinacés, prêtent encore des graces à tous les mouvements de ces animaux, et en font des objets vraiment dignes de notre admiration.

Ces oiseaux méritent cependant bien plus notre attention, si nous les envisageons sous le rapport de l'utilité et des jouissances que nous serions à même d'en retirer : ce n'est qu'à l'insouciance qui nous est si naturelle, qu'on doit reprocher de n'avoir pas dès long-temps mis en œuvre les moyens nécessaires pour nous rendre familiers des êtres qui, en s'accoutumant à l'homme, auroient continué de vivre sous son domaine, et lui seroient devenus de la première utilité.

Quel nombre considérable d'éspèces de Gallinacés exotiques, si nous avions voulu leur prodiguer quelques soins, auroient pu servir de-

puis longtems à nos premiers besoins; la gloire qu'on acquiert est-elle donc si grande quand on est parvenu à fléchir dans des prisons étroites, le caractère féroce du Lion, du Tigre et de tant d'autres carnivores que l'homme policé se félicite d'avoir écarté loin de sa demeure? Un triomphe plus sûr nous attend dans la conquête facile que nous offrent des animaux doux et familiers, dont le naturel, déjà enclin à la domesticité, seroit susceptible d'être cultivé; utiles à nos semblables, ornements de nos bassecours, ils seroient des jouissances agréables pour les riches, et par suite, de nouvelles ressources de subsistance pour l'économe et pour l'habitant des campagnes. Il n'est au reste aucun doute, qu'en prenant quelques soins, l'on ne vienne facilement à bout d'apprivoiser beaucoup de Gallinacés exotiques. La Hollande, ce pays si peu fait par son sol humide et marécageux à la propagation des oiseaux nés dans les climats chauds, est cependant celui où l'exemple a été donné; et la réussite a fait voir que les Hoccos, les Pénélopes, les Éperonniers, et tous les Faisans, peuvent nous devenir familiers; que ces oiseaux produisent en domesticité, aussi-

bien que les Paons, les Dindons et les Pintades, dont les espèces primitives n'appartiennent pas plus au climat de l'Europe que ces autres espèces dont nous prenons si peu de soin.

Il est jusqu'à présent peu de genres dans l'Ornithologie aussi pauvres en descriptions d'individus exotiques, que ceux des Pigeons et des Gallinacés. Buffon n'en cite environ que quatre-vingts espèces, en y comprenant les individus indigènes et domestiques. Latham fait mention d'un petit nombre de plus, et la quantité des figures, publiées par les divers auteurs, se réduit tout au plus à trente images d'oiseaux étrangers; ajoutez à ceci le peu d'ordre qui règne dans ces tribus, et le peu d'exactitude qui se trouve dans les descriptions.

En effet, l'on ne sauroit voir, sans être étonné, que les genres des Pigeons et des Gallinacés soient si mal divisés en sous-classes, sur-tout que les auteurs modernes aient pu suivre constamment la méthode défectueuse et si peu conforme aux voies de la nature, que Linné nous a transmise. Le savant Latham a, il est vrai, amélioré en quelque sorte cette nomenclature, en divisant le genre Tétrao de Linné, et en

formant le genre Perdrix; mais cet auteur auroit encore pu subdiviser ce dernier en deux autres genres, que l'inspection seule des peaux desséchées paroît indiquer assez clairement, quand même on ne prendroit pas garde aux différences qui existent dans les mœurs de ces oiseaux. Tous les nomenclateurs modernes continuent à ranger les Coqs dans le genre Phasianus; ils font de l'Éperonnier un Paon, de l'Argus un Faisan; ils prennent plaisir à mêler indistinctement les Hoccos aux Pénélopes, et ceux-ci se trouvent souvent placés parmi les Faisans; ils transforment les Perdrix en Pigeons et placent la femelle dans un genre différent de celui où se trouve le mâle etc.

Il paroît que les Pigeons et les Gallinacés habitent de préférence les parages de la zone torride: l'Asie méridionale, les îles de l'Archipel indien, le vaste empire de la Chine, et la partie de l'Afrique située entre les tropiques, sont les lieux principaux de leur demeure; ils ne sont nullepart en aussi grande abondance, et leurs espèces y sont multipliées. L'Europe et l'Amérique nourrissent aussi plusieurs oiseaux qui appartiennent à ces contrées; l'Amérique

surtout fournit peu d'oiseaux qui puissent être comparés à nos Faisans et à nos Perdrix; les Hoccos et les Pénélopes sont, dans cette partie du globe, les représentants des véritables Faisans, tandis que les Tinamons et les Colombi-Gallines y remplacent les Perdrix.

Ce traité complet renfermera tous les oiseaux Gallinacés y compris les Tridactyles ou les Turnix. Ceux-ci termineront le chaînon qui lie imperceptiblement toutes ces petites familles. Les Pigeons, placés dans un ordre différent, forment une tribu qui se lie, par son naturel et par plusieurs de ses habitudes, à la nombreuse famille des Gallinacés; ces beaux oiseaux n'ont pas jusqu'ici attiré l'attention particulière du naturaliste; leur classification en sous-ordres est encore très défectueuse. La monographie complète des Pigeons laquelle forme le premier volume de cet ouvrage, prouvera que ces oiseaux ont des rapports avec les Gallinacés, que plusieurs des petites familles ou sous-divisions y tiennent de fort près, même qu'il y a des Colombes qui, par leur caractère extérieur, appartiennent indubitablement à l'ordre des Pi-

geons, mais dont le genre de vie est plutôt semblable à celui des vrais Gallinacés. Nous diviserons cette intéressante famille en sous-classes, et cette subdivision sera principalement fondée sur le naturel et les habitudes de ces oiseaux, qui diffèrent entre eux plus qu'on ne se l'imagineroit, sur-tout en ne prenant pour guide que les recherches faites sur leurs peaux desséchées.

Nous suivrons, pour l'ordre de classification, la méthode de Latham, comme elle a été publiée dans son *Index ornithologicus*; en établissant cependant certaines modifications nécessaires, et en rectifiant les erreurs que nous avons cru découvrir dans le Traité de ce naturaliste; pour la synonimie, nous nous sommes restreints aux auteurs les plus fidèles dans leurs descriptions; à ceux qui, faisant bien connoître les oiseaux, ne se contentent pas de les indiquer vaguement; nous citerons à cette fin Latham, Linné, édition de Gmelin; Buffon, Brisson, Edwards et Sonnerat. Il seroit à désirer que tous les naturalistes voulussent suivre cet exemple, et qu'ils fussent d'accord de ne plus citer dans leurs ouvrages les

compilations informes d'une quantité d'auteurs auxquels on est redevable de tant de descriptions tronquées, d'erreurs et de doubles emplois.

Cet ouvrage formera trois volumes ; le premier renfermera les Pigeons, et dans les deux suivants nous décrirons tous les Gallinacés. Dans l'édition en grand format, accompagnée de planches coloriées, le nombre de celles-ci ne dépassera pas deux cent cinquante. La plupart des Gallinacés indigènes se trouvant décrits avec la plus grande précision dans l'Histoire naturelle des Oiseaux de M. Buffon, et tous les auteurs classiques y ayant successivement joint leurs observations, il ne nous restera souvent que peu de faits nouveaux à ajouter à leur histoire; nous choisirons, dans ce cas, la description la plus fidèle, et la transmettrons, telle qu'elle est, en indiquant l'ouvrage qui nous aura servi.

L'ouvrage que j'offre au public aura cet avantage, qu'il renfermera tous les individus connus qui se trouvent dans l'ordre des Pigeons et des Gallinacés. J'ai visité à cette fin les principaux cabinets d'Histoire Naturelle qui se trou-

vent en Europe, et j'y ai soigneusement recueilli tout ce qui pouvoit me servir; les dessins ont été faits d'après nature par les meilleurs peintres. Le talent de mademoiselle de Courcelle, maintenant Madame Knip, est déjà avantageusement connu par les planches enluminées de l'ouvrage des Tangaras et des Manaquins, faites d'après ses dessins. Cette artiste a dessiné et retouché tous les Pigeons qui composent le premier volume de cet ovrage. Les dessins du second et troisième volume sont tous terminés: nommer pour artiste Mr. Prêtre, c'est rendre ces dessins suffisamment recommandables (*). Dans l'impossiblité de tout voir et de visiter toutes les collections, désirant cependant satisfaire au projet de donner une Histoire générale et complète des Gallinacés, j'ai pensé qu'il seroit nécessaire de faire de chaque genre un traité

(*) Les tems calamiteux ont mis pour le moment obstacle à la publication des deux derniers volumes de ce grand format; tous les matériaux étant prêts, je saisirai la première occasion favorable pour donner cette suite qui comprendra les Gallinacés.

entièrement séparé, et de recommencer les numéros des planches et du texte explicatif, non seulement à chaque genre différent, mais aussi à chaque nouvelle subdivision ou section; par ce moyen il me sera toujours facile d'intercaler successivement les oiseaux nouveaux, qui me parviendront durant la publication de cet ouvrage; ce qui pare à l'inconvénient d'un supplément.

Une grande partie des figures, contenues dans l'édition en grand format, a été faite d'après les oiseaux de mon cabinet; je désignerai régulièrement pour les autres les collections, où j'aurai fait dessiner l'objet qui aura servi à mes descriptions.

Parmi les savants et les amateurs qui ont bien voulu me témoigner de l'intérêt à perfectionner mon Histoire Naturelle des Pigeons et des Gallinacés, j'ai particulièrement les plus grandes obligations à un ami intime, à un savant estimable, qui, se proposant de figurer et de décrire plusieurs Gallinacés africains contenus dans cet ouvrage, m'a fait le rare sacrifice de ses observations intéressantes; M. Le Vaillant, á qui l'Histoire Naturelle est déjà

redevable d'une prodigieuse richesse en découvertes nouvelles, est cet ami officieux dont j'ai obtenu toutes les notes qui pouvoient être utiles à cette Monographie; il m'a permis de faire dessiner les oiseaux qu'il découvrit dans ses voyages en Afrique et que je ne possédois pas dans ma collection; ce naturaliste distingué a eu même la bonté de me communiquer ses notes faites sur les lieux.

Il m'est agréable de citer encore M. Laischenault parmi ceux qui se sont empressés à enrichir ma Monographie. Ce voyageur, qui fut de l'expédition conduite par le capitaine Baudin, étant resté malade à Timor lors du départ de la corvette *le Naturaliste*, vient de retourner dans sa patrie, après une absence de cinq ans, employés en partie à parcourir l'île de Java; il a rapporté de ces contrées quelques espèces nouvelles de Gallinacés et de Pigeons; il m'a non seulement permis de les figurer dans mon ouvrage, mais aussi toutes les notes intéressantes sur les mœurs de ces oiseaux m'ont été communiquées par lui.

La riche collection d'Anatomie du professeur

Brugmans, à Leide, et sur-tout les talents distingués de ce savant, ainsi que la coöpération du professeur Reinwardt, à Amsterdam, m'ont fourni de nouveaux faits anatomiques à ajouter à l'Histoire des Gallinacés. Je me rappellerai toujours avec une vive reconnoissance les marques non équivoques de bienveillance que MM. les Professeurs attachés au Muséum de Paris ont bien voulu me témoigner.

Plusieurs amis des sciences se sont empressés de m'offrir le libre accès de leurs collections et de leurs bibliothèques. MM. Raye de Breukelerwaard, et Calkoen, amateurs zélés, ont acquis des titres bien chers á ma reconnoissance; qu'il me soit permis de les prier d'en agréer ici publiquement mes remercîments.

Une prédilection particuliére pour l'Histoire Naturelle, plusieurs années d'étude consacrées á ces genres dont je publie maintenant la Monographie, et la règle constante que je me suis imposée de ne décrire que ce que j'ai vu, seront peut-être des titres qui donneront quelque prix à l'ouvrage que j'offre

aux amateurs de l'Ornithologie. Heureux de pouvoir contribuer aux progrés de cette science, je me verrai par-là doublement payé de mes peines.

FIN DE L'INTRODUCTION.

DISCOURS

SUR

L'ORDRE DES PIGEONS.

Il est sans contredit très facile, quand on décrit l'histoire d'un genre, d'établir à chaque individu des différences spécifiques, et de multiplier ainsi à l'infini les espèces; les moindres dissemblances qui ne portent même que sur une légère différence de taille ou de couleur, font souvent séparer des oiseaux qui se trouvent intimement liés, et qui doivent l'existence à une souche commune; il est également peu embarrassant de faire dériver tous les oiseaux qui appartiennent à une famille de la même souche primordiale, et d'indiquer au hasard un individu auquel ils doivent tous leur origine: cet individu, une fois désigné par un savant dont les talents reconnus ne permettent plus de por-

ter les doutes les plus légers à la véracité de ce qu'il avance, devient la base fondamentale qui sert dorénavant à perpétuer cette erreur.

Quelle étrange erreur n'est pas celle, d'indiquer le Bizet ou Colombe Sauvage comme le père commun de toutes les différentes espèces de Pigeons, répandues sur la surface de la terre; voyons quelles sont les raisons qui ont pu porter M. de Buffon à statuer une loi que la nature désavoue presque à chaque individu? Je vais en faire connoître la cause; après quoi il me sera facile de prouver que la supposition de M. de Buffon est dénuée de toute vraisemblance.

Le manque d'observations, faites sur la nature, est la principale source d'une erreur qui profluc d'une trop grande confiance dans son génie créateur; cette sécurité fatale pour la science a souvent perpétué les écarts d'un grand homme, dont on se plaît à juste titre, à respecter le mérite et à honorer les talents.

Si M. de Buffon se fût trouvé dans la possibilité d'observer la marche des nuances que la nature semble avoir établies dans la nombreuse

tribu des Pigeons, et bien plus encore s'il eût découvert dans ces oiseaux l'affinité de mœurs avec des genres qui ne leur ressemblent d'ailleurs en aucune façon par les caractères extérieurs, il auroit non seulement découvert dans la famille des Pigeons des différences assez marquées pour statuer des espèces, mais il auroit été contraint d'y reconnoître des dissemblances si bien caractérisées, qu'elles n'auroient guère pu échapper à un aussi grand génie.

C'est plutôt aux ornithologistes d'aujourd'hui qu'on se trouve en droit de faire des reproches; eux qui vivent dans un temps où l'étude de la nature a repris un nouvel être, où les richesses éparses de divers pays se trouvent rassemblées sous nos yeux. C'est à leur peu d'amour pour la vérité, à leur peu de zèle pour l'histoire naturelle, j'ose même dire à leur cupidité, que les erreurs se perpétuent; il leur est bien plus commode de marcher sur une route, à leurs yeux déjà tracée, que de sortir de l'enceinte de leurs bibliothèques, pour étudier le seul livre qui devroit les guider. L'histoire naturelle est-elle donc si

peu intéressante, et doit-elle devenir un objet de vile spéculation? Je n'hésite pas à dire que malheureusement elle est devenue de nos temps un objet de trafic; ce n'est plus l'amour des sciences qui guide l'écrivain; c'est l'intérêt sordide qui conduit sa plume, vendue à un libraire ou à un dessinateur, qui, dépourvu des plus légères connoissances en histoire naturelle et sans guide, fait au hasard quelques dessins, souvent d'après de méchants lambeaux dont il ignore le degré de détérioration, commande le texte au moins offrant, et fait ainsi un ouvrage qui déshonore et la science et l'auteur.

Pour satisfaire au second point, et prouver l'insuffisance et le peu de vérité renfermé dans la supposition, que la presque totalité des espèces de Pigeons exotiques seroient originaires de notre Bizet ou Pigeon sauvage, il sera nécessaire de m'étendre sur toutes les vues de Buffon à ce sujet, et réfuter de point en point cette partie qui traite des oiseaux étrangers qui ont rapport au Pigeon.

Buffon nous apprend qu'il y a peu d'oiseaux aussi propres à fournir de longues courses que

l'espèce du Pigeon; il ajoute que la plupart des races sauvages, indigènes à nos Contrées, se trouvent dans presque tous les climats.

Cette supposition est très juste : il y a effectivement peu d'espèces qui soient aussi généralement répandues que celles du Ramier du Bizet et de la Tourterelle d'Europe; ce que nous confirment les divers voyages autour du monde. Ces Pigeons se trouvent dans presque toutes les contrées, même les plus brûlantes, où ils sont toujours les mêmes sans varier pour la couleur du plumage; ils habitent dans ces lieux avec les autres espèces de Pigeons dont Buffon fait autant de rejetons du Bizet ou du Pigeon fuyard, sans que cependant ces prétendus rejetons s'allient jamais à leur souche primordiale; ce qu'ils ne manqueroient pas de faire, si effectivement ils en tiroient leur origine.

Le Pigeon brun de la nouvelle Espagne, dont parle Buffon, et que Fernandèz nomme Cehoilotl (*a*); celui indiqué par le même auteur

---

(*a*) Columba Mexicana. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 601, *sp.* 28.

sous le nom de Hoilotl (*a*), ainsi que le Kaca-hoilot (*b*) sont des oiseaux trop vaguement désignés; les descriptions, que nous en avons, sont si imparfaites, qu'elles nous mettent dans l'impossibilité de distinguer les différences spécifiques. Il faudra se résoudre à rayer ces Pigeons de la liste nominale jusqu'à ce que des indications plus vraies nous les fassent mieux connoître.

Toutes tronquées que soient ces descriptions, Buffon n'a cependant pas hésité à rapporter ces Pigeons à l'espèce indigène.

M. de Buffon dit plus loin: „ Le Pigeon
„ indiqué par M. Brisson sous le nom de Pi-
„ geon violet de la Martinique (*c*) et qui est
„ représenté pl. n°. 162. sous ce nom de Pigeon
„ de la Martinique, ne nous paroît être
„ qu'une très légère variété de notre Pigeon
„ commun; celui de ce même auteur appelé
„ simplement Pigeon de la Martinique, et qui

(*a*) Columba Nævia. *Lath. Ind. ord. v.* 2, *p.* 610. *sp.* 29. Columba Hoilotl. *ibid sp.* 30.

(*b*) Columba Cærulea. *ibid. sp.* 31.

(*c*) Columba Martinica. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 595, *sp.* 7.

„ est représenté dans les pl. enl. nº. 141, sous „ la dénomination de Pigeon roux de Cayenne, „ ne forment ni l'un ni l'autre des espèces „ différentes de celle de notre Pigeon; on les „ appele improprement Perdrix à la Martini- „ que, où il n'y a point de vraies Perdrix, „ mais ce sont des Pigeons qui ne ressemblent „ à la Perdrix que par la couleur du plumage, „ et qui ne diffèrent pas assez de nos Pigeons „ pour qu'on doive leur donner un autre „ nom."

Certes, il ne seroit guère venu dans l'idée des naturels de la Martinique de donner à cette espèce, ainsi qu'à plusieurs autres, le nom de Perdrix, si par leurs observations, bien souvent mieux fondées que tous nos systèmes, ils n'avoient aperçu, entre le genre de vie de ces Colombes et les allures des Perdrix, quelques analogies. Ce n'est donc pas la couleur du plumage qui a donné lieu à cette dénomination de Perdrix, mais bien mieux la conformité de mœurs entre ces Gallinacés et quelques espèces de Colombes dont nous aurons occasion de parler plus au long, en décrivant les individus qui appartiennent à cette petite famille.

Buffon rapporte le Ramier, donné par Edwards, pl. 76, (*a*) à notre Bizet, sans prendre notice des caractères de dissemblance qu'il dit exister entre ces oiseaux. Ce Ramier, qu' Edwards nomme Pigeon brun des Indes, est plus fort de taille que notre Bizet ; il a le corps plus long et plus fort, toute la région des yeux et des oreilles est dénuée de plumes, et il relève souvent sa queue.

La Colombe voyageuse (*b*), quoique ayant la queue cuneïforme et la taille alongée, n'a pas même fait d'exception : à en croire Buffon, elle ne diffère de nos Pigeons fuyards et devenus sauvages que par les couleurs et par les plumes de la queue, qui sont plus longues.

Il en est encore de même du Pigeon décrit par Brisson sous le nom de Pigeon vert des Philippines, et que (*c*) Latham nomme Pigeon Perroquet (*d*); il est d'un tiers plus petit que le

---

(*a*) Columba Leucoptera. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 295, *sp.* 6.

(*b*) Columba Migratoria. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 612, *sp.* 70.

(*c*) Columba Vernans. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 599, *sp.* 22.

(*d*) Parrot Pigeon. *Lath. Synops. v.* 4, *p. n°.* 20.

Bizet; tout son plumage est d'un beau vert jaunâtre relevé sur la poitrine par un large plastron d'un lilas tendre.

Cet oiseau, selon M. de Buffon, ne diffère de nos Pigeons fuyards que par la force des couleurs, qu'il attribue à l'influance des climats chauds; comme si le climat de Ceylan, d'où cette Colombe est originaire, possédoit le pouvoir magique de diminuer la taille et de changer totalement la couleur du plumage d'un oiseau qui, dans nos contrées tempérées, est d'un bleu couleur de plomb, en un vert jaunâtre éclatant et en lilas tendre!

Comment se peut-il que M. de Buffon se soit porté si loin dans la malheureuse idée d'attribuer un si grand pouvoir à l'influence des climats chauds, jusqu'à prétendre que sa seule influence fût capable de répandre sur un oiseau de ces contrées brûlantes des couleurs dont il ne porte pas les moindres indices dans nos climats tempérés? Y a-t-il seulement la plus légère teinte de vert jaunâtre dans le plumage du Bizet?

Le Pigeon vert d'Amboine (a) des pl. enl.

(a) Columba Aromatica, *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 599. *sp.* 23.

163, n'a pu attirer plus particulièrement l'attention de ce naturaliste, quoique ce Pigeon, ainsi que plusieurs autres qui lui ressemblent, porte des caractères bien distincts, qui le séparent de tous ses congénères; caractères que nous ferons observer plus loin en établissant la division des petites familles ou sections qui se trouvent dans la nombreuse tribu des Pigeons.

Le Pigeon de l'île de Saint-Thomas dont parle Marcgrave (*a*), est encore une espèce particulière (*b*) qui appartient à la petite famille des Colombars.

Je trouve dans Sonnini une note de M. Virey (*c*), qui s'apercevant aussi de la grande confusion qui regne assez généralement dans les indications si peu vraies des divers auteurs, et présumant qu'il n'y a guère de caractères spécifiques pour les oiseaux autres que les couleurs, propose de rassembler dans la même phalange toutes les espèces du même

(*a*) *Marcgrave, Hist. nat. Brasil*, p. 213.

(*b*) Columba St. Thomæ. *Lath. Ind. orn.* v. 2, p. 600, *sp.* 24.

(*c*) *Buffon, édit. de Sonnini*, v. 7, p. 214, *note*.

genre qui ont une couleur fort dominante; ainsi les Pigeons, continue M. Virey, seroient distingués à peu près comme les Papillons; ces groupes faciliteroient l'étude de ces animaux et soulageroient la mémoire.

Faut-il donc soulager la mémoire aux dépens de la Nature, et est-il nécessaire de rejeter les moyens qu'elle met à notre portée pour reconnoître et distinguer les individus que sa main a créés? Ne seroit-il pas plus aisé de distinguer ces *Pigeons verts* par des caractères plus évidents que celui de la couleur du plumage? Les Pigeons dont M. Virey fait l'énumération diffèrent assez entre eux pour qu'on puisse facilement les reconnoître.

Le Pigeon indiqué par Hans Sloane (*a*), qui est notre Colombigalline à balafres blanches (*b*), a encore été considéré comme une simple variété du Bizet. Cette Colombe diffère cependant du Bizet par son plumage d'un

(*a*) *Sloane*, *Jamaica*, *p.* 302, *pl.* 261, *fig.* 1.

(*b*) Columba Montana. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 594, *sp.* 4. — M. Sonnini se trompe dans la synonymie de l'espèce dont il est question. Le Pigeon dont parle Buffon à cet article n'est pas le *Columba Jamaicensis de Latham*, *sp.* 5, mais c'est le *Columba Montana*, *sp.* 4.

brun-pourpre. Elle est remarquable par deux traits blancs qui partent de la base du bec; sa longueur totale est de neuf pouces, tandis que le Bizet en a quatorze depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue.

Le pigeon que je décrirai sous le nom de Colombe à calotte blanche (*a*) a encore participé au même sort; Buffon le fait aussi dériver de notre Pigeon sauvage, sans égard aux différences bien marquées qui existent entre ces oiseaux.

Plusieurs Ramiers exotiques ont éte considérés comme les descendants du Ramier sauvage d'Europe, sans prendre garde que cette espèce se rencontre aussi dans les climats brûlants, et qu'elle y porte les mêmes distributions et nuances de couleurs comme dans les régions tempérées et froides; Buffon, qui ne pouvoit ignorer ce fait, prétend encore attribuer à l'influence du climat des différences qui ne laissent aucun doute sur la dissemblance des espèces.

(*a*) Columba Lencocephala. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *sp.* 594. *sp.* 5.

Le Pigeon Ramier des Moluques, pl. enl. n°. 164, auquel j'ai donné le nom de Colombe Muscadivore (*a*), est le premier que Buffon confond avec l'espèce indigène. „ Quelque „ éloigné, dit cet auteur, que soit le climat „ des Moluques de celui d'Europe, il res- „ semble si fort à notre Ramier par la gran- „ deur et la figure, que nous ne pouvons „ le regarder que comme une variété produite par l'influence du climat (*b*)."

La Colombe Muscadivore ressemble, il est vrai, pour la taille et les formes au Ramier d'Europe; mais la couleur verte dorée qui recouvre le dos, les ailes et la queue, l'éloigne beaucoup de ce dernier; ajoutez à cette différence une autre bien plus importante qui réside dans la conformation des pieds; le Ramier Muscadivore les a plus forts, le tarse et les doigts sont plus nerveux, et ces derniers sont plus longs.

Le Pigeon à taches triangulaires d'Edwards, pl. 75, qui est ma Colombe Roussard (*c*), ne

(*a*) Columba Ænea. *Lat. Ind. orn. v.* 2, *p.* 594. *sp.* 5.

(*b*) *Buffon, édit. de Sonnini, v.* 7, *p.* 241.

(*c*) Columba Guinea. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 602. *sp.* 35.

peut pas être confondu avec le Ramier d'Europe, il en diffère par des caractères trop marquants; nous les déterminerons lorsque nous en serons à la description particulière de cette espèce.

Le Pigeon à queue annelée de la Jamaïque (*a*), indiqué par Hans Sloane, est encore rapporté par Buffon au Ramier d'Europe, quoiqu'il en diffère par la totalité des couleurs, par la taille qui est de deux pouces et demi moins forte, par l'iris des yeux d'un rouge plus vif, et par deux tubercules à la base du bec; tous ces caractères n'ont pas paru suffisants pour faire de cette Colombe une espèce distincte.

Le Ramier de la Nouvelle Zélande (*b*), dont parle Latham, n'est pas, comme M. Virey le prétend, une variété du Ramier Caraïbe, mais c'est indubitablement une espèce.

Buffon n'a pas été plus vrai dans la classification de ses Tourterelles. „ Celle du Canada

---

(*a*) Columba Caribæa. *Lath. Ind. orn v.* 2, *p.* 603, *sp.* 36.

(*b*) Columba Zælandica. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 603, *sp.* 37.

„ (*a*), dit cet auteur, ressemble si fort à la „ Tourterelle d'Europe, qu'il ne faut la regarder „ que comme une variété produite par l'influence du climat." Un peu plus loin et en parlant de la Tourte (*b*), qu'il dit être une espèce distincte, cet auteur est dans la supposition que la Tourterelle du Canada pourroit bien être la femelle de la Tourte ou Tourterelle de la Caroline.

Il y a ici une double erreur; d'abord cette prétendue Tourterelle du Canada n'est pas une variété de notre espèce produite par l'influence du climat, et secondement elle n'est pas la femelle de la Tourte ou Tourterelle de la Caroline; mais la Tourterelle du Canada est indubitablement la femelle de la Colombe voyageuse (*c*); il faudra donc par la suite ajouter la synonymie de la Tourterelle du Canada à celle de la Colombe voyageuse, dont nous avons déjà parlé plus haut.

La Tourte, qui a la queue longue et cuné-

(*a*) Columba Canadensis. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 613, *sp.* 72.

(*b*) Columba Carolinensis. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 613, *sp.* 71.

(*c*) Columba Migratoria. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 612, *sp.* 70.

iforme, est une espèce bien distincte, non seulement de la colombe voyageuse, mais encore de la Tourterelle d'Europe; Buffon présume à tort qu'il faut rapporter à la Tourte le Pigeon indiqué par Albin (*a*), et celui de Brisson (*b*), le même que Buffon nomme Tourterelle de la Jamaïque, pl. enl. 174; cet oiseau a la queue très courte et peu étagée, comparer enfin un Pigeon qui construit son nid à terre, dont les habitudes tiennent de celles des perdrix, à une espèce dont les mœurs sont opposées, c'est vouloir rapprocher des espèces qui n'ont point d'analogie entre elles.

La Tourterelle du Sénégal des pl. enl. de Buffon, nº. 160. (*c*), que nous nommerons Colombe Émeraudine, n'est pas, comme cet auteur le présume, une variété de sa Tourterelle à Collier du Sénégal, pl. enl. 161 (*d*): la première de ces espèces n'a que huit pou-

(*a*) *Albin, tom.* 2, *p.* 32, *pl.* 49.

(*b*) Turtur Jamaicensis. *Bris. orn. v.* 1, *p.* 165, *pl.* 13, *f.* 1.

(*c*) Columba Afra. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 611, *sp.* 63

(*d*) Columba Vinacea. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 611, *sp.* 63.

ces de longueur totale; elle a la queue courte, et deux taches de couleur d'émeraude ornent les ailes de cet oiseau; la dernière mesure dix pouces; elle est modelée sur les formes de la Tourterelle Vulgaire, et porte un collier noir sur la nuque. Nous devons encore faire observer que Buffon commet ici une seconde erreur en assimilant à la Tourterelle Vulgaire celle à Collier du Sénégal, dont nous venons de faire mention; cette dernière forme une espèce distincte, que nous considérons, d'après des naturalistes qui ont observé cet oiseau dans son pays natal, comme la souche de la Tourterelle à Collier (*a*), dont l'espèce vit et se propage en domesticité dans presque toutes les contrées de l'Europe: nous désignons celle-ci dans notre monographie sous la dénomination de Colombe Blonde.

Tous les Pigeons ont le bec droit, la mandibule supérieure plus ou moins renflée vert le bout, recouvrant l'inférieure qui forme un angle plus ou moins ouvert; à la

---

(*a*) Columba Risoria *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 607, *sp.* 51.

base du bec une protubérance molle et charnue dans laquelle les narines se trouvent placées; les pieds robustes, munis de quatre doigts, les trois de devant presque divisés jusqu'à leur origine, celui de derrière s'articulant fort bas sur le tarse et à niveau des doigts de devant; la couleur dominante des pieds est le plus souvent rouge. La plupart des espèces vivent par couples, font un nid en commun, et pondent deux œufs (*a*); le mâle couve pendant quelques heures dans le milieu de la journée, tandis que la femelle pourvoit à ses besoins; ils se partagent le soin de nourrir leur progéniture, ce qu'ils font en dégorgeant dans l'œsophage des petits des aliments qui auparavant ont été plus ou moins macérés dans leur jabot.

A considérer la tribu des Pigeons, il paroît que cet ordre doit être divisé en trois familles ou sections. Cette subdivision est principalement fondée sur les mœurs et le genre de nourriture propre aux oiseaux qui composent

(*a*) On trouve dans la troisième division des Pigeons que nous nommons Colombi-Gallines, une espèce qui pond un nombre d'œufs plus considérable.

ces familles; les quatre espèces de Pigeons qui habitent l'Europe semblent présenter entre elles quelques légères différences dans les habitudes; mais les caractères qui tiennent aux formes extérieures et aux mœurs se trouvant les mêmes, on ne sauroit, dans une monographie, se permettre de classer ces espèces indigènes dans les subdivisions, établies par les auteurs qui nous ont précédés: les nombreuses espèces exotiques qui peuvent être comparées à celles d'Europe nous ont déterminés à rejeter cette ancienne classification.

Notre première division sera composée d'une petite famille de Pigeons qui se distinguent des autres espèces, comprises dans les deux sections suivantes, par des caractères extérieurs très apparents et faciles a saisir; ces différences se remarquent encore dans leur genre de vie: nous les désignons par la dénomination de Colombars.

Les Pigeons de cette division ont le bec épais, large à sa base, sensiblement renflé vers la pointe; la mandibule superieure forme à son extremité une forte courbure, et l'inférieure, en se renflant également, forme un

angle ouvert; cette partie dilatée est recouverte, d'une substance cornée tres épaisse formant une sorte de pince solide ; le reste du bec est engagé dans une peau molle où sont placées les narines : le tarse est court ; les doigts larges sont soudés à leur origine par une petite membrane ; celui de derrière a une large membrane, dont il est comme liseré ; les ailes sont longues et effilées ; la première penne étant à peu près de la longueur, de la seconde, qui est la plus longue; la queue est toujours composée de quatorze pennes d'égale longueur entre elles; si l'on en excepte cependant l'extérieure de chaque côté, qui est un peu plus court que les autres. Les Colombars ont le naturel très farouche ; ils nichent sur la sommité des arbres ; le nid est composé de petites branches ; la femelle y dépose deux œufs que le mâle couve durant une partie de la journée. Ces Pigeons habitent les grandes forêts et se montrent rarement en plaine ; leur nourriture consiste uniquement en baies et autres fruits mous.

La seconde division comprendra, sous le nom de Colombe, le Ramier, le Bizet, ou

Pigeon proprement dit, et la Tourterelle, ainsi que toutes les espèces exotiques dont la manière de vivre et les formes extérieures sont analogues à celles de ces espèces indigènes. Ces Pigeons, sans distinction de taille, appartiennent à la même famille, dans laquelle nous établissons deux sections; la première est composée de Colombes dont la queue est carrée ou légèrement étagée; la seconde comprend celles qui ont la queue longue et très étagée en forme de cône: tous ont le bec droit et mince, les mandibules tendres et flexibles, la supérieure légèrement renflée vers le bout, et le tarse court à doigts entièrement divisés.

Ces Pigeons habitent les lieux boisés; ils nichent sur la sommité de grands arbres ou dans des troncs vermoulus; ils construisent leur nid le plus souvent de petites branches sèches qu'ils entrelacent grossièrement: tous se perchent habituellement de jour comme de nuit; dans cette action ils empoignent, avec les doigts, une branche, et s'y affermissent en la serrant fortement.

Notre troisième division comprendra, sous le nom de Colombi-Gallines, toutes ces

espèces qui semblent former le passage des Pigeons aux vrais gallinacés; nous les nommons Colombi-Gallines, parceque reunissant des caractères des uns et des autres, ils lient entre eux ces deux tribus. A chaque espèce il sera fait mention des caractères qui lui sont particuliers.

Les Pigeons Gallines, qui composent cette division, n'entreprennent point de longues courses comme les Pigeons proprement dits, ou les Colombes; ils ont l'aile moins forte, leur taille est plus ramassée; ils portent la queue basse et pendante. Le bec de ces oiseaux, quoique formé sur le modèle de celui des Colombes, est cependant plus mince, plus flexible et moins renflé vers le bout que dans ces dernieres; ils ont le tarse long, le plus souvent très lisse; les écailles sont petites, et les ongles sont menus; le doigt postérieur s'articule au niveau de ceux de devant, comme dans les oiseaux de l'ordre colombar; tandis que dans les oiseaux gallinacés, et particulièrement dans les Perdrix, ce doigt s'articule plus haut sur le tarse. Les ailes sont courtes et arrondies, la penne extérieure étant de

beaucoup plus courte que la seconde, et celle-ci moins longue que la troisième. Ces Pigeons sont toujours à terre, où ils trottent comme les Perdrix: la plupart des espèces se réunissent en petites troupes, composées comme celles des Perdrix; ils pratiquent leur nid à terre, le placent contre quelque buisson ou sur les branches rampantes. Les Colombi-Gallines ne se perchent point comme les autres espèces de Pigeons; ils se posent seulement sur les plus grosses branches des arbres, encore ne le font-ils que lorsqu'on les poursuit, ou bien pour passer la nuit: ils choisissent souvent l'enfourchure d'une branche, et s'y tiennent blottis.

Nous terminons cette partie en observant que les Pigeons Colombars, qui composent la première division, habitent sur toute l'étendue de l'Afrique, dans les îles du vaste Archipel indien, à la Nouvelle-Hollande et dans les îles de l'Océan pacifique: on ne trouve point d'espèces analogues à ces Pigeons, ni en Europe, ni dans le Nouveau-Monde. Les Pigeons Colombes, que nous réunissons dans la seconde division, vivent dans les quatre parties

du monde. Les Colombi-Gallines sont propres aux climats du Nouveau-Monde, de l'Afrique et de l'Asie: on ne les trouve point en Europe. En général on peut conclure, que les espèces qui composent le genre Pigeon donnent la préférence aux contrées chaudes et tempérées du globe; on ne les voit point pousser leurs voyages jusques dans les climats où règne un hiver durable; les vastes solitudes de la Sibérie et de la Lapponie n'ont jamais encore retenti du roucoulement amoureux des Pigeons; les glaces du cercle arctique leur opposent une barrière qu'ils semblent ne pouvoir franchir; non que le froid de ces contrées en soit la seule cause, mais aussi parce que celles-ci ne produisent point les alimens qui leurs servent de nourriture.

LES COLOMBARS.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec épais, corné vers la pointe et sensiblement renflé, tarse court, doigts réunis à leur base.

COLOMBAR COMMANDEUR, Mâle et Femelle.

Columba Militaris, *Mihi.*

Je place à la tête de cette division la plus grande espèce connue. Sa longueur, depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, est douze pouces et demi; le bec a onze lignes; celui-ci est très épais, large à sa base; la pointe en est renflée, et les bords des deux mandibules sont échancrées. Ce caractère paroît indiquer que l'oiseau fait sa principale nourriture de quelques fruits, dont les noyaux très durs occasionnent des fractures à cette partie. On ignore cependant à quel fruit ce Colombar donne la préférence, ses mœurs n'étant pas encore connues.

Latham fait très succinctement mention de ce Colombar sous le nom de Pigeon de l'île de Saint-Thomas; Buffon en parle aussi en passant; mais ces descriptions vagues ne permettent guère de reconnoître l'oiseau.

Le Commandeur mâle a toute la tête, jusque derrière l'orifice des oreilles, d'un gris-bleu clair; sur la poitrine est un large plastron jaune, dont les extrémités se dirigent jusque sur le haut du dos, où une zone d'un gris-bleu-cendré entoure cette couleur; le reste des parties supérieures est d'un vert-pomme sale; cette couleur prend une teinte de gris vers le croupion; les petites plumes du poignet de l'aile, qui forment une espèce d'épaulette, sont d'un beau brun-pourpré; les moyennes et les grandes pennes des ailes sont noires; les premières sont frangées de jaune-blanchâtre, et les dernières de jaune-olivacé; ceux-ci ont un petit bord jaune-blanchâtre; le ventre et tout le dedans des ailes sont d'un gris-bleuâtre; les cuisses sont d'un beau jaune de paille; les couvertures inférieures de la queue sont rousses, et chaque plume est terminée de blanc. Le dessus de la queue est

moitié vert et moitié gris; cette dernière couleur règne sur l'extrémité de toutes les pennes latérales, mais les deux intermédiaires sont entièrement vertes; la queue en dessous est noire à son origine, et d'un gris-blanchâtre vers son extrémité; le tarse est dénué de plumes; il est rouge de même que les doigts; les ongles et la couche cornée du bec sont gris.

Les femelles de presque toutes les espèces de Pigeons ne diffèrent, guère en général, de leur mâle; les deux sexes se ressemblent par les formes et la taille; il n'y a souvent qu'une légère différence pour les couleurs, dont les teintes sont moins prononcées dans les femelles.

La femelle du Commandeur diffère cependant assez de son mâle, pour mériter d'en faire mention.

La taille et les dimensions principales sont pareilles à celles du mâle; les couleurs de la tête, du dos et du croupion n'offrent point de différences; le plastron, qui dans le mâle est jaune, est d'un vert jaunâtre sale dans la femelle: elle a la nuque de couleur olive-

foncée, et la zone sur le haut du dos est d'un gris-clair; les épaulettes sur le fouet de l'aile sont d'un ton plus tendre que dans le mâle; les scapulaires sont d'un vert-grisâtre; le ventre, qui est gris chez le mâle, est verdâtre dans la femelle; les pennes latérales de la queue sont grises sur toute leur longueur, et les deux intermédiaires sont vertes; le dessous de la queue est pareil à celui du mâle, mais les plumes de l'abdomen sont terminées de jaune.

Il paroît que les jeunes de cette espèce sont plus ou moins de couleur grisâtre sur les parties supérieures, et de couleur olivacée sur les parties inférieures et sur la partie postérieure du cou; les pieds sont constamment d'un beau rouge.

COLOMBAR MAÏTSOU.

Columba Australis LATH.

IL paroît qu'il se trouve, dans l'état sauvage, des Pigeons dont les tarses sont plus ou moins garnis de plumes, à peu près comme le sont les jambes des Tétras; ce caractère cependant ne sauroit constituer une différence générique ni même permettre une division en sous-genre. Tous les Pigeons culottés, ou dont le tarse entier est garni de plumes, ne s'éloignent du reste en aucune façon des autres espèces de leur famille.

Le Colombar, auquel j'ai conservé une partie du nom qu'il porte à Madagascar, où les naturels l'appellent Founingo Maïtsou, diffère à beaucoup d'égards du Founingo Ména-Rabou (*a*), auquel Buffon (*b*) l'a com-

(*a*) Columba Madagascariensis. *Lath. Ind. orn. v.* 2, *p.* 604, *sp.* 40.

(*b*) *Buffon, édit. de Sonnini, v.* 7, *p.* 245. Pigeon Ramier bleu de Madagascar, *pl. enl.* 11.

paré. C'est à tort que cet auteur suppose qu'il n'existe entre ces oiseaux d'autre différence que celle du bleu au vert; ou que peut-être ils pourroient bien varier seulement de sexe ou d'âge.

Le Founingo Maïtsou et le Founingo Ména-Rabou ne se ressemblent que par le seul caractère d'avoir tous les deux le tarse couvert de plumes jusqu'à l'origine des doigts; du reste ils diffèrent par la forme du bec, qui est en pince solide et racornie dans le premier, mince et flexible dans le dernier; les doigts du Founingo Maïtsou sont larges et réunis à leur origine; la plante des pieds est épatée comme dans les Calaos et les Màrtin-Pêcheurs; le Founingo Ména-Rabou a tous les caractères qui sont propres aux Colombes, et il appartient à la classe de ceux qui ont autour des yeux un espace dénué de plumes.

Le Colombar Maïtsou, dont on ignore jusqu'ici la manière de vivre et le genre de nourriture, paroît cependant frugivore comme toutes les autres espèces de cette famille; sa longueur depuis le bout du bec à l'extré-

mité de la queue est de douze pouces et demi; la tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un vert-olivâtre clair; le dos, les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert-foncé; vers le poignet de l'aile est une petite tache ou épaulette d'un brun-pourpré; les grandes couvertures sont terminées de jaune, ce qui forme une bande transversale sur l'aile; les grandes pennes sont noires, et le rebord intérieur est légèrement liséré de jaune; le dessus de la queue est un gris foncé, depuis son origine jusqu'aux trois quarts de sa longueur; l'extrémité de toutes les pennes est d'un gris-clair; la queue en dessous est blanchâtre vers la pointe, et noire à son origine; les plumes qui recouvrent les cuisses et les tarses sont vertes; l'abdomen est de cette couleur, avec des taches oblongues, d'un blanc pur; les couvertures inférieures de la queue sont rousses, avec les extrémités blanches. La base du bec est recouverte d'une membrane rougeâtre; la pointe du bec est d'un gris couleur corne; les pieds sont rouges et les ongles gris.

Ce Colombar habite l'île de Madagascar. J'ai vu deux individus de cette espèce, un dans le cabinet de M. Raye, et un autre, qui est en très mauvais ètat, dans le Muséum de Paris.

COLOMBAR UNICOLOR.

Columba Psittacea. *Mihi.*

Ce Colombar, quoique depuis long-temps connu, n'a cependant pas encore été décrit; soit qu'on l'ait considéré comme une variété accidentelle des espèces précédentes, soit que par rapport a l'uniformité de ses couleurs il ait été regardé comme un individu qui n'avoit pas encore atteint l'état d'adulte.

L'Unicolor a dix pouces et demi depuis la pointe du bec à l'extrémité de la queue, qui est arrondie et de moyenne longueur; la pointe racornie du bec, dont la courbure n'est pas très fortement prononcée en forme de croc, décrit plutôt une parabole.

Ce Columbar a la tète, le cou, toutes les parties inférieures, ainsi que le dos et les couvertures alaires, d'un beau vert-clair; les grandes et les moyennes pennes des ailes sont noires, et ces dernières sont toutes frangées

de jaune foncé; la queue est d'un gris-foncé à son origine, noire vers le milieu des pennes, et blanche sur le reste de sa longueur; les deux pennes intermédiares sont vertes, et les deux autres, qui sont adhérentes de chaque côté à celles-ci, ont de cette couleur sur leurs barbes intérieures; ce qui fait que la queue, quand elle n'est pas étalée, paroît toute verte; les couvertures inférieures sont vertes avec les extrémités blanches, le bec est couleur de corne; la peau nue qui en recouvre la base est rougeâtre; les pieds sont d'un bleu-noirâtre, et les ongles sont bruns.

J'ai examiné plus de trente individus de cette espèce, qui me furent envoyés de Batavia; j'en ai vu plusieurs autres dans diverses collections; tous étoient à peu de chose près semblables, et je n'ai pu découvrir aucune dîfférence qui caractérisât les sexes; les moins grands, et ceux qui, par la forme du bec, paroissoient être de jeunes oiseaux, avoient du gris cendré répandu sur tout le plumage; le bout du fouet de l'aile et quelques plumes des grandes couvertures étoient

d'un gris-noirâtre, ce qui me fait présumer que les jeunes, au sortir du nid, sont couverts de plumes plus ou moins grises, et qu'ils ne prennent la livrée verte qu'après leur seconde mue.

Le Colombar Unicolor habite l'île de Timor; il doit aussi se trouver à Java.

De mon Cabinet.

COLOMBAR AROMATIQUE.

Columba Aromatica, LATH.

VOICI une espèce de Colombar, qui, suivant le sentiment de Buffon, se trouve avoir des rapports avec le Pigeon sauvage de nos climats; cet auteur suppose assez mal-à-propos que le Pigeon verd d'Amboine, de Brisson, qui est mon Aromatique, n'est qu'une variété de la Colombe Biset; il ne dit cependant pas à cet endroit, si les dissemblances entre ces oiseaux (qui ne sont pas de peu de conséquence) sont le produit de l'influence du climat; cette supposition chérie de M. de Buffon n'a servi qu'a répandre l'obscurité et le doute sur les diverses espèces de Pigeons exotiques; tandis que son idée non moins ridicule, de faire dériver tous les Pigeons proprement dits d'une même souche promordiale, a fait confondre jusqu'aux espèces indigènes qui n'ont aucune analogie.

L'Aromatique mesure en totalité neuf pouces et demi; il a le bec plus crochu que l'espèce précédente, et la courbure à la mandibule supérieure n'a lieu que vers la pointe; le reste de la partie cornée de cette mandibule est presque droit; le haut de la tête jusqu'à l'occiput est gris-cendré; cette couleur prend une teinte verdâtre sur la nuque; le cou, la poitrine, le ventre, les cuisses et l'abdomen, sont d'un verd-sale; les plumes de cette dernière partie sont plus ou moins terminées de blanc; les petites couvertures des ailes, les scapulaires, et le haut du dos, sont d'un brun-purpurin; les moyennes et grandes couvertures sont d'un verd-foncé, avec de larges bordures jaunes à l'extrémité de toutes les plumes; les moyennes pennes sont frangées de jaune, et les grandes sont entièrement noires; le croupion, les deux pennes intermédiaires de la queue, ainsi que les barbes intérieures des deux plumes adjacentes, sont d'un verd-olivâtre; les autres pennes caudales sont grises sur toute leur longueur; en dessous la queue est noire à son origine jusqu'aux trois quarts

de sa longueur; l'extrémité de toutes les pennes est d'un gris-clair; l'iris des yeux est rouge; la partie cornée du bec est verdâtre, et la base est rougeâtre; cette couleur se trouve aussi sur les tarses et les doigts.

Le Colombar Aromatique habite l'île de Java, où les insulaires lui donnent le nom de Bouron-Jouane, dénomination par laquelle ils paroissent désigner en général toutes les diverses espèces de Pigeons verts; le mot de Jouane signifie verd en langue Javane, et le mot Bouron veut dire simplement oiseau. Cette espèce se nourrit principalement du fruit que produit le Ficus Religiosus; elle fréquente ordinairement les lisières des grands bois.

M. Laischenault à rapporté de Java un individu de cette espèce.

COLOMBAR AROMATIQUE,

VARIÉTÉ.

Columba Aromatica, *Var.*

PARMI plusieurs individus de l'espèce du Colombar Aromatique que nous avons eu occasion de comparer, il s'en est trouvé deux dont la distribution des couleurs principales varie en quelque sorte de celui dont nous venons de parler; la première de ces variétés a tout le dos d'un brun-pourpré et toutes les parties inférieures grises; celle que j'ai figurée dans la pl. 6. de l'Edition en grand format a toute la tête, le cou, et la poitrine, d'un roux-cannelle; le haut du dos et les couvertures des ailes du même brun-pourpré que dans l'individu précédent. Le ventre et le croupion sont d'un gris-bleu; les cuisses sont jaunes, ainsi que les bords de toutes les grandes couvertures des ailes; les plumes intermédiaires de la queue sont

vertes et les latérales ont de cette couleur sur leur barbes intérieures. La queue en dessous est noire, et toutes les pennes sont terminées de blanc-sale.

Cet oiseau m'a été envoyé de Batavia avec plusieurs autres individus du Colombar Aromatique; ceux-ci ne varioient aucunement entre eux, ce qui me fait présumer qu'il doit y avoir peu de différence dans les couleurs entre les sexes, et que l'individu, que nous décrivons ici, n'en est qu'une variété accidentelle.

Cet oiseau est de mon cabinet.

ADDITION

A L'ARTICLE DU

COLOMBAR AROMATIQUE.

PENDANT la publication de cet ouvrage il nous est arrivé d'autre Pigeons Colombars, que nous rapportons à l'espèce du Colombar Aromatique; nous les avons comparés tant avec les individus, figurés dans nos planches 5 et 6 de l'édition en grand format, qu'avec un dessin d'un Pigeon qui m'a été envoyé de Londres, sous le nom de *Columba curvirostra.* Cet oiseau, que nous présumions devoir former une espèce distincte dans cette famille, nous a paru, après une inspection plus exacte, ne former en effet qu'une simple variété du Colombar Aromatique, qui diffère bien sous quelques rapports des individus dont je viens de faire mention, mais que nous ne saurions cependant admettre comme espèce. Nous allons indiquer cette variété, ainsi que quelques autres dont les Ornithologistes ont fait autant d'espèces di-

stinctes, mais que nous croyons devoir rapporter à l'Aromatique.

Le Pigeon Pompadour, que Latham (*a*) et Sonnini (*b*) ont décrit d'après le *Pompadour-Pigeon* figuré par Brown, doit être considéré comme une variété de l'Aromatique; il n'en diffère absolument que par la couleur jaune de paille qui revêt les petites plumes qui entourent immédiatement le bec, et qui se trouvent entre celui-ci et les yeux: car on ne doit prendre aucune notice de ce que Brown dit à l'égard de la longueur de la queue de son *Pompadour Pigeon;* cet auteur avoue lui-même que cette gravure, ainsi que la plupart de celles qui composent son ouvrage, ont été faites d'après les dessins qui lui ont été communiqués par M. Loten; au reste ces gravures sont très défectueuses; si on s'en rapportoit à celle qui représente le Pigeon dont nous parlons, on présumeroit que les ailes n'atteignent pas le croupion; il en est encore de même dans

(*a*) *Lath. gen. synop. v.* 4. *p.* 624. — *sp.* 12.

(*b*) *Sonnini, édit. de Buffon, v.* 7. *p.* 221.

la gravure qui réprésente son *Yellow-faced Pigeon*, que Brown donne comme la femelle du *Pompadour-Pigeon.* Cette dernière a en effet la queue courte, et semblable â notre Aromatique, dont nous supposons qu'elle pourroit bien être la femelle; cependant nous ne saurions l'affirmer, n'ayant jamais vu en nature un individu tel que Brown le décrit, tandis que nous avons examiné un grand nombre de ceux à dos et à couvertures des ailes de couleur brun-purpurine: il nous paroît donc préférable de faire simplement mention du *Yellow-faced Pigeon* de Brown, comme d'une variété du Colombar Aromatique.

Une autre variété dont nous venons déjà de faire mention est le *Hookbilled Pigeon* de Latham (*a*), et le Pigeon à bec recourbé de Sonnini (*b*); celui-ci ne diffère de notre Aromatique que par une bande noire qui traverse les pennes latérales de la queue vers leur extrémité; à cette legère différence on doit encore ajouter celle dans la couleur du bec,

(*a*) *Gen. Syn. v.* 4. *p.* 632. *t.* 59.

(*b*) *Edit. de Buffon, v.* 7. *p.* 227.

très difficile au reste à déterminer quand on doit faire les descriptions d'après des oiseaux lorsqu'ils sont secs. Le renflement sensible du bec dans les Pigeons Colombars est formé par la substance cornée qui termine les deux mandibules; elle consiste dans une épaisse couche ou enveloppe qui engage l'extrémité du bec; cette couche cornée est si peu adhérente au noyau ou à la partie osseuse du bec, que, lorsque ces oiseaux sont secs, le plus léger effort suffit pour emporter cette espèce de fourreau.

L'on nous fera à juste titre la remarque, que le Pigeon décrit par Latham n'a que sept pouces et demi, et que notre Colombar Aromatique en a neuf et demi; il nous paroît que l'auteur anglais se donne bien plus de licence en citant un individu de cette même espèce qui fait partie du cabinet de Sir J. Banks, et qui mesure environ dix pouces.

Il nous paroît aussi que la variété du Pigeon à bec recourbé, dont Latham et Sonnini font mention, doit être assimilée au Pigeon à face jaune de Brown, et que ces diverses descriptions ont rapport à la femelle du Colombar

Aromatique que nous ne connoissons pas encore d'une manière précise.

Il est encore nécessaire d'observer que le *Purple-shouldered Pigeon* de Latham (*a*), donné par cet auteur comme très analogue au *Pompadour-Pigeon* de Brown (qui est une variété de notre Aromatique), n'a aucun rapport avec cet oiseau; le *Purple-shouldered Pigeon* est de l'espèce de notre Colombar Commandeur, et la description de l'auteur anglais doit être rapportée à cette dernière espèce.

La différence de taille que nous remarquons dans les divers individus de la même espèce est singulière; il paroît qu'on doit attribuer cette différence à la nature de la peau, et nous sommes persuadés qu'elle dépend uniquement du plus ou moins de soins que prennent ceux qui préparent les dépouilles de ces Pigeons Colombars. La peau de ces oiseaux est extraordinairement mince et si cassante qu'étant séchée, elle ne peut être maniée sans se déchirer en plusieurs pièces;

(*a*) Colomba Phœnicoptera. *Lath. Ind. Orn*, *v* 2, *p*. 597. *sp*. 13; — *et Gen. syn. supp.*, *v*. 1, *p*. 201.

elle se refuse absolument à toute extension ; et il est impossible de rendre la forme naturelle á l'oiseaux, lorsque la peau n'a pas été soigneusement rembourrée avec du coton ou de la filasse immédiatement après que les chairs en ont été retirées ; un individu ainsi préparé se distingue au premier coup-d'œil par la distance naturelle qu'ont entre elles toutes les plumes du corps, tandis qu'un individu qui n'aura pas subi préalablement une semblable préparation, aura la peau retirée, et on remarque que toutes les plumes sont compactes les unes sur les autres ; il en est généralement ainsi de toutes les dépouilles qui n'ont pas été rembourrées ; mais la peau plus épaisse des autres espèces d'oiseaux souffre plus ou moins qu'on l'étende après avoir été ramollie, ce qui est impraticable pour la peau des Colombars : nous croyons devoir attribuer à cette seule cause la différence individuelle dans la taille, que nous avons observée dans les différentes espèces de Pigeons, qui composent cette famille.

Il en est de même pour ce qui regarde la préparation des dépouilles des oiseaux de

Paradis : quelles erreurs le rétrécissement de la peau (sans parler des autres mutilations que les sauvages font subir à ces oiseaux) n'a-t-il pas fait commettre aux naturalistes (*a*) ? Il ont établi d'après ces dépouilles racornies des caractères génériques, que ces savants auroient été les premiers à rejeter, s'ils avoient vu un seul individu de ces oiseaux dans un état parfait. Il n'est pas déplacé de donner ici les différences dans les dimensions des dépouilles d'oiseaux de Paradis grande émeraude, telles qu'on les envoie d'ordinaire en Europe, comparées avec celles prises sur un individu de cette espèce faisant partie de mon cabinet, et qui a été préparé et rembourré de la manière usitée pour les oiseaux venant des colonies françaises ; cet individu unique, quant à sa pureté et à ses formes naturelles, mesure seize pouces, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et le volume de son corps est pareil

(*a*) Nous exceptons de ceux-ci M. le Vaillant, qui a donné les meilleures notions sur ces oiseaux, et qui les a décrits d'une manière à ne laisser rien à désirer. Voyez son Introduction à l'Histoire naturelle des oiseaux de Paradis.

à celui de notre Corbine ; tandis que sur les peaux racornies qu'on reçoit ordinairement des Moluques, la mesure mitoyenne, prise sur une grande quantité d'individus, est de douze ou de treize pouces depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue.

COLOMBAR A FRONT NUD.

Columba Calva. *Mihi.*

CETTE nouvelle espèce de Colombar se distingue par une nudité considérable qui engage le front. Cet espace dénué de plumes est formé par le prolongement de la peau qui enveloppe la base du bec, et il ressemble beaucoup à la plaque blanchâtre que le Foulque mâle porte sur le front; dans l'oiseau vivant il doit être d'une vive couleur orangée, cette teinte étant encore très apparante dans la peau séchée: le bec de ce pigeon Colombar est solide, et la pointe de la mandibule supérieure est fortement courbée.

La longueur totale du Colombar à front nud est de onze pouces; son bec a dix lignes; l'extrémité des deux mandibules, qui est recouverte de la couche cornée, est d'un gris argentin; la tête, le cou, la poitrine et toutes les parties inférieures de l'oiseau sont d'un beau verd-clair; cette couleur change sur le haut du dos en gris-cendré; mais sur le reste des parties supérieures les

teintes se nuancent en verd foncé; le poignet de l'aile est d'un violet foncé; à l'aile batarde, les pennes secondaires et les rémiges sont noires; ces dernières n'ont point de liseré à leurs barbes extérieures, mais les pennes secondaires ainsi que quelques-unes des moyennes couvertures de celles-ci ont un petit bord d'un blanc-jaunâtre; les pennes caudales intermédiaires sont vertes; les latérales sont d'un gris-clair depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur; ensuite elles ont du gris-foncé, et sont encore terminées de gris-clair; en dessous toutes les pennes sont noires, et terminées de gris-clair; les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux-cannelle, et terminées de blanc; le tarse, depuis l'articulation du genou jusque vers la moitié de sa longueur, est couvert de plumes jaunes; le reste, ainsi que les doigts, sont orangés.

Cette espèce, dont nous ne connoissons que le seul individu déposé dans mon cabinet, habite l'Afrique; il faisoit partie d'une collection recueillie sur les côtes de Loango et d'Angole.

COLOMBAR WAALIA.

Mâle et Femelle.

Columba Abyssinica. LATH.

CE Pigeon, que M. Le Vaillant a rencontré dans l'Afrique méridionale, et qu'il décrit dans son ornithologie sous le nom de Colombar ou de Colombar à épaulettes violettes, est une espèce que cet auteur semble donner comme nouvelle, puisqu'il ne fait aucune mention dans son texte des auteurs qui ont indiqué cet oiseau avant lui; cependant Bruce décrit et figure ce Pigeon sous le nom de *Waalia pigeon*, et Latham en fait mention, d'après ce voyageur, dans son Index et dans son général Synop.

Nous conservons à cette espèce le nom que Bruce lui a donné, d'autant plus que la dénomination de Colombar à épaulettes violettes ne lui conviendroit sous aucun rapport, vu que la plupart des Pigeons Colombars ont du violet sur le poignet de l'aile.

Bruce nous apprend que ces Pigeons habitent les parties basses de l'Abyssine ou perchès sur les pluts hauts arbres, ils y restent sans bouger durant la plus forte chaleur du jour; aux approches de la saison pluvieuse ils quittent cette contrée, et émigrent vers les parties méridionales de l'Afrique. M. Bruce observe que ces oiseaux volent en grandes troupes, et à une prodigieuse hauteur; leur chair est un mets exquis, cependant les Abyssiniens n'en mangent pas, et ont horreur de cette nourriture.

Le texte du naturaliste français nous apprend que ce Colombar construit son nid dans des trous d'arbres, qu'il fréquente habituellement les bois, et vit isolément par paires, mâle et femelle, enfin que la femelle pond *quatre œufs* d'un blanc-fauve ou isabelle.

En combinant les descriptions des voyageurs cités, nous pouvons conclure que le Colombar-Waalia fait sa ponte, durant la *saison pluvieuse*, dans la partie méridionale de l'Afrique, où il vit alors isolément pour vaquer à l'éducation de sa progéniture; qu'il se transporte vers le nord lorsque les jeunes Co-

lombars sont en état de fournir à cette course, et que dans ces parages l'espèce continue à vivre en grandes bandes.

Nous ne pouvons passer outre sans réfuter une erreur de M. Le Vaillant: cet auteur dit „ que le Ramier des Moluques, décrit „ par Brisson, tome Ier, page 148, et indi- „ qué ensuite par Buffon comme une simple „ variété de notre Ramier d'Europe, est en- „ core une espèce qui appartient à la „ même famille de Colombars, ce que nous „ avons vérifié *sur plusieurs individus que nous* „ *avons vus* (*a*)."

Si M. Le Vaillant ne terminoit point cette remarque par une assertion si positive, nous la passerions sous silence; il est cependant certain que le Ramier des Moluques de Brisson n'est pas un Colombar, comme le prétend M. Le Vaillant, mais que c'est un Pigeon qui appartient à notre première famille; nous avons décrit cet oiseau sous le nom de Colombe-Muscadivore, espèce à laquelle la des-

(*a*) Voyez *Le Vaillant*, *Ornith. d'Af. v. 6. p. 65.* article des Colombars.

cription de Brisson, que M. Le Vaillant cite, se rapporte parfaitement.

Le Colombar-Waalia mesure en totalité onze pouces et demi; le bec a dix lignes, il est très épais, les deux mandibules se renflent sensiblement du bout, et forment ensemble une pince solide, qui est plus large que dans toutes les autres espèces de cette famille. Le mâle a la tête et le cou, jusqu'à la poitrine, d'un gris légèrement nuancé de verd-olive; les scapulaires, le dos, le croupion ainsi que les couvertures du dessus de lá queue, sont d'un violet tendre; les grandes couvertures, les pennes secondaires et les rémiges sont noires, bordées de jaune; le ventre est d'un beau jaune-jonquille; l'abdomen est blanc; les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux-marron, terminées de roux clair; les pennes de la queue, qui sont au nombre de quatorze, sont toutes d'un gris-bleuâtre en-dessus, et noires terminées de gris-clair en-dessous.

Le tarse est emplumé jusque vers la moitié de sa longueur, le reste, qui est dénué de plumes, est rouge, ainsi que les doigts; les yeux sont orangés.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, dont elle se distingue encore en ce que le ventre n'est pas jaune; cette partie, ainsi que toutes les autres parties du corps, sont chez elles d'un vert-olivâtre uniforme; du reste, elle a en général les teintes moins vives que dans le mâle. Dans le premier âge, le mâle ressemble beaucoup à la femelle adulte, et cette dernière, dans le même état, n'a pas encore de violet aux épaulettes: cette circonstance relative à la livrée du jeune Colombar-Waalia nous porte à soupçonner que notre Colombar-Maitsou pourroit bien être le jeune mâle de cette espèce; M. Le Vaillant est aussi de cet avis.

Nous avons vu que le Colombar-Waalia habite dans toute l'étendue de l'Afrique; il est probable qu'il se trouve encore à Madagascar; il se nourrit uniquement de fruits comme toutes les autres espèces de cette famille.

COLOMBAR JOJOO.

Mâle et Femelle.

Columba Vernans. LATH.

Le Colombar de cet article, au-quel je conserve le nom de Jojoo, que les Javans lui donnent, diffère des espèces précédemment décrites par son bec, bien plus mince et moins renflé vers le bout que ne l'ont d'ordinaire les Pigeons de cette famille; il s'approche davantage par-là des Pigeons de notre première famille ou Colombes. Latham a fait un double emploi de l'espèce en la décrivant sous le nom de *Parrot pigeon*, où cet auteur parle, d'après Sonnerat, du mâle et de la femelle; et un peu plus haut il fait encore mention du Jojoo sous le nom de *Purple pigeon*, en donnant sa description d'après la mauvaise figure que Brown a publiée: Sonnini décrit aussi cette espèce sous le nom de Pigeon Vert à tête grise

d'Antigue; il est cependant nécessaire d'observer que cet auteur parle, à l'article cité, de plusieurs espèces de Pigeons à tête grise qu'il réunit en une seule espèce; c'est en quoi ce naturaliste se trompe. Brisson décrit encore notre Colombar sous le nom de Pigeon Vert des Philippines. Je renvoie les lecteurs, pour la synonymie de cette espèce, à l'index, qui termine ce volume.

Le Colombar Jojoo mesure en totalité dix pouces; son bec est court, mince et peu renflé du bout; la substance cornée qui recouvre l'extrémité des deux mandibules est blanche, mais la partie molle de la base du bec est rougeâtre. Le mâle a la tête, la gorge et toute la partie postérieure du cou d'un gris-bleuâtre; sur la poitrine se dessinent deux larges ceintures; la superieure est d'un beau lilas-clair, et l'inférieure d'un jaune-orangé; il y a des individus sur lesquels le lilas-clair se prolonge sur les côtés du cou, et même jusque sur la nuque; le dos, les scapulaires et toutes les couvertures des ailes, tant grandes que petites, sont d'un vert-olivè foncé, toutes ces couvertures sont termi-

nées par un large espace d'un jaune-clair ce qui forme une bande transversale sur chaque aile; les rémiges et les pennes secondaires sont noires, ces dernières sont finement liserées de jaunâtre; le ventre est gris-cendré, mais vers les cuisses cette couleur se nuance en teintes jaunâtres, et prend un ton d'un beau jaune jonquille sur l'abdomen; les couvertures inférieures de la queue sout rousses; les pennes caudales, au nombre de quatorze, sont gris-foncé à leur origine, ensuite elles ont une large bande noire, et sont terminées de gris plus clair; les deux pennes intermédiaires sont grises sur toute leur longueur; les pieds sont d'un rouge de laque; l'iris a deux cercles: l'extérieur est rouge, et celui qui entoure immédiatement la prunelle est bleu.

La femelle n'a point de lila ni de jaune-orangé sur la poitrine comme le mâle; cette partie, ainsi que tout le dessous de l'oiseau, est d'un vert-jaunâtre-clair; la tête et la partie postérieure du cou est d'un gris-bleu; et toutes les autres parties supérieures sont comme dans le mâle.

Cette espèce habite aux îlles de Luçon et d'Antigue ; on les trouve aussi à certaines époques, dans celle de Java. Sonnerat ne nous dit rien de leur maniére de vivre et du genre de nourriture qu'ils préferent ; il est à présumer qu'ils se nourrissent de fruits.

Le mâle et la femelle de cette espèce font partie de mon cabinet.

LES COLOMBES.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec mince; pointe plus ou moins renflée; narines recouvertes d'une peau molle; tarse court, lisse ou emplumé; ailes longues; queue carrée, étagée, ou en forme de cône.

PREMIÈRE SECTION.

Queue carrée ou légèrement étagée.

COLOMBE GÉANT.

Columba spadicea, LATH.

LE vaste Archipel de l'Asie australe, si riche en productions diverses, vient de fixer, depuis un petit nombre d'années, l'attention particulière de quelques gouvernements intéressés aux progrès des sciences; les voyages entrepris à diverses époques autour du monde ont fait découvrir une

infinité d'îles qui recèlent, pour toutes les parties de l'histoire naturelle, un nombre considérable d'objets nouveaux: ces pays, encore peu exploités, nous ont fait connoître plusieurs nouvelles espèces de Pigeons, dont la plupart se trouvent décorés de couleurs brillantes. Il en est parmi eux qui ont certaines parties de leur plumage d'une forme particulière.

L'espèce qui fait le sujet de cet article, déjà remarquable par sa grande taille, se distingue encore des autres Colombes de cette division par sa queue un peu fourchue, les plumes làtérales étant de deux lignes plus longues que les intermédiaires; toutes ces plumes sont larges d'un pouce six lignes, rudes au toucher, comme le sont celles des Calaos et des Anhingas.

Latham donne une description imparfaite de cette magnifique Colombe; il se contente de nous apprendre très succinctement les couleurs de l'oiseau, sans prendre notice de la conformation des pennes caudales; à juger même d'après le peu que ce naturaliste en dit, on seroit en droit de présumer qu'il

ne cite cet oiseau que sur de simples ouï-dires.

La Colombe géant, mesurée depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, a environ dix-neuf pouces; cette dernière en a sept et demi; les pennes qui la composent sont au nombre de douze; leur partie supérieure est d'un brun bistre, à reflets de verd et de pourpre foncé; l'extrémité est de couleur d'ocre; en dessous, la queue est d'un gris blanchâtre, changeant légèrement en vert métallique; vers son extrémité est une large bande d'un brun bistre. Les ailes, qui aboutissent vers la moitié de la longueur de la queue, ont les grandes pennes de couleur gris-de-lin foncé, à reflets de vert éclatant sur les barbes extérieures; les moyennes pennes et les grandes couvertures sont gris-de-lin clair; cette couleur prend des teintes verdâtres à certaines réflexions de la lumière; les moyennes couvertures sont vertes dorées; les petites couvertures, les scapulaires et le haut du dos mordorés, à reflets métalliques; l'occiput et les parties postérieures du cou sont d'un vert rem-

bruni; la tête, les parties antérieures du cou, ainsi que la poitrine, sont d'un beau vert foncé, à reflets éclatants; le ventre et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; le bec et les pieds sont rouges.

Cette belle Colombe habite les îles des Amis; il est probable qu'elle se trouve aussi dans d'autres parties du vaste Archipel austral.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce; il fait partie de mon cabinet.

COLOMBE RAMIER.

Mâle.

Columba Palumbus, LATH.

Les cinq parties du monde nourrissent une foule d'oiseaux qui appartiennent au genre pigeon ; tous les pays chauds en sont abondamment peuplés : l'Europe est de toutes les contrées du globe, celle, où ce genre est le moins abondant : quatre espèces principales y vivent dans l'état sauvage ; on peut considérer celles-ci comme espèces vraiment distinctes les unes des autres, vu qu'il ne s'est pas encore trouvé entre elles d'exemple d'une production féconde, fruit du mélange naturel.

Buffon n'admet en Europe que trois espèces de Pigeons, et deux autres qu'il regarde comme intermédiaires ; il se fonde sur ce que les Grecs ne donnoient jamais des noms différents a leurs oiseaux, qu'autant qu'ils se

trouvoient persuadés qu'il y avoit effectivement diversité d'espèces : à partir de ces principes, M. de Buffon se seroit donc vu dans la nécessité d'établir cinq espèces de Pigeons propres aux climats de l'Europe, puisque les Grecs désignent ce nombre par des dénominations différentes.

En effet, Buffon s'est abusé en considérant l'Œnas des Grecs, ainsi que leur Phaps, comme espèces intermédiaires; ces deux espèces nominales ne forment effectivement qu'une espèce réelle; les descriptions de ces Pigeons paroissent se rapporter au même oiseau. Nous présumons au reste, avec quelque fondement, que les Grecs ont bien connu notre Colombin, qu'ils ont sans doute désigné par leur Phaps. Ces Pigeons Colombins, peu abondants, en individus, n'ont pas été soigneusement observés par Buffon; il a donné plus de crédit aux opinions du vulgaire, qu'il ne s'est appliqué à chercher la vérité dans la nature.

On est encore assez généralement d'opinion, en France, que le Biset et le Colombin sont de la même espèce: lorsqu'il sera question

de ces oiseaux, nous tâcherons de les mieux faire connoître, et nous prouverons leur dissemblance spécifique.

Le Ramier est la plus grande espèce d'entre nos Pigeons indigènes; il n'habite pas l'Europe dans toutes les saisons de l'année, la plupart de ces oiseaux émigrent dans le mois de novembre, et reviennent s'établir dans nos contrées vers le commencement de mars; on ne les voit qu'en avril dans les climats septentrionaux. Buffon a vu plusieurs nids de Ramiers dans le commencement d'avril, les Ramereaux étoient déjà forts à cette époque. Leur émigration à toujours lieu quinze jours ou trois semaines après le départ des Pigeons des bois, ou Colombins, ces derniers partent en bandes très nombreuses au lieu que les bandes de Ramiers ne sont composées que de douze ou tout au plus de seize pièces; comme ils sont plus grands que les Colombins ils ne volent pas avec autant de célérité, mais ils s'élevent d'avantage dans la règion de l'air; en Italie et dans tout le midi l'espèce est sédentaire. Les Ramiers preférent les forets de pins et de Melèses à celles de chênes

et de hêtres. --- Ce Pigeon fait deux pontes par an, la première est en avril; les Ramereaux prennent alors leur essor dans le mois de mai: la seconde ponte se fait en juillet, et les Ramereaux volent en août. Dans ces deux périodes de l'année on voit régulièrement de jeunes Ramiers.

Le Ramier place son nid sur la cime des plus hauts arbres, et le construit en entrelaçant assez grossièrement une certaine quantité de branches sèches; c'est là que la femelle dépose ses œufs, au nombre de deux; quelquefois elle en pond trois, mais ce cas est extraordinaire; le mâle et la femelle couvent alternativement; l'incubation est de seize ou de dix-huit jours.

Ce Pigeon aime à se percher sur les branches élevées de quelque arbre mort, habitude qu'il a en partage avec presque tous les oiseaux dont le naturel est farouche, et qui s'enfuient au premier indice du danger; perché sur la sommité d'un arbre mort, l'oiseau aperçoit au loin son ennemi: aussi est-il très difficile d'approcher du Ramier à portée du fusil. On ne parvient guère à le

tirer dans les bois, même en employant toutes les ruses. Cet oiseau, très méfiant, prend son essor au plus léger bruit.

Les Ramiers ont pour ennemis la Marte qui leur ravit leurs œufs et leurs petits; le Milan et le Faucon pélerin les guettent du haut des airs; ils paroissent ne pas craindre beaucoup la Buse, puisque, outre un fait rapporté à cette occasion par M. Mayer, j'ai été dans le cas de faire aussi une observation à cet égard. Dans une campagne, voisine de la Haye, on prend toutes les années, avec de petits filets, un nombre considérable de Ramiers; les Buses sont toujours en très grande abondance dans ce lieu, que cependant les Ramiers ne quittent pas; ils ne paroissent point craindre ces rapaces.

Leur nourriture consiste selon Bechstein en semences de pin, de sapin et de melèze; ils aiment aussi les noix du Hêtre et les glands du chêne, ainsi que toutes les espèces de semences à écosses; cependant on ne trouve jamais de l'avoine dans leur gésier; lorsqu'ils se sont nourris de la baye de myrtille leur chair acquiert un gout très exquis.

Je ne suis pas du sentiment de M. de Buffon, qui présume que les plus grandes races de nos Pigeons de volière sont issues des Ramiers; si cela étoit ainsi, on verroit certainement parmi ces Pigeons domestiques des indices d'une telle origine: au reste, le Ramier ne propage pas avec le Biset, même en captivité, et cela seul détruit la supposition de M. de Buffon. Il est assez connu de nos jours que les variétés accidentelles de ces derniers proviennent, pour la plupart, des races de nos Pigeons de volière. Nous nous étendrons plus au long sur ces Pigeons soumis aux caprices des hommes, et nous ferons connoître toutes les races constantes de ces oiseaux à l'article du Biset sauvage.

Le Ramier se trouve dans plusieurs contrées de l'Asie et de l'Afrique, mais on auroit beaucoup de difficulté à reconnoître l'espèce dans toutes les indications que les divers voyages autour du monde nous donnent de cet oiseau; ces indications sont trop succinctes, pour y retrouver non seulement le Ramier de nos climats, mais même toute autre espèce exotique. On parle dans ces relations

de Ramiers d'un gris plus ou moins obscur, sans autres définitions de couleurs, ou bien d'attributs caractéristiques.

Dampier (*a*) a vu des Ramiers à la baie de Tous les Saints; il est incertain cependant si effectivement ces Pigeons étoient de l'espèce qui habite en Europe, ou bien si ces Ramiers, dont le plumage est d'un gris plus ou moins obscur, étoient des espèces propres aux climats de l'Amérique; nous connoissons dans cette partie du monde plusieurs Colombes, dont les teintes principales du plumage sont d'un gris plus ou moins sombre; et ceux-ci sont néanmoins des espèces différentes de nos Ramiers d'Europe.

La Colombe ramier, mesurée depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, a environ dix-sept pouces et demi; son envergure est de deux pieds cinq pouces; la queue dépasse les ailes de deux pouces lorsque celles-ci sont dans l'état du repos.

Le Ramier se distingue par une tache blanche qui se dessine des deux côtés du cou;

(*a*) Dampier, *v.* 4. *p.* 66.

toutes les autres parties du cou sont d'un cendré bleuâtre, avec des reflets de vert et de pourpre; les parties inférieures du plumage sont d'un gris clair; le manteau et les petites couvertures des ailes sont d'un cendré bleuâtre; le dos et le croupion ont une teinte de gris bleuâtre; les grandes pennes alaires sont noires, avec un petit liseré blanc; le blanc pur règne sur les barbes intérieures des couvertures les plus voisines du bord de l'aile; la queue est d'un cendré bleuâtre, passant au noir vers l'extrémité des pennes; le genou est recouvert de plumes; la partie nue du tarse et les doigts sont d'un beau rouge; le bec est d'un blanc rougeâtre à sa base recouverte d'une carnosité molle, qui paroît saupoudrée de blanc; l'iris est d'un jaune clair.

La femelle ressemble au mâle pour les couleurs, mais sa taille est plus petite; les jeunes ont une teinte de gris-cendré très foncé; le collier blanc n'est point visible dans la première année; ce n'est qu'à leur première mue qu'ils prennent ce caractère.

COLOMBE MUSCADIVORE

Mâle et Femelle.

Columba aenea, LATH.

PARMI le nombre considérable d'erreurs que Buffon a commises à l'égard de l'origine de la plupart des Pigeons exotiques, qu'il suppose être des variétés provenues d'espèces qui fréquentent habituellement les régions de l'Europe, aucune, sans contredit, n'est plus mal fondée que celle où ce naturaliste met en doute les différences spécifiques qui caractéri ent la Colombe dont nous faisons le sujet de cet article.

„ Quelque éloigné, dit Buffon, que soit „ le climat des Moluques de celui de l'Euro-„ pe, ce Pigeon ressemble si fort à notre „ Ramier par la grandeur et la figure, que „ nous ne pouvons le regarder que comme

„ une variété produite par l'influence du „ climat."

Pour faire des rapprochements semblables, il faut sans doute avoir l'esprit préoccupé d'un système qu'on tâche d'étayer indistinctement par toutes sortes de suppositions; on peut difficilement se persuader, en lisant d'un bout à l'autre la partie des Pigeons dans l'ouvrage de Buffon, que ce célèbre naturaliste en soit l'auteur.

S'il est prouvé que les climats chauds opèrent, par leur seule influence, des variations ou plutôt des changements si peu conformes aux gradations régulières que nous remarquons toujours dans la nature, les travaux du naturaliste doivent, dans ce cas, se borner uniquement à la connoissance des espèces qui habitent une contrée que celui-ci aura soigneusement exploitée; il sera dans la nécessité d'écarter toute étude tendant à embrasser l'ensemble des productions que lui offrent les divers climats; des recherches ultérieures le porteroient dans des doutes que ni lui, ni un nombre considérable de ses successeurs ne seroient dans le cas de pouvoir résoudre.

Nous avons donné à cette Colombe le nom de Muscadivore, parceque dans certains temps de l'année, sur-tout aux époques où les muscades sont en maturité, elle en fait sa principale nourriture : ce Pigeon donne la préférence au macis dont les noix des grandes muscades se trouvent entourées ; pour les petites noix, il ne se contente pas d'en enlever la pulpe, mais il les avale avec l'enveloppe ; le macis servant uniquement de nourriture, se trouve trituré dans les viscères digestifs sans que la noix éprouve la moindre altération en passant dans ces organes : le Muscadivore, en parcourant les îles voisines, sème ces noix en les rendant avec ses excréments.

Il paroît que les Muscadivores émigrent à certaines époques de l'année ; ce temps est sans doute celui où les jeunes Colombes se trouvent en état de suivre la troupe ; apparemment ces émigrations se font quand le muscadier ne peut plus leur fournir la nourriture qui leur convient.

On voit arriver ces oiseaux en bandes innombrables, et peupler les forêts de l'île de

Java; mais vers le temps des pontes ils l'abandonnent. --- Une note que mon ami M. Laischenault a eu la complaisance de me communiquer, porte que les Colombes muscadivores se nourrissent, à Java, du fruit du *ficus religiosus*, appelé, en langue javane, *pohon vrique*; c'est une petite figue de la grandeur d'une cerise que produit le *figuier bagnan*.

Il est étonnant que Sonnerat, qui a vu cet oiseau à la Nouvelle-Guinée, en parle dans des termes si peu propres à faire reconnoître l'espèce; ce voyageur dit que le Muscadivore est du double plus fort de taille que notre Ramier d'Europe. Il me paroît que Sonnerat ne s'est pas trop bien rappelé que la Colombe ramier a déjà dix-sept pouces et demi de longueur totale.

Le capitaine Forster, dans les relations de son voyage autour du monde, dit, à la page 332 de l'édition anglaise, qu'a l'île de Tanna se trouve une espèce de Pigeon qui se nourrit de muscades: il y a toute apparence que cette espèce désignée par le capitaine Forster est la même que celle dont nous donnons l'histoire.

Les divers individus de l'espèce de Muscadivore diffèrent assez sensiblement entre eux pour la taille; il en est de ceux-ci comme des autres espèces de Pigeons, et c'est aussi le cas pour les diverses espèces de Perdrix; ces oiseaux varient presque toujours de taille à raison de l'abondance ou de la disette en grains ou en fruits qui leur servent de nourriture. Un terrain aride produit en général des oiseaux moins forts et plus petits, tandis qu'exposé sous le même degré, un canton fertile et abondant en toutes sortes de nourritures, contribue à donner aux individus d'une même espèce une taille plus élancée, et décore leur plumage de teintes plus vives.

Cette espèce a le bec supérieur foiblement arqué vers la pointe; il est plus fort, d'une substance plus cornée que ne l'est d'ordinaire le bec des Pigeons. Les tarses sont robustes, très courts, et en partie enplumés: les doigts nerveux ont des rebords charnus qui forment une plante de pied épatée, comme dans les Pigeons Colombars; les pieds de cette Colombe ressemblent absolument à ceux des Calaos;

la carnosité de la partie supérieure du bec est recouverte par de petites plumes.

Le mâle adulte a toute la tête, le cou, ainsi que les parties inférieures du plumage, d'un beau gris-bleuâtre; le manteau, le dos, les grandes et les petites couvertures des ailes sont d'un beau vert foncé, a reflets métalliques; les grandes pennes alaires, ainsi que les pennes secondaires, sont d'un bleu-verdâtre; la queue, composée de douze plumes, est d'un beau bleu de roi, changeant en vert doré; en dessous ces plumes sont noirâtres; les couvertures inférieures de la queue; sont d'un roux ferrugineux; les pieds sont rouges, le bec et les ongles noirs, et l'iris est d'un rouge orangé.

La femelle, toujours moins forte de taile que son mâle, a en général tout le plumage d'une couleur plus terne que ce dernier; le cou et le ventre sont d'une teinte vineuse: sur la nuque est un grand espace roussâtre foncé.

Les jeunes Muscadivores sont d'un roux plus ou moins foncé par-tout où le male adulte a du gris; dans cet état, les ailes et

le dos sont d'un brun bistre à reflets re-vert ; les grandes pennes des ailes et celles de la queue sont d'un noir grisatre.

Le Muscadivore habite les Moluques et la Nouvelle-Guinée ; on m'a assuré qu'il se trouve aussi dans quelques îles de l'Océan Pacifique. Un mâle de cette espèce, ainsi qu'un jeune individu à l'époque de son passage du jeune âge à l'âge fait, m'a été envoyé de Batavia ; j'ai vu un mâle à Londres, dans le Leverian Muséum ; la femelle est déposée dans les galeries du Muséum de Paris.

COLOMBE RAMERON,

Mâle.

Columba Arquatrix. *Mihi.*

Le Vaillant a découvert, dans ses voyages en Afrique, vers le tropique du Capricorne, une nouvelle espèce de Colombe qui habite en grandes troupes les immenses forêts de la partie méridionale de ce continent; c'est dans le charmant pays d'Anteniquoi que Le Vaillant vit, pour la première fois, cette belle espèce, et eut occasion d'étudier ses mœurs, qui se rapprochent à beaucoup d'égards de ceux de nos Colombes ramiers; ils diffèrent néanmoins par des caractères trop tranchés pour se permettre de confondre ces deux espèces, lors même que la distribution des couleurs répandues sur le plumage de cette Colombe ne suffiroit pas pour déterminer sa dissemblance spécifique.

La dénomination de Rameron indique déjà en partie une habitude bien singulière de cet oiseau; il paroît en effet s'amuser d'une façon

toute particulière de se jouer dans l'air. Jamais son vol n'est régulier et soutenu comme dans la plupart des Pigeons : en partant de dessus un arbre, le Rameron commence par décrire une parabole ; il continue, tant que dure sa course, à former par intervalles des arcs-boutants, et c'est en faisant ce manège que l'air retentit au loin du son mélodieux de sa voix.

Le Rameron a un ennemi terrible dans l'Aigle blanchard, dont nous devons aussi la découverte au voyageur cité (a); c'est dans les ébats amoureux du Rameron, lorsque cette Colombe voltige, en décrivant des cercles au-dessus de l'arbre où sa femelle est perchée, que le Blanchard part de l'endroit où il étoit en embuscade ; si le Rameron n'a pas le temps de se précipiter dans l'epaisseur du bois avant que son adroit adversaire ne se soit placé entre la sommité des arbres et lui, il tombe infailliblement dans les serres de cet Aigle, qui, joignant la ruse à la vélocité de sa course, ne manque pas de s'emparer de sa proie.

(a) Le Vaillant, Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, vol. I. l'article du Blanchard.

Le Rameron, mesuré depuis le bout du bec à l'extrèmité de la queue, a à-peu-près quinze pouces; le bec a treize lignes, et le tarse en a douze. Les teintes dominantes qui décorent cet oiseau sont le bleu couleur de plomb plus ou moins foncé, et le rouge vineux; cette dernière couleur se trouve répandue sur le front, sur le haut du dos et sur toutes les parties inférieures; elle est d'une teinte plus claire sur le haut du dos et sur la poitrine; les plumes de cette partie ont du noir sur leur centre, et paroissent maillées. Le haut de la tête, de même que l'occiput, est d'un gris-bleuâtre; sur les petites et sur les moyennes couvertures des ailes, se dessinent plusieurs taches blanches de forme arrondie; d'autres de la même couleur, mais de forme triangulaire, sont semées sur le ventre: une partie du tarse est couverte de plumes; le reste est nud, d'un jaune clair; les doigts et les ongles sont de cette couleur: le bec est jaune foncé, mais la peau molle qui recouvre les narines est orangée; les yeux sont d'un brun orangé.

Le Rameron est connu, dans la colonie du Cap de Bonne-Espérance, sous le nom de

Olyf-Duif, ce qui signifie Pigeon de l'olivier; cet oiseau fait sa nourriture principale d'une espèce de fruit semblable a nos olives par la grosseur et par la couleur et que l'oiseau avale tout entier; cefruit croît dans beaucoup de cantons sur la côte de l'est de l'Afrique, et partout où l'on en voit on est certain de trouver des Ramerons en bandes; ces oiseaux ne laisssent pas échapper le moment de leur maturité sans visiter les lieux où il en croit le plus.

Ces Pigeons sont très abondants dans les forêts du beau pays d'Auteniquoi; dans le tems des amours ils se separent par paire mâle et femelle, mais dans toute autre saison, ils se tiennent en bandes; ils construisent leur nid sur les arbres à la manière de nos Ramièrs d'Europe, et pondent deux œufs blancs; les jeunes éclosent du trèize au quatorzième jour d'incubation, et sont un mets trés délicat; je n'ai pas vu un seul de ces oiseaux là où il n'y ait pas de grands bois, quoiqu'ils se répandent cependant dans les plaines, et se nourrissent aussi de grains.

Le Rameron fait partie de mon cabinet.

COLOMBE GRIVELÉE.

Columba Armillaris. *Mihi.*

Les parages de l'Asie australe nourrissent l'espèce de Colombe que je désigne par le nom de Grivelée, où Pie, le ventre étant marqué de taches irrégulièrement semées et les couleurs principales de l'oiseau consistant en blanc et en noir; aucune particularité sur les moeurs nous étant connue, je me vois restreint à la description succinte des couleurs qui distinguent l'espèce.

La Colombe grivelée, quoique plus petite de taille que le Ramier d'Europe, est modelée sur les formes de cet oiseau. Sa longueur, depuis le bout du bec a l'extrémité de la queue, est de quinze pouces et demie; le bec a quatorze lignes; la peau molle qui en recouvre la base est de couleur rosée, et paroît saupoudrée de blanc. Un bleu couleur d'ardoise règne sur le plumage supérieur et sur le devant du cou; la même teinte se trouve encore sur une espèce de ceinturon qui se dessine des deux côtés de la poitrine, mais dont les extrémités ne se joig-

nent point; le front et la gorge sont d'un gris blanchâtre; une espèce de hausse-col prend son origine de chaque côté au-dessous de l'orifice des oreilles, et descend sur la poitrine. Il est d'un blanc pur, et paroît imiter un ornement encore de mode il y a peu de temps; toutes les élégantes avoient coutume de se parer de certains colliers qu'on désignoit par le nom d'esclavages; ceux-ci ressemblent, par la manière dont ils descendent sur la gorge, au collier qui se dessine sur la poitrine de notre Colombe. Toutes les parties inférieures de cet oiseau sont blanches; sur le milieu du ventre il y a des taches oblongues. Les plumes des flancs de l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue ont du noir en forme de fer de lance à leur centre; elles sont toutes frangées de blanc pur; les grandes pennes des ailes sont d'un brun terne, toutes ont le bord des barbes extérieures liserées d'un brun roux; les quatre pennes latérales de chaque côté de la queue sont terminées de blanc.

Nous avons figuré cet oiseau d'après un individu d'une conservation très pure qui se trouve dans ma collection.

COLOMBE MARINE.

Columba littoralis. Mihi.

C'EST à juste titre que Sonnini ne réunit pas le Ramier blanc muscadivore avec le Pigeon cuivré mangeur de muscades, comme l'ont fait assez mal-à-propos plusieurs ornithologistes; le muscadier servant, en *certains temps* de l'année, de nourriture à cès deux espèces, il ne s'ensuit pas qu'elles doivent être considérées comme ayant des rapprochements intimes, il est cependant évident que la préférence que ces oiseaux donnent au fruit du muscadier peut être considérée comme l'unique motif sur lequel on se soit permis des analogies touchant ces deux espèces, qui ne se ressemblent du reste en aucune manière.

Nous avons cru nécessaire de substituer un nom plus caractéristique à la place de la phrase par laquelle ce Pigeon est désigné dans Sonnini; la dénomination de Colombe marine nous paroît plus convenable à cette fin; elle donne à connoître une habitude

particulière propre à cette espèce, et lui convient mieux que celle de Pigeon Ramier blanc Muscadivore, dénomination par laquelle nous avons déjà désigné une Colombe qui semble faire sa principale nourriture de la puple dont les noix muscades sont entourées.

Mon ami M. Laischenault, qui a souvent été à même d'observer cette Colombe à l'île de Java, où elle habite en certains temps de l'année, m'a communiqué, sur sa manière de vivre, une note très intéressante.

Les Javans désignent cette Colombe par le nom de *Bouron dora-louw*, ce qui signifie oiseau Pigeon de mer: en effet, ces oiseaux habitent de préférence les rochers qui bordent la mer dans la partie ouest de l'île de Java. C'est dans les trous et les crevases naturelles des rochers qu'ils nichent et élèvent leurs petits. Ces oiseaux viennent par grandes troupes se poser sur l'espèce de palmier appelé par les Javans *poukio-kebau*; ils sont très friands du fruit que produit cet arbre; après le temps des pontes, et lorsque les jeunes Colombes Marines sont en état de suivre leurs parens, tous quittent l'île de Java, et émigrent vers

d'autres parages. En combinant ce fait rapporté par M. Laischenault, avec ce que Sonnerat dit de son Pigeon blanc mangeur de muscades, il est à présumer que la Colombe Marine vient habiter la Nouvelle-Guinée à certaines époques régulières de l'année; d'après Sonnerat, qui a très bien désigné l'espèce, il paroît donc qu'elle y vit des mêmes aliments qui servent de nourriture au Muscadivore, et qu'elle dissémine les muscades avec ses excréments, sans que ces noix souffrent la moindre altérration en passant par les organes de la digestion.

J'ai donné un exposé de cette matière, qui contribue à propager en abondance le muscadier, à l'article de la Colombe Muscadivore. Il est encore d'autres espèces de Pigeons qui ont cette habitude toute particulière de contribuer à multiplier en abondance certains arbres fruitiers; le capitaine Forrest parle d'un Pigeon de Ceylan qui plante le Cinnamon (*a*). Les Voyages de Parkinson (*b*) nous apprennent qu'il y a des Pigeons qui servent à propager par un instinct à peu

(*a*) *Voyez* Forrest, Voyage, p. 345.
(*b*) *Voyez* Parkinson, Voyage Sout-Seas, p. 58.

près semblable, le *loranthus stelis* de Linnæus, que les insulaires d'Othaeite désignent par le nom de *tootaoopa*.

La Colombe marine, mesurée depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, porte treize pouces; tout le plumage de cet oiseau est d'un blanc très pur, si on en excepte cependant les grandes pennes alaires, qui sont entièrement noires, les moyennes pennes de ces dernières, blanches à leur origine, mais noires sur les trois quarts de leur longueur, enfin les extrémités des plumes caudales qui sont de cette dernière couleur; sur celles-ci le noir se dessine en forme de demi-lune. Les pieds et le bec sont d'un gris livide; cette teinte colore aussi la peau nue, formant un cercle étroit autour des yeux; ceux-ci sont d'un jaune clair.

La Colombe marine ne fréquente pas exclusivement les parages de la Nouvelle-Guinée; elle se trouve encore répandue dans toutes les îles situées entre ce pays et l'île de Java, puisqu'on a rapporté de ces oiseaux des Moloques, et qu'il est probable qu'ils nichent aussi dans les îles voisines de celle de Java.

COLOMBE LUMACHELLE,

Mâle.

Columba chalcoptera. LATH.

UNE des plus belles espèces de Pigeons qu'on connoisse, est sans contredit la Colombe Lumachelle, qui fait le sujet de cet article. Des points brillants d'un éclat radieux sont semés sur les ailes de cet oiseau, dont le plumage, généralement de couleur uniforme sur tout le reste du corps, contribue encore à relever la richesse éblouissante de ces taches, qui paroissent comme autant de rubis, de saphirs et d'opales.

Le capitaine Philip, dans son voyage à la Nouvelle-Galles, et le chirurgien général White, dans son voyage au port Jackson, font mention de cette Colombe: Labillardière, qui en tua aussi à la Nouvelle-Hollande, l'avoit déjà trouvée au cap de Diemen: les naturalistes qui accompagnèrent le capitaine Baudin, en ont rapporté deux individus tués

au canal d'Entrecasteaux. L'espèce paroît en général très abondante dans toutes les parties de l'Océan pacifique, on les trouve aux îles Norfolk, dans les diverses parties de la Nouvelle-Hollande; ils sont principalement très communs dans les environs de Sidney-Cove et de la baie Botanique.

Les Colombes Lumachelles se plaisent dans les lieux sablonneux et arides, elles aiment à se tenir à terre ou sur des branches basses; on n'en voit à la baie Botanique que depuis le mois de septembre jusqu'à celui de février. Ces oiseaux se montrent toujours par paires; il pratiquent leur nid dans les trous d'arbres peu élevés de terre, et souvent sur la terre même, et pondent deux œufs blancs; leur nourriture principale est un petit fruit ressemblant à la cerise; on trouve toujours les noyaux de ce fruit dans leur gésier. Il est facile de s'assurer du lieu de leur retraite, le roucoulement très sonôre de cette espèce imitant à une certaine distance le beuglement des vaches. Les insulaires de la Nouvelle-Hollande désignent le Lumachelle par le nom de *Goad-Gang;* les Anglais l'appellent *Ground-Pigeon*, ce qui signifie (Pigeon de terre.)

Le mâle adulte a quinze pouces et demi, depuis la pointe du bec à l'extrémité de la queue; le front est d'un blanc pur, et se nuance successivement par de légères teintes en rose clair; cette couleur devient plus violacée en approchant de l'occiput, et forme, en passant sur les yeux, une espèce de fer à cheval. Les orifices des oreilles sont recouvertes par de petites plumes blanches. La couleur dominante sur les parties supérieures est d'un cendré-brun, chaque plume est bordée de jaune terreux. Les grandes couvertures des ailes ont vers leur extrémité une tache d'un éclat radieux. Les reflets chatoyants du rubis et de l'opale brillent à l'envi sur ces plumes, qui par leur réunion, lorsque l'aile est dans l'état du repos, forment deux bandes transversales sur cette partie; ces plumes sont terminées d'un beau blanc, couleur de perle. Les petites et les moyennes couvertures ont encore de ces mêmes taches brillantes, plus ou moins irrégulièrement distribuées; elles sont terminées de gris-jaunâtre. Sur les pennes secondaires des ailes il y a de grands miroirs d'un verd-pourpré. La queue est composée

de dix-huit pennes cendrées (*a*), avec une bande noire vers leur extrémité; les deux plumes du milieu sont de la couleur du corps: le dessous de la queue est aussi gris-cendré, mais toutes les pennes sont traversées par une barre brune. Les parties inférieures du corps sont grises, avec des teintes vineuses sur la poitrine. Le dedans des ailes est roux de rouille; le bec est noirâtre, mais sa base est rougeâtre; les pieds sont rouges.

La femelle n'a point de blanc sur le front, toute la tête est d'un gris-cendré; cette couleur règne sur les autres parties de l'oiseau; mais les teintes sont en général plus claires que chez le mâle; les bords de toutes les plumes sont d'un blanc jaunâtre; leur chatoyant n'imite pas celui qui brille dans les rubis, mais les reflets sont plutôt d'un verd métallique. Les miroirs sur les plumes secondaires sont aussi moins grands et plus ternes.

(*a*) Latham et Sonnini comptent seulement seize plumes à la queue du Lumachelle. Ces auteurs se trompent en ne lui donnant que ce nombre; tous les individus observés par moi, avoient dix-huit pennes.

Les jeunes Lumachelles ont la livrée d'un cendré-noirâtre, et toutes les plumes sont bordées de couleur de terre d'ombre. Le front et la gorge sont blanchâtres, et les miroirs sont de couleur sombre, avec de legers reflets verdâtres.

Les individus qui ont servi à cette description sont dans ma collection; deux mâles dans le plus parfait état de conservation sont au Muséum de Paris; plusieurs se voyent à Londres.

COLOMBE-LARGUP.

Columba cristata *Mihi.*

VOICI encore un Pigeon bien remarquable, qui se distingue de tous ses congénères par caractère d'autant plus particulier, qu'il est jusqu'à présent unique dans les oiseaux qui composent cette nombreuse tribu.

Dans presque tous les genres d'oiseaux on connoît des espèces qui, pour ornement extraordinaire, portent sur la tête des plumes plus ou moins longues, capables d'érection : le genre columbace ne nous avoit pas encore présenté ce caractère avant l'époque où nous écrivons.

J'ai donné le nom de Colombe-Largup à ce Pigeon, par rapport à la largeur que présente l'ensemble des plumes occipitales ; celles-ci s'alongent tout à coup sensiblement, et forment une huppe touffue, qui ceint l'occiput ; ce caractère très marquant paroît être échappé à Latham ; le naturaliste anglais

rend défectueusement les couleurs brillantes qui parent cet oiseau; on pourroit même présumer, avec assez de fondement, que Latham décrit notre Colomb-Largup, ou d'après quelque mauvais dessin, ou bien simplement d'après des ouï-dires. Sonnini ayant traduit le texte du naturaliste anglais, n'a rien ajouté à la connoissance plus parfaite de l'espèce.

Le Largup a la taille de notre Bizet, il mesure en totalité treize pouces deux lignes; le bec, qui a un pouce, est fortement courbé vers la pointe; La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un gris nuancé en teintes de pourpre-clair, à reflets métalliques sur le cou et sur la poitrine; au-dessous des yeux, ainsi que sur la gorge, est une grande tache d'un jaune-terreux. Le manteau, les scapulaises et les petites couvertures des ailes sont d'un violet-pourpré à reflets: les grandes couvertures et les pennes secondaires sont noirâtres, avec de légers reflets pourprés sur les premières. Le noir verdâtre règne sur le dos et sur toutes les pennes caudales. Les cuisses, l'abdomen, ainsi que les couvertures inférieures de la queue ont une belle couleur

ferrugineuse, les grandes pennes alaires sont teintes d'un roux vif; les pieds sont rouges, le bec et les ongles sont bruns.

Cette magnifique espèce se trouve aux îles des Amis, dans la mer du Sud; Labillardière (*a*), qui ne donne aucun détail relativement aux couleurs de cette Colombe, dit qu'il tua dans ces parages un individu de cette espèce.

La Colombe-Largup est de ma collection. Nous en avons vu une chez M. Raye de Breukelerwaert, et une autre à Londres. Cette espèce est encore très rare dans les cabinets.

(*a*) Voyage à la recherche La Peyrouse. *V.* 2, *p.* 105.

COLOMBE PICAZURO.

Columba Picazuro. *Mihi.*

D'AZARA décrit cette nouvelle espèce en ces termes. Picazu est le nom que les guaranis donnent à tout grand Pigeon, et particulièrement à l'espèce de cet article, la dernière Syllabe ro signifie amer, parceque la chair de cet oiseau contracte de l'amertume quand il se nourrit de certains fruits. Les Espagnols le connoissent communement sous la denomination de *Paloma* et de *Paloma torcas*, (Pigeon et Ramier) c'est le plus grand et le plus commun de tous. Il vit par paires et en bandes tres nombreuses qui se séparent avec une entière indifférence, ces oiseaux sont sedentaires, farouches, et ils se perchent à la cime des arbres qu'ils choisissent pour l'ordinaire; desséchés ou peu feuillés. Ils n'entrent point dans les bois, mais fréquentent les plantages et les campagnes: ils mangent le maïs nouvellement levé, d'autres graines des fruits et même des morceaux de la chair crue du bétail

que l'on tue dans les campagnes, il n'y à point de différence entre le mâle et la femelle.

La longueur totale de la Colombe picazuro, est de treize pouces et demi, le tarse a dix huit liges et le bec en à sept et demi, la queue composée de douze pennes est arondie; les yeux sout entourés d'un petit espace dénué, de plumes qui communique à l'angle de la bouche.

Toute la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un rouge vineux; les plumes du haut et les côtés du cou sont arondis et noirâtres, avec des taches blanches en fer à cheval, larges et d'un rouge vineux mèlé de blanc; le dos et le croupion d'un bleu plombé et vif; le haut du dos et les ailes sont bruns, aussi-bien que la queue dont l'extrémité est noirâtre; le dessous du corps est bleuâtre, les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont d'un bleu plombé-clair; le tarse d'un rouge violet; l'iris d'un beau rouge, le tour de l'oeil rouge sanguin, enfin le bec bleu et comme sau-poudré de blanc.

La femelle, un peu plus petite que le mâle à les teintes de couleurs moins vives.

Cette Colombe habite au paraguay.

COLOMBE TIGRÈE.

Columba Maculosa. *Mihi.*

D'AZARA nous donne encore la description de cette espèce que je nomme tigrée parceque les ailes sont semées d'une multitude de taches blanches.

Je n'ai rencontré dit D'azara ce Pigeon qu' entre le 27 et 28 degrés de latitude, j'ai lieu de croire qu'il n'y à point de différence entre le mâle et la femelle.

La longueur totale de cette Colombe est de douze pouces, le tarse à dix-huit lignes.

Toute la tête, le cou entier, le dessous et les côtés du corps, les couvertures inferieures des ailes, le dos et le croupion, ont une teinte de plomb comme le Ramier. Toutes les couvertures supérieures des ailes ont une petite tache blanche vers leur extrémité, et le reste est brun ; les petites couvertures ont de plus un lisérè blanc sur leur bord extérieur. Les plumes du cou n'ont par de reflets; e tarse est d'un rouge violet foncé, l'iris d'un beau blanc, et le bout du bec noirâtre.

Cette espèce habite dans l'Amérique mèridionale au paraguay.

COLOMBE A QUEUE ANNELÉE.

Columba Caribæa, LATH.

Si Buffon s'est souvent mépris en prenant le Ramier vulgaire ou bien le Biset sauvage pour type de la plus grande partie des Pigeons qui habitent les climats étrangers, ce naturaliste n'a pas mal présumé en supposant l'identité spécifique de la Colombe à queue annelée, qui lui étoit connue par les descriptions de Browne et de Hans Sloane. D'après ces seules indications, Buffon ne balance pas à placer ce Pigeon comme une troisième variété du Ramier, et c'est en quoi il s'abuse. Le Pigeon de cet article n'a pas les plus légères analogies avec notre Ramier, il ne faut pour cela que les comparer; au lieu qu'il a des ressemblances bien caractérisées avec une Colombe indigène dont nous alons nous occuper à l'article suivant, et que nous désignerons par le nom de Colombin.

Outre la taille, qui est la même dans la

Colombe à queue annelée et le Colombin, nous trouvons encore dans la barre qui traverse les plumes caudales de ces deux Pigeons un caractère de ressemblance bien constaté; ajoutez à ceci le peu de différence dans les couleurs, qui ne varient que par des teintes plus brillantes et plus fraîches répandues sur la livrée de la Colombe à queue annelée, moins pures dans le Colombin.

Je regarde donc la Colombe à queue annelée comme une espèce analogue très voisine de celle du Colombin qui habite l'Europe; les différences peu sensibles entre ces oiseaux ne me paroissent occasionnées que par l'influence du climat; je conserve cependant à chacune de ces espèces, ou, pour mieux m'expliquer, à chacune de ces races, une dénomination différente, vu qu'il n'en est pas de cette Colombe comme de l'espèce du Biset, qui est la même en Afrique, en Europe et en Asie: dans ces diverses contrées elle n'a subi, par l'influence des climats, qu'une très légère différence dans les teintes plus ou moins vivement coloriées des plumes du cou; au lieu que les dissemblances observées entre le

Colombin et le Pigeon de cet article sont plus considérables; les Colombes à queue annelée paroissent au reste propres aux régions de l'Amerique septentrionale.

Sa longueur totale, est de quinze pouces; le bec a neuf lignes; la tête, la partie inférieure du cou et la poitrine sont de couleur pourprée; la partie supérieure du cou est d'un pourpre changeant en verd; ces couleurs ont à différentes lumières des reflets éclatants; le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu-cendré; les ailes, les scapulaires, ainsi que toutes les grands pennes sont d'un gris-rembruni; le ventre a des teintes de gris-foncé à légers reflets pourprés; les pennes de la queue sont, depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur, d'un gris d'ardoise; une large bande de gris plus clair les traverse toutes; et elles sont terminées de gris-noirâtre; la base du bec est charnue, de couleur rougeâtre, la pointe est jaune. L'iris des yeux et les pieds sont d'un rouge foncé.

La variété dont parle Latham, dans son supplément page 199, n'appartient pas à cette

espèce; la queue de notre Colombe est quarrée, tandis que l'oiseau donné par l'auteur anglais comme une variété, a la queue étagée et de forme cônique.

Maugé a trouvé la Colombe à queue annelée à Porto-Rico; elle y habite par grandes bandes de plusieurs centaines. Browne observa cette espèce à la Jamaïque, où elle fréquente ordinairement les lieux bas et les terrains cultivés. Sa nourriture principale consiste en toute sorte de grains, elle est aussi très friande de la baie du café. Ces Pigeons paroissent répandus dans toutes les Antilles et les Lucayes; nous ignorons s'ils fréquentent la terre-ferme des deux continents de l'Amérique. Il est probable qu'ils n'entreprennent point de longs voyages, puisque Browne nous apprend que ces Colombes se trouvent à la Jamaïque durant toute l'année.

Nous avons vu plusieurs de ces individus dans divers cabinets à Londres; celui qui a été rapporté de Porto-Rico par Maugé, est au Muséum de Paris.

COLOMBE COLOMBIN.

Columba Œnas. Lath.

Il existe dans nos climats deux espèces bien distinctes de Pigeons proprement dits. La première, d'où proviennent nos Pigeons de colombier, habite et niche en état de liberté dans les rochers et les vieilles masures; au défaut d'un pareil gîte, elles s'accommodent aussi des troux vermoulus de quelque vieux arbre; cette espèce est connue sous le nom de Biset. Une autre espèce presque toujours mal observée, et plus mal décrite encore par les naturalistes, vit aussi en état sauvage dans nos contrées; ses mœurs, bien différentes de celles que nous observons dans le Biset, ne permettent en aucune manière de la confondre avec celui-ci; elle demeure toujours dans les bois, et pose son nid sur la cime des plus hauts arbres; son naturel est farouche comme l'est celui des Pigeons Ramiers, et son genre de vie semble en général

se rapprocher beaucoup de cette espèce. Dans les forêts de la Bourgogne et de la Lorraine, où cet oiseau se rend toutes les années vers le temps des pontes, les habitants lui donnent le nom de petit Ramier, et le distinguent de l'autre espèce, qu'ils nomment simplement Ramier: dans les pays boisés de l'Allemagne on lui donne le nom de Pigeon bleu ou petit Pigeon bleu des bois. J'ai lieu de croire que ces oiseaux viennent nicher dans les grandes allées de marronniers au jardin des Tuileries: dans le temps des pontes j'y vis deux espèces de Pigeons, dont la voix et le roucoulement très différent attirerent mon attention; en voyant partir ces oiseaux de dessus les arbres, je distinguai effectivement deux sortes de Pigeons; les uns étoient de l'espèce du Ramier ordinaire, les autres me parurent de l'espèce du Colombin; ils étoient d'une taille inférieure à celle du Ramier, et n'avoient pas le croupion blanc, caractère qui distingue le Biset. Le nom de Ramiret (*petit Ramier*) auroit convenu à cette Colombe, mais la dénomination de Ramiret ayant été donnée, quoique mal-à-propos, à une

Colombe étrangère à l'Europe, je n'ai pu en faire usage pour celle-ci.

Le Colombin est un oiseau qui aime la société de ses semblables, aussi les voit-on voler en grandes bandes soit à leur arrivée soit à leur départ, plusieurs Couvées d'un même canton se réunissent pour ces voyages, ils ne volent que de jour, la nuit le repos leur est nécessaire, c'est le plus souvent dans les bois de haute futaie qu'ils font leurs Haltes; dans le mois d'octobre le Colombin émigre pour chercher sous un ciel plus doux une nouvelle abondance de nourriture; vers le mois de mars on les voit revenir également par grandes bandes et choisir de préférence les mêmes cantons où ils ont vécu l'année précédente; quinze jours ou trois semaines après leur arrivée, la bande se sépare et chaque couple se met en devoir de vaquer à la reproduction de l'espèce; ils habitent et nichent de préférence dans les bois, et le plus particulièrement dans ceux à haute futaie qui se trouvent dans les environs des champs et des terres labourées; leur nid est comme je l'ai dit plus haut posé sur les branches des arbres ou bien dans un

trou vermoulu, mais ils ne nichent jamais dans les trous de vieilles tours et dans les masures, cette habitude est seule propre au Biset; en Allemagne dans les contrées ou il n'y a point de grands bois, ils choisissent souvent les trous des arbres fruitiers repandus dans les champs, plus-tôt que de faire usage d'un gite que leur offre quelque vieux chateau avoisinant; leur nourriture consiste en toutes sortes de graines, tel que seigle, froment, sarrasin, avoine, pois, lentilles, chanvre, &c. c'est en quoi ils ne diffèrent point du Biset.

Le Colombin fait deux pontes par an, l'incubation dure comme chez les Pigeons de Colombiers, dix-sept où dix-huit jours, les jeunes sont en étât de voler à l'age d'un mois; la chair de ces oiseaux est préferable à celle du Ramier, et a un gout très exquis.

De tous les auteurs qui ont décrit cette espèce, il n'y a que Brisson dont l'exposé fidele rend parfaitement bien l'oiseau. Ce naturaliste a décrit le Colombin avec cette vérité et cette exactitude qu'on trouve répandure dans tout son livre; on peut même, en consultant l'ouvrage de Brisson, se passer de

gravures, tant ses descriptions sont calquées d'après la nature. Les oiseaux enluminés de Frisch nous présentent la seule bonne gravure qui a été donnée du Colombin; en général, la plupart des planches de cet ouvrage, quoique grossièrement exécutées, sont cependant vraies; sur-tout celles qui ont été faites d'après la nature.

Un naturaliste qui veut éviter toute méprise et double emploi doit se borner à citer de pareils auteurs dans sa synonymie. Je soutiendrai qu'on fait plus de tort à l'étude de la nature en citant des descriptions tronquées et des indications vagues, qu'en les vouant à un oubli éternel: on en voit une preuve dans la citation de la planche d'Albin (*a*), qui, à en croire les synonymies, doit représenter notre Colombin. Comment ces grands génies, en compilant dans les étroites limites de leur bibliothèque, n'ont-ils pas vu que cette planche d'Albin ne ressemble en aucune manière à notre Colombe, et que l'auteur, sous un nom différent, a figuré un Ramier qui n'avoit pas encore atteint l'état d'adulte?

(*a*) Albin, *v.* 2. *pl.* 46.

Le Colombin est un peu plus fort de taille que le Biset; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de quatorze pouces; son vol est de deux pieds deux pouces; le bec a onze lignes; les ailes pliées atteignent, à un pouce près, l'extrémité des pennes caudales; la tête est d'un cendré-bleuâtre, la partie supérieure et les côtés du cou sont d'un beau verd, changeant en violet et en couleur de cuivre de rosette, selon qu'ils se trouvent exposés aux rayons de la lumière; la partie supérieure du dos et les couvertures des ailes sont d'un cendré-obscur; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, d'un cendré-clair; la partie inférieure du cou, depuis la tête jusque vers le milieu de sa longueur, est cendrée; le reste du cou, ainsi que la poitrine, est de couleur de lie de vin; le ventre; les flancs, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un cendré-clair; les premières grandes pennes de l'aile sont noires, et ont leur bord extérieur blanc, toutes les suivantes, ainsi que les moyennes, sont cendrées à leur origine, et noires vers leur

bout, sur chaque aile sont deux taches noires (*a*), l'une sur les deux moyennes pennes les plus proches du corps, et l'autre sur les trois grandes couvertures de l'aile qui tombent sur celles-là : ces taches ne sont que sur les barbes extérieures et vers le bout de chacune de ces plumes. Toutes les plumes de la queue sont cendrées depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur ; le reste est noir, excepté la moitié des barbes extérieures de la penne latérale qui est blanche. En dessous de la queue il y a une barre d'un gris-clair qui traverse toutes les pennes à un pouce de leur extrémité. Le bec est d'un rouge pâle ; les pieds sont rouges et les ongles noirs.

(*a*) Nous ignorons ce qui a pu porter Latham à dire que l'Œnas a sur chaque aile deux barres transversales de couleur noire : on supposeroit par-là que l'auteur anglais a décrit un Biset, si, du reste, le texte de Latham ne se rapportoit au Colombin.

COLOMBE BISET SAUVAGE.

Columba livia, Lath.

Je réunis sous cet article, et regarde comme autant de descendants du Biset sauvage, tous les Pigeons de Colombier, les diverses races de Pigeons de volière, qui, par la forme du bec et des parties principales, ressemblent à cet oiseau, le Pigeon domestique des naturalistes, la prétendue espèce de Pigeon Romain, ainsi que ses variétés, et le Pigeon de roche ou Rocherai. Ces oiseaux produisent ensemble des individus féconds qui se reproduisent à leur tour, et forment, par l'entremise de l'homme, ces races particulières que nous remarquons dans les Pigeons de volière; ceux-ci se maintiennent par les soins qu'on prend de les assortir. Ce sont particulièrement ces Pigeons dont les différentes nuances sont presque innumérables. Les hommes, en

les perfectionnant pour leur jouissance, ont multiplié ces races, plus par luxe que par nécessité; ils ont altéré leurs formes, et leur sentiment de liberté s'est trouvé totalement détruit.

Le produit en grand nombre est la source des variétés dans les espèces. Nos Colombiers peuplés par une quantité de Pigeons accoutumés et familiarisés avec ces bâtisses, ont successivement offert des variétés accidentelles, parmi lesquelles on aura choisi les plus belles, et plus particulièrement bigarrées; celles-ci, isolées de la troupe, élevées avec des soins assidus, et assorties suivant le caprice, ont successivement engendré toutes ces races particulières dont l'homme est le créateur, et qui, sans lui, n'auroient jamais existé.

Nos Pigeons de Colombier, captifs volontaires, abandonnent cependant quelquefois les établissements commodes que nous leur offrons, et désertent nos Colombiers; ils paroissent se rendre à leur ancien état de nature, et choisissent des trous de vieilles tours ou des creux d'arbres pour nicher et élever leur

progéniture: ceux-ci, soit par instinct ou par besoin, reviennent souvent s'installer de nouveau dans les bâtisses que leurs parens avoient fuies. Au reste, ces Pigeons déserteurs, qu'on nomme aussi quelquefois Rocherais, ne diffèrent en aucune maniere du Biset de Colombier, ni même du véritable Biset sauvage.

Buffon donne un exposé très clair et en même temps utile pour ce qui concerne la manière d'établir les Colombiers et d'y propager les Pigeons. Voici en substance le texte de cet auteur.

„ Les Pigeons de Colombier ne sont qu'à-„ demi domestiques, et retiennent encore de „ leur premier instinct l'habitude de voler en „ troupe; ils produisent souvent trois fois „ l'année, pondent à deux jours de distance, „ presque toujours deux œufs, rarement trois, „ et n'élèvent jamais que deux petits, dont „ ordinairement l'un se trouve mâle, et l'au-„ tre femelle; il y en a même plusieurs, et „ ce sont les plus jeunes, qui ne pondent „ qu'une fois. Le produit du printemps est „ toujours plus nombreux, c'est-à-dire, la „ quantité de Pigeonneaux dans le même

„ Colombier est plus abondante qu'en autom-
„ ne, du moins dans ces climats. Les meil-
„ leurs Colombiers, où les Pigeons se plai-
„ sent et multiplient le plus, ne sont pas
„ ceux qui sont trop voisins de nos ha-
„ bitations; placez-les à quatre ou cinq
„ cents pas de la ferme, sur la partie la
„ plus élevée de votre terrain, et ne craig-
„ nez pas que cet éloignement nuise à leur
„ multiplication; ils aiment les lieux paisi-
„ bles, la belle vue, l'exposition au levant,
„ la situation élevée où ils puissent jouir des
„ premiers rayons du soleil. J'ai souvent vu
„ les Pigeons de plusieurs Colombiers situés
„ dans le bas d'un vallon en sortir avant le
„ lever du soleil, pour gagner un Colombier
„ situé au-dessus de la colline, et s'y
„ rendre en si grand nombre, que le toit
„ ètoit entièrement couvert de ces Pigeons
„ étrangers, auxquels les domiciliés étoient
„ obligés de faire place, et quelquefois même
„ forcés de la céder. C'est sur-tout au prin-
„ temps et en automne qu'ils semblent recher-
„ cher les premières influences du soleil, la
„ pureté de l'air et les lieux élevés. Le peu-

„ plement de ces Colombiers isolés, élevés „ et situés haut, est plus facile, et le „ produit bien plus nombreux que dans les „ autres Colombiers (*a*)."

Je crois rendre service aux economes qui consulteront cet ouvrage de placer ici les observations intéressantes de M. Parmentier, telles qu'elles se trouvent dans le nouveau dictionnaire d'histoire naturelle à l'article des Pigeons, ainsi qu'un extrait du mémoire de M. Beffroy, relativement à l'economie politique.

DU COLOMBIER.

En général, le Colombier doit être placé sur un terrein élevé, sec plutôt qu'humide, et dominer sur un vaste horizon, il est situé communément au millieu de la basse-cour, à quelque distance de la maison, dans des lieux paisibles et toujours, autant qu'il est possible, éloignés des passages trop fréquentés, afin que les Pigeons puissent jouir du calme et de la liberté qu'ils aiment; car naturellement ti-

(*a*) Buffon, à l'article du Bizet.

mides, ces oiseaux prennent l'épouvante au moindre bruit; celui que fait le feuillage des grands arbres qui les avoisinent, quand le vent souffle, nuit singulièrement à leur tranquilité.

La forme des Colombiers varie suivant les cantons; il y en a de carrés, il y en a de ronds en forme de tour; ceux-ci sont préférables à cause de l'échelle tournante qu'on y place, ce qui donne la facilité de s'approcher de tous les nids sans s'y appuyer, pour voir et enlever les Pigeonneaux.

Les Colombiers à pied sont ceux ou il y a de quoi loger des Pigeons depuis le sol ou rez-de chaussée jusqu'au toit, les autres ne sont que des volières construites sur quelques bâtimens. Mais, quelle que soit la forme que l'on donne au Colombier, il doit régner tout au tour une corniche de huit à dix pouces saillie, d'abord pour empêcher les annimaux grimpans d'aller plus loin, parceque, ne pouvant se tenir dans une position renversée, ils tombent; ensuite afin de ménager aux Pigeons une espèce de galerie sur la quelle ils se promènent s'échauffeut au soleil, et se reposent en revenant des

champs, il seroit bon aussi qu'il existât dans l'intérieur trois corniches semblables, qui diviseroient l'élévation en trois parties, et offriroient aux jeunes Pigeons, qui n'ont pas encore assés de force et de dextérité pour rentrer de plein vol dans leurs nids, un lieu de repos d'où ils pourroient plus facilement sans faire autant d'efforts gagner le gîte.

Toute la façade des murs doit être recrépie de chaux et de sable, extrêmement unie, pour empêcher l'accès des fouines, des belettes, et sur-tout des rats, les plus grands destructeurs des Pigeons. Ces animaux malfaisans, une fois introduits dans le Colombier, cassent les œufs, mangent les petits dans les nids, épouvantent ceux qui dorment, parce qu'ils n'exercent leurs ravages que pendant la nuit; en sorte que les Pigeons, sans cesse tourmentés, tracassés, finissent par déserter le Colombier pour aller s'établir dans un autre où ils trouvent plus de tranquilité pour eux et plus de sûreté pour leurs petits.

Le Colombier a une fenêtre au midi, garnie d'une grille de fer à mailles serrées, à la quelle on adapte une trappe proportionnée au volume

du Pigeon. On ouvre et on ferme cette trappe à volonté au moyen d'une corde, mais il faut toujours la tenir ouverte, et ne pas s'assujétir à l'ouvrir et à la fermer soir et matin; car, s'il arrivoit qu'on l'oubliât une fois, les Pigeons ne pourroient sortir: alors les petits, faute de nourriture, puisqu'ils n'ont que celle que leurs pères et mères vont chercher dans les champs, languiroient et périroient infailliblement.

Le toit du Colombier doit avoir une pente considerable, et les tuiles qui le recouvrent être bien jointes, de manière que les ordures n'y séjournent point longtems, et que l'humidité et les moineaux n'y puissent pénétrer; car, dés qu'ils manquent de nourriture, ils déchirent avec leur bec le jabot des Pigeonneaux pour en avoir le grain, il faut que tout l'intérieur du Colombier soit meublé de niches ou boulins, dont la forme varie. Dans quelques cantons, ou constuit exprés des pots de terre cuite de forme ronde, vernissés en dedans, que l'on place en échiquier les uns au-dessus des autres, d'autres font des cases en planches de huit pouces en tous sens, sans rebord, pour faciliter

le nettoiement, leur ouverture est étroite, afin que la couveuse se défende mieux contre ceux qui voudroient la déloger: mais le bois est trop chaud et attire les punaises, d'autres enfin se servent de paniers d'osier, qui, quoiqu'assez en usage, deviennent cependant plus coûteux, parcequ'il faut en remplacer le quart environ chaque année; plus incommodes, en ce quils sont sujets à se déranger, outre qu'ils nichent encore plus surement la vermine. Les pots de terre cuite sont donc ceux qu'on doit employer de préférence. On scellera au-dessous de chacun un bâton excédant de cinq à six pouces, pour poser les Pigeons quand ils entrent ou sortent de leurs nids.

Le plancher du Colombier doit être carrelé pour en faliciter le nettoiement, et le carreau enclavé dans la maçonnerie des murs de côte, afin que les rats ne puissent fouiller entre le mur et le carreau; du sol jusqu'a la naissance des boulins, on laissera aussi un espace de quatre pieds au moins, car ou a vu de gros rats sauter plus haut. Dans la partie supérieure, à dix-huit pouces ou deux pieds du dernier boulin au toit, il règnera aussi tout autour du

Colombier une banquette de douze à quinze pouces de profondeur, et qui excédera celle des boulins de cinq à six pouces, afin que les Pigeons puissent se promener quand le mauvais tems les retient au logis, se caresser et se coucher.

L'extèrieur du Colombier, les murs de l'intérieur, le dedans des boulins, ainsi que les planches du toit, seront peints en blanc. Les Pigeons aiment singulièrement cette conleur; elle leur permet, en outre, d'apperceroir de beaucoup plus loin leur habitation, ce qui est souvent fort uitile.

DES SOINS DE COLOMBIER.

Les Pigeons n'étant attirées et reténus dans les Colombiers que par les avantages dont ils jouissent, il est certan que plus ces endroits leurs plairont, plus ils s'y attacheront, et plus ils y multiplieront, une des causes qui contribuent le plus à les faire perir, c'est la mauvaise odeur qu'exhalent leurs excrémens, désignés sous le nom de Colombine: quand on les laisse séjourner trop longtems, ils vicient l'air; pour en éviter les émanations, les Pigeons ne nichent que dans

les boulins supérieurs; il est donc d'une nécessité indispensable de nettoyer à fond le Colombier au moins quatre fois l'année, la première au commencement de l'hiver, la seconde après l'hiver, et avant que ces oiseaux ayent commencé leur ponte; la troisième fois après leur volée, et la quatrième enfin quand la seconde volée est passé; car il ne faut jamais troubler les Pigeons fuyards pendant qu'ils couvent; le moindre bruit les affarouche; ils quittent leurs œufs pour n'y plus revenir.

Il faut avoir l'attention d'enlever doucement, et le plus promptement possible, le fumier, de peur que la poussière ne vole en trop grande abondance sur les œufs, et que ceux qui sont en couvaison ne se refroidissent, on ne doit jamais manquer sur tout de jetter au dehors tous les Pigeons morts ou languissans, parcequ'ils peuvent infecter le Colombier, ni chaque fois qu'on prend les Pigeonneaux, de nettoyer les nids en les grattant et les frottant avec une brosse rude; il est également nécessaire de ne pas entrer brusquement dans le Colombier, mais de frapper avant deux ou trois coups à la porte, afin que les Pigeons qui se

trouveroient à l'entrée, ou dans le bas ne soient point affrayés.

On ne doit pas non plus permettre de transporter dans le Colombier, comme les habitans de quelques cantons le pratiquent, du crotin de cheval, et l'amonceler à quatre pouce d'épaisseurs, pour, en le mélangeant avec la Colombine, composer un engrais plus puissant; car ce seroit un moyen d'établir dans l'intérieur un foyer d'infection; on peut faire très-aisément ailleurs ce mélange, dont les effets sont connus pour certaines qualités de terres et de productions. C'est de tous ces soins minutieux en apparence, et principalement de l'extrême propreté, que dépend souvent la prospérité d'un Colombier, l'observation qui suit prouve incontestablement la vérité de cette assertion.

Lorsque des propriétaires allèrent habiter leur ferme après avoir été occupée par un fermier pendant un bail de neuf années, il trouvèrent le Colombier, qu'ils avoient laissé emplement garni, abandonné, dégarni, malpropre, et occupé par tous les ennemies des pauvres fugitifs, ils n'eurent d'autre peine que celle de blanchir le Colombier, en dehors et en dedans, de réta-

blir les dégradations de l'intérieur, de le nettoyer parfaitement, et d'y tenir de l'eau en abondance et du sel. Le Colombier se repeupla comme par enchantement, au point que quand ils quittèrent de nouveau leur domaine, il s'y trouvoit plus de cent cinquante paires de Pigeons, aus quels on ne donnoit pourtant presqu'aucune nourriture; il n'avoit fallu que trois ans pour opérer ce changement, et amener même les deserteurs des Colombiers d'une lieue à la ronde.

Pour assainir les Colombiers, on est dans l'usage d'y brûler fréquemment des plantes aromatiques et des résines, telles que le Benjoin et l'encens; mais on connoit maintenant l'insuffisance et même le danger de ces moyens, le plus efficace, c'est de blanchir l'intérieur au lait de chaux, et d'y promener de tems en tems une botte de paille enflammée pour détruire l'air lourd et méphitique, les œufs et les insectes; mais comme les Pigeons aiment singulièrement les odeurs agréables, on suspend le long des murs et près des nids quelques paquets de sauge et de lavande.

COLOMBINE.

La fiente des Pigeons, connue sous le nom de Colombine ou de poulnée, est un des plus puissans engrais que nous possédions; il fertilise en peu de tems les prairies humides et froides; il double la récolte des plantes légumineuses, et surtout celle du chanvre, quand on sait l'employer à propos. Facile à transporter, cet engrais est surtout précieux dans les pays de montagnes, ou les terres morcelées est eloignées des habitations, ne présentent qu'un accès difficile auxvoitures.

La Colombine est tellement remplie de matières salines et extractives, que, si on ne l'exposait pas un certain tems à l'air, sur-tout par un tems pluvieux, on courroit les risques, en la répandant trop promptement ou sans la mélanger avec un terreau végétal et dans une quantité trop considérable, d'altérer les semailles et de détruire les premiers principes de la germination. On peut la disséminer à claire-voie sur les terres fortes, toutes les fois qu'on sème quelque grain, ou même conjointement avec la semence. *Olivier de Serres* s'exprime ainsi sur les propriétés de la Colombine:

„ Le premier et meilleur de tous les fumiers des
„ qu'els on puisse faire estat, est celui du
„ Colombier, pour sa chaleur, qu'il a plus
„ grande que nul autre, dont il est rendu
„ propre à tout usage d'agriculture, de telle
„ sorte, que peu profite beaucoup; mais c'est
„ à condition que l'au intervienne tost après
„ pour corriger sa force, autrement il nuiroit
„ plutôt qu'il ne profiteroit, attendu que seul,
„ sous être tempéré d'humidité, brusle ce qu'il
„ touche. C'est pourquoi autre saison ni a t'il
„ pour son application que l'automne et l'hiver,
„ le printemps étant suspect pour sa proxi-
„ mité de l'été."

„ Avec discretion sera distribué le fient du
„ Colombier, de peur que par trop grande
„ quantité la semence n'en fût bruslée; pour-
„ quoi on la sème par la terre à la façon du
„ blé, et presqu'aussi rarement."

La propriété énergique qu'on observe dans la Colombine, nommée engrais, vient sans doute le l'ammoniaque quelle contient en abondance: dans quelques provinces, on mitige son activité en la mêlant avec du crotin de cheval ou du fumier de vache pouri; mais

ce mélange, d'ailleurs très bon, doit être fait, nous le répétons, dans tout autre endroit que dans le Colombier.

Quelques cultivateurs répendant la Colombine sur les pièces de blés après les gelées; mais cette méthode ne réussit qu'autant que le printems est humide, et que les terres sont fortes; car si le printems est sec et le terrein léger, cet engrais nuit, il vaut mieux le repandre en automne avant le dernier labour. Les pluies modèrent la chaleur de la Colombine, qui convient sans doute sur les blés, mais spécialement dans les chenevières et dans les près, ou elle détruit la mousse, le jonc et autres plantes nuisibles, tandit qu'elles fait pousser la bonne herbe abondamment.

On a remarqué que cet engrais avoit un inconvénient pour les prés: c'est que les plumes qu'il contient, se mêlant avec le foin, donnoient du dégoût aux chevaux, et leur occasionnoient des toux importantes, il seroit peut-être possible de diminuer cet inconvénient, en répandant à la main la fiente de Pigeons un jour ou il feroit du vent, qui emporteroit une partie des plumes au-delà de la prairie.

Quelques jardiniers, suivant l'observation judicieuse de mon collégne Thouin, font usage de la Colombine dans la composition des terres qui doivent servir à la culture des plantes étrangères que l'on éléve dans des vases; mais il faut avoir l'attention de ne la faire entrer que dans la proportion d'un seizième, et lorsqu'elle est reduite en terreau, parceque si on l'employoit plus fraiche et dans une proportion plus forte, il seroit à craindre qu'elle ne desséchât les racines des plantes.

La Colombine s'emploie encore pour diminuer la crudité des eaux de puits, particulièrement pour neutraliser la sélénite qu'elles contiennent quelquefois, et la rendre moins susceptible de s'évaporer; pour cet effet, on jette au fond des tonneaux qui recoivent ces eaux, une trentaine de livres de cet engrains, et chaque fois qu'on est sur le point d'arroser on remue le mélange pour que l'eau se charge de cette substance et la transporte avec elle au pied des plantes qui ont besoin d'eau. Ce fluide, ainsi chargé de Colombine, est employé dans les potagers pour arroser les arbres fruitiers qui sont jaunes ou malades; il produit souvent un très-bon effet.

PEUPLEMENT DU COLOMBIER.

Il y a deux saisons où l'on garnit ordinairement les nouveaux Colombiers. C'est avec les jeunes Pigeons du mois de mai ou avec ceux du mois de septembre; mais la première est à préférer parceque les Pigeons de cette couvée ont déja acquis toute la force nécessaire pour supporter les rigueurs de l'hiver. On pratique à cet égard différentes méthodes; toutes ne présentent pas les mêmes avantages: indiquons en deux qui nous paroissent mériter la préférence.

La première consiste, après que le Colombier à été mis en bon état, a choisir vers la fin de l'hiver, une quantité proportionnée de Pigeons de l'année précédente et des premiéres couvées, s'il est possible; de les jetter dans le Colombier, dont on aura fermé la trappe pour leur en interdire la sortie, on leur donnera de tems en tems de l'eau nouvelle et du grain en quantité suffisante. Ces oiseaux, ainsi nourris; ne tarderont pas à entrer en amour, si on veut accélérer leur ponte, on leur donnera du sarrasin ou du chénevis, dés que l'on s'apperçoit que

les pontes sont faites, et qu'il commence à y avoir des oeufs éclos, on ouvre alors la trappe, et les Pigeons entrainés par l'influence de leur première éducation, vont dans les champs chercher la nourriture pour leurs petits. On continuera cependant encore quelque tems à leur donner du grain, et peu a peu on en diminuera la quantité; mais après l'incubation de la seconde ponte, on ne leur en donnera plus. On est assuré par là de fixer pour toujours dans le Colombier les pères et mères et leur progéniture. Indépendamment du choix des Pigeons de l'année pour peupler le Colombier, Il faut faire en sorte de les prendre toujours à deux ou trois lieues de l'habitation, dans la crainte que la proximitè de l'endroit où ils sont nés ne les y attire.

La seconde manière de peupleur un nouveau Colombier, consiste à enlever les *Pigeonneaux* de dessous leurs mères lorsqu'ils ont atteint quinze jours afin qu'ils ne soient ni trop forts pour s'en retourner, ni trop foibles pour pouvoir étre élevés. On les enferme dans le Colombier, où on les nourrit en

leur ouvrant le bec jusqu'a ce qu'ils mangent seuls; alors il est tems de leur donner la liberté, et pour cet effet on choisit un jour obscur et pluvieux pour leur ouvrir la porte vers les quatre heures après midi, afin que craignant d'être mouillés, et voyant sur-tout la nuit approcher, ils s'éloignent peu, et rentrent bien vite.

En ménageant ainsi les premières sorties des ces oiseaux, ils voltigent autour du Colombier, comme s'ils cherchoient a connoître le terrein, ce qui dure jusqu'à la fin du jour, qu'ils se renferment. Ces Pigeons doivent être bien nourris d'abord, afin de les attacher à leur première demeure; ils y reviendront avec plaisir, si on leur donne de tems en tems du chénevis ou du sarrasin.

D'autres, pour empêcher qu'ils ne disparoissent sans retour, leur arrachent les maitresses plumes des ailes, afin que ne volant que foiblement ils ne puissent s'éloigner du Colombier, mais la même cause qui les empêcheroit de s'écarter ne les empêcheroit-elle pas aussi de gagner le gite s'ils s'étoient égarés? ne seroit-ce pas alors aussi

leur ôter les moyens d'échapper à la voracité des oiseaux de proie, dont ils deviendroient inévitablement les victimes?

Pour garnir un Colombier, les Pigeons d'un gris foncé ou noirâtre sont préférables aux blancs, non pas qu'ils soient, comme on l'avance sans fondement, plus féconds que ceux-ci, mais uniquement parceque les blancs offrent au Milan un point de mire assuré, et il est certain que dans la chasse que cet oiseau carnassier donne aux volées de Pigeons, ceux de cette couleur sont toujours les premières victimes, aussi est-ce dans la vue d'éviter ces inconvéniens que beaucoup de propriétaires lorsqu'ils desirent conserver des couvées, font la revue des nids pour en soustraire les Pigeonneaux blancs.

Pour bien laisser garnir un Colombier, on ne doit y prendre aucun des Pigeonneaux de la première année, et même aucun de ceux de l'année suivante, à moins que ce ne soit ceux qui viendroient fort tard, ou ne réussiroient pas, et l'on sera assuré de tirer dès la troisième année un produit fort avantageux de son Colombier; après ce tems, on en vend et on

k

en mange autant qu'on le juge à propos. Ces Pigeonneaux élevés ainsi vont avec les autres chercher leur vie aux champs.

Le Biset est le seul Pigeon employé jusqu'à présent au peuplement des Colombiers, il semble qu'on pourroit lui substituer avec avantage le Volant ou le Culbutant; d'abord parce qu'on auroit des petits toute l'année, et ensuite parceque le Volant connoit les moyens de se soustraire à la rapacité des oiseaux de proie.

MANIÈRE DE PURGER LE COLOMBIER DE VIEUX PIGEONS.

Il paroit certain que les Pigeons qui ont atteint l'âge de sept ans couvent beaucoup moins bien que les jeunes, et qu'ils sont d'un rapport presque nul, mais il est faux, comme on l'a avancé, qu'ils empêchent et détruisent le produit des autres. La difficulté est de les connoitre, et pour y parvenir on a cru qu'il ni avoit pas de moyen plus assuré que celui-ci.

Des qu'on s'occupe de garnir un Colombier, il faut en y jetant les Pigeons, leur couper à chacun avec des ciseaux la moitié d'une des

griffes, et marquer le tems, au quel on le fait; puis l'année suivante à pareille époque, lorsque les Pigeons, sont tous retirés dans le Colombier, après que tout y à été fermé, et qu'il y règne une profonde obscurité; deux hommes s'y introduisent sans bruit avec une lanterne sourde, qui ne donne de la lueur qu'autant qu'il en faut pour visiter un nid: l'un de ces hommes tient la lanterne pour éclairer, l'autre qui prend les Pigeons dans leur nid, sans en oublier aucun, pour leur couper une seconde fois la moitié d'une griffe d'un autre pied, et ainsi successivement jusqu'a ce qu'on les ait marqués quatre fois.

La quatrième année passé, on entre dans le Colombier de la même manière qu'on a dit, excepté seulement qu'on porte avec soi deux cages assez grandes pour pouvoir contenir les Pigeons du Colombier; dans l'une on met tous ceux qui ont quatre marques, pour être ensuite envoyés au marché ou à la cuisine, et dans l'autre ceux qu'on connoit par ces marques n'avoir pas atteint l'âge de quatre ans, et devoir par conséquent être conservés.

Mais les inventeurs de ces opérations diffi-

ciles, pour ne pas dire impossibles, ont à coup sûr eu beaucoup moins de peine à les décrire qu'a les exécuter, et l'on peut dire en général qu'ils connoissent bien peu la manière d'être du Pigeon; son sommeil n'est pas fort, le moindre bruit l'effraie, et si un ou deux d'entr'eux sort de sa place tous les autres s'enfuient en se heurtant à droite et à gauche contre les murs du Colombier. La mère qui couve ses œufs s'envole avec précipitation, les entraine avec elle, et tout est bientôt dans une confusion extreme. Je regarde ce procédé tout aussi praticable que le moyen qu'on indique aux enfans pour prendre les moineaux, celui de leur mettre un grain de sel sur la queue. Au surplus, on a vu et on voit encore tous les jours un grand nombre de Colombiers très vastes et très peuplés, où les Pigeons livrés à eux mêmes y vivent tant qu'ils peuvent, et rarement trouve t'on de vieux Pigeons morts dans le Colombier, il y a apparence que, plus foibles que les autres, ils deviennent la victime de l'oiseau de proie.

NOURRITURE DES PIGEONS.

La nourriture la plus ordinaire des Pigeons, est la vesce, l'orge, le sarrasin, les lentilles, les pois, les féverolles, le mais hâtif, appelé quarantain, les criblures et quelquefois du chénevis pour les échauffer, et les faire couver de bonne heure.

La vescé paroit être la nourriture qui leur convient d'avantage, sur tout lorsqu'elle n'est pas trop nouvelle, car dans ce cas elle doit être donnée avec beaucoup de réserve, sur tout aux jeunes Pigeons. On à remarqué qu'une trop grande quantité leur causoit de funestes dévoiemens; mais il faut varier autaut qu'on le peut toutes ces graines, et même les mélanger, car une seule pourroit rendre le produit presque nul, sur tout l'orge ou le froment, et préjudicier à la propagation et à la vigueur de cet oiseau.

Les Pigeons fuyards vivent de toutes les espèces de vesces sauvages ou cultivées, de presque tous les grains que leurs offrent les champs, de pépins de raisins, séparés par le van, et même d'insectes. M. de Cossigny à remarqué à cet égard, pendant plusieurs ans

neés, que les Pigeons de l'intérieur de l'île-de-france se nourrissoient de préférence avec des escargots très petits, qui s'étoient multipliés si abondamment qu'ils étoient épars sur le terrein, et que pendant tout le tems qu'ils s'en nourrissoient, ils étoient plus gras qu'à l'ordinaire, plus délicats, plus succuleus, et qu'ils multiplioient d'avantage; ils avaloient entiers ces escargots qui étoient à peu-pres de la grosseur d'un grain de mais.

Tant que les Pigeons fuyards trouvent leur vie aux champs, il ne faut pas leur donner à manger; mais aussi il est préjudiciable de ne point y suppléer quand ils ne trouvent plus rien. On doit donc commencer à les nourrir depuis la fin de novembre jusqu'en février, tems ou l'on sème les grains. Cependant si dans les autres tems de l'année, il survenoit des pluies continuelles, il seroit à propos de leur donner du grain; car le Pigeon craint la pluie et les orages, et il aimeroit mieux souvent ne pas sortir de plusieurs jours, que de s'exposer à être fortement mouillé; mais comme la faim est un besoin cruel, elle force ceux à qui on ne donne rien, à braver les mauvais

tems. On doit juger par là; que son habitation lui devient pénible, qu'il languit, qu'il souffre, et que s'il trouve une habitation qui lui convienne mieux, il s'y rend de préférence.

Le lieu qu'on doit choisir pour jetter du grain aux Pigeons, est le plus près du Colombier, uni et tenu proprement. On les y fait venir en les sifflant: c'est le matin ou le soir, qu'on leur donne à manger et jamais à midi, parcequ'a cette heure ils sommeillent, il ne faut pas non plus que ce soit toujours à la même heure, attendu que cette exactitude attireroit plus surement les Pigeons parasites du voisinage qui viendroient partager la ration; ainsi on doit la leur donner tantôt plutôt, tautôt plus tard, sur tout lorsqu'il y a des œufs dans le Colombier, parceque les femelles se tenant dessus jusqu'à onze heures, et n'en sortant que pour y rentrer vers les trois heures, il faut leur tenir de la pâture en réserve. On doit cependent observer que trop d'abondance rend les Pigeons paresseux, et que s'ils vont à la campagne, ce n'est plus que pour s'egayér et digérer.

Les Pigeons aiment beaucoup les pepins de

raisin. On les sépare des pellicules, après les avoir fait sécher, en les battant avec le fléau; cette nourriture ranime leurs forces pendant le froid, et ne les empèche pas de pondre comme on l'à cru.

Dans les pays secs, ou dans ceux où l'eau des fontaines, des ruisseaux, ect. est très eloignée, on fera bien d'avoir dans le Colombier une ou plusieurs pompes faites de la méme manière que celles des voilières ordinaires, mais beaucoup plus grandes et en nombre proportionné à celui des Pigeons. On peut encore à défaut de pompes, établir dans la cour et près du Colombier de petits reservoirs en bois ou en pierre, les remplir d'eau chaque jour et les laver.

Prèsque tous les animaux aiment le sel: les Pigeons sur tout ont un gout tellement decidé pour cette substance, qu'on les voit après cinq ou six lieurs de trajet gagner les bords de la mer, en chercher dans les falaises, et rester des heures entières sur les détritus des efflorescences des pierres salines. Une autre preuve de ce penchant pour le sel, c'est la conduite que tiènnent les Pigeons fuyards; dans

une partie de nos provinces méridionales, dés-que le mois d'octobre arrive, et qu'ils commencent a éprouver les impressions du froid, tous quittent leur pays et viennent se répandre dans les Pigeonniers de la basse province où il existe des fontaines d'eaux salées, profiter de la nourriture qu'on leur donne, s'en retourner, et à l'approche du printems regagner leur ancien gite, pour y faire des pontes fréquentes et suivies. Cet attachement pour le lieu qui les à vu naître est si imperieux, que non seulement, ils veulent y retourner, mais qu'ils ne manquent jamais d'emmener avec eux nombre de leurs hôtes pour recruter leur colonie nomade. Quel est cet instinct qui les gouverne si fort, si ce n'est l'appât du sel dont ils senteut la nécessité? On ne sauroit douter d'après cela, qu'il ne leur soit très salutaire. Or puisqu'on à soumis le Pigeon à la domesticité, il est bien juste de le faire participer à tous les avantages de la civilisation, s'il est permis de m'exprimer ainsi, et de ne négliger aucun des moyens propres à l'attacher à sa demeure.

Dans les pays ou il n'existe pas de fontaines d'eaux salées, plusieurs personnes leur

donnent du sel purement et simplement, sans aucune préparation: d'autres, ce qui vaut encore mieux, leur préparent des pains composés, de la manière suivante.

Prenez, par exemple, dix livres de Vesce, ou telle autre semence farineuse que vous voudrez; ajoutez y une ou deux livres de cumin; jétez les dans une vase quelconque, ayez de la terre franche, bien corroyée et assez mole pour pouvoir être pétrie, et rendue telle par une eau dans la quelle vous aurez fait dissoudre deux livres de sel de cuisine; mêlez et pétrissez le tout de manière à ce que le mélange soit égal, et les grains bien séparés. Faites avec cette espèce de pâte des cônes que vous exposeréz à l'ardeur du soleil ou dans un four modérément chaud, jusqu'a ce que toute leur humidité soit entièrement evaporée; tenez ensuite ces cônes ou pains dans un lieu bien sec. On en place plusieurs dans le Colombier et dans la volière, et le Pigeon vient les becqueter. On à remarqué que la saison pendant la quelle il l'attaque le plus est l'hiver, pendant les pluies de durée, lorsqu'il nourrit ses petits

et beaucoup plus encore lorsqu'il est dans la mue. Cette argile ainsi préparée n'est pas seulement un préservatif contre les maladies, c'est un aphrodisiaque qui favorise les pontes; elle a encore l'avantage de donner une saveur, un fumet agréable à la chair des Pigeonneaux, aux quels les pères et mères viennent verser la pâtée formée en partie des pains parfumés.

DE LA PONTE.

Dans l'entretien général les Pigeons fuyards rendent beaucoup plus qu'ils ne coutent, ils pondent assez communément trois fois en été, mais généralement au mois de Mars et au mois d'Août, la troisième ponte se fait entre ces deux époques, mais à des temps fixes: deux œufs blancs sont ordinairement le fruit de leur accouplement, l'un produit un mâle et l'autre une femelle, quelque fois aussi il en nait deux mâles ou deux femelles, la ponte s'opère en deux jours, de manière qu'il y à un intervalle d'un jour entre la ponte de chaque œuf.

L'acte qui joint les deux sexes est toujours

précédé de caresses, le mâle donne à manger ordinairement à sa femelle de la même manière qu'ils en dégorgent tous deux à leurs petits ; c'est alors que la femelle à demi baissée reçoit le mâle, dont les desirs finisent par un contact instantané mais pour pondre et féconder le second œuf, il faut un nouvel accouplement.

Le tems de la ponte arrivé, le mâle choisit le boulin qui lui convient le mieux ensuite ils s'occupent tous deux à rassembler quelques menues branches ou des brins de paille pour en composer un nid, plus ou moins travaillé suivant les espèces, le mâle a coutume de le garder le premier, et d'inviter la femelle à s'y rendre; il emploie pour appel un son plein, plus bas que le roucoulement ordinaire : à l'approche de sa compagne il témoigne la sensibilité par des battemens d'ailes doux, aux quels elle répond de la même manière, et le couple pressé sur le nid semble jouir d'avance du plaisir de soigner les petits qui doivent naître. La femelle garde le nid dans la journée, et y couche une ou deux nuits avant de pondre. Le premier œuf

étant pondu, elle le tiend chaud, sans néanmoins le couver assidument; elle ne commence à couver constamment qu'après la ponte du second œuf, de manière que pendant dix sept ou dix huit jours, suivant la saison, car l'incubation dure quelque fois dix neuf jours, la femelle reste dessus depuis trois heures après midi, jusqu'au lendemain vers les onze heures, que le mâle prend sa place; si durant la couvaison la femelle tarde trop à revenir, le mâle va la chercher et l'invite à retourner promptement à son nid: celle-ci en agit de même à son égard.

COUVAISON.

Des que les œufs sont pondus, la femelle se met à les couver pendant dix-sept à dix-huit jours, selon la saison, car l'incubation dure quelqefois dix-neufs jours, son assiduité à couver est comparable à celle de la poule et de la poule-d'inde; mais ces deux dernières sont chargées seules de cette fonction, tandis qu'elle est partagée. En effet, le mâle se tient sur le panier le plus voisin, et au mo-

ment où la femelle pressée par le besoin de manger quitte ses œufs pour aller à la trémie, le mâle, qu'elle à inivité auparavant par un petit roucoulement à venir prendre la place, couve les œufs avec la même attention; il semble donc réunir le sentiment de la paternité à l'amour conjugal. Le Pigeon et sa femelle couvent tour-à-tour pendant le jour, mais la nuit c'est la femelle seule.

Malgré la bonne nourriture et les soins prodigués aux Pigeons, il arrivé souvent que les œufs sont clairs, c'est à dire qu'ils ne sont pas fécondés. Quand on s'en apperçoit, il faut les ôter dessous la couveuse, leur substituer si l'on veut, ceux d'une autre paire dont on desireroit multiplier l'espèce, saus quoi, le tems qu'ils employeroient à couver ces mauvais œufs seroit entièrement perdu, tandis que ceux dont on à enlevé les œufs repondent au bout de huit a dix jours.

Pour éviter ces inconveniens, il est bon de s'assurer aussitôt la ponte, si les ocufs sont fécondés; s'ils le sont, on appercevra intérieurement, en les regardant à la lumière et du côté du bout le moins alongé, une

petite tache ronde, de couleur un peu foncée quatre jours après on verra adhérentes à cette tache, qui n'est autre chose que le germe du mâle, plusieurs ramifications sanguines, signes certains de la bonté de l'oeuf. Deux jours plus tard, il prend une couleur tant soit peu plombée et perd de sa transparence, plusieurs personnes prétendent que l'on peut préjuger, à la seule position de cette tache plus ou moins éloignée du sommet de l'oeuf, le sexe de l'individu qu'il renferme: mais aucune expérience n'a encore confirmé cette opinion.

Ces diverses précautions ne sauroient être prises que pour les Pigeons de volière; elles ne pourroient avoir lieu à l'égard des Pigeons fuyards. Le foible avantage qu'il y auroit d'enlever les oeufs non fécondés qui sont toujours en petit nombre, ne sauroit balancer les inconveniens et les pertes considerables qu'occasionneroit une semblable opération.

DES PIGEONNEAUX.

Aussitôt que les petits sont ressuyés. le père et la mère en prennent un égal soin,

et ils les nourrissent tous deux d'alimens à demi digérés comme de la bouillie; le grain qu'ils leur dégorgent a subi dans leur Jabot un ramollissement, une macération, une digestion plus ou moins avancée; c'est une sorte de pulpe, une veritable bouillie; mais peu à peu ils leur donnent une nourriture plus solide: c'est du grain qu'ils ont avalé plus promptement qu'ils leur soufflent après l'avoir ramolli selon le degré de l'age des Pigeonneaux.

Mais c'est à tort qu'on a avancé que le père nourrissoit le mâle et la mère la femelle; quelques personnes qui font de l'éducation des Pigeons un objet d'observations, ont acquis la certitude que le père et la mère les alimentent également sans distinction de sexe; leurs soins sont communs et absolument les mêmes.

Des que les Pigeonneaux sont en état de voler, le père les chasse du nid, et les oblige de pourvoir eux mêmes à leur nourriture, ils sont fort longtems à apprendre à chercher, a ramasser eux mêmes le grain, et suivent encore bien du tems le père et la mère, après qu'ils sont en état de voler, lors même qu'ils

ont acquis tout leur développement, ils en reçoivent encore la nourriture, il faut, pour leur faire perdre l'habitude, que leurs parens soient occupés d'une nouvelle couvée.

Lorsqu'on desire manger de bons Pigeonneaux, il ne faut pas attendre qu'ils mangens seuls, parce qu'alors ils maigrissent; leur chair n'a plus cette finesse et cette délicateset qui caractérisent les bons Pigeonneaux: c'est lorsqu'ils ont environ un mois, qu'il convient de les prendre, et avant qu'ils ne sortent de leurs nids, mais si l'on veut manger d'excellens Pigeonneaux de volière, il faut les engraisser de la manière suivante.

Lorsque les Pigeonneaux seront parvenus au dix-neuvième ou vingtième jour, lorsque le dessous de leurs ailes commencera a se garnir de plumes ou de canons dans la partie des aisselles, retirez les de la volière, placez les ailleurs dans un nid, et couvrez le nid avec une corbeille, un panier qui refuse l'accès à la lumière et laisse le passage à lair. Tout le monde sait qu'on doit en général tenir dans l'obscurité les animaux qu'on vent engraisser artificiellement. Ayés des grains de mais qui

auront trempé dans l'eau environ vingt quatre heures, retirez deux fois par jour, le matin de bonne heure, le soir avant la nuit, chaque Pigeonneau de son nid, ouvrez lui le bec avec adresse, et faites lui avaler chaque fois, selon son espèce et sa grosseur, depuis cinquante jusqu'a quatre vingt et même cent grains de maïs humecté: continuez dix ou quinze jours de suite, et vous aurez des Pigeons d'une graisse aussi fine, que celle des plus belles volailles du Mans, il ni aura de différence que dans la couleur, je puis certifier le succés de cette recette.

D'autres ont conseillé, pour avoir des Pigeonneaux extrêmement gras, de leur arracher les plus grosses plumes des ailes, pour les obliger à ne point quitter le nid, ou bien de leur attacher les pieds. Quelques-uns méme leur brisent les os des jambes, par ce moyen, disent-ils, on les voit engraisser à vue d'œil, parcequ'alors la nourriture de ces petits animaux n'étant pas dissipée, tout se porte vers la graisse.

Cette opération, inventée par la plus détestable sensualité, ne contribue en aucune manière

à leur embonpoint; elle pourroit même leur être très prejudiciable, puisqu'elle ne sauroit avoir lieu sans leur occasionner des douleurs très vives. D'ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, le père et la mère chassent les petits du nid et cessent de les nourrir quand ils sont occupés d'une nouvelle couvée. Les Pigeonneaux ainsi disloqués, maigrissent, ne cessent d'être maltraités par les autres dont ils sont la victime s'ils se trainent hors de leur nid, à cause de l'impossibilité dans la qu'elle ils sont de se défendre ou de les eviter; tandis que, s'ils sont bien nourris, et qu'on les prenne lorsqu'ils sont sur le point de sortir du nid, c'est à dire, lorsqu'ils ont trois semaines ou un mois, ils seront suffisamment gras pour ne point avoir recours à de parcils moyens, qui ont quelque chose de revoltant. Ce n'est guère qu'à cinq ou six mois, que les jeunes Pigeons commencent à roucouler, et qu'ils sont en état de s'occuper de leur reproduction.

PIGEONS DE VOLIÈRE.

C'est le nom qu'on donne le plus généralement aux Pigeons mondains et aux variétés

nombreuses de cette race féconde, ils ne diffèrent en rien des autres, quand à la nourriture, mais bien à l'égard de leur grosseur, de leur multiplication et de leur couleur variée, car ils sont beaucoup plus gros et pondent presque tous les mois quand ils ne manquent point de subsistance, mais aussi ils ne quittent jamais les alentours de la volière; il faut y pourvoir en tout tems; la faim la plus pressante ne les détermine pas à aller chercher au dehors leur subsistance, ils se laissent plutôt mourir d'inanition.

Si l'on vise au profit, les Pigeons communs, et en général les moyennes espèces par préférence aux gros mondains, sont ceux qui paroissent devoir être les plus multipliés, pourvu toute fois qu'on les ait choisis beaux et bien forts, qu'ils ayant l'œil vif, la démarche fière, le vol roide, ce qu'on reconnoit en étendant leurs ailes et en les agitant, s'ils les retirent avec roideur, c'est signe de force et de vigueur; mais si ces parties sont foibles dans ce mouvement, c'est la marque d'un tempérament foible et délicat. Ces Pigeons font jusqu'a dix pontes par an, dans le tems de

leur plus grande vigueur; aussi dans le cercle de quarante jours, la femelle pond, nourrit sa progéniture, et est déjà occupé d'une autre couvée, ils sont en état de se reproduire dès l'age de six mois, on à observé que le principe de la reproduction étoit plus promptement développé dans les mâles que chez les femelles, ce n'est guère qu'à la fin de la seconde année qu'ils sont dans leur plus grande vigueur; ils la conservent jusqu'à six et même huit ans; après quoi, le nombre des pontes commence à diminuer; néanmoins on en a vu encore d'assez féconds à dix et à douze ans.

On ne peut pas aisément, dans les jeunes Pigeons, distinguer au premier coup d'*œil* le mâle de la femelle; les premiers ont en général la tête et le bec plus forts et sont plus gros, mais le roucoulement est le signe le plus assuré, au quel on puisse les reconnoitre dans certaines variétés on connoit le mâle à la panache, c'est à dire, à quelques taches de couleur noire, que, à quelques exceptions près, les femelles n'ont jamais.

Lorsqu'on desire obtenir des sujets fort et vigoureux, il est avantageux de recourir au

croisement des races; mais quand il s'agit de conserver ce que les amateurs appellent Pigeons de genre, il faut observer avec soin de n'y employer que les espèces dont la grosseur est une des beautés, tandis qu'il faut éviter le croisement, lorsque l'on veut conserver les petites espèces, dans leur forme ordinaire. Si au contraire, on ne cherche qu'a obtenir de forts Pigeonneaux, il importe peu de mélanger les races, en observant néanmoins de donner à la femelle un mâle plus gros qu'elle.

Il seroit à desirer que la race des Pigeons mondains fût sans défaut, car il n'est pas rare d'y rencontrer des individus stériles; d'ailleurs c'est la plus excellente race pour le produit, et une des meilleures pour la qualité des Pigeonneaux.

Il n'est pas évidemment prouvé que les Pigeons domestiques soient moins fertiles quand on les laisse aller par-ci par-là hors de leur habitation, il paroitroit au contraire très avantageux pour le propriétaire de les laisser sortir: il en resulteroit pour premier avantage qu'ils feroient rarement des œufs clairs, parceque dans le Colombier, lorsqu'un mâle coche sa

femelle, il est souvent interrompu par un autre mâle qui semble vouloir traverser sa jouissance, ce qui empêche la communication du germe, mais s'ils sont en liberté, ils peuvent garder des distances où ils ne sont par troublés.

Mais l'opinion de M. Vitry est : qu'en général les Pigeons reternus dans une volière spacieuse sont d'un produit beaucoup plus considérable, que ceux, qu'on laisse vaguer suivant leur caprice.

DE LA VOLIÈRE.

La volière doit être batie carrément dans un endroit de la basse-cour où le chaud et le froid ne se fassent point trop sentir, il faut quelle tire le jour du côté du levant ou du midi; qu'elle soit meublée de nids de figure carrée, assez profonds pour y assoir un Pigeon à l'aise; leur nombre est ordinairement en raison de trois par paire de Pigeons. On leur donne communément des terrines de plâtre, des paniers d'osier qu'on attache au mur, ou bien on construit des cabannes de bois, d'un pied en tous sens : ou bien encore, on pratique des

trous dans l'épaisseur des murs, mais ces différens nids sont sujets à des inconvéniens; on reproche aux cases en planches dans les quelles on met un plateau de plâtre, de s'imbiber trop facilement de la partie humide de la sicute, et de contracter par la une odeur, qui finit par occasionner des maladies aux Pigeons. Les paniers d'osier ont aussi leurs incommodités: outre que la vermine trouve plus aisément à s'y loger, les petits en tombent souvent, et si on n'a pas le soin de les remettre aussi-tôt dans leurs nids, ils ne tardent pas à être massacrés par les autres, les plâtres peuvent être avantaguesement remplacés par des terrines de terre cuite vernissée, ces dernières à la vérité, sont d'un prix à peu près double, mais la facilité de les nettoyer à grande eau, et sur tout leur durée, dedommagent au déla de l'excédant de la dépense; les cavités pratiquées dans l'epaisseur du mur sont trop fraiches, et ne paroissent pas leur convenir, quelques amateurs ont été jusqu'à faire fabriquer en terre cuite, des pots assés ressemblans à ceux qu'on place pour recevoir les moineaux, ces pots n'ont pas l'inconvénient des paniers, les petits

n'en peuvent sortir, ils facilitent l'incubation et ils dispensent de placer des rayons en bois; il faut avoir l'attention de mettre les nids dans l'endroit le moins clair de la volière, car les Pigeons, comme tous les autres oiseaux, lorsqu'ils veulent pondre ou couver, recherchent toujours l'obscurité.

La volière doit être aussi pourvue de vases destinés à contenir la boisson et la nourriture, on employe pour le premièr objet, des bouteilles de grès à long col; on les renverse dans un vaisseau de terre fait exprès, et disposé de manière que l'eau tombe de la bouteille à mesure que les Pigeons boivent, cet appareil se nomme pompe. Pour renfermer leur nourriture on se sert de trémie qu'on divise quelquefois en plusieurs parties destinées à contenir les différentes epèces de grains qu'on leur donne. On ne sauroit trop recommander de balayer souvent la volière; d'en faire nettoyer sous ses yeux toutes les parties; de faire transporter à quelque distance la colombine et les autre immondices; de renouveler la paille des nids tous les trois ou quatre jours, au moins après l'incubation des petits, sans quoi la

fiente qui les entoure ne tarde pas à leur procurer de la vermine, qui incommode quelquefois la couveuse, au point de lui faire abandonner ses petits, il ne faut pas négliger non plus de changer leur eau, le plus souvent possible en été, et de la faire dégeler plusieurs fois par jour dans les grands froids.

On aura le soin aussi de ne pas enlever les Pigeonneaux sans nettoyer sur le champ leur nid et y mettre de la paille fraiche parceque les pères et mères tiennent aux nids dans les quels ils ont déja élevé leur famille: avec cette précaution et cette propreté que je n'hésite pas de conseiller de porter à l'excés: jose affirmer qu'il est rare d'avoir des Pigeons attaqués d'autre maladie que de l'incurable vieillesse; il y a des espèces de Pigeons qui mettent beaucoup de paille dans leur nid, d'autres qui n'en mettent que quelques biens; il est bon alors d'avoir la précaution de les dégarnir, quand il y en trop, parceque les oeufs pourroient tomber et se casser, et d'en mettre quand il ni en à point, parceque les oeufs à nu sur la

planche, roulent de dessous la femelle, qui ne peut les embrasser comme il faut, se refroidissent, et ne sont plus bon à rien. Pour éviter ces inconvéniens, on fera bien de leur préparer leurs nids soi même; de rompre la paille, afin qu'elle se prête mieux à la forme qu'on veut leur donner, et que les oeufs ne puissent glisser entre, ce qui arrive quand elle n'a pas été préalablement brisée.

Quand on peuple une volière, ou qu'on veut remplacer les Pigeons invalides, on conserve ordïnairement les Pigeons nés en Septembre ou Octobre, parcequ'ils sont dans toute leur force au mois de mars suivant, d'autres préfèrent les Pigeons nés au printems, à cause que leur accroissement n'a point été suspendu par le froid.

On doit avoir le soin surtout de ne jamais souffrir dans la volière, ni plus ni moins de mâles que de femelles, et de n'y tenir que des ménages assortis, un ou deux mâles non appareillés suffisent pour porter le trouble dans toute l'habitation et pour déranger toutes les pontes; aussi quelques amateurs ont *ils la*

précaution de retirer de la volière, aussi-tôt quils magent seuls, tous les jeunes Pigeons, qu'ils distinent à augmenter le nombre des nids, ou à remplacer ceux dont l'age annonce la prochaine stérilité; ils les réunissent dans un endroit qu'ils nomment l'appareilloir, et les y laissent jusqu'à l'epoque ou le roucoulement des mâles et la coquetterie prononcée des femelles ne laissent aucun doute sur le sexe, des individus: alors, à moins que vous n'en ayez de différentes races que vous ne vouliez croiser, ne génez point leurs inclinations, et laissez-les faire leur choix, vous vous appercevrez bientôt des affections mutuelles; vous transporterez dans la volière les paires qu'un même sentiement à déja unies; il y à même de l'inconvénient à metre indistinctement un mâle et une femelle dans une case pour qu'ils s'accouplent, dans ces ménages brusquement formés, avant que les soins mutuels en fassent le lien, la discorde règné plusieurs jours. Le mâle exerce sur la femelle une tyrannie qui va jusqu'a la frapper presque continuellement à coup de bec, et a la tourmenter sans cesse, il est ennuyeux d'etre

témoin de cette dissention, qui dure plus ou moins; qui se termine à la vérité par une union indissoluble, mais qu'on peut éviter en laissant à l'inclination de la femelle, dans un appareilloir, le choix de l'objet au quel elle doit vouer une fidélité sans bornes et prèsque sans exemple. Heureux néanmoins, des époux dont l'union est précedée de quelques momens d'orage, pour n'être suivie que d'une continuité de jours sereins! Le couple une fois uni, demeure, et jouit toute la vie; mais si l'un d'eux vient à mourir par quelque accident ou autrement, celui qui survit cherche et trouve à former une nouvelle alliance.

Lorsqu'on tient les Pigeons captifs, il faut placer devant leur demeure une cage de fil de fer, dont la grandeur est proportionnée au nombre des Pigeons. Cette espèce de volière extérieure, dont la base doit être en planches, les cotés, le devant en grillage, la partie supérieure qui sert de toit à cette cage. couverte de manière à ne pas permettre à la pluie d'y pénétrer, parcequ'elle y forme avec la fiente des Pigeons. une

boue qui s'attache à leurs pattes, aux plumes du ventre, et nuit au succès de l'incubation. Le même inconvénient résulte de la liberté laissée à ces animaux dans les tems humides; ils rentrent dans la volière les plumes chargées d'eau et les pieds de terre; mouillent leurs oeufs ou leurs petits, et salissent leur nid. Cet inconvénient est moindre dans les Villes que dans les Campagnes, parceque dans les Villes ils ne volent que de toit en toit et d'une tour à l'autre.

Cette cage leur sert à aller prendre l'air et à s'échauffer au soleil, il est nécessaire aussi, quand les Pigeons ne sortent pas, de placer dans la volière un baquet de quatre pouces de profondeur, rempli d'eau qu'on renouvelle tous les jours. Les Pigeons aiment singulièrement à se baigner et à se rouler dans la poussière pour se délivrer des poux et des puces qui les tourmentent; si au contraire, les Pigeons jouissent de leur liberté, on placera le baquet dans la cour et près de leur demeure, car les Pigeons de grosse espéce, quand ils se sont baignés, qu'ils ont leurs ailes chargées d'eau,

regagnent difficilement la volière et deviennent quelquefois la proie des chats, ce qui leur arrive encore lorsqu'on n'a pas la précaution de les tenir renfermés pendant la mue.

DES MALADIES DES PIGEONS.

Les Pigeons comme tous les autres animaux, et en général comme tout ce qui respire, ne sont pas exempts de maladies, celles qui les affectent principalement, sont l'avalure, le chancre, le ladre et la goutte. La mue même est pour le Pigeon captif, qui ne peut se livrer à toute l'activité à la quelle la nature l'avoit destiné; une maladie souvent aussi cruelle que la dentition l'est pour d'autre animaux; quelque fois un Pigeon meurt après avoir longtems souffert, faute d'avoir pu se défaire de trois ou quatre grandes plumes de l'aile, on peut prévenir cette mort en prenant l'individu, et en lui arrachant les pennes avec soin, de peur de les rompre ou de déchirer les parties adhérentes par un mouvement trop brusque et trop fort.

L'avalure est presque, comme la goutte, une maladie de vieillesse; les individus qui en sont attaqués, vivent quelquefois longtems mais ils sont absolument inféconds.

Le chancre, trop connu par ses ravages, mais pas assez attentivement examiné, a été jusqu'à présent regardé comme à-peu-près incurable. On n'a pas trouvé le moyen de le guérir, et la crainte de la contagion conduit les propriétaires, à tuer impitoyablement les Pigeons qui en sont atteints, il seroit extrêmement utile de rechercher les causes de cette maladie, de faire connoître les moyens curatifs qu'il seroit convenable d'employer. Voici une recette qu'on m'a assuré avoir été employée avec succès, par un propriétaire qui avoit dans son Colombier un certain nombre de Pigeons, attaqués de la maladie connue sous le nom de chancre: lorsqu'il se rappela qu'un homme, au moyen d'une recette dont il avoit fait jusqu'a lors un secret, guérissoit radicalement les Pigeons malades, il parvint enfin à obtenir son secret.

Voici quel étoit son remède.

Cumin, sel d'oseille, huile d'aspic, essence

de cochléaria ; le tout en quantité à peu-près égale ; soir et matin, il prenoit une plume de l'aile d'un Pigeon, la trempoit dans le mélange, et l'introduisoit ensuite dans le gosier du malade.

De cinq individus qu'il à soumis à l'action de ce remède, deux sont morts, trois ont été guéris, à l'exception cependant de l'un d'eux qui est resté sans voix; il faut observer aussi que la maladie avoit déja fait de grands progrès chez les Pigeons qui n'ont pu résister à ce remede, dont l'effet apparent à été de faire expectorer par les Pigeons, pendant quatre ou cinq jours, une humeur très âcre et très epaisse; à la suite du traitement, il mit dans l'eau des malades une petite quantité de sel de nitre.

Le ladre est une maladie qui pourroit être régardée comme un lait répandu, dont quelquefois sont affectés les Pigeons, qui ayant perdu leurs petits dès les premiers jours de leur naissance, n'ont pu se débarrasser de la pâtée qu'ils avoient preparée dans leur estomac pour leur première nourriture. Le moyen de les guérir seroit de leur substituer d'autres

petits, de même âge, à la place de ceux qui seroient morts.

Quelques Pigeons sont tellement avides, qu'ils se gorgent d'alimens au point que ne pouvant pas être digérés, ils restent dans le jabot, s'y corrompent, et font souvent mourir l'animal, cela arrive surtout lorsqu'ils ont été trop longtems sans manger, dans ce cas, on les rénferme dans un bas, qu'on attache à un clou, de manière qu'ils ayent les pieds inferieurement, et dans cette position on ne leur donne qu'un peu d'eau de tems en tems, mais ce procedé manque quelquefois: alors, on est obligé de fendre le jabot avec une paire de ciseaux bien pointus, ou un canif: on en retire l'aliment corrompu, on le lave, et ensuite on le recoud.

Il y a encore une maladie très commune aux Pigeons, sur tout dans les pays chauds, c'est une espèce d'éruption de boutons à peu-près semblables à ceux de la petite vérole, cette maladie est telle dans certaines parties de l'Italie, que dans une volière de mille Pigeons, on a peine à en trouver un centième qui n'en soient pas attaqués, mais elle donne rarement la mort à plus du vingtième.

Les Pigeons ne sont pas non plus exempts des maladies contagieuses, M. Lendormy, médicin célébre à Amiens, a remarqué que la cause qui a ravagé, il y a quelques années, les Colombiers dans les environs de Mondidier, dépendoit en partie des cendres rouges vitrioliques, employées sur les terres comme engrais, et que le Pigeon avaloit par amour pour tout ce qui est salé, d'où il résulte nécessairement du des-ordre dans l'économie animale.

Le moyen de prévenir les maladies des Pigeons, consiste, nous le répétons, à maintenir dans le Colombier, une extrême propreté: à y promener, une ou deux fois l'année, des bottes de pailles enflammées; à le laver, à le blanchir quelquefois au lait de chaux, à ni pas laisser séjourner trop longtems la Colombine; en un mot, tout ce qui peut prévenir, le méphitisme et écarter les vermines, contribue essentiellement à conserver les Pigeons dans l'état de vigueur et de santé.

DES PIGEONS CONSIDÉRÉS RELATIVEMENT À L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Dans le nombre des auteurs qui ont écrit en faveur des Colombiers, nous citerons avec reconnoissance M. Beffroy, ex-législateur, qui a lu un mémoire fort intéressant sur cet objet à la société d'agriculture du département de la Seine, dont il est membre, il nous a permis d'en extraire ce qu'on va lire; c'est lui qui parle: „ On a plaidé souvent dans les contrées „ agricoles la cause des Pigeons fuyards ac- „ cusés pour être les plus grands ennemis des „ cultivateurs; on a démontré l'injustice de „ la proscription portée contre ces animaux, „ et la fausseté des motifs sur lesquels avoit „ été fondé l'arrêt de leur bannissement; on „ a observé avec vérité, et en leur faveur, „ qu'ils n'étoient point pulverateurs; que ne „ grattant jamais la terre, ils ne pouvoient „ découvrir le grain.

„ Extrêmement timide, le Pigeon ne peut „ donc que suivre de loin le semeur, ou le „ moissonneur, et en escamoter quelques „ grains à la dérobée, avant que la herse les „ ait recouverts, ou marcher à la suite des

„ glaneurs, pour profiter des grains que la
„ hale desséchée et la secousse de la faucille
„ auront détachés de l'ipi. Cette espèce de
„ picorée est certes très-innocente, et ne
„ meritoit pas toute la sévérité dont on a
„ usé envers une race précieuse d'oiseaux.

„ A quelqu'époque de l'année que l'on ou-
„ vre un Pigeon, soit au tems de la moisson,
„ soit même à celui des semailles, on trouve
„ toujours dans son estomac, au moins huit
„ fois autant de nourriture formée de la graine
„ des plantes parasites qu'on en trouve en
„ graminées à l'usage de l'homme, encore ce
„ qu'on y rencontre de cette espèce est il près-
„ que toujours de mauvais grain. On y trouve
„ aussi une quantité assez forte de petits
„ graviers ou de débris de pierres gypseuses,
„ qui servoient sans doute de noyaux à des
„ molécules de sel, dont le Pigeon est très
„ friand.

„ On peut donc considérer cet oiseau comme
„ le meilleur sarcleur, et le plus utile que
„ le laboureur puisse employer, car ce ne
„ sont par les herbes, qu'li enlève comme
„ la main de l'homme qui en laisse les

„ racines, c'est du principe même de ces
„ mauvaises herbes qu'il purge les terres,
„ en ramassant toutes les graines qui revien-
„ nent à leur surface pendant les différens
„ labours, celles qui se sèment d'elles mêmes
„ dans l'intervalle d'un labours à l'autre:
„ il sait en débarrasser la terre mieux qu'on ne
„ le feroit avec un crible.

„ Les services qu'il rend à cet égard sont
„ tels, que, dans le canton de Dizy, dé-
„ partement de l'Aisne, portion de la Thié-
„ rarche, où l'on à toujours récolté le blé le
„ plus beau le plus net et le meilleur, on
„ s'est promptement apperçu de la perte des
„ Pigeons, les terres s'y couvroient d'herbes
„ qui étouffoient les récoltes, la paille y étoit
„ mince et rare, le grain peu nourri, et il
„ étoit difficile de le purifier assez pour qu'il
„ pût présenter à l'œil cette netteté qui le
„ faisoit rechercher de très loin pour blé de
„ semence. Les premiers cultivateurs l'avoient
„ remarqué; aussi en prenant à cens les terres
„ de la main des seigneurs, une des conven-
„ tions étoit que le seigneur du territoire
„ donné au champart, bâtiroit un Colombier,

„ cette convention fût remplie, parcequ'il
„ falloit assurer les récoltes des censitaires,
„ et, dans beaucoup d'endroits, les Colom-
„ biers furent élevés à grands fraix, on a en-
„ core remarqué que les pays les plus abon-
„ dant en blé, tels que la Beauce, étoient
„ ceux où les Colombiers étoient en plus
„ grand nombre.

„ C'est encore à tort qu'on a accusé le
„ Pigeon, de ravager les plantes alimentaires
„ employées à la nourriture de l'homme. Sans
„ doute, quand le laboureur paresseux tarde
„ à recouvrir sa semence, le Pigeon en profite
„ et en enlève une partie; mais en cela il rend
„ deux services: il mange le superflu de la
„ semence qui nuiroit à l'abondance de produits:
„ car par tout on sème trop, il force le la-
„ boureur à une diligence toujours salutaire
„ dans la saison des semences, où les varia-
„ tions continuelles ne permettent jamais de
„ remettre au lendemain ce qu'on peut faire
„ le même jour. Le Pigeon d'ailleurs ne tou-
„ che point aux grains, qui ont été chaulés.

„ Le Pigeon, il est vrai, exerce quelque-
„ fois ses petites rapines dans les jardins et

„ dans les chanvres, le peu de terre dont on
„ recouvre les pois et le chénevis, favorise le
„ goût qu'il a pour ces graines, mais il suffit,
„ en attendant que la semence soit levée, ce
„ qui très est prompt, de faire garder le jardin
„ ou le champ par un enfant dont la présense
„ est d'ailleurs indispensable pour se garantir
„ des rapines beaucoup plus fortes des cor-
„ beaux, des geais et des moineaux.

„ Le Pigeon ne va point non plus, comme
„ les moineaux, se percher sur les epis pour
„ les éplucher et en arracher le grain, seule-
„ ment, lorsque des blés sont versés par
„ les vents, ou les orages, il s'aide de ses
„ ailes pour en battre la paille, et ramasse
„ le grain qui en tombe, mais cette cir-
„ constance dont il profite, n'est que l'ocale
„ et accidentelle.

„ En supprimant le privilège féodal des Co-
„ lombiers, on décréta que chaque particulier
„ pouvoit avoir des Pigeons, mais à la charge
„ de les tenir enfermés pendant le tems qui
„ seroit déterminé chaque année par la com-
„ mune du lieu, et on accorda en outre à
„ tout individu la faculté de les tuer sur sa
„ propriété.

„ De ces deux conditions, la dernière se-
„ condoit activement le germe de destruction
„ que renfermoit la première, aucune des
„ considérations de raison et d'utilité publique,
„ qui devoient faire préférer toute autre mesure
„ à celles-ci, ne fût balancée, tant il est
„ vrai que les orages politiques sont double-
„ ment funestes, en ce qu'ils nécessitent
„ beaucoup de lois, et qu'ils ne permettent
„ pas de les bien faire.

„ Le Pigeon a un besoin indispensable d'un
„ exercice fréquent et fort, destiné par la
„ nature à se nourrir d'alimens compactes,
„ lourds et d'une digestion difficile, elle n'a
„ pas seulement voulu que la force de ses ailes
„ servit à le défendre contre les nombreux
„ ennemis; elle a voulu encore que leur mou-
„ vement contribuât à l'action de l'estomac
„ sur les alimens.

„ La chaleur dont le Pigeon est pourvu, attire
„ sur lui une multitude d'insectes pernicieux,
„ qui le rongent lorsqu'il est privé du grand
„ air et de l'usage des bains, aussi l'expérience
„ à prouvé que son amour pour la propreté
„ n'est pas seulement de sa part un penchant

„ à la volupté, mais réellement un besoin pour „ la conservation de sa santé.

„ Il entre encore dans ses habitudes, dans „ ses goûts, de varier sa nourriture, de la „ composer en partie de petits cailloux, dont „ les uns se fondent dans leur estomac, parceque „ ce sont des combinaisons salines, qui aident „ à la digestion; et les autres q'il rend comme „ il les prend, semblent devoir faire, par leur „ pression sur les matières moins dures, l'effet „ que produiroient les dents, et remplacer la „ mastication.

„ Il est vrai que le propriétaire d'un Colombier „ peut, à force de soins, suppléer en quelque „ sorte, pendant la réclusion des Pigeons, aux „ moyens que la nature leur à donnés d'entre„ tenir leur santé; mais malgré les soins les „ plus assidus, la nombreuse communauté „ resserrée dans l'étroit espace d'un Colombier, „ où l'air ne s'introduit que par de petites „ ouvertures, très rares en proportion de son „ éntendue, y entretient une chaleur surabon„ dante; les émanations et les évacuations „ animales s'y multiplient chaque jour d'avan„ tage; l'air s'y corrompt pomptement, et

„ ne fait de la fuie qu'un cloaque impur, dont „ le méphytisme porte bientôt l'inflammation dans „ les intestins de ses malheureux habitans, ils „ y sont encore rongés par la vermine. Leur „ caractère naturellement doux s'aigrit, ils se „ déplaisent, et ne cessent de se chamailler „ et de se battre.

„ Quand le tems prescrit pour la clôture „ est passé, ceux qui ont survécu sont si „ foibles, qu'une grande partie devient victime „ des oiseaux de proie. Le reste fatigué des „ dégoûts de la prison, la quitte, déserte la „ colonie et va se reléguer dans le haut des „ clochers, dans les charpentes et les murs „ élevés et crévassés des vieux bâtimens, ou „ il est exposé à la rapacité de ses ennemis."

Voici encore d'autres observations non moins intéressantes, que M. Victry, mon estimable collègue, a lues à une des séances de la société d'agriculture du département de la Seine.

„ Je vais démontrer, par un calcul très-„ simple et bien clair, la perte que nous avons „ faite par la destruction ou la dépopulation „ des Colombiers, et combien notre intérêt,

„ celui de multiplier les subsistances, milite „ encore puissamment en faveur des Pigeons „ de Colombier, dont il n'existe plus un seul „ individu dans quelques départemens.

„ Au moment de l'arrêt porté contre les „ Pigeons fuyards ; il y avoit quarante deux „ mille communes en France; il y avoit donc „ quarante deux mille Colombiers, je sais que „ dans les villes il n'en existoit pas, et qu'on „ en voyoit peu dans les commmunes rurales „ des environs de Paris, mais je sais aussi „ qu'on en trouvoit deux, trois et quelque- „ fois plus dans un très grand nombre de „ villages, et je pense être bien loin de toute „ exageration, en comptant un Colombier par „ commune.

„ Il y avoit des Colombiers où on comptoit „ trois cent paires de Pigeons ; mais pour „ aller au devant de toute objection, je ne „ compterai que cent paires par Colombier, et „ seulement deux pontes par an, laissant la „ troisième pour repeupler et remplacer les „ vides occasionnés par les événemens.

„ Or, cent paires par Colombier donneront „ un total de quatre millions deux cent mille

„ paires, or, chaque paire donnant seulement „ quatre Pigeons par an, il en résulte seise „ millions huit cent mille Pigeonneaux.

„ Chaque Pigeonneaux pris au nid à dixhuit „ ou vingt jours, plumé, vidé, pèse quatre „ onces. Les quarante-deux mille Colombiers „ fournissoient donc soixante quatre millions „ huit cent milles onces d'une nourriture saine, „ et en général à un prix assez bas, on à vu „ le jeune Pigeon ne se vendre couramment „ que quatre sols dans plusieurs départemens.

„ Enfin, en divisant soixante quatre millions „ huit cent mille onces par seize pour con- „ noitre le nombre de livres de viande, dont „ l'arrêt contre les Pigeons nous à privés, on „ trouvera qu'a l'époque de leur proscription, „ les Colombiers entroient pour quatre millions „ deux cent mille livres pesant de viande dans „ la nourriture de la France, et diminuoient „ d'autant la consommation des autres sub- „ stances animales.

„ Ce calcul m'a paru mériter quelque con- „ sidération, et peut être aussi que le gou- „ vernement revint sur une mesure qui „ retranche la ressource de plus de quatre

„ millions deux cent mille livres d'une chair „ salubre sans aucun avantage pour l'agri- „ culture, et même encore au détriment des „ agriculteurs.

„ Il résulte un autre dommage de la sup- „ pression des Colombiers : la perte de leur „ fiente, un des plus puissans engrais pour les „ terres qu'on destine a porter du chanvre, „ et qu'on à vu vendre dans quelques dépar- „ temens au même prix que le blé." (*Parmentier.*)

Le Biset sauvage est comme nous l'avons dit, le type de nos Pigeons de Colombier; il ne diffère de ceux-ci, que par sa couleur, tant soit peu plus bise, les plumes du bas du cou, ont des teintes moins vives, et les reflets ne sont pas si éclatans que dans les Pigeons de Colombier. Ces oiseaux sont voyageurs; ils émigrent toutes les années de nos climats, et vont chercher sous un ciel plus doux la chaleur, qui leur paroît agréable et nécessaire. L'Europe, l'Asie et l'Afrique nourrissent des Bisets, dans l'etat sauvage, ils sont en petite quantité dans les climats exposés au froid, mais les pays chauds en sont abondamment peuplés: on trouve beaucoup de Bisets, en

Perse et en Égypte. Maugé observa ces oiseaux à Téneriffe, où ils habitent par grandes bandes, et nichent dans les énormes rochers qui bordent la mer dans ces parages. Près du village des Gouanches, fameux par ses momies, Maugé tua plusieurs Bisets sauvages ; mais ces oiseaux tombant toujours entre les rochers et dans les précipices, ce naturaliste ne put se procurer qu'un petit nombre d'individus. Par cette habitude qu'a le Biset de nicher dans les trous des rochers, et de préférer ces demeures, à celles qu'il pourroit construire sur les arbres, il est facile de voir, que nos Pigeons de Colombier doivent leur orgine à cette espèce : des oiseaux qui, dans l'état de liberté, vont de préférence placer leurs nids dans les rochers, étoient bien plus propres à s'accoutumer à nos Colombiers, que des espèces de Pigeons accoutumés à vivre dans les forêts. Une preuve sert à nous confirmer dans cette opinion : les Pigeons fuyards ou déserteurs de nos Colombiers qui retournent à leur état primitif, donnent toujours la préférence aux vieilles tours et aux masures pour y nicher ; ce n'est qu'à leur défaut qu'ils cons-

truisent dans les trous des arbres, mais jamais sur les arbres, comme le font les Ramiers et les Colombins.

Le Biset sauvage, mesuré depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, porte treize pouces; son envergure est de vingt-six pouces; les ailles, lorsqu'elles sont pliées, touchent presque le bout de la queue; le bec a dix lignes; la tête, la partie supérieure du dos, les couvertures des ailes, la poitrine et le ventre sont d'un cendré tirant sur le bleu, les couvertures des ailes sont d'une teinte plus foncée, la partie inférieure du dos est blanche, le cou est d'un beau vert à reflèts; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, les secondaires et les grandes couvertures sont d'un cendré tirant sur bleu; elles sont terminées de noir, ce qui forme sur chaque aile deux bandes tansversales; la queue est du même bleu que le corps; toutes les pennes sont terminées de noir, et la plus extérieure de chaque côté a ses barbes extérieures blanches; le bec est d'un rouge pâle; les pieds sont rouges et les ongles noirs.

Un individu, rapporté de Ténériffe par Maugé, est au Muséum de Paris.

Les Bisets de Colombier, sont d'ordinaire un peu plus forts de taille; le cou et la poitrine sont plus brillants ; souvent le ventre a même des teintes vineuses à reflets cuivrés : ces légères variétés dépendent de l'abondance de nourriture.

Pour décrire le variétés infinies qui se trouvent dans les Pigeons de volière, un volume ne suffiroit pas, comme un volume de planches ne pourroit les contenir toutes. Nous nous bornerons donc uniquement à faire connaître et à décrire succinctement les principales races de cette grande famille, qui servent à propager tous les individus remarquables par leur taille ou leur couleur.

PIGEON DOMESTIQUE.

Columba domestica, LATH.

Les Pigeons domestiques sont les premiers descendants du Biset sauvage: leurs couleurs varient beaucoup; les uns sont blancs d'autres noirâtres, d'autres roux; le plus grand nombre sont d'un gris bleu; leur cou est souvent d'un verd doré à reflets; quelques

individus sont très bigarrés; mais généralement tous, de quelque couleur qu'ils soient, ont la partie inférieure du dos blanche, le bec brun, la membrane, à sa base, est rougeâtre et comme saupoudrée de blanc; les pieds sont rouges.

PIGEON ROMAIN.

Columba Hispanica. LATH.

La race des Pigeons Romains est de forte taille; ils ont souvent jusqu'à quinze pouces, mesure prise depuis le bout de bec jusqu'à l'extrémité de la queue; leur vol est de vingt-sept pouces, et les ailes pliées touchent vers le bout des pennes caudales. Le Pigeon Romain varie aussi pour les couleurs et pour les formes des plumes. Le bec est plus ou moins rouge dans les uns, noirâtre dans les autres; on en trouve de patus à plumes très longues aux doigts, qui semblent gêner l'oiseau dans ses mouvements; d'autres sont huppés, et ne diffèrent que par les plumes de l'occiput, qui sont contournées et redressées.

PIGEON GROSSE-GEORGE.

Columba gutturosa LATH.

La Pigeon Grosse-gorge est d'ordinaire de forte taille. Cet oiseau a la faculté toute particulière d'enfler prodigieusement son jabot; c'est en aspirant l'air, et en l'y retenant, qu'il parvient à se gonfler de telle sorte, que le jabot paroit plus grand que tout le reste du corps; il lui arrive même de perdre l'équilibre en faisant ce manège: lorsqu'il prend son essor, il gonfle toujours son jabot. On trouve des Pigeons Grosse-gorge de toutes les livrées. Les plus beaux et les plus recherchés sont ceux qui se trouvent particulièrement bigarrés: au reste, ce-ci dépend souvent du caprice de l'amateur. Il y a cependant des variétés qui paroissent plus difficiles à obtenir: pour se les procurer, il faut une étude particulière. On m'a assuré que des gens possèdent à un si haut degré ce talent de produire et de créer pour ainsi dire des bigarrures extraordinaires dans le plumage des Pigeons, qu'il n'est guère de variété de plumage qu'ils n'obtiennent à volonté; mais ils sont souvent obligés, pour atteindre à leur but, de croiser une infinité de variétés, afin d'arriver à celle qu'ils désirent.

PIGEON TURC OU BAGADAIS.

Columba Turcica. Lath.

Les Pigeons qui peuvent être rapportés à cette race sont d'une assez forte taille; ils sont généralement peu féconds, et soignent, pour la plupart, très mal leurs petits: les amateurs en font peu de cas, quoique ces oiseaux soient particuliers.

Les plus beaux individus, sont ceux dont les tubercules de la base du bec et du tour des yeux ont un volume extraordinaire. Nous avons vu des mâles de cette race avoir ces caroncules si grandes, et former une masse si prodigieuse, que la pointe du bec étoit à peine visible, et que les yeux se trouvoient surchargés de ces chairs, au point de laisser à peine la faculté de la vue.

Cette race est le plus souvent de couleur sombre; on ne voit que très rarement des individus bigarrés; les tout blancs sont plus abondants. Tous ces Pigeons ont des mamelons plus ou moins volumineux autour des yeux et sur la base du bec.

PIGEON NONAIN.

Columba cucullata LATH.

Les Pigeons de la race des Nonains ont le bec toujours plus court que les autres; les plumes de l'occiput et celles de la partie supérieure du cou paroissent placées à rebours et contournées en haut; elles forment une espèce de capuchon semblable à celui des moines. Les Pigeons Nonains sont de toutes couleurs, les plus beaux individus sont ceux qui sont noirs, mais dont les grandes pennes des ailes et la tête sont blanches: on les appelle Nonains-Maurins.

Les Pigeons Coquilles Hollandais doivent être rangés avec cette race, dont ils paroissent être originaires.

PIGEON A CRAVATE.

Columba Turbita. LATH.

Le Pigeon Cravate est l'un des plus petits Pigeons, il n'est guère plus gros qu'une tourterelle; Buffon dit qu'en les appariant ensemble, ils produisent des mulets ou metis. On distingue le Pigeon Cravate du Pigeon Nonain, en ce que le Pigeon Cravate n'a

point de demi-capuchon sur la tête et sur le cou, et qu'il n'a précisément qu'un bouquet de plumes qui semblent se rebrousser sur la poitrine et sur la gorge; ce sont de très jolis Pigeons bien fait, qui ont l'air très propre; mais on ne les élève guère, ils ne s'apparient pas volontiers avec les autres Pigeons.

Cette race nous paroît avoir des caractères constants qui ne nous permettent guère de les soupçonner originaires du Biset sauvage; le bec excessivement court, gros et dur, éloignent beaucoup ces Pigeons des autres races; les difficultés que les amateurs éprouvent à les faire propager avec les diverses races provenues du Biset, jointes à leur petite taille, détruisent en quelque sorte toute supposition à l'égard de leur identité spécifique. Nous ne saurions cependant nous permettre des conjectures sur l'origine de ces Pigeons à Cravate, leur esclavage, qui remonte à des temps trop reculés, sera une entrave à toute perquisition.

Les Pigeons Cravates sont de toutes couleurs; les plus beaux et les plus estimés

sont ceux qui ont le plumage blanc, avec des manteaux noirs ou roux; on en voit aussi de tout noirs et de tout roux: ceux qui ont la cravate d'une couleur tranchée sont fort estimés des amateurs.

PIGEON PAON.

Columba Laticauda LATH.

Le Pigeon Paon est ainsi nommé parcequ'il a la faculté de redresser et d'étaler sa queue à peu prês de la même manière que le Paon relève et épanouit ses plumes dorsales. On pourroit aussi appeler cette race Pigeons Dindons, leurs plumes caudales étant aussi placées sur un nerf érecteur capable de s'allonger et de se rétrécir à volonté: lorsque ces Pigeons redressent leur queue, ils la poussent en avant, comme ils retirent en même temps la tête en arrière, elle touche la queue; et quand l'oiseau veut regarder derrière lui, il passe la tête entre l'intervalle des deux plans qui la composent. Ils tremblent d'ordinaire pendant tout le temps de cette opération, et leur corps paroît alors agité par la contraction violente des muscles. C'est d'ordinaire lors-

qu'ils sont en amour qu'ils étalent ainsi leur queue; mais ils se parent aussi dans d'autres temps.

Ces Pigeons ne sont pas recherchés des amateurs; ils ne quittent guère les alentours de leur voliere; apparemment que la crainte de se voir emportés par le vent, qui, en donnant avec force dans leur large queue, les démonteroit infailliblement, est cause qu'ils ne se risquent pas très loin de leur domicile et n'entreprenne point de longues course. Au reste, ces Pigeons, qui par eux-mêmes ne peuvent faire de longs voyages, ont été transportés fort loin par les hommes; peut-être même ne sont-ils pas originaires de nos climats, car plusieurs doutes s'oppesent à leur identité spécifique avec le Biset sauvage. Des caractères marquants, tel que le nombre de plumes à la queue, ne nous permettent pas de considérer le Biset sauvage comme le type des Pigeons Paons.

Les Pigeons Paons sont pourvus d'un nombre considérable de pennes caudales : la plupart des espèces de Pigeons indigènes et exotiques n'ont généralement que douze plumes à la queue;

la majeure partie des Pigeons Paons ont trente plumes, et cela variant du plus au moins, les plus recherchés des amateurs ont trente-deux et trente-quatre pennes à la queue; ils sont cependant assez rares.

Les Pigeons Trembleurs, et ceux qui relèvent seulement en partie leur queue, sont originaires de cette race.

PIGEON CULBUTANT.

Columba Gyratrix. LATH.

Le Pigeon Culbutant est une des plus petites espèces. Il semble, dit Buffon, que tous ses mouvements supposent des vertiges qui peuvent être attribués à la captivité; il vole très vite, et s'élève le plus haut de tous; ses mouvements sont très précipités et fort irréguliers; il imite en quelque façon les gestes et les sauts des danseurs de corde et des voltigeurs; il se tourne sur lui-même comme une balle qu'on jette en l'air. On se sert de ces Pigeons pour attirer les autres; et les contorsions qu'ils font en l'air les rendent assez curieux; on en élève un grand nombre: ils propagent trés bien et abondamment.

Les Pigeons Culbutants, de même que les Pigeons Tournants, qui ne forment qu'une subdivision dans cette race, ont les ailes très longues; quelquefois elles dépassent la queue. Ces Pigeons tirent leur origine du Biset; mais on doit considérer la race comme viciée et dégradée par la main de l'homme.

Plusieurs autres races mitoyennes, un plus grand nombre encore de variétés accidentelles, se trouvent dans cette tourbe immense des Pigeons de volière. Les décrire, les connoître toutes, seroit un ouvrage aussi ennuyeux pour l'auteur qu'il seroit de peu d'utilité pour l'étude de la nature; ce n'est aussi qu'avec quelque dégoût que nous nous en occupons: on ne peut guère s'occuper de ces races dégradées, que d'après de simples suppositions, que l'on hassarde pour la plupart. Les soins de l'homme, en s'étendant sur la propagation et l'éducation des oiseaux, sont les causes premières, que ceux-ci ne nous offrent plus que l'image d'un esclavage très ancien, dont nous remarquons toutes les traces dans l'altération de leurs qualités habituelles. Accoutumés à vivre par les soins que nous leur accordons, ils

ne quittent jamais les alentours de leur volière, où ils se laisseroient plutôt mourir d'inanition que de chercher eux-mêmes leur subsitance. Habitués à recevoir leur nourriture, ou à la trouver toujours préparée dans le même lieu, ils ne savent vivre que pour manger.

On peut donc, dit Buffon, regarder cette dernière classe, dans l'ordre des Pigeons, comme absolument domestique, captive sans retour, entièrement dépendante de l'homme. On ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de toutes ces races, d'autant plus perfectionnées pour nous, qu'elles sont plus dégénérées, plus viciées pour la nature.

COLOMBE A CALOTTE BLANCHE,

Columba Leucocephala. LATH.

BUFFON considère encore la Colombe de cet article, comme ne faisant avec le Biset sauvage qu'une même espèce; les formes générales et les couleurs principales de ces deux Colombes sont effectivement, à peu de chose près, semblables; l'habitude qu'elles ont en commun de choisir les crevasses et les trous des rochers pour y nicher paroît légitimer cette supposition de Buffon, sur-tout quand on considère que cet auteur n'établissoit des rapprochements que sur les descriptions des divers naturalistes, et sur les observations de quelques voyageurs. Il en eût été bien différemment, si le célèbre naturaliste cité, eût vécu de nos jours, dans ces temps où les découvertes nouvelles fournissent à l'étude de la nature des renseigne-

ments plus exacts sur les diverses espèces déjà décrites, et placent sous les yeux de l'observateur les individus qu'on ne connoissoit du temps de Buffon, que par les descriptions imparfaites des voyageurs, souvent peu versés dans l'étude de la nature: en réfutant donc les idées de ce grand génie, on doit toujours considérer qu'à l'époque où il débrouilloit le cahos répandu sur l'histoire naturelle, cette sciense se trouvoit encore à son berceau.

Nous avons vu que l'espèce à laquelle nous donnons le nom de Colombe à calotte blanche, habite et niche dans les trous des rochers. Sa nourriture principale sont les baies du bois doux. Ces oiseaux sont, à certains temps de l'année, un gibier très recherché et de bon goût, principalement quand ils se nourrissent en abondance de ces baies douces. Il y a cependant des époques ou la saveur de leur chair est amère: probablement se nourrissent-ils alors d'un autre fruit, qui contribue à leur donner ce goût.

Les Colombes à calotte blanche se trouvent à la Jamaïque, à Saint-Domingue, aux îles

de Bahama et à celle de Porto-Rico. Maugé a rapporté plusieurs individus de l'espèce tués et préparés par lui dans cette dernière île, où ils sont répandus en grande abondance.

La longueur de cet oiseau, depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, est de treize pouces; le bec a un pouce; les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'aux deux tiers de longueur de la queue.

Dans les individus adultes, toute la partie supérieure de la tête est couverte de belles plumes blanches, qui forment une espèce de calotte; l'occiput est ceint d'une couleur pourprée changeant en violet; la partie postérieure du cou est revêtue de plumes couchées de manière à imiter des écailles; elles sont toutes d'un beau vert à reflets mètalliques, et leur bord extérieur est terminé de noir: par leurs formes, ces plumes ressemblent à celles qui décorent le dos du Paon. Tout le reste du corps est d'un bleu de quelques teintes plus claires que la couleur d'ardoise; les grandes et les moyennes pennes des ailes, ainsi que celles de la queue, ont une teinte plus rembrunie. Les yeux sont entourés d'une peau

blanchâtre et leur iris est jaune, le bec rouge à sa base, et blanc vers le bout. Les pieds sont rouges et les ongles gris.

Des individus de cette espèce sont dans mon cabinet, dans celui de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam, et au Muséum de Paris. Nous en avons vu encore dans plusieurs autres cabinets.

COLOMBE RAMIRET,

Columba Speciosa. LATH.

A l'article de la Colombe Colombin, j'ai dit que le nom de Ramiret (petit Ramier) auroit été une dénomination plus convenable et plus analogue à cette espèce, propre à nos climats; mais j'ai fait observer en même temps que ce nom de Ramiret ayant déjà été donné par Buffon au Pigeon figuré dans sa planche 213, il s'opposoit des difficultés pour transférer cette dénomination à l'espèce du Colombin.

Buffon et Latham sont les seuls auteurs qui désignent cette espèce, encore la décrivent-ils très succinctement. Le premier de ces naturalistes en a donné une figure passablement exacte dans les planches enluminées.

Le Ramiret mâle mesure en totalité treize pouces deux lignes, la femelle n'en a que douze et demie; les ailes dépassent de très

peu l'origine de la quéue, celle-ci est courte, presque carrée, et composée de douze pennes.

Une espèce de capuchon, d'un brun violacé, engage toute la tête jusque derrière l'orifice des oreilles; le cou et la poitrine sont couverts de plumes, qui par leur distribution, font ressembler ces parties à un tissu maillé; toutes ces plumes ônt, vers leur centre, des espèces de croissants plus ou moins blancs. Cette couleur blanche du centre de chaque plume est entourée dans celles des parties supérieures de l'oiseau d'un large bord de couleur purpurine changeant en violet, et sur les parties inférieures de semblables liserés; mais d'un verd foncé à reflèts violets. Le manteau, le dos et les petites couvertures des ailes sont revêtus de plumes d'un beaû roux pourpré; les grandes pennes des ailes, ainsi que les pennes secondaires sont d'un cendré brun. La queue est d'un noir brun. Le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres, mais les flancs ont des teintes violacées; toutes les plumes de ces dernières parties sont frangées

de violet. Les pieds sont rouges, les ongles bruns, et le bec, rougeâtre à sa base, prend une teinte de jaune blanchâtre vers le bout des deux mandibules.

La femelle, dont les couleurs sont en général plus ternes, n'a pas le dos et les ailes d'un brun violacé comme chez le mâle; ces parties sont d'un gris terreux; les pennes alaires et caudales sont d'un noir brun grisatre; les plumes du cou et de la poitrine ne brillent pas de ces reflets éclatants qui sont les apanages du mâle. Toutes les parties inférieures de la femelle sont d'un blanc sale, nuancé d'une légère teinte violacée.

Les Ramirets habitent à la Guiane française; on les a rapportés de Cayenne, où l'espèce paroit abondante. Nous ignorons absolument la manière de vivre et le genre de nourriture du Ramiret.

Le mâle et la femelle sont dans ma collection.

COLOMBE A NUQUE ÉCAILLÉE.

Columba Corensis. LATH.

Nous ne trouvons dans aucun ouvrage d'histoire naturelle, ni dans les relations de voyages, des détails relativement à la Colombe de cet article. Nous la considérons, pour cette raison, comme une éspèce qu'on peut appeler nouvelle (*a*).

Maugé est le premier qui a rapporté de Porto-Rico des individus de la Colombe à nuque écaillée. Il est probable que ce zélé naturaliste n'a pas manqué d'étudier les mœurs et la manière de vivre de cet oiseau ; mais comme il ne nous reste, des nombreux travaux de ce voyageur, aucun écrit, ni même des notes (au moins qui me soient connues), nous nous trouvons dans la nécessité de garder le silence

(*a*) Lorsque je composai cette description pour mon Edition en grand format, je n'avais point remarqué que Latham faisait mention de l'espèce sous le nom de *grey Pigeon* ou *Columba Corensis*, voyez l'Index qui termine ce volume.

sur la partie descriptive la plus intéressante à donner, touchant les espèces nouvelles que nous faisons connoître.

Cette Colombe est une de ces espèces dont le tour des yeux a une nudité plus ou moins considérable. Nous formons de ces Colombes à joues dénuées de plumes une petite section, où nous désirons placer en série naturelle toutes les espèces qui ont ce caractère: cette section sera terminée par la Colombe Oricou. Nous n'avons cependant pas jugé le caractère de nudité aux joues assez important pour former de ces Pigeons une subdivision dans la famille des Colombes.

La Colombe à nuque écaillée mesurée, depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, a quatorze pouces et demi; le bec a treize lignes; les tarses sont robustes, et les doigts, garnis de rebords charnus, forment une plante de pied épatée. La queue, composée de douze pennes, est longue et carrée; l'extrémité des ailes aboutit vers le milieu de la longueur des pennes caudales.

Un beau gris-bleu foncé est répandu sur les plumes du dos, sur les petites et les

moyennes couvertures alaires et sur les parties inférieures. Un pourpre vineux colore le devant du cou et la poitrine; des teintes de cette dernière couleur sont répandues sur la tête; la nuque est richement décorée par des plumes couchées les unes sur les autres, et disposées de manière à imiter des écailles: ces plumes, suivant les incidents de la lumière, jettent des reflets de violet, de pourpre et de vert; elles sont toutes terminées de couleur mordoré mat: la reunion d'une quantité de ces plumes forme, au-dessous de l'occiput, un espace longitudinal mordoré, qui imite le velours. Les scapulaires sont d'un gris terreux; les grandes pennes des ailes et celles de la queue sont de couleur d'ardoise; les pieds sont rouges, les ongles jaunes, la base du bec rougeâtre, l'iris d'un beau rouge, et l'espace nu où l'œil se trouve placé est semé de petites papilles d'un rouge incarnat.

Nous n'avons vu d'autres individus de la Colombe à nuque écaillée que ceux rapportés par Maugé: ils sont au Muséum de Paris, chez M. Dufrèsne, et dans ma collection.

COLOMBE ROUSSARD,

Columba Guinea; LATH.

D'APRÈS Le Vaillant, qui a observé cette Colombe dans la partie de l'Afrique qu'il a visité, nous donnons à l'espèce le nom de Roussard, qui nous paroît plus convenable que celui de Pigeon de Guinée. Il en est encore de même de la dénomination de Pigeon à taches triangulaires, par laquelle Edwards le désigne. Ce dernier joint à la description de son Pigeon une gravure très recommandable pour son exactitude.

Buffon ne manque pas de trouver aussi à cette espèce des traits de ressemblance avec les Pigeons de nos climats, mais cette fois-ci il établit des compparaisons avec le Ramier. Le Biset, quoique bien plus assorti à notre Roussard, pour ce qui regarde la taille et les formes totales, n'est pas considéré par ce naturaliste comme le type de ce Pigeon.

Comme cette monographie est destinée à ré-

pandre une connoissance plus parfaite sur les espèces connues, nous désirons aussi, en relevant les erreurs commises par les naturalistes qui nous ont précédés, donner des preuves non équivoques de celles-ci. En comparant donc nos figures qui représentent le Ramier vulgaire et le Roussard, et en confrontant notre texte avec celui de Buffon, il ne sera pas difficile de se convaincre que l'espèce désignée sous la dénomination de Roussard n'est pas une de ces variétés produites par influence des climats. Au reste, voici le sentiment de Buffon.

„ Le Pigeon de Guinée, dit cet auteur, „ étant à-demi-patu, et à peu près de la „ grandeur du Ramier d'Europe, nous le rap„ porterons à cette espèce comme simple „ variété, quoiqu'il en diffère par les couleurs, „ étant marqué de taches triangulaires sur les „ ailes, et qu'il ait tout le dessous du corps „ gris, les yeux entourés d'une peau rouge „ et nue, l'iris d'un beau jaune, le bec „ noirâtre ; mais toutes ces différences de „ couleur dans le plumage, le bec et les „ yeux, peuvent être regardés comme des „ variétés produites par le climat."

Si les différences de couleur dans le plumage, le bec et les yeux, ne sont point d'une conséquence majeure, et que, pour former du Roussard une espèce distincte de celle du Ramier, il soit besoin d'autres preuves de dissemblance, on pourroit encore ajouter; que le Roussard est plus petit, qu'il a les ailes plus longues, en proportion de sa taille, qu'il a une nudite considérable à l'entour des yeux; que toutes les plumes de la poitrine et du cou sont autrement conformées; enfin qu'il n'est pas même modelé sur les formes de notre Ramier indigène.

M. Le Vaillant, qui a observé le Roussard dans son pays natal, pourra nous donner des renseignements exacts sut les manières de vivre de cette espèce. Nous sommes au reste persuadés que ce naturaliste est de notre avis relativement aux dissemblances que nous trouvons entre l'espèce du Ramier et celle du Roussard. M. Le Vaillant ne nous ayant communiqué qu'une note peu circonstanciée relativement à l'espèce de cet article, nous renvoyons nos lecteurs, pour ce qui peut concerner plus amplement les mœurs du Roussard, à la partie descriptive des Pigeons

africains, qui doit paroître incessamment dans *l'Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique* (*a*).

Le Roussard hibite dans toute l'étendu de la parti méridionale de l'Afrique, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à la rivière de

(*a*) Le Ramier Roussard dit Vaillant est nommé dans toute la colonie du Cap: *Bosch-Duif*, *Wilde Duif*, (Pigeon de bois, Pigeon sauvage) nom que les Hollandais donnent aux Ramiers en Europe; cette espèce est très abondante dans toutes les terres des environs du Cap, et dans l'intérieur du pays partout, enfin ou l'on cultive le blé et l'orge, sur les quels ces oiseau se jettent rèunis en grandes bandes, desorte qu'ils sont le fleau des cultivateurs africains. Pendant le jour ils sont donc toujours en plaine, et ne rentrent au bois, dans les pays boisés, que pour y passer la nuit; et dans ceux ou il n'y à pas de bois, ils se retirent parmi les rochers, de sorte qu'ils nichent où sur les arbres, ou dans les rochers, suivant les localités du canton on ils se trouvent; la ponte est de deux œufs blancs.

A juger d'après les détails que M. Le Vaillant donne de ce Pigeon, l'espèce seroit succeptible d'être ellevée comme nos Pigeons des Colombiers, et serait en Afrique ce que sont en Europo nos Bisets, a demi domestiques.

la Goa: on le trouve aussi sur les côtes de Guinée et sur celles d'Angola. Mon ami Le Vaillant m'a dit que cette espèce niche indiffèremment, et suivant l'occasion, ou sur la sommité des arbres, ou bien dans quelques trous de rochers, où la femelle pond deux œufs blancs. Le Roussard va souvent en plaine, et fréquente par bandes innombrables les champs cultivés. Il fait sa principale nourriture de grains. Dans la colonie du Cap, on désigne l'espèce par le nom de *Bosch-Duif* (Pigeon des bois).

La longueur totale du Roussard, prise de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, est de douze pouces et dimi. Le bec a un pouce, il est conformé comme celui de nos Pigeons vulgaires; les yeux se trouvent placés dans un espace dénué de plumes; la peau lisse qui revêt cet espace est d'un rouge vif; l'extrémité des ailes, lorsqu'elles sont fermées, aboutissent environ aux deux tiers de la longuer de la queue: celle-ci est composée de douze pennes.

Toute la tête, la gorge, le ventre, l'abdomen, le croupion et les couvertures du

dessus et du dessous de la queue sont d'un gris-bleu clair. Le haut du dos, les scapulaires et toutes les couvertures des ailes sont d'un roux-canelle pourpré. Une tache blanche, de forme triangulaire, termine le centre de chacune de ces plumes de recouvrement: les grandes et les moyennes pennes alaires sont d'un brun cendré; le bord antérieur des barbes se trouve liseré d'une couleur plus claire; les pennes caudales sont grises depuis leur origine, et terminées de noir.

Toutes les plumes du cou et celles de la poitrine sont échancrées vers le bout en forme de fer de lance; cette échancrure paroît être occasionnée par l'interruption de la baguette et le manque de barbes centrales adhérentes à celle-ci, tandis que les barbes latérales s'allongent considérablement, et sont terminées de chaque côté en pointe; toutes ces pointes bifourchues sont rousses à leur origine, et nuancées, sur leurs pointes latérales, de verd métallique, ce qui leur donne des reflets dorés, suivant les incidents de la lumière. Nous figurons séparé-

ment une de ces plumes sur la planche qui représente le Roussard mâle.

La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs moins vives; les taches triangulaires sur les ailes sont beaucoup plus petites, et moins blanches que dans le mâle. La partie nue qui entoure l'œil paroît aussi moins grande chez la femelle.

Le bec est noirâtre, et la membrane qui recouvre les narines cendrée; les pieds sont d'un rouge pâle, les ongles bruns, et l'iris est d'une belle couleur orangée.

Je possède un de ces individus.

COLOMBE FOUNINGO.

Columba Madagascariensis. LATH.

Le Founingo est encore de la classe des Colombes qui ont une caractère marquant par la nudité plus ou moins considérable dans laquelle les yeux se trouvent placés. Ce caractère semble être échappé à Buffon, lorsque cet auteur a pu établir des ressemblances entre le Founingo Menérabou de cet article et le Founingo Maitsou, à la page de la division des Colombars.

Buffon, en parlant de ces Pigeons, dit: qu'il n'y a entre eux d'autres différences que celle de la couleur verte à la couleur bleue, et que peut-être ils ne diffèrent effectivement que de sexe ou d'âge. Il seroit inutile de réfuter cette supposition à un naturaliste moins célèbre que Buffon; mais c'est par rapport à la juste renommée dont jouit ce savant que nous ne devons passer sous silence aucune de ses erreurs.

La Colombe Founingo diffère du Colombar Maitsou par la taille, par les formes totales, par les couleurs, la construction du bec et des pieds, et par l'espace dénué de plumes sur les joues. Le Founingo est d'un beau bleu violacé sur tout le plumage; le Colombar Maitsou a diverses teintes de vert sur sa livrée. Le premier a le bec très long, mince et flexible, les pieds et les doigts conformés comme dans tous nos Pigeons vulgaires. Le Maitsou a le bec épais, très renflé du bout, et corné, la base des deux mandibules engagée dans une peau nue, les pieds courts, et la plante de ceux-ci épatée, il n'a point de nudité apparente à l'entour des yeux; tandis que le Founingo a un grand espace dénué de plumes, au centre duquel les yeux se trouvent placés.

Le Founingo ne se trouve pas exclusivement à Madagascar, où il paroît cependant nicher; mais il est probable qu'après le temps des pontes il émigre de cette île, et vient peupler et embellir par sa présence les romantiques forêts de l'Afrique mérridionale. Le Vaillant

nous a dit avoir trouvé le Founingo dans cette partie du monde (*a*).

Le Founingo a dix pouces six lignes, mesure prise depuis le bout du bec à l'extremité de la queue; celle-ci est longue de trois lignes; son bec à onze lignes; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusque vers le milieu de la queue.

(*a*) Le Founingo n'arrivé dans le pays des Caffres, sur le contiennent d'Afrique que vers le mois de fevrier, il n'habite que les grands bois, et se perche sur les arbres les plus hauts et les plus touffus; de sorte qu'il serait très difficile de le découvrir s'il ne se trahissait lui-même par une sorte de roucoulement, ou plutôt de beuglement guttural, qui à quelque rapport au son de la trompe avec la quelle les patres rassemblent leurs bestiaux dans plusieurs campagnes de la france, mais quoique à ce cri lugubre on peut connoitre l'arbre qui recelle quelques Founingos, il n'est par toujours facile de les découvrir à travers le feuillage et de les tirer; d'autant plus encore, qu'étant d'un naturel très faronche, ils fuient au moindre bruit qu'ils entendent *Vaill. ois. d'af. v. 6. p. 52.*

Cette belle espèce a la majeure partie du plumage d'un bleu foncé, nuancé de violet; les pennes de la queue et leurs couvertures inférieures sont d'un pourpre violacé très éclatant. Les yeux sont placés au centre d'une peau nue, colorée du plus bel incarnat. Les pieds, qui sont couverts, de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts, sont rouges; le bec est aussi de cette couleur mais la pointe est noirâtre; les ongles sont noirs.

Le Founingo a été rapporté de Madagascar.

COLOMBE JOUNUD,

Columba Gymnophtalmos. *Mihi.*

Si l'on s'en rapportoit à ce qui a été dit de cette Colombe par les auteurs que je cite dans mon Index, on auroit de la difficulté à reconnoître l'espèce. Brisson, Edwards et Latham lui donnent la taille d'une Tourterelle; ils fixent sa longueur totale à huit ou neuf pouces, tandis qu'effectivement elle approche bien plus de la taille du Colombin, étant du reste modelée sur les formes des Pigeons proprement dits. La planche d'Edwards qui représente notre Colombe Jounud est assez exacte: il paroît cependant que l'individu qu'il figure est une femelle, la nudité à l'entour des yeux se trouvant peu considérable.

La Colombe Jounud mesure depuis le bout du bec à l'extrémité des pennes caudales, treize pouces; le bec a onze lignes; il est fortement

renflé du bout; le tour des yeux, ainsi qu'un espace considérable des joues, est dénué de plumes; la peau nue de ces parties est semée de papilles charnues, dont la couleur est d'un beau bleu foncé, foiblement violacé; la queue est composée de douze pennes.

La tête, le haut du cou, la gorge et la poitrine sont d'une belle teinte vineuse; cette couleur est aussi répandue sur le ventre, et se nuance plus foiblement sur les cuisses; la nuque et les côtés du bas du cou se nuancent en bleu clair et pourpre tendre; deux zones ou demi-lunes se dessinent sur l'extrémité des plumes de ces parties; la supérieure est blanche, et l'inférieure ou celle qui termine chaque plume est bleuâtre, avec de légers reflets violacés. Au-dessous des orifices des oreilles se trouve une longue tache noirâtre, placée transversalement, composée de plumes très courtes, de façon qu'elle ne paroît que lorsque l'animal étend un peu le cou. Le haut du dos, les scapulaires, les petits et les grandes couvertures des ailes sont d'un gris-brun terne; il y a du blanc sur le bord extérieur des ailes; le grandes et les moyennes pennes

de celles-ci sont noires, et toutes sont bordées de gris à leur barbes extérieures; le dos et le croupion sont d'un gris-bleu clair; la queue est grise en dessus, et blanchâtre en dessous; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; le bec et l'iris sont rougeâtres, les pieds et les doigts d'un rouge rembruni.

La femelle est plus petite que son mâle; elle a les couleurs du plumage d'une teinte moins vive, et la nudité qui entoure les yeux n'est pas, à beaucoup près, si considérable ni si vivement colorée que dans le mâle.

Nous ignorons jusqu'à présent la manière de vivre et les mœurs du Jounud. Edwards nous apprend qu'il relève souvent et subitement la queue.

Le Jounud mâle qui nous a servi de modèle se voyoit autrefois dans la collection du prince d'Orange; maintenant il appartient au Muséum de Paris. Une femelle fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam.

COLOMBE-HÉRISSÉE,

Columba Franciæ LATH.

CE magnifique Pigeon se distingue de toutes les autres espèces de la famille colombace par la forme singulière des plumes du cou. La nature lui a prodigué ses riches dons, en décorant de couleurs fraîches et brillantes l'élégante livrée de cet oiseau. Des plumes étroites et lustrées ornent sa tête, il porte sur le cou une large touffe composée de longues plumes qui se dessinent élégamment sur le haut du dos, où elles paroissent former une espèce de manteau nuancé de teintes d'un blanc argentin. Cette couleur opère un contraste admirable, avec les diverses teintes de bleu foncé répandues sur les autres parties du corps: lorsque les doux feux de l'amour viennent, au renouvellement de la saison,

aiguillonner le désir des jouissances, ou bien lorsqu'un objet imprévu inspire la crainte à cette Colombe, elle s'embellit encore en redressant et en faisant revenir par-dessus sa tête toutes les longues plumes dont le cou est décoré.

Sonnerat est le premier voyageur qui a fait connoître l'espèce; il dit qu'elle se trouve à l'île de France. On nous a assuré que la Colombe-Hérissée habite aussi à Madagascar; et ce qui paroît le prouver, c'est que Le Vaillant a rencontré de ces Pigeons par troupes nombreuses dans ses voyages en Afrique (*a*).

(*a*) Ce beau Ramier appartient encore à l'Afrique méridionale; mais il n'est que de passage dans les pays ou je l'ai rencontré, et ou il n'arrivé même, qu'après avoir probablement, fait sa ponte ailleurs, il est certain du moins, d'après tous les renseignemens que j'ai pris à son égard des grands namaqnois, chez les quels je l'ai trouvé, qu'il ne niche pas dans leur pays, qu'il n'y arrivé que vers la fin de decembre, et qu'il y passe même un tems fort court; ce que j'ai vérifié d'ailleurs moi-même par l'apparition subite de leurs bandes et par leur prompt départ, peu de tems après leur arrivé dans le

Toutes les plumes de la tête, du cou et de la poitrine, sont longues, étroites, et se terminent en pointe. Leur forme est extraordinaire; l'extrémité est dure, cartilagineuse et polie; elle paroît former un prolongement aplati de la baguette; sa substance ressemble aux appendices lustrés qui terminent quelques plumes alaires du *Jaseur de Bohéme*, ainsi qu'à ces larges lames cartilagineuses dont est pourvue une espèce de coq sauvage des Indes. Nous aurons occasion, dans la suite de cet ouvrage, de faire connoître plus particulièrement cette intéressante espèce.

La Colombe-Hérissée mesure en totalité de douze à treize pouces. Sonnerat s'abuse en disant que sa taille est plus forte que celle du

---

canton. Cette espèce se couche au bois; mais elle se répand en grandes troupes dans les plaines, et se nourrit de bayes et de semences. Cinq individus, les seuls que j'ai pu tuer dans leurs bandes très difficiles à approcher à portée du fusil, n'avoient du moins, dans l'estomac que des petites bayes et différentes graines, notamment, celles d'une espèce de lianne fort commune dans tout le pays des namaquois. *Vaill. orn. d'af. v. 6. p. 53.*

Ramier vulgaire. Latham, en copiant le voyageur cité, commet la même erreur: le bec de notre oiseau avoit un pouce depuis la pointe jusqu'aux angles des deux mandibules, qui se trouvent engagées dans une peau nue; cet espace dénué de plumes se prolonge sur les joues; et aboutit derrière l'orifice des oreilles: celles-ci sont seulement recouvertes de quelques poils; les ailes atteignent vers le milieu de la queue, dont toutes les pennes sont d'égale longueur; le tarse est couvert de plumes jusque vers l'origine des doigts. La tête, le cou et la poitrine sont d'un beau gris blanchâtre; le reste du corps, les ailes et le dessous de la queue sont d'un beau bleu-violet foncé; les grandes pennes alaires n'ont de cette couleur que sur leurs barbes extérieures, les barbes intérieures étant noirâtres. La queue, en dessus, est colorée d'un rouge cramoisi vif; les baguettes des pennes du centre sont d'un bleu foncé, mais celles des plumes latérales sont de la même couleur que leurs barbes; la partie nue des joues est couverte d'une peau lisse, colorée d'un rouge incarnat; les yeux, placés au centre

de cette nudité, sont rouges, de même que la base du bec, dont la pointe est jaunâtre; les pieds et les ongles sont d'un noir bleuâtre.

Deux individus de cette espèce sont au Muséum de Paris; ce sont les mêmes envoyés par Sonnerat pour le cabinet du roi: l'état de dégradation où se trouvent ces oiseaux prouve évidemment contre l'opération destructive des fumigations qu'on employoit autrefois pour garantir les oiseaux des insectes rongeurs; procédé au reste bien plus dangereux et plus nuisible aux collections d'histoire naturelle que les légions voraces des insectes destructeurs: les soins qu'on prend aujourd'hui à la conservation de ce riche dépôt, font honneur à l'administration.

M. Le Vaillant nous a dit posséder un individu de la Colombe-Hérissée, tué par lui dans ses voyages en Afrique.

COLOMBE ROUGE-CAP,

Columba Rubricapilla. Lath.

La faculté de relever et de hérisser en quelque sorte les plumes de la tête et du cou est aussi une habitude propre à l'espèce de Colombe que nous nommons Rouge-Cap, dénomination bien plus simple, que nous préférons à celle de *Pigeon Violet à tête rouge*, par laquelle Sonnerat et Sonnini désignent cet oiseau.

On peut ranger ce Pigeon dans la classe des oiseaux qui se trouvent ornés d'une manière extraordinaire, par des plumes de parade, capables d'érection: celles-ci, quoique ne se trouvant pas disposées sur un nerf érecteur, comme dans presque tous les oiseaux pavaneurs, ont neanmoins la faculté de se redresser, par l'attitude que ce Pigeon sait donner à son corps; l'oiseau, en baissant la tête et en la retirant en même temps sur la poitrine, raccourcit considérablement le cou, ce qui oblige toutes les plumes à se relever; celles-ci, très longues et effilées,

lui forment comme une large perruque. Le Rouge-Cap est encore remarquable par des carnosités placées sur la mandibule supérieure du bec; sa base est engagée dans une peau-nue, qui forme entre cette partie et l'œil, plusieurs tubercules; dans les plis de ces carnosités naissent de petites plumes très courtes.

Les plumes du cou ont aussi une forme particulière: la longueur totale de celles placées sur la nuque est de quinze lignes; leur baguette cependant n'a que six lignes; le prolongement de ces plumes est occasionné par les barbes latérales, qui dépassent les baguettes de plusieurs pouces, se terminent en pointe aiguë, et forment un angle ouvert; ces barbes sont entièrement désunies entre elles, et soijeuses: les plumes du devant du cou sont à peu près de même nature, mais la partie excédante des barbes latérales n'est pas si allongée.

Le Rouge-Cap, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'a l'extrémité de la queue, a environ dix pouces. Cette dernière est courte, et les pennes foiblement étagées; les ailes pliées atteignent à leur extrémité; des plumes d'un beau noir bleuâtre, à nuances violettes, revêtent le ventre, le dos, les ailes et la queue; cette

couleur paroit comme saupoudrée de grisâtre sur les barbes des pennes caudales et alaires: des plumes fines, à barbes déliées, disposées en calotte, et d'un rouge très éclatant, recouvrent le sommet de la tête; un beau gris nuancé de bleuâtre colore le cou, le haut du dos et la poitrine; cette couleur prend des teintes claires et devient blanchâtre en approchant du corps. Lorsque l'oiseau ne relève point les plumes de ces parties, il semble revêtu d'un camail touffu. Les pieds, dont le tarse est à moitié recouvert de plumes, sont, ainsi que les doigts et les ongles, d'un gris cendré; la base du bec est noirâtre, mais la pointe est jaunâtre; les carnosités sont colorées d'un beau rouge incarnat; un cercle gris-clair forme l'iris; il est suivi d'un autre cercle d'un beau rouge.

Ces Pigeons habitent aux îles Panay. Sonnerat en a trouvé dans l'ile d'Antigue. Plusieurs individus ont été rapportés vivants en Hollande, où ils ont vécu long-temps dans la ménagerie de M. Gevers, à Rotterdam.

Un mâle fait partie de mon cabinet.

COLOMBE ORICOU,

Columba Auricularis. *Mihi*

Si la nature, a décoré et embelli à nos yeux une multitude de ses production, en leur accordant les apanages du luxe et les ornements recherchés d'une parure élégante et gracieuse, elle semble aussi avoir pris plaisir à affubler grotesquement quelques uns d'entre les êtres que sa main à formés. Nous ne saurions souvent nous rendre raison des fins qu'elle s'est proposées en donnant à quelques oiseaux des appendices plus ou moins extraordinaires; ce n'est qu'en étudiant les mœurs de ces espèces que nous pouvons espérer de parvenir à la connoissance des voies sages et bonnes qui l'ont guidée dans l'œuvre de la création. En nous appliquant à connoître la manière de vivre des animaux, nos lumières se développeront insensiblement sur l'état de leur organisation, âinsi que sur les causes qui y ont

souvent donné lieu : ce n'est qu'en nous attachant de préférence à observer la nature animée, et en établissant les rapports qu'ont entre eux les divers êtres, que nous viendrons à bout de simplifier et d'orner en même temps de plus de charmes cette science, malheureusement trop encombrée par les idées philosophiques de savants, qui s'imaginent avoir découvert du centre de leur bibliothèque, les règles immuables suivant lesquelles, ils prétendent, dicter des lois à la nature.

Il est peu d'oiseaux qui se trouvent aussi singulièrement décorés que l'est la Colombe de cet article. Des prolongements charnus sont adhérents à la peau nue qui recouvre le devant du cou; ils forment trois barbillons à-peu-près semblables à celui que porte le Dindon; une carnosité arrondie, de la grosseur d'une cerise, semée de tubercules, s'élève sur la base de la mandibule supérieure du bec. Ces appendices, quoique extraordinaires, ne nuisent pas à la parure de cette Colombe ; elles ajoutent même à sa beauté, principalement lorsque ces car-

carnositées sont décorées de leurs teintes vives et naturelles. Une troupe de ces Pigeons doit former un coup-d'œil ravissant.

L'Oricou est à-peu-près de la taille du Pigeon vulgaire, ou Biset; sa longeur, depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, est de onze pouces quatre lignes; le bec a onze lignes; les pennes caudales sont d'égale longueur, et les ailes pliées atteignent jusqu' aux deux tiers de la queue.

Les joues, jusque derrière l'orifice des oreilles, sont dénuées de plumes; la peau nue se derige sur tout le devant du cou, où elle donne naissance à trois appendices ou barbillons flottants: le premier prend son origine à la base de la mandibule inférieure du bec, et forme plusieurs plis sur le devant du cou; les deux autres se dirigent sur chacune des parties latérales de cette peau; ces dernières prennent naissance au-dessous des yeux: les narines sont surmontées d'une épaisse carnosité, d'un beau rouge.

Le plumage de cette Colombe est d'un blanc uniforme, la queue seulement est grise à son origine, et noire vers le bout;

les barbes extérieures des pennes latérales de chaque côté sont blanches jusqu'aux trois quarts de leur longueur ; les grandes et les moyennes pennes des ailes sont d'un gris-blanc à leur origine, et noires vers leur extrémité ; la penne extérieure de chaque aile est entièrement de cette couleur ; l'aile bâtarde est d'un gris noirâtre.

J'ai vu une variété entièrement blanche qui n'avoit du noir que sur la queue ; d'autres avoient le plumage plus ou moins marqué de taches grises et noires : ces derniers m'ont paru être de jeunes oiseaux. Les pieds sont constamment d'un beau rouge, et le bec est noir.

Nous présumons que l'Oricou habite les îles de la mer Pacifique, c'est du moins par des vaisseaux venant de ces parages que quelques individus ont été rapportés en Angleterre. Le Pigeon qui a servi à cette description est déposé dans le cabinet de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam. Cet amateur possède aussi la variété de cette espèce, dont les ailes sont entièrement blanches.

COLOMBE LABRADOR.

Columba Elegans *Mihi.*

Ce magnifique Pigeon, qui, par les zones brillantes disposées sur les ailes, ressemble à la Colombe que j'ai décrit sous le nom de *Lumachelle*, en diffère cependant essentiellement, et paroît former une espèce distincte. C'est au dernier voyage de découvertes aux Terres Australes, entrepris par ordre du Gouvernement Français, qu'on doit la connoissance de cette belle espèce, dont deux individus ont été rapportés par les naturalistes qui furent de cette expédition.

La Colombe Labrador est d'un tiers moins grande que la Colombe Lumachelle; sa longueur totale est d'environ onze pouces; le bec a dix lignes, le tarse a un pouce; les ailes pliées aboutissent vers la moitié de la longueur de la queue, qui est foiblement arrondie.

Le front est roussâtre clair, l'occiput est couronné d'un espace ovale de couleur gris-

blanc; une large bande couleur chocolad prend son origine derrière les yeux, et entoure cette espèce de diadème; une autre bande plus étroite, d'un blanc pur, se dirige sur les côtés du cou; l'espace entre l'œil et le bec est brun; la nuque, les scapulaires, ainsi qu'un large plastron qui se dessine sur le haut de la poitrine, sont de couleur brun chocolad; les côtés du cou, la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un beau gris foncé; le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes sont d'un brun olivâtre; les moyennes couvertures forment sur l'aile, lorsque celle-ci est dans l'état du repos, deux larges bandes transversales qui brillent de l'éclat radieux des pierres précieuses; la première, ou la bande supérieure, imite le chatoyant du rubis et de l'opale, tandis que l'inférieure resplendit de l'éclat du saphir et de l'émeraude; ces plumes brillantes sont terminées d'un beau blanc-argentin: les grandes et les moyennes pennes des ailles, sont rousses sur leurs barbes intérieures jusqu'aux trois quarts de leur longueur; leur pointe, ainsi que les barbes extérieures, sont brunes; le dedans des aîles est d'un roux

ferrugineux. Les pennes de la queue ont leurs barbes intérieures, ainsi qu'une partie des barbes extérieures, grises; elles ont une bande noire vers les trois quarts de leur longueur, et son terminées de brun: les pieds sont rouges, et le bec est noir: la queue de ce Pigeon est composée de quatorze pennes tandis que celle de la Colombe Lumachelle en à toujours dixhuit; cétte difference jointe à celles que je viens d'indiquer, ne laisseront plus de doutés sur les dissemblances des espèces.

Deux individus ont été rapportés par l'expédition du capitaine Baudin: ils sont déposés dans les galeries du Muséum de Paris.

Nous avons reçu un dessin de ce Pigeon, fait à Londres d'après un individu déposé dans la collection de sir Joseph Banks.

La Colombe Labrador habite les rivages brumeux de la partie méridionale la terre de Diemen. C'est dans les parages du canal d'Entrecasteaux que les naturalistes Français trouvèrent cette rare et nouvelle espèce.

COLOMBE A CEINTURON NOIR.

Columba Cincta. *Mihi.*

La Colombe à ceinturon noir, quoique de beaucoup plus forte de taille que notre Colombe Tourterelle, paroît cependant modelée sur les formes de cette dernière. Nous ne sommes pas instruits jusqu'à présent de la manière de vivre de cette nouvelle espèce, encore très rare dans les collections d'Histoire naturelle.

La Colombe à ceinturon noir mesure en totalité treize pouces. Un camail d'un blanc pur couvre la tête et le cou; le blanc prend des teintes jaunâtres sur la poitrine, où cette couleur se dessine fortement sur un large ceinturon d'un noir velouté qui entoure la partie inférieure de la poitrine; les angles de ce ceinturon, qui marquent l'insertion du poignet de l'aile, remontent sur le dos, où ils se lient à une espèce de manteau d'un beau noir

verdatre : cette couleur prend des teintes d'un verd foncé sur les grandes plumes des ailes, dont les six pennes extérieures ont le bout arrondi, tandis que les suivantes sont coupées verticalement. Le croupion est verdâtre; la queue, composée de quatorse pennes d'égale longueur, est, en dessus, d'un noir verdâtre, et toutes les pennes ont leur bout terminé de gris tirant au verd; en dessous, la queue est cendrée, et les extrémités des pennes sont blanches. Le ventre, les cuisses et l'abdomen sont d'un beau jaune; les couvertures de la queue sont grises, frangées de jaune sur les bords des barbes; les tarses se trouvent en plumes jusqu'aux doigts, qui sont d'un jaune foncé; le bec est d'un blanc jaunâtré.

Cette Colombe habite l'Asie australe, nous ne saurions cependant dire avec certitude quelle partie. Le seul individu que nous avons vû fait partie de notre cabinet : il a été adressé de Batavia, sans indication de lieu où l'espèce se trouve repandue.

COLOMBE ROUSETTE.

Columba Rufina. *Mihi.*

La longueur totale de cette nouvelle espèce est de onze pouces dix lignes. Elle paroît modelée sur les formes de notre Biset, et n'en diffère sous ce rapport que par le seul caractère d'avoir les ailes plus courtes en proportion de la longueur de la queue.

La Colombe Roussette a la partie inférieure du cou, le haut du dos, ainsi que les petites couvertures des ailes d'un roux foncé, nuancé d'une légère teinte de violet; cette dernière couleur domine sur le ventre, et se nuance en gris-vineux vers les cuisses. L'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont gris; les grandes et les moyennes pennes des ailes, de même que celles de la queue, sont d'un gris-cendré, les premières sont liserées sur les barbes extérieures de gris plus clair. Le dos, le croupion et les cou-

vertures inférieures des ailes sont d'un gris-bleuâtre; la gorge est blanche.

Les mâles de cette espèce se distinguent par un grand espace d'un verd foncé à reflets dorés, qui couronne l'occiput. Les femelles ont le plumage généralement d'une teinte moins vive; elles n'ont pas cet espace doré sur l'occiput, qui est d'un roux-violet. Le bec est de couleur livide; les pieds sont rouges et les ongles brun.

Cette Colombe se trouve à la Guiane française. On en trouve aussi aux îles de Cuba, Saint-Domingue et la Jamaïque. Nous avons vu des individus de cette espèce dans plusieurs collections.

COLOMBE A OREILLON BLEU,

Columba Aurita. *Mihi.*

J'AI fait observer, en décrivant le Colombi-Galline roux-violet, que Latham avoit eu tort de soupçonner à ce Pigeon quelque conformité avec celui qui fait le sujet de cet article. Nous ne saurions trouver d'autre analogie pour les réunir que la seule dénomination de Perdrix, par laquelle on a également désigné le Colombi-Galline roux-violet (*a*) et notre Colombe Oreillon bleu. Cette dénomination de Perdrix, qui peut seule être en rapport avec l'espèce de la famille des Pigeons-Gallines, n'en a pas le plus léger avec notre Oreillon bleu, ce dernier appartenant à la

(*a*) Le Colombi-Galline roux-violet est décrit par Latham sous le nom de *Martinico Pigeon;* par Brisson; sous les dénomination de *Pigeon violet de la Martinique, et de Pigeon roux de Cayenne.* Buffon en donne deux figures, pl. 141 et 162.

famille des Colombes ou Pigeons proprement dits; au reste, je renvoie les naturalistes tant à cette description; que comparée à celle du Colombe-Gallini roux-violet persuadé qu'ils ne trouveront guère à ces Pigeons les rapports donnés par les divers ornithologistes, et qu'ils s'accorderont de préférence aux vues de Brisson, qui ne paroît pas soupçonner l'identité des espèces mentionnées; ce savant naturaliste décrit notre Colombe à Oreillon bleu avec cette exactitude et cette vérité qui font un des premiers mérites de son ouvrage; nous allons donner en substance le texte de l'auteur français.

La longueur de cet oiseau, prise du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de dix pouces; le bec a dix lignes et demi; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue; toutes les pennes de celle-ci sont d'égale longueur.

La tête, la gorge, le cou et la poitrine sont d'un marron tirant sur le pourpre; mais les plumes qui entourent le bas du cou, c'est-à-dire la partie la plus voisine du corps, sont d'un violet doré très éclatant, et for-

ment comme une espèce de cellier : huit ou dix plumes d'un beau bleu violacé à reflets d'or, placées immédiatement au-dessous de l'orifice des oreilles, nous ont paru un caractère marquant, c'est d'après ce caractère que nous avons établi le nom donné à l'espèc (*a*). Le dos, le croupion, les couvertures des ailes et celles du dessus de la queue sont d'un brun tirant sur le roux, avec quelques taches noires sur les grandes couvertures des ailes les plus proches du corps ; le ventre, les cuisses et les couvertures au-dessous de

(*a*) La description de Brisson qui s'accorde en tout autre point avec celle-ci ne parle pas de ces plumes brillantes qui forment une espèce d'oreillon ; il paroit que ce naturaliste à décrit une femelle de l'espèce, et que celui figuré dans mon edition en grand format en est le male ; cette circonstance est d'autant plus probable vu que les jeunes Colombes à oreillon bleu n'ont point ces plumes lustreès au dessous de l'orifice des oreilles ; tout le plumage des jeunes, est d'un brun-cendré assez uniformement répandu sur toutes les parties; mais les grandes couvertures et les pennes moyennes des ailes sont toujours terminées de gris blanc.

la queue sont d'un fauve clair et vineux; les grandes pennes des ailes sont noirâtres et ont leur bord extérieur blanchâtre; les moyennes sont aussi d'un brun noirâtre, et terminées d'un espace d'un gris-blanc. Les deux plumes du milieu de la queue sont de la même couleur que le dos; les latérales sont, depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur, d'un brun tirant sur le roux du côté extérieur, et d'un cendré foncé du côté intérieur; ensuite elles ont une bande transversale noire, et leur bout est gris-blanc: le tour des yeux dénué de plumes à une peau qui se dirige jusqu'à l'ouverture du bec, elle est de couleur bleue. Le bec et le ongles sont noirs, et les pieds sont rouges.

d'Azara nous apprend, que cette Colombe est très commune au paraguay et à Buenos-Ayres; par ses habitudes naturelles elle semble plus disposée à se familiariser; on voit quelquefois des troupes de cinquante Pigeons de cette espèce; cependant ils se tiennent communement par paires ou par familles; ils se perchent au haut des arbres, mais jamais à la

cime et ils préférent ceux qui sont moins touffus; ils n'entrent point dans les bois et ne cherchent point à se cacher; ils trouvent leur nourriture dans les campagnes et les plantages, et ils se laissent approcher de très près: leur corps à plus de longueur que de grosseur.

La Colombe à oreillon bleu se trouve à la Martinique: je ne suis pas instruit de sa manière de vivre, ni du geure de nourriture qui lui est propre, dans cette contrée.

COLOMBE-TURVERT.

Columba Javanica, LATH.

NOUS réunissons ici sous la dénomination de Turvert non seulement le Pigeon décrit par Buffon, et figuré par lui dans la planche enluminée 177, mais aussi le Pigeon ramier d'Amboine, de Brisson, ainsi que le *Bleu-crowned Turtle*, le *Grey-headed Pigeon*, et le *Green-winged Pigeon* de Latham. Ces espèces nominales n'en forment qu'une réelle, toutes les indications mentionnées devant plutôt s'appliquer à des variétés accidentelles dans l'espèce de notre Turvert. Cependant nous ne saurions nous conformer avec les idées de quelques ornithologistes, qui réunissent encore deux autres Colombes (*a*) à celle de cet article.

(*a*) Sonnini réunit sous l'article de Turvert non seulement la *Tourterelle à gorge pourpre* d'Amboine, des planches enluminées de Buffon, 142, mais aussi le *Black-capped Pigeon* de Latham, Buffon, 214. Nous décrirons cette dernière espèce sous le nom de *Turgris*; quant à la Colombe à gorge pourpre, nous n'avons pu nous la procurer en nature. Il est cependant certain qu'elle forme une espèce différente du Turvert, ainsi que du Turgris.

ces espèces, quoique analogues à notre Turvert, diffèrent, sous plusieurs rapports, de ce dernier, et forment autant d'espèces distinctes dont nous aurons occasion de parler dans la suite. Sonnini dans la nouvelle édition de Buffon, volume 7, page 219, nous donne une description qui se rapporte à l'espèce du Turvert. L'auteur cité a eu tort d'aujouter cette description à l'article de son *Pigeon vert à tête grise d'Antique.* J'ai fait connoitre ce Pigeon verd à tête grise, qui est du nombre de ceux dont le bec est recouvert d'un substance cornée formant une pince solide; cette famille a été designée par le nom de Colombar.

Le Turvert est plus fort de taille que la Colombe Tourterelle de nos climats; sa longueur, prise du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de dix pouces. Cette der-dernière est courte; les pennes sont foiblement étagées entre elles, et les ailes, dans l'état du repos, aboutissent vers les deux tiers de leur longueur.

Le devant de la tête est blanc, et cette couleur s'étend de chaque côté en une bande étroite qui passe par-dessus les yeux. Le haut de la tête, dans la plupart des individus,

est d'un bleuâtre foncé; les côtés de la tête, le cou et la poitrine sont rougeâtres, et cette couleur est plus sombre à la partie supérieure du cou. Le dos et toutes les couvertures des ailes sont d'un verd foncé éclatant et doré, qui se change, suivant que l'animal est exposé à différents jours, en une très belle couleur de cuivre de rosette; quelques-unes des petites couvertures du poignet de l'aile sont ou terminées de blanc, ou entièrement blanches; ce qui forme autant de petites taches dessinées agréablement sur le fond verd-doré du plumage.

La partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont cendrés; le ventre, les cuisses et les plumes de recouvrement du dessous de la queue sont bruns, avec une légère teinte de rouge. Les couvertures du dessous de l'aile sont rousses; les pennes alaires sont d'un brun foncé; mais leurs barbes intérieures sont rousses; celles de la queue sont noires, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, qui sont cendrées et terminées de noir. Le bec est rougeâtre, la membrane qui est

au-dessus des narines bleuâtre, les pieds rouges, et les ongles d'un brun clair.

On trouve des Turverts qui n'ont point de blanc au front, dont toute la tête est de couleur noirâtre. Ces individus paroissent former des variétés accidentelles dans l'espèce: leur plumage est en général d'une teinte plus sombre, la poitrine et le cou sont plus rembrunis. Dans l'état de captivité, sur-tout lorsqu'on les nourrit de chenevis, ils se décorent de plumes noires semées au hasard sur toutes les parties: cette bigarrure est assez jolie.

La Colombe Turvert paroît répandue sur toutes les îles de l'Asie australe et du vaste Océan indien; elle est très abondante à Ceylan; on la trouve par troupes nombreuses à Java et à Sumatra; leurs essaims peuplent les vastes et antiques forêts de ces îles. Sonnerat les a rencontrés à l'île Panaye et à celle d'Antigue.

Les Chinois connoissent l'espèce sous le nom de *Yaupuan*. Les Javans lui donnent le nom de *Bouron Glimouhane*. Dans le séjour que firent les naturalistes Français à Timor, lors du dernier voyage de découvertes aux Terres australes, ils y trouvèrent aussi le

joli Pigeon que nous décrivons. Trois individus tués par ces naturalistes sont déposés dans les galeries du Muséum de Paris. Ces individus ne diffèrent de ceux qui nous ont été adresses, tant de Java que de Ceylan, que par leur plus forte taille. Il est probable que cette légère différence doit son origine à une plus grande abondance de nourriture que ces oiseaux trouvent sous le ciel fertile de i'île de Timor.

Nous avons reçu et conservé vivants plusieurs individus de l'espèce de Turvert. Ces Pigeons, très peu remuants, s'accoutument facilement à la captivité, pourvu qu'on ne les privât pas de la chaleur nécessaire. Tous les moyens mis en usage pour les faire produire dans nos climats furent infructieux. Leur nourriture habituelle consistoit en blé de Turquie écrasé. Dans les saisons les plus froides de l'année, on doit leur donner un peu de chenevis avec le blé de Turque.

Les dépouilles de ces Colombes se trouvent dans plusieurs collections d'histoire naturelle.

COLOMBE JAMBOO.

Columba Jambos. LATH.

NOUS conservons à cette espèce une partie du nom qu'elle port à Sumatra. Mardsen (a), qui a donné la description détaillée de cette île, est le premier auteur qui en fait mention en ces termes:

„ Le Pooni-Jamboo est un bel oiseau; il est „ plus petit que le Pigeon ordinaire; il a le dos, „ les ailes et la queue verts, la poitrine et „ le cou blancs, mais l'extrémité du cou a „ une teinte légère de rouge d'œillet; le de- „ vant de la tête est d'un rouge d'œillet foncé „ semblable à la fleur du Jamboo; le blanc „ de la poitrine s'étend par une bande étroite, „ resserrée d'un côté par le verd, et de „ l'autre par le rouge d'œillet jusqu'aux yeux, „ qui sont jaunes; le bec est également „ jaune."

La Colombe Jamboo, mesurée de la pointe du bec à l'extremité de la queue, a environ

(a) Mardsen, Hist. Natur. de Sumatra, traduc. franç., v. 2.

neuf pouces et demi. Les ailes pliées atteignent vers le milieu de la longueur de la queue, qui est étagée; les tarses sont à moitié couverts de plumes.

Une teinte vive d'œillet foncé est répandue sur les plumes de la tête et des joues (*a*). Sous la gorge est un espace longitudinal d'un noir mat; un plastron de forme ovoïde, coloré d'une teinte rosée, se dessine sur la poitrine. Toutes les parties supérieures de l'oiseau sont d'un beau verd foncé, et les parties inférieures blanchâtres; le dessous de la queue est noir; mais toutes les pennes sont terminées le blanc. Les couvertures inférieures sont d'un brunfoncé; les pieds sont rouges et les ongles jaunes.

La Colombe Jamboo se trouve à Sumatra et à Java. Sa nourriture favorite est la baie du *rum-pooni*. En captivité, on pourra donner à ce Pigeon du riz bouilli, dont il s'accommode à merveille.

(*a*) Cette couleur brillante ressemble à celle de la fleur de Jamboo, arbre dont le fruit a la forme d'une poire, et qu'on dit étre un mets excellent. Il y en a de deux espèees. *Eugenia malacensis*, et *Jambos*. LIN.

Plusieurs individus nous ont été envoyés de Batavia. Ces oiseaux ne se trouvent cependant pas aux environs du chef-lieu de la colonie Hollandaise; on ne les rencontre que dans l'intérieur des terres couvertes d'épaisses forêts.

Aucun auteur ne fait mention de la femelle de cette belle espèce; elle diffère cependant beaucoup du mâle par la distribution des couleurs.

Toutes les parties supérieures du corps, le cou et la poitrine, sont d'un verd uniforme, mais plus terne que chez le mâle. L'espèce de capuchon qui sur se dernier est d'un rouge éclatant, est d'un brun-verdâtre chez la femelle; la gorge est brune, le ventre et le croupion sont d'un blanc-grisâtre, semé sur les flancs de taches irrégulières plus ou moins vertes; la queue en-dessous est noirâtre, et toutes les pennes sont terminées de grisâtre.

Cette espèce est encore fort rare dans les collections d'histoire naturelle. J'ai vu un mâle dans le beau cabinet de M. Raye de Breukelerwaart, à Amsterdam; M. Geevers, à Rotterdam, possède le mâle et la femelle. Je conserve encore deux mâles dans ma collection.

COLOMBE A NUQUE VIOLETTE.

Columba Violacea, *Mihi.*

En ne jetant qu'un coup-d'œil superficiel sur la nouvelle espèce de Colombe représentée dans notre planche 29, de l'Edition en grand format, on la prendroit pour un individu de l'espèce décrite dans cet ouvrage sous le nom de Colombi-Galline roux-violet : il est nécessaire de prévenir les naturalistes que, quoique ces Pigeons semblent avoir quelques rapports entre eux pour la conformité de taille et les distributions des couleurs, il n'existe effectivement aucune analogie entre ces oiseaux qui permette de les considérer comme appartenant à une même espèce.

En comparant notre Colombi-Galline roux-violet à la Colombe à nuque violette, il est facile de s'apercevoir des différences qui caractérisent ces espèces : les formes extérieures du Colombi-Galline indiquent, à ne pas s'y méprendre, tous ces caractères que nous

avons jugé appartenir aux Pigeons qui composent cette famille, tandis que celui-ci a en partage les formes analogues propres a plusieurs espèces de Pigeons, compris dans la famille des Colombes. Nous lui trouvons la taille svelte, la queue allongée et étagée, les ailes longues et le tarse court; caracteres qui sont bien différents dans les Pigeons-Gallines; les différences dans les mœurs de ces oiseaux, doivent offrir encore de nouvelles preuves, pour établir la certitude de leur dissemblance spécifique; mais la maniere de vivre du Pigeon de cet article ne nous étant pas connue, nous réservons ces comparaisons a une époque plus favorable, nous bornant ici à faire connoître les formes extérieures de cette nouvelle espèce.

La Colombe à nuque violette, mesurée du bout du bec à l'extrémité de la queue, a neuf pouces; les ailes pliées aboutissent vers le milieu de la longuer de la queue, qui est étagée.

Ce Pigeon a les parties superieures du corps, y compris les ailes et toutes les pennes de la queue, d'un beau roux-pourpre foncé; les grandes pennes alaires sont rousses; sur la nuque sont quelques plumes brillantes,

qui forment une espèce de collier d'un beau violet à reflets dorés : le front, la gorge, le ventre, les côtes, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur ; la poitrine est teinte d'une légère nuance de violet pourpré à reflets bronzés ; les yeux sont entourés d'un espace nu de couleur rouge ; le bec et les pieds sont rougeâtres.

Il est probable que ce Pigeon habite le Nouveau Monde ; nous ne saurions cependant l'assurer positivement. Le seul individu de l'espèce que nous ayons trouvé occasion d'examiner, est déposé dans les galeries du Muséum de Paris.

COLOMBE TURGRIS.

Columba Melanocephala. Lath.

Latham a eu raison de ne pas se conformer au sentiment de Buffon, qui réunit le Pigeon de cet article à l'èspèce du Turvert ; il en diffère effectivement sous tous les rapports, ces oiseaux forment deux espèces très distinctes, comme il est facile de s'en assurer en lisant notre description du véritable Turvert, et en confrontant nos deux gravures. M. Forster, dans la *Zoologia Indica*, nous donne une très bonne figure du Turgris. Celle de Buffon est passable ; l'individu d'après lequel ce naturaliste a fait exécuter sa planche étoit totalement dégardé ; ce dont il est facile de se convaincre en comparant cette planche avec la nôtre, d'après un individu de la plus grande pureté.

La Colombe Turgris porte huit pouces depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, qui est foiblement étageé ; les ailes ; pliées aboutis-

sent vers le milieu de sa longueur; les pieds ont le tarse à moitié couvert de plumes.

Le front et les côtés de la tête sont d'un gris-cendré clair; une large raie ou bande noire prend naissance entre l'espace des yeux vers l'occiput, et se dirige sur le derrière du cou, où elle disparoît dans la couleur gris-cendré qui revêt encore cette partie; sous la gorge est une bande longitudinale d'un beau jaune-paille; la poitrine, le ventre et toutes les parties supériures de l'oiseau sont d'un beau verd foncé et uniforme; les quatre ou cinq grandes pennes des ailes ont leurs barbes intérieures noirâtres; toute l'aile en dedans est grise; la queue en-dessous est d'un gris foncé, avec les extrémités de toutes les pennes blanchâtres: l'abdomen est d'un jaune brillant, et les couvertures inférieures de la queue, qui aboutissent presque à l'extrémité des pennes, sont d'un rouge-cramoisi foncé (*a*); les tarses

(*a*) Latham se trompe sans doute en avançant que les trois pennes latérales de la queue sont rouges: cet auteur aura peut-être été induit en erreur par rapport à la longueur des couvertures de la queue, dont les plumes latérales sont assez propres à favoriser une pareille méprise.

sont à moitié couverts de plumes vertes ; le bec est de couleur de corne ; les pieds sont d'un rouge-jaunâtre, et l'iris est d'un brun-rougeâtre.

La Colombe Turgris se trouve à Java, où elle habite les grands bois. On voit ces oiseaux aux environs de *Bagnania-Vangria* ; contrée située dans la partie est de cette île. M. Laischenault a rapporté un bel individu de cette espèce que le Muséum possède maintenant : il n'est pas instruit du nom que les Javans lui donnent.

On voit encore dans les galaries de cet établissement l'individu dégradé par les fumigations qui a servi de modèle à la planche de Buffon.

COLOMBE A MASQUE BLANC.

Columba Larvata. *Mihi.*

On pourroit, d'après les habitudes qui tiennent aux mœurs de cette nouvelle espèce, trouver des motifs pour la classer dans notre division des Colombi-Gallines. Le Vaillant, qui découvrit cet oiseau dans la partie méridionale de l'Afrique qu'il a parcouru, nous apprend que ce Pigeon fréquente toujours les grandes forêts, où, se tenant le plus souvent à terre, il est difficile de le découvrir; son nid, peu élevé, est d'ordinaire pratiqué dans quelque buisson. En combinant ces habitudes avec l'extérieur de ce Pigeon, nous lui trouvons aussi quelques caractères analogues, aux Colombi-Gallines; il paroit cependant qu'eu égard à sa taille svelte, au peu de longueur du tarse, à l'étendue des ailes qui aboutissent vers le milieu des pennes caudales, et enfin à la forme allongée

et étagée de la queue, le Masque blanc tient des caractères distinctifs que nous avons établis pour la famille des Pigeons-Colombes. Il semble donc (et c'est aussi le sentiment de Le Vaillant) que l'espèce dont nous nous occupons est destinée, dans une histoire générale des Pigeons, à former le passage, et lier plus étroitement la famille des Colombes à celle des Pigeons-Perdrix ou Colombi-Gallines.

Ne pouvant mieux faire, pour ce qui concerne la partie descriptive de cette espèce, que de citer le naturaliste à qui la découverte en est due, nous transcrirons en entier son texte : „ Cette Tourterelle d'Afrique „ (dit Le Vaillant), que je n'ai trouvée „ nulle part ailleurs que dans le pays d'Au- „ tiniquoi, est caractérisée par un masque „ blanc qui lui enveloppe le front, les joues „ et la gorge, pendant que tout le cou, „ la poitrine, le manteau, ainsi que le crou- „ pion, sont d'un brun-roux jouant au pour- „ pre, au verd ou au bleu d'acier poli, sui- „ vant les incidents de la lumière; le dessous „ du corps, ainsi que les couvertures du

„ dessous de la queue, sont d'un roux uni-
„ forme ; les pennes des ailes, sur fond
„ noirâtre, sont bordées extérieurement de
„ gris-bleuâtre, ainsi que celles de la queue:
„ le bec est bleuâtre, les pieds sont d'un
„ rouge-vineux, et les yeux orangés." La femelle ne diffère du mâle que par ses couleurs moins nettes que celles de ce dernier.

La Tourterelle à Masque blanc ne se trouve que dans les grands bois : il est fort difficile de la tuer, parceque, se tenant toujours à terre, on l'apperçoit difficilement à travers le fourré; lorsqu'on la fait même partir, on l'entend souvent s'envoler avec grand bruit sans pouvoir la découvrir; car elle ne se perche guere que sur les branches basses des arbres ou dans les buissons, entre les ramifications desquels elle place son nid, qui est plat, et ne contient jamais que deux œufs; ces derniers sont d'un blanc-fauve.

Mon ami Le Vaillant a eu la bonté de me donner un mâle de cette espèce.

COLOMBE VLOUVLOU.

Columba Holosericea. *Mihi.*

L'ESPÈCE de Pigeon qui fait le sujet de cet article ne me paroît pas avoir été connue avant cette époque: je ne trouve dans les ouvrages les plus récents sur l'ornithologie aucune indication qui puisse être rapportée à ce rare oiseau; il semble même jusqu'ici ne pas avoir d'analogue parmi l'ordre nombreux des Pigeons. La coupe singulière de ses ailes et la nature de son plumage l'isolent au milieu des oiseaux de sa classe: ses habitudes si elles nous etoient connues, offriroient peut-être des observations intéressantes; mais nous n'avons malheureusement point de details à donner sur les mœurs de l'espèce dont nous nous occupons: cette partie, l'une des plus utiles pour l'étude de l'histoire naturelle, nous est souvent interdite par le peu de zèle de ceux qui rassemblent les divers objets d'histoire naturelle dans les pays lointains.

D'après les formes extérieures du Pigeon que nous nommons Vlouvlou, il paroît que l'espèce doit être rangée dans notre première subdivision ou famille des Colombes : sa longueur, prise du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de dix pouces quatre lignes ; la queue est carrée, composée de quatorze pennes ; les couvertures, tant inferieures que supérieures, atteignent l'extrémité des grandes pennes ; les ailes sont larges ; leurs grandes pennes ou remiges sont singulièrement conformées ; depuis leur origine jusqu'au trois quarts de leur longueur, elles sont courbées en forme de sabre ; leur extrémité décrit une parabole en sens inverse, et fait revenir la pointe en dehors ; le bout de toutes ces pennes est profondément échancré et divisé en deux parties ; le prolongement des barbes intérieures se forme en pointe arrondi , tandis que les barbes extérieures sont terminées en pointe aiguë : Le bec de ce Pigeon est peu long, et menu ; les tarses sont couverts ; jusqu'aux doigts, de plumes composées de barbes excessivement déliées et fines. Tout le plumage de l'oiseau

est velouté, et principalement celui des ailes, qui imite le plus beau velours changeant.

Ce magnifique Pigeon a tout le plumage supérieur, les ailes, le cou, la poitrine et les flancs d'un verd tendre, changeant aux diverses inflexions de la lumière: de la mandibule inférieure du bec se prolongue, sur une partie du cou, une bande longitudinale d'un blanc pur: un ceinturon de cette couleur, suivi d'un autre plus large de couleur noire, se dessine sur la poitrine, et se confond avec la teinte jaune-verdâtre du ventre. Sur les ailes sont deux larges bandes d'un gris argentin: elles sont formées par les grandes couvertures, dont les plumes sont vertes aux extrémités, et grises au milieu; les pennes secondaires ont leurs barbes extérieures vertes; les rémiges sont colorées, sur une partie des barbes extérieures, de gris-argentin nuancé de teintes verdâtres; les barbes intérieures et l'extrémitè des pennes sont noires; la queue est du même verd que le corps, mais à l'extrémité de chaque penne est une zone d'un verd plus foncé; le dessous de la queue est gris, et les cou-

vertures inférieures sont d'un beau jaune : les plumes qui recouvrent les tarses sont blanches ; les pieds sont gris, et le bec noir.

La Colombe Vlouvlou habite les iles de l'Ocean-Pacifique ; on la trouve dans l'île de Sandwich : Elle fait partie de mon Cabinet.

COLOMBE ERYTHROPTÈRE.

Columba Erythroptera LATH.

La livrée de cette belle espèce lui vaut une place distinguée dans les oiseaux marquants qui composent le genre du Pigeon. Le blanc pur de la poitrine, de la gorge et du front, contraste à merveille avec le noir pourpré qui colore le reste du plumage, tandis qu'une teinte vive d'un rouge couleur de grenat, brille sur les couvertures supérieures des ailes.

La longueur de la Colombe Erythroptère est de neuf pouces et demi; le front est blanc, cette couleur forme sur l'œil une large bande ou sourcil; elle se trouve aussi répandue sur la gorge, le devant du cou et la poitrine. L'occiput, la partie postérieure du cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un violet pourpré. Le ventre est noir, à reflets pourprés; les grandes couvertures des ailes,

les rémiges sont noires; la queue, dont toutes les plumes sont d'égale longueur, est d'un gris foncé à son origine, et est terminée par une bande noire; les pieds sont orangés et le bec est noir.

J'ai vu des individus (ceux-ci paroissent des variétés de l'espèce) qui n'avoient point de blanc sur la gorge ni sur la poitrine, d'autres, dont Latham fait mention, diffèrent de notre individu par de très légères nuances dans le plumage, qu'on ne peut attribuer qu'au sexe ou bien à l'âge.

Cette espèce a été rapportée des îles d'Éimeo, d'Otahiti et de Tanna, toutes situées dans le vaste Archipel de l'australe Asie; ce qui fait présumer que l'espèce se trouve dans la plus grande étendue de ces mers.

Nous avons vu plusieurs de ces oiseaux dans les cabinets de Londres. M. Gevers, à Rotterdam, possède l'individu qui nous a servi de modèle.

COLOMBE A MOUSTACHES BLANCHES.

Columba mystacea. *Mihi.*

COMME nous ne connoissons aucun des caractères habituels de cet oiseau, nous sommes restreint aux seuls détails qui ont rapport à son extérieur. Sa longueur totale est de onze pouces, et demi, la queue qui mésure quatre pouces, est carrée; les ailes aboutissent à la moitié de sa longueur.

La Colombe à moustaches blanches se distingue en effet par une large bande de cette couleur qui, partant de chaque côté de l'angle où commence l'ouverture du bec, se dirige au-dessous des yeux vers la nuque; le haut de la tête, les petites et les grandes couvertures des ailes, le dos, le croupion et les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un brun foncé, changeant, suivant les incidens de lumière, en couleurs métalliques; les côtés du cou, le haut du dos et la poitrine brillent d'un verd doré qui se fond par nu-

ances imperceptibles, en un violet pourpré très éclatant; elle prend une teinte vineuse sur la poitrine, où les reflets sont moins vifs. Le ventre est d'un vineux terne, et cette couleur se fond graduellement en blanc-roussâtre sur les plumes de l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue. Les remiges, les pennes secondaires, le fouet de l'aile et toutes les pennes latérales de la queue sont d'un roux très vif; la peau nue qui entoure les yeux, ainsi que le bec et les pieds, sont d'un beau rouge; la pointe du bec est jaunâtre.

Cette espèce habite l'Amérique; mais nous ignorons dans quelle partie de ce vaste continent elle est le plus répandue.

Le seul individu que j'ai vu, fait partie de mon cabinet.

COLOMBE POUKIOBOU.

Columba Superba. *Mihi.*

DANS les bocages romantiques qui ombragent les parages brulants des îles du vaste Océan-Pacifique, habite une nouvelle espèce de Pigeon qui, par ses formes extérieures, doit être rangée dans notre division des Colombes; une livrée embellie de couleurs fraîches et vives nous trace en ce magnifique oiseau la séduisante image des beautés de la nature, tandis que ses teintes agréablement nuancées nous font admirer l'art magique avec lequel elles ont été distribuées.

Les caractères distinctifs de l'espèce dont nous nous occupons ici, sont d'avoir la queue allongée et arrondie, les pennes au nombre de seize, et les ailes aboutissant vers la moitié de la longueur, de ces pennes, les tarses, sont couverts de plumes jusque vers la moitié de leur longueur, et la mesure totale de l'oiseau, prise du bout du bec à l'extré-

mité de la queue, est de neuf pouces et demi. Une calotte d'un violet éclatant couvre la tête; l'occiput et les joues sont d'un vert tendre ; la nuque est colorée de brun-rougeâtre; le manteau, le dos, les grandes et les moyennes couvertures des ailes sont d'un vert brillant nuancé de quelques teintes olivacées; sur les grandes et sur quelques unes des moyennes couvertures se dessine vers leur extrémité, une tache ovoïde de couleur bleu-noirâtre; le poignet de l'aile porte une espèce d'épaulette d'un bleu légèrement violacé; les pennes secondaires des ailes sont noires sur leurs barbes intérieures, et d'un vert foncé en dehors; toutes ces pennes, ainsi que leurs couvertures, se trouvent bordées de jaune: les rémiges sont noirâtres, bordées de jaune-blanchâtre; la queue, qui, comme nous venons de le dire, est composée de seize pennes, est d'un vert-olivacé à son origine, d'un beau vert foncé au centre, et terminée de blanc nuancé de vert; les trois pennes latérales de chaque côté sont noires; les autres ont leurs barbes intérieures de

cette couleur; le dessous de la queue est gris, et terminée de blanc. Diverses nuances de gris-cendré et de violet tendre son répandues sur le devant du cou; l'origine de toutes les plumes de cette partie est colorée de violet, tandis que leur extrémité est grise. Un large croissant d'un bleu foncé ceint la poitrine; le ventre et l'abdomen sont blancs; les flancs sont verts, marqués de taches blanches; les couvertures inférieures de la queue, blanches depuis leur origine, ont sur leurs barbes intérieures des taches oblongues vertes; les yeux, placés dans un cercle dénué de plumes, sont rouges; le bec est couleur de corne, et les pieds sont rougeâtres.

Une étiquette au pied de cet oiseau portoit le nom de Poukiobou: nous soupçonnons que c'est la dénomination par laquelle les insulaires d'Otahiti (lieu d'où on nous a assuré que l'espèce est originaire) le désignent.

Nous n'avons eu occasion d'examiner de cette belle espèce de Colombe, que le seul individu conservé dans mon cabinet.

COLOMBE KURUKURU.

Columba Purpurata. Lath.

Les îles de l'Ocean Pacifique nourrissent encore la belle espèce de Colombe que Latham a nommée Pigeon à couronne pourpre. L'ornithologiste anglais nous en donne une très bonne description dans le *Synopsis of Birds*. Il y fait aussi mention de quelques variétés de ce Pigeon; le plumage de cette espèce paroit assez susceptible d'éprouver des changements, qui nous semblent propres aux diverses îles que ces oiseaux habitent; variétés au reste qui sont peut-être dues aux différences de sexe ou d'âge.

Il ne sera pas inutile de prévenir les naturalistes qu'ils doivent se garder de confondre parmi ces variétés l'espèce que nous avons décrit dans l'article précédent; il seroit aussi possible qu'on vînt à la supposition, que ces oiseaux, offerts par nous comme espèces

distinctes, ne différoient que de sexe, en prenant (comme il nous est arrivé avant une inspection exacte) le premier de ces Pigeons pour le mâle, et celui de cet article pour la femelle; les différences qui distinguent ces oiseaux sont cependant assez marquantes, et nous allons les exposer afin d'éviter par la suite toute méprise.

Le Poukiobou mesure en totalité neuf pouces et demi, et le Kurukuru n'a guère plus de huit pouces et demi (*a*) : le premier a la queue allongée et composée de seize pennes; le dernier l'a plus courte, et elle n'est pourvue que de quatorze pennes; toutes les plumes du cou du Kurukuru, ainsi que des variétés de ce Pigeon, sont échancrées du bout, tandis que celles du Poukiobou, étant sans échancrures, sont arrondies. Chez ce dernier, les rémiges extérieures sont les plus longues; mais dans l'espèce du Kurukuru,

(*a*) Nous avons mesuré des individus de l'espèce du Kurukuru qui n'avoient que huit pouces, d'autres en avoient environ neuf. Cette inégalité dans la taille, que nous avons déjà fait remarquer ailleurs, paroît tenir à des causes purement locales.

les grandes pennes alaires vont en diminuant de longueur jusqu'à l'extérieure, qui est la plus courte de toutes: celle-ci est terminée en pointe. Il nous reste maintenant à faire connoître les variétés qui se trouvent dans l'espèce du Kurukuru, ensuite nous en ferons connoître le jeune âge. Nous figurons dans la planche 34 de l'Edition en grand format le Kurukuru mâle tel qu'on le trouve habituellement; c'est dans cet état que nous avons eu occasion d'en examiner plus de vingt individus venant d'Otahiti: nous en avons encore trouvé deux au Muséum de Paris, rapportés par les naturalistes qui accompagnèrent le capitaine Baudin dans le voyage de découvertes aux Terres Australes.

La première variété, qui nous paroît la plus constante, a tout le haut de la tête d'un beau rouge-rose. Cette couleur est entourée, dans les individus adultes, par une bande jaune; l'occiput, le cou et la poitrine sont d'un gris-cendré, nuancé de légères teintes verdâtres, plus sombres cependant sur la partie postérieure du cou; toutes les parties supérieures du corps sont

d'un beau vert lustré, marqué de taches vertes, plus foncées sur les grandes couvertures des ailes les plus proches du corps; les couvertures moyennes sont frangées de jaune. Les rémiges sont noires intérieurement, et vertes sur les barbes extérieures; la dernière penne de l'aile est terminée en pointe. Les barbes extérieures de toutes les pennes caudales sont vertes, mais les barbes intérieures sont noirâtres; l'extrémité de toutes les pennes est d'un blanc nuancé de vert; le ventre a plusieurs nuances de jaune et d'orangé; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont jaunes; les tarses sont à moitié emplumes; le reste, ainsi que les doigts, sont couverts d'écailles noires; l'origine du bec est de cette couleur, mais la pointe est blanchâtre; les yeux sont d'un jaune pâle.

Une variété que Latham dit être propre aux îles de Tongotaboo et d'Ulieta, mais qui se trouve aussi à Timor diffère de la précédente, en ce que le front et le sinciput sont d'un violet pourpré très foncé, sans être entouré d'une bande jaune; le vert de

toutes les parties supérieures est plus foncé et bleuâtre ; les couvertures ne sont pas frangées de jaune ; le ventre, ainsi que l'abdomen est vert ; enfin les pieds sont d'un brun rougeâtre, et le bec entièrement noir. Les naturalistes français qui furent de l'expédition commandée par le capitaine Baudin ont trouvé cette dernière variété du Kurukuru dans l'île de Timor.

Nous avons encore eu occasion d'examiner une variété qui n'avoit pas la plus légère apparence de violet sur la tête : nous ignorons si on doit attribuer cette différence au sexe.

Le jeune âge de cette espèce a le front coloré de gris-lilas entouré par une bande d'un jaune olivacé ; l'occiput, le cou et la poitrine ont des teintes de gris et de jaunâtre terne ; les ailes, le dos et la queue sont d'un vert foncé, mais peu brillant ; toutes les couvertures sont frangées de couleur d'ocre ; l'extrémité des pennes caudales n'a qu'une bande très étroite d'un gris foncé : le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue ont diverses nuances de couleur olive et de gris verdâtre ; le bec est gris, et les pieds sont bruns.

Dans l'individu que nous avons examiné, toutes les plumes étoient minces, déliées et soyeuses; elles paroissoient indiquer que l'oiseau se trouvoit encore revêtu de sa première livrée; celles de la poitrine ne laissoient distinguer que foiblement l'échancrure triangulaire, qui, dans les individus adultes est trés apparente.

Les insulaires des diverses parties de l'Océan Pacifique, désignent la Colombe de cet article par les dénominations suivantes. Ceux de Tongo-Taboo lui donnent le nom de Kurukuru, que nous avons adopté; les natifs d'Otahiti connoissent l'espèce sous le nom d'Oopa ou Oopara. Latham nous dit que ce Pigeon fait sa principale nouriture du fruit du bananier, et qu'il s'apprivoise facilement.

Il est assez probable que la belle Tourterelle verte dont Bougainville fait mention, est de la même espèce que celle de cet article: mais on ne sauroit s'en rapporter à des indications si vagues. Sonnini, dans sa nouvelle édition de Buffon, parle aussi du Kurukuru; mais cet auteur se trompe en confondant cette espèce avec celle que Brown décrit sous le nom de

Purple-Pigeon: le dernier de ces Pigeons n'appartient même pas à la famille des Colombes, je l'a fait connoitre dans la première famille, sous le nom de *Colombar Jojoo.*

Nous avons reçu plusieurs individus de l'espèce du Kurukuru, qui nous ont été adressés de Batavia. Ces oiseaux ne sont pas rares dans les collections en Angleterre.

COLOMBE TAMBOURETTE.

Columba Tympanistria. *Mihi.*

Cette nouvelle espèce, dont aucun ornithologiste ancien n'a encore fait mention, a été trouvée en Afrique par M. Le Vaillant. Cet ami a eu la bonté d'en déposer un individu dans ma colection, lors de son retour de ses voyages; il vient récemment de me communiquer une note sur les mœurs de l'espèce.

Le roucoulement de ce Pigeon imite, à s'y méprendre, les sons d'un tambourin entendu d'une certaine distance, ce qui a déterminé le naturaliste cité a donner à l'espèce le nom de Tambourette. Elle habite les mêmes cantons que l'espèce de la Colombe Emeraudine; la Colombe Tambourette est plus forte de taile, son roucoulement est different, ses mœurs varient encore avec ceux de l'Emeraudine. Cette dernière est douce et familière; elle place son nid sur les ramifications du gaulis ou

dans les buissons. La Tambourette, au contraire, est vive dans ses mouvements, et sauvage; elle place son nid dans les grands bois, sur la sommité des arbres. M. Le Vaillant me dit que, sur plus de deux cents individus qu'il a tués de l'espèce de l'Emeraudine, il n'a pu se procurer que vingt-sept individus de la Colombe Tambourette. Nous renvoyons les lecteurs, pour les détails ultérieurs qui ont rapport à cette espèce, à l'Ornithologie africaine, où M. Le Vaillant se propose de la décrire. (*a*)

La Colombe Tambourrette mesure en totalité neuf pouces un quart. Le front, une espèce de sourcil qui passe sur les yeux, ainsi que toutes les parties inférieures, sont d'un blanc pur; le haut de la tête, la partie postérieure du cou et le manteau sont d'un brun terreux; sur les couvertures des ailes les plus proches du corps se dessinent quelques grandes taches d'un bleu noirâtre, qui donne des reflets de vert foncé; les rémiges sont rousses sur l'intérieur des barbes, et brunes en dehors, la penne

(*a*) Mr. Le Vaillant n'a point donné de détails plus circonstanciés sur cette espèce.

extérieure est la plus courte de toutes, et l'extrémité de sa barbe intériuere est tronquée, le croupion est d'un gris-brun, traversé de deux bandes plus foncées; la queue, composée de douze pennes, a les six pennes du centre d'un brun-roux; la suivante de chaque côté a de cétte couleur sur sa barbe extérieure, mais l'intérieure est grise à son origine, et terminée de noir; les deux latérales de chaque côté sont grises à leur origine; il y a du noir vers leur extrémité, et la pointe est grise; les pieds sont jaunes; le bec et l'iris sont bruns.

La femelle a du blanc sale sur les parties où le mâle a du blanc pur: du reste, les deux sexes se ressemblent.

La Colombe Tambourette habite la partie méridionale de l'Afrique, vers le pays des Cafres.

COLOMBE AZURÉE.

Columba Cærulae. *Mihi.*

TOUTES les parties supérieures de cette jolie Colombe étant d'une brillante et vive couleur d'azur, nous en avons tiré son signalement spécifique. On nous a assuré que l'espèce habite au Bengale; ce dont nous ne saurions cependant garantir l'authenticité.

La longueur totale de la Colombe azurée est de neuf pouces; ses ailes atteignent à la moitié de la longueur de la queue, qui est arrondie.

Un bleu céleste ou couleur de turquoise orientale est répandu sur les parties supérieures; les joues et la gorge sont d'un blanc pur. On remarque sur le devant du cou et de la poitrine des teintes d'un brun fauve, nuancé d'un ton vineux; le ventre et l'obdomen sont blanchâtres; les pieds et le cercle nu qui entoure les yeux sont rouges; la base du bec est rougeâtre, mais la pointe est d'un blanc jaunâtre.

Un individu de cette belle espèce faisoit partie du cabinet de M. Holthuysen, à Amsterdam.

COLOMBE ÉMERAUDINE.

Columba Afra. LATH.

C'EST à tort que Buffon réunit sous le même article de sa Tourterelle du Sénégal (assez exactement figurée dans les planches enluminées, n°. 160.) deux autres espèces bien différentes, avec lesquelles la première n'a aucun rapport : ce naturaliste dit que sa Tourterelle à collier du Sénégal, pl. 161, n'est qu'une variété de notre Émeraudine. Comme (continue le même auteur) la Tourterelle à collier d'Europe n'est qu'une variété de l'espèce commune ; voici, à ce qu'il me semble, deux erreurs. La première consiste dans la prétendue identité spécifique de notre Émeraudine avec la Tourterelle du Sénégal, que nous ferons mieux connoître sous la dénomination de Colombe Blonde. Cette erreur va principalement fixer notre attention à cet article, et nous relèverons la seconde, lorsque nous parlerons de la Tourterelle vulgaire de nos climats.

Il est étonnant, si Buffon s'est effectivement assuré, par inspection des deux espèces de Pigeons désignés, que ce naturaliste éclairé ait pu se méprendre en les confondant; mais il nous paroît plus vraisemblable que sa description ait été faite d'après les planches enluminées de son ouvrage. Quoi qu'il en soit, il est certain que ces oiseaux n'ont entre eux aucun rapport. La Colombe Émeraudine est de plus d'un pouce et demi moins grande que la prétendue Tourterelle à collier du Sénégal; il s'en faut qu'elle ait la queue aussi allongée en proportion du volume de son corps; ses ailes sont moins longues, son roucoulement est différent. Enfin il suffira de dire, pour relever toute incertitude sur ce que nous avançons, que la Tourterelle à collier du Sénégal des planches enluminées 161 n'est qu'une Tourterelle à collier, et le véritable type de l'espèce qui, dans nos climats, se trouve réduite à la domesticité.

Il est encore une autre espèce que Buffon réunit à notre Émeraudine. Cet auteur présume que la Tourterelle à gorge tachetée du Sénégal, de Brisson, étant de la même gran-

deur et du même climat, n'est qu'une variété. Nous nous proposons de relever cette erreur à l'article de notre Colombe maillée.

Notre Colombe Émeraudine a été décrite par Brisson sous la dénomination de Tourterelle du Sénégal. Latham, et en dernier lieu Le Vaillant, ont aussi donné une description exacte de cet oiseau: c'est à ce dernier que nous devons la connoissance plus parfaite de l'espèce.

La Colombe Émeraudine est d'un tiers plus petite que la Colombe Tourterelle d'Europe: elle s'en distingue particulièrement par sa queue très courte et arrondie; sa longuer totale est de huit pouces; les pennes de sa queue n'ont que deux pouces neuf lignes; le dessus de la tête est d'un grisbleuâtre, qui blanchit un peu vers le front; la gorge est blanche; la partie inférieure du cou, et la poitrine sont d'une couleur lie de vin claire, qui blanchit vers le bas-ventre, et les couvertures inférieures de la queue: le derrière du cou, le manteau et les couvertures alaires sont gris-brun; il y a sur quelques unes des couvertures les plus proches

du corps, des taches d'un verd éclatant; les pennes secondaires de l'aile sont rousses, et c'est la couleur de toute sa partie intérieure; les rémiges sont d'un gris-brun sur leurs barbes extérieures; le croupion, d'un gris cendré, est traversé de deux bandes noirâtres; les couvertures supérieures de la queue portent également deux bandes noires sur fond gris; les pennes caudales sont toutes noires en dessous, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui est blanche à son côté extérieur, depuis son orgine jusqu'aux deux tiers de sa longueur; en dessus, les deux du milieu sont brunes, et les latérales sont gris-brun à leur origine, et noràtres vers leur bout; le bec est noir-brun; les yeux sont rougeâtres, et les pieds d'un rouge vineux.

La femelle est plus petite que le mâle, et lui ressemble en tout, à l'exception que les taches vertes des ailes sont chez elle plus petites que chez ce dernier. Le mâle fait partie de ma collection, et la variété appartient à M. Dufresne, naturaliste.

Une variété de cette espèce, diffère en

ce que la totalité du plumage est d'un teinte plus claire. Un ton vineux y domine généralement par demie-teintes; les couvertures inférieures de la queue sont noires, et les grandes taches brillantes répandues sur les couvertures des ailes sont, dans cette variété, d'un beau violet à reflets pourprés; du reste, elle ressemble en tout à notre Émeraudine décrite ci dessus.

„ La Colombe Émeraudine, dit Le Vaillant, „ est très abondante vers les rivières du „ Gamtos, du Louri et du Van-Staaden; „ on en voit aussi beaucoup sur les bords de „ la petite et de la grande rivière des Poissons, et dans tout le pays des Cafres: „ elle niche dans les buissons et sur les ramifications du Gaulis, et pond deux œufs „ blancs. Le roucoulement du mâle s'exprime „ de la manière la plus touchante; c'est une „ suite de sons langoureux cou-cou-cou-cou répétés à perte d'haleine, et en baissant insensiblement la voix. Ces sons remplissent tellement l'air environnant, que, „ malgré que l'oiseau les exprime souvent „ près de vous, car il est peu farouche,

„ on a peine à distinguer le lieu d'où „ ils partent."

Cette espèce habite, comme on voit, la partie méridionale de l'Afrique, jusqu'aux pays des Cafres : on la retrouve encore au Sénégal où elle n'a point éprouvé de changement par l'influance du climat.

COLOMBE GEOFFROY.

Columba Geoffroii. *Mihi.*

J'OSE me flater que Mr. Geoffroi de St. Ilair professeur de zoologie au museum de Paris et l'un des administrateurs du Cabinet d'Histoire Naturelle, voudra bien me permettre d'imposer son nom à l'une d'entre les nombreuses espèces d'oiseaux que ce savent a le premier fait connoitre en France, c'est par ses soins que le muséum de Paris à vu grossir la liste de ses richesses dans differentes branches de l'Histoire Naturelle lorsqu'a son retour du Portugal il a déposé dans cette immense collection, les nouvelles acquisitions pour la plus grande partie provenues des provinces de l'Amérique.

Les bontés que Mr. Geoffroi m'a témoigné tant en me procurant le libre accès au muséum, qu'en me facilitant les moyens de recherche et d'etude dans ce precieux dèpot, lui donnent des droits à ma reconnoissance, je desire qu'il d'aigne accueillir favorablement cet homage.

La longueur totale de la Colombe Geoffroy est à peu près huit pouces ; la queue est courte et les pennes sont également étagées entre elles, ce qui la fait paroître arrondie.

Une teinte d'un gris-blanc couvre le dessus de la tête, le devant du cou, et devient d'un gris de perle mat sur le reste du corps ; la queue est d'un blanc-bleuâtre plus clair que le dessus de la tête ; sur le haut des épaules on voit cinq ou six taches d'un noir-violet changeant au moindre mouvement en bleu ou en verd ; plus bas, sur les grandes couvertures des ailes, sont sept ou huit autres taches plus grandes que les premières, dont trois sont de la même couleur que celles du haut de l'aile, et cinq d'un roux couleur de tabac d'Espagne ; chaque tache rousse est bordée d'une ligne transversale noire ; les rémiges sont noires ainsi que le bec ; les pieds sont rouges.

Cette espèce habite au Brésil.

COLOMBE SOURIS.

Columba cinerea. *Mihi.*

La nouvelle espèce de Pigeon de cet article paroît avoir, au premier coup d'œil, quelque analogie avec celle que nous venons de décrire. Elle ne porte cependant que sur la ressemblance des couleurs du plumage de ces espèce que nous sonsidérons comme différentes.

La Colombe Souris est moins grande que la précédente, ne mesurant, en totalité, que sept pouces; sa queue est plus longue, en proportion de ses ailes, que dans la Colombe Geoffroy. Chez celle-ci les plumes caudales sont étagées entre elles, tandis que celles de la Colombe Souris sont d'égale longueur.

Le front la gorge et toutes les parties inférieures de cet oiseau sont d'un blanc légèrement teint de gris-bleu; la tête, les côtés du cou, et le haut du dos, sont d'un gris-bleu plus foncé; le manteau, les couvertures des ailes, le croupion, les deux plumes du milieu de la queue, et

l'origine seulement des pennes latérales de celle-ci, sont d'un gris de souris; sur les couvertures des ailes sont quelques petites taches carrées, et d'autres de forme ronde qui toutes sont d'un bleu noirâtre sans reflets; les rémiges sont d'un gris brun; les trois-quatrs, de la longueur des pennes latérales, de même que la partie intérieure de la queue, sont noires; le bec est jaune, et les pieds sont rouges.

Cette espèce habite au Brésil. L'individu qui a servi de modèle fait partie de mon cabinet.

COLOMBE A DOUBLE COLLIER.

Columba Bitorquata. *Mihi.*

Nous donnons ici la description d'une espèce de Pigeon dont aucun auteur n'a fait mention; la longueur totale de l'oiseau est de onze pouces; le bec a dix lignes: celui-ci, quoique ayant ses deux mandibules semblables à celles de tous les autres Pigeons qui composent cette division, en diffère cependant en ce que la mandibule supérieure est courbée vers sa pointe, et forme un crochet très marquant; du reste, le bec est mince et peu renflé du bout.

La tête est d'un gris-cendré, le cou, la poitrine et le ventre sont de couleur vineuse. Ce Pigeon se distingue de tous ses congénères par deux colliers qui se dessinent sur la nuque; le premier, ou le collier supérieur, est d'un blanc pur, et l'inférieur noir; le dos, les scapulaires et les moyennes couver-

tures des ailes sont d'un gris terreux; les petites couvertures sont d'un bleu couleur de plomb; les grandes et les moyennes pennes alaires sont grises; les trois plumes latérales de chaque côté de la queue sont noires intérieurement, depuis leur origine jusqu'au trois-quarts de leur longueur; le reste, ainsi que toute la barbe extérieure de ces pennes, est d'un gris-blanchâtre; les pennes intermédiaires sont d'un gris terreux; l'abdomen est blanc; les pieds sont rouges, et le bec noir. Nous n'avons vu de cette belle espèce de Colombe que le seul individu qui fait partie du Muséum de Paris.

C'est au zélé naturaliste Maugé que nous devons la connoissance de cette nouvelle et rare espèce; elle habite l'Inde, mais nous ignorons dans quelle île Maugé a trouvé l'individu qu'il a préparé.

COLOMBE VINEUSE.

Columba Vinacea. *Mihi.*

Il ne sera pas inutile de prévenir les naturaliste, et principalement les méthodistes, de ne pas confondre la Colombe Vineuse, dont nous faisons le sujet de cet article, avec le Pigeon que Gmelin, et, d'après lui Latham; citent dans leurs méthodes et index ornithologiques. La *Colomba Vinacea* (a) de ces auteurs n'est pas une espèce distincte. Nous avons fait observer, à l'article de la Colombe Blonde, que le Pigeon que ces naturalistes avoient en vue étoit le véritable type de nos tourterelles à collier, et nous avons à cause de cela, ajouté la synonymie de la *Colomba Vinacea* de Latham, à celle de la *Colomba Risoria* du même auteur.

La Colombe Vineuse de cet article est une de ces espèces qu'on peut appeler nouvelle, aucun auteur n'en ayant fait mention. Nous ne connoissons aussi de cet oiseau que l'exté-

(a) *Gmel. Syst.* 1, *pl.* 782. — *Lath. Ind. orn. v.* 2, *pl.* 611. — Le même que le Turtur Torquatus Senegalensis. *Briss. orn. v.* 1, *pl.* 124. Enfin le Pigeon figuré par *Buffon*, *pl.* 161, sous la dénomination de Tourterelle à collier du Sénégal.

rieur, dont la seule dépouille que nous ayons examinée fait partie du Museum de Paris. Nous nous bornerons donc à décrire succinctement les couleurs du plumage de ce Pigeon.

La longueur totale de la Colombe Vineuse est de dix pouces; son bec a huit lignes; la queue est étagée comme celle de nos tourterelles vulgaires; mais ses ailes sont plus courtes en proportion de celles de nos tourterelles. La tête, le cou, ainsi que toutes les parties inférieures de l'oiseau sont d'une belle couleur lie-de-vin, ou pourpre foncé. Les ailes, le dos et la queue sont d'un brun-bistre uniforme; le bec est noir, les pieds sont d'un rouge-brun, et les ongles bruns.

Cette Colombe est la moins bigarée de toutes les epèces connues; sa livrée uniforme charme cependant par la nouveauté des teintes. Nous remarquons généralement que la couleur vineuse est repandue sur le plumage d'une grande quantité d'espèces de Pigeons; aucune cependant ne l'a si décidée, et d'une nuance absolument semblable au dépôt ou à la lie d'un vin fortement coloré.

Cette espèce habite la Guiane française.

COLOMBE TOURTERELLE.

Columba Turtur. Lath.

Tous les naturalistes ont séparé les Tourterelles des Pigeons proprement dits et des Ramiers. Ces trois divisions, dans le genre Pigeon, n'ont été jusqu'ici fondées sur aucune règle constante. On ne sauroit même trouver les causes qui ont déterminé les naturalistes à cette méthode. La seule à présumer nous paroît résider dans la différence de taille qu'ont entre elles ces prétendues familles, différence qui peut servir de base pour distinguer nos quatre espèces de Pigeons propres au climat de l'Europe, mais qui n'a pas de limites assez exactement déterminées pour servir à ranger dans ces mêmes sous-classes toutes les espèces de Pigeons exotiques que nous connoissons dans ce genre déjà très nombreux. Rien n'est plus difficile, en faisant usage de cette ancienne méthode, que de classer les Pigeons dans les divisions Ramier-

Pigeon proprement dit et Tourterelle, et d'assigner à chaque espèce sa véritable place. Le défaut de cette division est prouvé par le peu d'accord qui règne à cet égard dans la plupart des ouvrages qui traitent de ces oiseaux. Tel auteur donne le nom de Ramier à un oiseau qu'un autre a rangé dans sa division des Pigeons proprement dits, et rein n'est plus incertain que la place que doivent occuper les Tourterelles. Si on s'en étoit toujours tenu à la règle, toute défectueuse qu'elle est, de n'appeler Tourterelle que tel Pigeon qui seroit plus petit ou de la même taille que la Tourterelle d'Europe, on auroit du moins eu une base fixe et la limite certaine des subdivisions; mais des naturalistes ont donné la dénomination de Tourterelle à des oiseaux de la taille de notre Biset, parcequ'ils avoient la queue fortement étagée, ainsi qu'à d'autres dont la queue se trouvoit carrée, caractère cependant qui auroit dû les déterminer à ranger préférablement ces oiseaux dans leur division des Pigeons proprement dits, quoique ces premiers se trouvoient être en effet plus petits que la Tourterelle vulgaire qui servoit de type à ces auteurs.

Nous avons déjà rendu compte aux naturalistes qui nous ont précédés, des raisons qui nous ont déterminés à ne pas adopter leur manière de voir sur ce point, et nous avons cru que la division des Pigeons en sous-classes se trouveroit mieux définie par la méthode que nous établissons pour cet ouvrage. Nous continuerons donc à placer tous ces oiseaux qui ont des rapports avec notre Tourterelle dans notre première famille. Celle-ci contiendra, comme nous avons dit ailleurs, tous les Ramiers, Pigeons proprement dits, ainsi que les Tourterelles dont les formes extérieures ont rapport à l'espèce qui habite notre climat. Nous établirons ensuite une seconde section dans la famille des Colombes pour ceux de ces Pigeons qui ont la queue fortement étagée en forme de cône.

La Tourterelle, ou Colombe Tourterelle, est un oiseau de passage qui arrive dans les parties tempérées de l'Europe vers le commencement de mai, et dans les régions plus froides vers la moitié du même mois: elle nous quitte à la fin de l'été, à l'époque où les jeunes de l'année se tronvent en état de sou-

tenir les fatigues du voyage ; c'est alors qu'elles vont chercher des contrées plus chaudes, afin d'y séjourner jusqu'au renouvellement de la belle saison dans nos climats.

La Tourterelle est non seulement répandue dans presque toute l'Europe, mais on la trouve aussi en Chine, où elle porte le nom de *Pancou*. Celle dont Sonnerat (*a*) fait mention sous le nom de Tourterelle brune de la Chine appartient indubitablement à notre espèce. Il en est de même de la Tourterelle grise de Luçon, décrite par le même auteur (*b*). Nous voyons dans le second

(*a*) Son cou, sa poitrine et son dos sont d'une teinte terreuse brunâtre, qui est plus claire vers la gorge ; de chaque côté du cou il y a quelques plumes noires, dont les extrémités sont d'un gris-cendré clair. Les petites couvertures des ailes sont brunes, terminées par du jaune d'orpiment ; quelques unes, sur les bords de l'aile, sont grises ; le ventre et les cuisses sont teints d'un gris vineux plus clair, et blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue ; l'iris, le bec et les pieds sont rouges.

(*b*) La poitrine et le ventre sont d'un gris-vineux ; la tête et le cou d'un gris-cendré ; quelques

voyage de Siam (*c*) que notre espèce se trouve aussi dans ce royaume: elle est encore répandue dans tout le vaste continent de l'Inde. Nous avons reçu une Tourterelle tuée au Bengale, absolument semblable à celles qui habitent en Europe. Ce fait, et le témoignage de quelques voyageurs qui ont vu notre Tourterelle dans les diverses parties de l'Inde et sur les côtes d'Afrique nous semblent des preuves assez convaincantes à opposer au

---

plumes sur les côtés du cou sont terminées par une bande noire; les rémiges sont noirâtres, les couvertures sont de cette couleur, mais terminées par une teinte d'un jaune brunâtre; les plumes du dessus de la queue sont noires, celles du dessous sont blanches; le bec; l'iris et lés pieds sont rouges.

(*c*) Nous vîmes dans le royaume de Siam deux sortes de Tourtetelles; la première est semblable aux nôtres et la chair en est bonne; la seconde a le plumage plus beau, mais la chair en est jaunâtre et de mauvais goût. Les campagnes sont pleines de ces Tourterelles. (*Second voyage de Siam*, *p.* 248, *et Geronier*, *Histoire naturelle et politique de Siam*, *p.* 35.)

sentiment de Buffon, qui présume que les climats de la zone torride opèrent, par la seule influence de leur température, plus exposée aux rayons ardents du soleil, des changements dans la couleur du plumage des oiseaux. Si notre Tourterelle est effectivement le type d'un grand nombre de variétés, dont Buffon fait l'énumération, et qu'il attribue à l'influence du climat, comment se fait-il donc que l'espèce se retrouve en Chine, dans l'Inde et sur les côtes d'Afrique, revêtue de la même livrée que dans notre pays?

La Tourterelle recherche les lieux les plus retirés et les plus sauvages; elle aime la fraîcheur en été, et son nid se trouve d'ordinaire près de quelque eau limpide. Ce nid est composé de menu bois, disposé à claire-voie, tellement qu'il est facile de découvrir à travers, et du pied de l'arbre, les deux œufs blancs que l'oiseau couve. La femelle partage alternativement avec le mâle les soins de l'incubation.

Les Tourterelles sont très communes en Angleterre, particulièrement dans la province de Kent; leur migration dans cette contrée

a lieu vers la fin d'août ou au commencement de septembre. A l'arrière-saison, elles se répandent dans les champs de blé et d'avoine nouvellement moissonnés ; elles sont aussi très friandes de pois : on voit ces Pigeons se réunir par centaines dans les endroits où on a fait la récolte de ces semences.

La Tourterelle mesure en totalité onze pouces ; ses ailes ont six pouces et demi de longueur : elles s'étendent jusqu'aux trois-quarts de la longueur de la queue. La partie supérieure de la tête et la partie postérieure du cou sont cendrées ; le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont bruns ; les couvertures des ailes sont variées de brun et de roux. La première de ces couleurs occupe le centre des plumes, et la seconde les contours ; le poignet de l'aile, ainsi que les couvertures qui la bordent, sont grises ; les rémiges sont d'un brun noirâtre, liserées de gris-blanc ; le devant du cou et la poitrine sont d'une belle couleur vineuse ; les flancs sont gris ; le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue

sont d'un blanc pur; les pennes caudales sont gris-brun en-dessus, et noirâtres en-dessous; toutes, excepté les deux du milieu, sont terminées de blanc; la plus extérieure de chaque côté a aussi ses barbes extérieures blanches. Sur les côtés du cou sont quelques plumes noires terminées de blanc, ce qui forme une espèce de tissu en mailles lâches; les yeux sons entourés d'un petit cercle rouge dénué de plumes; l'iris est d'un rouge tirant sur le jaune, le bec d'un brun bleuâtre; les pieds sont rouges et les ongles noirs.

Nous terminerons la description de cette espèce, en faisant observer que toutes les plumes de la Colombe Tourterelle, ainsi que celles des individus rapportés des climats chauds, sons arrondies et parfaitement intactes du bout, tandis que dans un grand nombre d'espèces très distinctes, mais que Buffon désigne comme autant de variétés qui doivent leur origine à notre espèce vulgaire, il s'en trouve plusieurs dont les plumes de certaines parties sont échancrées du bout, en forme d'angle ouvert. Une variété dans cette espèce de Pigeon a toute l'étendue des deux côtés

du cou garnie de plumes noires, terminées par une tache blanche de forme arrondie; elle diffère en cela de la précédente, qui n'a qu'une tache peu considérable, composée seulement de dix-huit ou de vingt plumes noires à leur origine, et terminées par une bande blanche. Latham nous apprend que des individus ainsi variés ont été envoyes du Cap de Bonne-Espérance et de la Chine: ils se trouvent aussi dans nos climats. Un pareil individu tué en Angleterre est déposé dans le Leverian Muséum.

Une autre variété est figurée par Albin, v. 2, pl. 48, et décrite par Brisson, v. 1, p. 99, en ces termes: Tout son corps, savoir la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes et les couvertures du dessus et du dessous de la queue, sont d'un brun foncé; de chaque côté du cou sont quelques plumes noires terminées de blanc. Les petites couvertures des ailes sont noirés bordées de blanc; toutes les autres sont d'un brun foncé bordées de jaune; les rémiges sont noirâtres, et leur bord extérieur est blanchâtre: celles

du milieu de la queue sont d'un cendré foncé, et terminées de blanc. Les latérales sont blanches à leur côté extérieur et à leur bout, et leur côté intérieur est d'un cendré foncé. L'iris est jaune, le bec noir, et les pieds rouges.

Il nous paroît probable que la variété dont nous venons de faire mention doit être considérée comme accidentelle. La couleur généralement rembrunie du plumage de cet individu semble être produite par le genre de nourriture. La graine de chanvre, donnée en trop grande quantité aux Pigeons, ainsi qu'à tous les autres oiseaux, opère une variété singulière dans leur plumage, qui se teint le plus souvent de couleurs sombres. Quelquefois aussi elle produit une bigarrure noirâtre.

COLOMBE PEINTE.

Columba Picturata *Mihi.*

CETTE nouvelle espèce qui fréquente pendant certaines époques de l'anneé l'ile de france, est du nombre des oiseaux de passage dans cette contrée du globe, elle n'y sé journe que trés peu de tems ët continue sa migration, soit vers le continent de l'Afrique ou selon toute apparence vers l'ile de Madagascar.

La Longueur totale de la Colombe Peinte est de onze pouces trois lignes, la queue est longue, foiblement arondie; vers la moitié de sa longueur aboutissent les ailes; — La tête la gorge et le haut du cou sont d'un gris cendrée, la partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre sont d'un vineux clair; sur les côtés du cou se trouvent quelques plumes èchancrées à leur centre, elles sont noirs depuis leur origine et terminées de vineux clair, leur disposition immite une côte de maille; le haut du dos et les petites couvertures des ailes

sont d'une couleur vineuse plus foncée que celle qui domine sur la poitrine ; les scapulaires les pennes secondaires et les rémiges sont d'un brun cendré, cette couleur se trouve également, sur les deux plumes intermédiaires de la queue, les autres sont d'un gris noirâtre depuis leur origine ; il y à du noir vers les trois-quarts de leur longueur, et elles sont terminées par un large espace d'un gris-cendré ; dans la partie inférieure la queue est noire terminée de blanc grisâtre ; le dos le croupion et les flancs sont gris, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue ont du blanc lègèrement teint de vineux ; le bec et les pieds sont d'un bleu-cendré ; on ignore la couleur de l'iris des yeux.

COLOMBE A NUQUE PERLÉE.

Columba Tigrina. *Mihi.*

Il nous paroît que Sonnini a eu tort de réunir dans son article de la Tourterelle de Surate trois espèces bien distinctes. Sonnerat, qui le premier a décrit ces Pigeons en fait mention comme formant autant d'espèces; et rien n'est plus facile, en prenant la peine de confronter ces descriptions avec les espèces mentionnées par cet auteur, que de s'assurer de cette vérité. Il est hors de tout doute que Sonnerat a fait un double emploi du Pigeon que nous décrivons à cet article. Ce voyageur le décrit et en donne une figure assez exacte sous le nom de Tourterelle grise de la Chine, et plus loin il cite encore cet oiseau comme étant la Tourterelle de Surate. Au reste, cette erreur de Sonnerat est excusable, et il n'est pas difficile d'en sentir la cause; Il n'a

pas fait attention que l'espèce dont nous nous occupons se trouvoit également répandue dans tout le continent de l'Inde, ainsi qu'à la Chine. Il n'est donc pas étonnant qu'induit en erreur sur l'existence de ce Pigeon dans deux contrées très distantes l'une de l'autre, il les ait suposé former deux espèces, d'autant plus que les individus de cette Colombe qui se trouvent au Bengale ainsi que dans les îles du vaste Océan indien (où l'espèce est aussi répandue), diffèrent de ceux envoyés de Chine, en ce que les premiers ont de chaque côté, sur les bords des plumes qui composent l'espèce de collier, une tache blanche carrée (*a*), tandis que les individus envoyés de la

(*a*) Ces taches carrées ont été considérées et indiquées par Sonnerat comme des bandes blanches et rousses qui terminent chaque plume : on peut cependant s'assurer que ce ne sont pas effectivement des bandes qui terminent les plumes de la collerette; elles paroissent telles quands les plumes sont couchées les unes sur les autres; mais quand on les relève, on voit que la tache blanche, ne se trouve que sur les parties latérales des plumes, le centre de celles-ci étant profondément échancré.

Chine, ont sur les parties latérales de ces plumes une tache plus ou moins arrondie: du reste, ils se ressemblent parfaitement.

Il sera donc nécessaire d'ajouter dorénavant toute la synonymie du *Columba Suratensis* de Gmelin et de Latham à celle de la Tourterelle grise de la Chine, indiquée par Sonnerat. Nous avons donné une nouvelle dénomination systématique à ce Pigeon; parceque l'espèce ne se trouve pas exclusivement confinée dans l'Inde, et que plusieurs naturalistes ont confondu cette Colombe avec leur *Columba Risoria*, qui est notre Colombe blonde.

La Colombe à Nuque perlée est non seulement répandue dans le vaste empire de la Chine, mais on trouve encore l'espèce sur le continent de l'Inde et dans toutes les îles de l'Océan indien; elle est très commune à Java, où M. Laischeneau a vu l'espèce et en a rapporté un individu. les voyageurs qui furent de l'expédition du capitaine Baudin ont rapporté un individu tué à Timor. Plusieurs m'ont été envoyés de la Chine, d'autres m'ont été adressés de Batavia.

Nous avons déjà parlé de la légère différence qui se trouve dans les individus de ces contrées; variété qui peut-être ne doit être attribuée qu'à l'âge ou au sexe.

La Colombe à Nuque perlée mesure en totalité dix pouces et demi; ses ailes ployées ont cinq pouces deux lignes. Celles-ci atteignent environ à la moitié de la longuer des pennes caudales. Le haut de la tête et la nuque sont d'un gris-vineux; la gorge blanchâtre prend une teinte vineuse sur le devant du cou. La poitrine est colorée de vineux clair. Sur la nuque est un colier large d'un pouce; toutes les plumes qui le composent sont profondément échancrées en forme d'angle ouvert: elles sont noires dans toute leur longuer. Celles du haut du cou ont sur la partie latérale de chaque plume une tache quadrangulaire, celles du bas du cou ont une pareille tache, mais de couleur terreuse. Les plumes du haut du dos sont d'un gris brun, terminées par une bande d'un jaune terre d'ocre: les grandes, les moyennes couvertures, et quelques unes des petites les plus proches du corps sont gris-brun.

Les petites couvertures du poignet de l'aile et le bord extérieur de celle-ci sont gris-cendré; sur toutes les plumes de ces parties se dessine une bande longitudinale plus sombre, qui suit la direction de la bageutte; cette bande s'élargit vers l'extrémité des plumes, qui ont encore une tache couleur d'ocre sur la partie latérale de chaque barbe. Les rémiges sont noirâtres, légèrement frangées de grisâtre; les pennes moyennes de l'aile, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les quatre pennes intermédiaires de celle-ci sont gris-brun, les autres sont grises à leur origine, ensuite elles ont une bande noirâtre qui les traverse vers leur centre, et les trois pennes latérales de chaque côté sont terminées de blanc. En dessous toute la queue est noire depuis son origine jusqu'à la moitié de sa longueur: le reste est blanc. Le ventre, les cuisses, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, sont blancs; les flancs ont des teintes de gris et de vineux: les petites plumes qui forment les paupières sont blanches; le bec est noir, les yeux sont rouges et les pieds jaunes.

M. Laischeneau a rapporté un individu qu'il a tué dans l'île de Java. Il a eu la bonté de me communiquer que les Javans désignent l'espèce par le nom de *Trecoucou.* Ce Pigeon est commun dans les forêts; il habite de préférence la lisière des bois. On l'apprivoise facilement.

La Colombe à nuque perlée que je possède, m'a été envoyée de Batavia.

COLOMBE BLONDE.

Columba Risoria. LATH.

On ne sauroit se faire une idée juste des raisons qui ont pu déterminer Buffon à considérer la Colombe à collier comme une seconde race ou variété constante dans l'espèce de notre Tourterelle Vulgaire, bien moins encore ce qui a pu porter ce célèbre naturaliste à avancer qu'elle se trouve dans nos climats. Quoi qu'il en soit, il est certain que ces Pigeons ne forment pas une race ou variété constante de notre Tourterelle commune, puisque c'est même avec quelque difficulté que nous parvenons à tirer des métis du mélange de ces espèces, métis qui ne doivent l'existence qu'aux soins industrieux de l'homme, et que la nature n'auroit jamais pu produire. Au reste, la Tourterelle vulgaire est propre à nos climats, et l'autre n'y est tenue qu'en cage, où elle produit par les soins que nous avons coutume de lui prodiguer.

L'espèce qui fait le sujet de cet article a donc été transportée des pays chauds; ce que nous prouve son naturel sensible au froid, même encore après une domesticité qui paroît déjà fort ancienne. Nous reconnoissons cet oiseau, à ne pas s'y méprendre, dans la description que Brisson donne de la Tourterelle à collier du Sénégal, espèce que Buffon rapporte mal à propos à sa Tourterelle du Sénégal, pl. enlum. 160. Nous avons déjà parlé de cette erreur de Buffon à l'article de notre Colombe Émeraudine. Un naturaliste moderne, au-quel l'histoire naturelle est déjà redevable de plusieurs découvertes intéressantes, a trouvé l'espece qui nous occupe vivant dans une entière liberté, et pullulant dans l'état sauvage au milieu des antiques forêts de l'Afrique mérdionale. Thunberg (*a*). a trouvé dans toutes les contrées australes de l'Afrique cette Tourterelle à collier: elle se plaît surtout dans les lieux garnis de buissons. Cet oiseau, dit-il ne change jamais de place sans

(*a*) Voyages au Japon par le Cap de Bonne-Espérance, *tom.* 1, *p.* 330.

rire ensuite, d'où luî vient son nom spécifique de Risoria. Ses ris et ses hou-hou indiquent le lieu de sa retraite; sa chair rôtie est assez séche. On peut présumer, en combinant ces découvertes avec l'état de domesticité où ce Pigeon se trouve réduit par-tout ailleurs, que l'espèce est originaire d'Afrique, et considérer l'oiseau décrit par Brisson, sous le nom de Tourterelle à collier du Sénégal, ainsi que celui décrit par Le Vaillant pl. 268, comme le type de nos Tourterelles à collier.

Sonnini nous apprend qu'il a vu des Tourterelles à collier en Egypte, où les habitans les aiment beaucoup et en prennent un soin particulier. Nous ignorons si cet auteur a vu l'espèce en liberté, ou bien si elle s'y trouvoit comme chez nous, réduite à la domesticité.

La dénomination de Colombe à collier pouvant être appliquée à plusieurs autres espéces qui portent aussi de ces colliers sur la partie postérieure du cou, nous préférons de nous ranger de l'avis de Le Vaillant et d'adopter la dénomination de Colombe Blonde, comme plus propre à distinguer cette espèce.

Le Vailant n'a rencontré des Tourterelles,

Blondes que sur les confins du pays des Grands-Namaquois; elles sont plus petites de taille que celles que nous élevons en domesticité, mais leur roucoulement est absolument le même. Elles nichent sur les arbres, pratiquent un nid plat pareil à ceux que construisent nos Tourterelles, et pondent deux œufs tout blancs.

Cette espèce mesure en totalité dix pouces et demi; ses aîles, lorsqu'elles sont en l'état du repos, ont six pouces trois lignes. Tout son plumage est d'un joli gris de perle, nué d'une légère teinte purpurine, blanchissant sur le devant de la tête et sur les parties inférieures, et prenant un ton fauve isabelle sur le dos et les ailes. Les rémiges sont noirâtres, bordées de fauve. Les pennes de la queue sont cendrées en dessus, et toutes, excepté les deux du milieu, terminées de blanc; la plus extérieure de chaque côté a aussi les barbes extérieures blanches: la partie supérieure du cou est entourée d'un collier noir d'environ deux lignes de largeur: le bec est noirâtre; l'iris et les pieds sont rouges.

La femelle diffère peu du mâle, sinon que son collier est plus étroit que celui de ce dernier, et qu'elle a la poitrine d'une teinte plus claire.

Le mâle a beaucoup de tendresse pour sa femelle; il se tient volontiers auprès d'elle, sur-tout pendant la nuit, et cherche à lui témoigner son amour par des sons qui ressemblent assez à l'éclat de rire. Il fait encore entendre un son plaintif, mais qui n'a rien de désagréable, et qu'on peut rendre par les syllabes kukuruku.

La Colombe Blonde, ainsi que plusieurs autres oiseaux, est sujette à prendre une livrée entièrement blanche. Dans cet état, il seroit facile de confondre l'espèce avec la véritable Colombe Blanche, qui est toujours de cette couleur; mais il suffira de dire ici que, sans prendre garde à la taille ni aux formes totales de ces oiseaux, qui diffèrent sensiblement entre eux, il est malgré cela facile de reconnoître la Colombe Blonde Blanche. Outre que tout le manteau et les couvertures des ailes conservent toujours dans celle-ci une légère teinte isabelle, et

que l'origine des pennes caudales est d'un ton plus grisâtre, elle se distingue encore par les petites plumes qui forment le collier, celles-ci sont toujours nuancées, vers leur extrèmité, d'une teinte moins blanche.

COLOMBE MAILLÉE.

Columba Cambayensis. LATH.

NOUS avons dit, à l'article de la Colombe Émeraudine, espèce que nous avons fait connoître d'une manière â éviter dorénavant toute méprise, que Buffon avoit méconnu l'espèce que nous décrivons ici, en la confondant avec la Tourterelle du Sénégal, de même qu'avec celle qu'il nomme Tourterelle à collier du Sénégal; trois pigeons qui forment cependant autant d'espèces très distinctes.

Brisson parle de notre Colombe Maillée avec cette vérité que nous admirons toujours dans les descriptions de ce naturaliste. Le Vaillant, qui a étudié les mœurs de ces Pigeons dans les parties méridionales de l'Afrique, nous en donne aussi une description très exacte. Enfin Sonnerat l'a décrit, à ne pas la méconnoître, sous le nom de Tourterelle grise de Surate, espèce que cet

auteur donne à juste titre comme différente de sa Tourterelle de la côté de Malabar, et encore différente de la Tourterelle de Surate, qui est notre Colombe à nuque perlée; On ne sauroit dire pourquoi Sonnini réunit sous un même article ces trois Pigeons; certes ce n'est pas d'après un examen de leur extérieur, puisqu'il a méconnu deux de ces Pigeons qui sont déposés dans les galeriers du Muséum de Paris, où cet auteur auroit pu s'assurer des différences qui caractérisent ces espèces.

La Colombe Maillée semble répandue sur une grande étendue de pays du continent d'Afrique; Le Vaillant a trouvé l'espèce dans la partie méridionale qu'il a parcourue. Brisson nous apprend qu'un individu fut envoyé du Sénégal par M. Adanson à M. de Réaumur. Le Vaillant en a vu plusieurs venant de cette partie de l'Afrique; et Sonnerat, au témoignage duquel nous devons ajouter foi, a rencontré l'espèce sur le continent de l'Inde, aux environs de Surate.

La longueur de cet oiseau, prise du bout du bec à l'extrémité de la queue, est d'environ

dix pouces; ses ailes pliées s'étendent jusque vers la moité de la longueur de la queue, la tête et le haut du cou sont d'une belle couleur vineuse; toutes les plumes de la poitrine sont profondément échancrées; cette partie prend une teinte roussâtre variée agréablement de lignes noires, formant des espèces de mailles lâches; la partie supérieure du dos est d'un brun mêlé de roux, chaque plume étant brune et terminée de roussâtre clair; les couvertures les plus proches du corps sont colorées de même; les autres sont d'un gris-bleu; les moyennes pennes de l'aile sont cendrées; les rémiges sont noirâtres, le ventre a une légère teinte vineuse; cette couleur blanchit vers l'abdomen et sur les couvertures inférieures de la queue, qui sont d'un blanc pur. Les pennes de la queue sont noires en dessous, depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur, le reste est blanchâtre: en dessus, les six pennes du milieu sont d'un brun-cendré, et les trois latérales de chaque côté sont plus foncées à leur origine, le reste, vers le bout, est blanc. Le bec est d'un noirbrun jaunâtre

vers la pointe; les yeux sont orangés, et les pieds d'un rouge clair.

La famelle est un peu plus petite que le mâle, et ses couleurs sont moins vives.

„ Le Vaillant nous apprend que cette Colom-
„ be habite la côte ouest au sud de l'Afrique:
„ on commence à la rencontrer vers les monts
„ Camis, et de là jusque chez les Grands-
„ Namaquois. on la voit par-tout sur les
„ bords du Kausi, du Swart-Doorn; mais
„ elle n'est nulle part aussi abondante que
„ sur les bords de la Grande-Rivière, ou
„ rivière d'Orange, et celle des Lions. Ce
„ Pigeon niche, comme nos Tourterelles, sur
„ les arbres, et roucoule à peu près comme
„ elles. La famelle pond deux œufs blancs."

J'ai vu plusieurs individus de cette espéce Rapportés de cap de bonne espérance, du Sénegal et de l'Egypte; M. Savigny l'un d'entre les savants qui coopèrent au travail sur l'Egypte à rapporté de cette contreé, une Colombe mailleé en tout semblable, à celles tuées dans le midi de l'Afrique.

COLOMBE BLANCHE.

Columba Alba. *Mihi.*

Nous donnons à cette espèce, bien caractérisée, le nom de Colombe Blanche, parce-que effectivement elle est toujours et totalement de cette couleur.

Il est étonnant qu'on ait toujours confondu cette petite Colombe avec la Colombe Blonde, qui est sujette à prendre une livrée blanche. Nous avons déja parlé de cette variété; mais il nous paroit nécessaire de réitérer à cet article notre observation, que les *Colombes Blondes Blanches* se distinguent du premier coup-d'œil, en ce que le manteau, les couvertures des ailes, le croupion et les deux pennes intermédiaires de la queue conservent toujours une légère teinte isabelle, et que la partie supérieure du dessous de la queue est d'un ton plus grisâtre; elles se distinguent encore par la couleur plus sombre des petites plumes qui forment le collier.

En ne prenant même aucune notice de ces différence qui se trouvent seulement dans les teintes plus ou moins vives du plumage, et qui sont susceptibles à varier dans les divers individus, il sera encore facile de reconnoître l'espèce de cet article.

La Colombe Blanche est moins forte de taille que la Colombe Blonde; elle a un pouce de moins sur sa longuer totale, sa queue est plus courte; ses ailes, plus longues en proportion, atteignent aux trois quarts de la longüeur des pennes caudales, tandis que les ailes de la Colombe Blonde aboutissent vers le milieu de la queue, qui dans cette espèce est allongée et plus étagée; enfin la Colombe Blanche a tout le plumage d'un blanc de lait; ses pieds sont d'un rouge rosé; l'iris est rouge, et le bec est d'un rouge noirâtre.

Sonnini a représenté, dans sa planche 67, fig. 1, notre Colombe Blonde, et sa fig. 2, représente la Colombe Blanche. Les caractères qui ont rapport aux formes, et qui servent à distinguer ces deux Pigeons, y sont parfaitement saisis. La Colombe Blanche paroît être originaire de la Chine; elle se

trouve souvent représenté sur les papiers et tappissereis travaillés dans ce pays.

M. Dufresne, du Muséum d'Histoire naturelle, nous a fait voir deux figures très exactes de cet oiseaux dans deux collections différentes de dessins originaux peints sur les lieux par les Chinois. Dans nos climats, l'espèce est réduite à la domesticité; on ne voit ces oiseaux qu'en cage. Ils sont très sensibles au froid, qu'ils paroissent supporter moins facilement que les Colombes Blondes.

COLOMBE ÉCAILLÉE.

Columba squamosa. *Mihi.*

VOICI encore une des espèces dont le Muséum de Paris doit la possession au voyage de M. Geoffroi à Lisbonne. C'est d'après l'individu déposé dans les galeries de cet établissement que nous avons fait représenter ce joli Pigeon de grandeur naturelle.

Depuis, peu ma collection a aussi été augmentée par un individu de l'espèce que nous décrivons, c'est à l'aimable prévenance de M. le comte de Hoffmansegg de Berlin, que je dois l'acquisition de cet oiseau; ce savant amateur dont le nom sera à jamais célèbre dans les annales de l'Histoire Naturelle, non content d'enrichir cette science par les lumières de son esprit, mais prodigue encore des ressources d'une brillante fortune, qu'il ne discontinue de faire tendre aux progrès de tout ce qui peut servir à la perfectionner;

enrichit et augmente journellement la liste des objets nouveaux par des voyages de découvertes qu'il fait faire dans l'Amérique Méridionale et particulièrement au Brésil, ou cet amateur zêlé entretient et protege par ses moyens des Naturalistes, qui lui expédient le provenu de le leurs intéressantes découvertes; c'est à juste titre que nous rendons ici un tribu bien mérité au zêlé infatigable de M. Augustin de Gomes résident a Bahia au Brésil; qui parmi un grand nombre d'espèces nouvelles dans tous les genres, dont la découverte lui est due; a aussi expédié à M. de Hoffmansegg, des individus de celle qui fait le sujet de cet article.

La Colombe Écaillée mesure un peu plus de huit pouces; sa queue seule en a trois, et les ailes ne dépassent pas de beaucoup son origine. Cette queue, composée de quatorze pennes, en a dix d'égale longueur, tandis que les deux latérales, de chaque côté, sont fortement étagées. Tout le plumage de l'oiseau est couvert d'écailles noires, chaque plume étant terminée par une bande plus ou moins large de cette couleur. Les nuances

sont pour le reste d'un gris-vineux sur la tête et le derrière du cou, d'un vineux très clair sur le devant du cou et sur la poitrine, où cette teinte prend successivement un ton blanchâtre en gagnant les autres parties inférieures. La couleur des plumes du dos du croupion, des pennes du milieu de la queue et des grandes couvertures des ailes, est d'un gris-brun terreux; quelques unes des petites et toutes les moyennes couvertures des ailes ont leurs barbes extérieures blanches; les rémiges sont noires, ainsi que l'origine des pennes latérales de la queue, dont les quatre extérieures de chaque côté sont terminées d'un grand espace blanc; le bec est noir, et les pieds sont rouges.

Cette espèce habite dans le territoire de Bahia au Brésil; l'individu qui fait partie de mon cabinet est un mâle, il est en tout semblable à celui du Muséum de Paris.

COLOMBE A LARGE QUEUE.

Columba Malacensis. LATH.

DANS la presqu'île au-delà du Gange, près du détroit de Malaca, aux Moluques et dans les îles de la Sonde, habite une jolie petite espèce de Colombe dont le corps n'est guère plus gros qu'un moineau, mais qui est plus allongée: la queue est presque aussi longue que le corps et la tête prises ensemble; elle est composée de quatorze pennes, ce qui la rend très large, sur-tout quand l'oiseau l'étale, ce qu'il a l'habitude de faire souvent. Mon ami Laichenault, qui a vu ce petit Pigeon dans l'île de Java, dit qu'il fréquente les lisières des grands bois, où il construit son nid sur les arbres, les Javans en font grand cas; ces peuples superstitieux présument que, tenus en cage dans leurs habitations, ils les préservent de

l'enchantement par les sons agréables de leur roucoulement; aussi est-il fréquent de voir payer les Javans vingt piastres pour une de ces Colombes, sur-tout si elles ont la voix belle et les signes extérieurs de bon augure; et, ce qui doit les rendre encore plus recherchées, c'est que leur chair offre un mets très délicat. Ils sont connus en langue javane par le nom de *Bouron-Percoutoute;* à la Chine on leur donne le nom de *Fowat.*

Ces jolis Pigeons ont été transportés à l'île de France, ou ils ont pullulé: l'espèce s'y trouve maintenant en grande abondance; nous en avons reçu plusieurs de Bâtavia. On doit les mettre à labri du froid, sur-tout dans les premiers temps de leur séjour. Ces charmants oiseaux s'apprivoisent facilement; leur roucoulement est aussi harmonieux que touchant. Le mâle et la femelle se prodiguent milles caresses, et tous leurs mouvements sont gracieux: il n'est cependant point d'exemple qu'ils aient produit dans nos climats. Deux individus de cette espèce ont vécu long-temps dans la volière de mon père.

La longueur totale de la Colombe à large

queue est de huit pouces; la queue seule a quatre pouces, les ailes, peu allongées, dépassent de fort peu l'origîne des pennes caudales. Nous avons déjà fait remarquer que cette espèce a la queue large, composée de quatorze pennes; les dix qui occupent le centre sont d'égale longueur, mais les deux latérales de chaque côté sont beaucoup plus courtes; l'extérieure aboutit à la moitié de la longuer des pennes intermédiaires; ce qui fait qué, vue en profil, la queue paroît fortement étagée. Nous terminons par cette espèce la première section dans la famille des Pigeons Colombes; elle se lie, par la forme de sa queue à pennes latérales, étàgées, aux Colombes de la seconde section, qui ont toutes les pennes d'inégale longueur, et dont la queue présente la forme d'un fer de lance.

C'est pour n'avoir pas bien saisi cette conformité, que Latham décrit l'espèce sous le nom de *Malacca Turtle* et de *Barred Turtle*, et que, dans sa section des Pigeons à queue très ètagée, il en fait encore un article séparé, sous la dénomination de *Bantamese*

Turtle. Il nous paroît que ce naturaliste auroit dû s'apercevoir de cette méprise, les différentes descriptions se rapportant évidemment à notre Colombe à large queue.

Cette espèce a le front et la gorge d'un gris bleuâtre clair; l'occiput est brun; les plumes de la nuque des côtés du cou, des parties latérales de la poitrine et des flancs, sont rayées alternativement de blanchâtre et de brun noirâtre; celles de la nuque ont une teinte plus roussâtre: tout le dos, les couvertures des ailes et le croupion sont d'un gris terreux; les plumes de ces parties sont terminées par une étroite bande noire; les grandes et les moyennes pennes des ailes sont d'un brun noirâtre; en dessus l'aile est roussâtre; le centre de la poitrine a une légère teinte vineuse; cette couleur devient plus claire en approchant du ventre, qui, de même que l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, est d'un blanc pur; les pennes de la queue sont d'un noir brun: les deux intermédiaires sont d'un brun terreux; les trois latérales, noires depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur

longueur, sont blanches sur le reste; la quatrième penne de chaque côté a seulement sa pointe terminée de blanc. Le bec est noir, lavé de jaune à sa racine et à son extrémité; l'iris et les pieds sont de couleur jaune d'orpiment.

La femelle diffère peu du mâle; elle a les teintes en général moins vives; le gris bleuâtre du front et de la gorge est plus terne, et les raies transversales du cou et des flancs sont moins prononcées dans celle-ci.

Nous avons reçu de Batavia plusieurs individus de cette belle espèce. Celui que M. Laichenault a rapporté fait partie du Muséum de Paris: M. Dufresne en possède un. Deux individus, dont l'un mâle et l'autre femelle, font partie de mon cabinet.

COLOMBE TOUROCCO.

Columba Macroura. LATH.

Ce Pigeon est remarquable par sa longue queue large et également étagée, ce qui la fait paroitre arrondie; par ce caractère il forme le passage aux Colombes à queue très étagée. Buffon à donné à cet oiseau le nom de Tourocco par la ressemblance qu'il à trouvé dans sa queue avec celle du Hocco, il dit aussi que le Pigeon la relève frequemment comme le font les Hocces; cette queue est de la longueur de l'oiseau prise du bout du bec à l'anus, sa longueur totale est de douze pouces, la queue seule en compte six. La tête le cou toutes les parties suppérieures du corps, les ailes et la queue sont d'un roux approchant à la couleur de la canelle; la poitrine est d'un roux vineux, et toutes les autres parties inférieures de l'oiseau sont d'un roux blanchâtre, la gorge est blanche de même

que le bout des pennes latérales de la queue: le bec et les pieds sont rouges.

Je ne suis pas instruit au juste sur le pays qu'habite cette Colombe, Buffon qui en parle sans même indiquer les couleurs du plumage nous apprend qu' Addenson à trouvé l'espèce au Sénégal, le Vaillant m'à dit avoir vu des individus rapportés des Ceylan, j'inclineraîs à croire le dernîèr, parceque ces Pigeons qu'on apportait autrefois vivants en Hollande, y etoient connus sous la dénomination de *Canneel-Duifjes* (Pigeons Cannellier); toutefois, il est possible qu'on leur ait donné ce nom, à cause de la couleur de leur plumage qui ressemble beaucoup à l'écorse de Cannelle.

LES COLOMBES.

SECONDE SECTION.

Colombes à queue fortement étagée dans la forme d'un cône.

COLOMBE VOYAGEUSE.

MAS.

Columba Migratoria. LATH.

FEMINA.

Columba Canadensis. LATH.

LA belle espèce de Colombe qui fait le sujet de cet article doit avoir été mal connue des naturalistes, puisque aucun d'eux ne donne de l'extérieur de ce Pigeon une description vraie que l'on puisse présumer être le fruit de la connoissance parfaite de l'espèce. Tous font mention de la femelle Colombe Voyageuse dans un article différent de celui du mâle, et forment de celle-ci une espèce

distincte. Nous réunissons donc ici sous un même article ces deux indications (*a*), qui ont rapport au mâle et à la femelle de notre Colombe Voyageuse.

Buffon, v. 2, p. 527, fait mention de cet oiseau, que nous supposons être le mâle, puisque l'auteur cite à cet endroit le Pigeon de passage de Frisch, et celui décrit par Catesby sous le même nom, qui en effet ont donné tous les deux une figure assez exacte du mâle de notre Colombe Voyageuse. Buffon dit, à l'endroit cité: „ Que ce Pigeon „ ne diffère de nos Pigeons fuyards et deve„ nus sauvages que par les couleurs et par „ les plumes de la queue qu'il a plus longues, „ ce qui semble le rapprocher de la Tourte„ relle; mais ces différences ne nous parois„ sent pas suffisantes pour en faire une „ espèce distincte et séparée de celle de nos „ Pigeons."

Un peu plus loin, à la page 552 du même volume, Buffon fait mention et donne

(*a*) Voyez l'Index *Aves Columbæ* qui termine ce volume.

une figure, pl. 177 de la femelle de notre Colombe Voyageuse, qu'il désigne comme une espèce différente, puisque ce naturaliste en parle sous le nom de Tourterelle du Canada; mais ce qui est encore plus inconcevable, c'est qu'a cet article Buffon compare la famelle de notre Colombe à l'espèce de la Tourterelle Vulgaire, tandis qu'il paroît considérer le mâle comme peu différent de nos Pigeons sauvages, ou Bizets. Voici, au reste, ce que l'auteur cité dit à l'article de sa Tourterelle du Canada: „ La Tourterelle, comme „ le Pigeon et le Ramier, a subi des varié„ tés dans les différents climats, et se trouve „ même dans les deux continents. Celle qui „ a été indiquée par M. Brisson sous le nom „ de Tourterelle du Canada, et que nous „ avons fait représenter, est un peu plus „ grande, et a la queue plus longue que „ notre Tourterelle d'Europe; mais ces diffe„ rences ne sont pas assez considérables pour „ qu'on en doive faire une espèce distincte „ et séparée. Il me paroît qu'on peut „ y rapporter l'oiseau donné par Edwards „ sous le nom de Pigeon à longue queue,

„ planche 15, et que M. Brisson a appelé
„ Tourterelle d'Amerique (*a*). Ces oiseaux
„ se ressemblent beaucoup ; et comme ils
„ ne diffèrent de la Tourterelle que par
„ leur longue queue, nous ne les regardons
„ que comme des variétés produites par
„ l'influence du climat."

Ces Colombes habitent l'Amérique, entre le vingtième et le soixantiéme degré, de latitude. Elles passent la saison chaude dans les contrées septentrionales, et, aux approches des frimas, elles émigrent et vont chercher un climat plus doux. Dans les pays situés à une latitude plus méridionale, on les appelle Pigeon des bois. Ces oiseaux construisent leur nid sur les arbres de haute futaie, et pondent deux œufs blancs: leur chair est un mets exquis.

(*a*) Buffon se trompe encore à cet endroit : le Pigeon décrit par Edwards, et figuré par lui planche 15, est une espèce toute différente, que Buffon décrit très exactement dans un autre article sous le nom de *Tourte*, sans qu'il paroisse se douter de ce double emploi.

On a peine à se fairé une idée, dit Latham, de l'innombrable quantité de ces Pigeons voyageurs. A l'époque de leur migration, leur essaim nombreux, dont l'étendue occupe quelquefois deux lieues de terrain sur un quart de lieue de largeur, obscurcit l'air. A la chûte du jour, toute une troupe se perche en peloton serré sur les arbres, dont les branches plient sous le poids. Le peuple de Philadelphie a coutume de les abattre de dessus les toits des maisons. A la Nouvelle-Angleterre, on les abat durant leur halte de nuit ; ce qui n'est pas difficile, vu que ces Colombes sont aisées à approcher, la fatigue les rendant peu farouches. A la Louisiane, on les surprend pendant la nuit. Quand les chasseurs se sont assurés qu'une troupe de ces Pigeons a pris possesion d'un arbre pour s'y reposer, ils l'entourent d'herbes odoriférantes, et y mettent le feu. Les Colombes; suffoquées par la fumée, tombent de l'arbre, et deviennent pour eux une proie facile.

Latham s'est trompé en décrivent la femelle Colombe voyageuse sous le nom de *Canada Turtle*, et avançant, à cet article, dans le

Synopsis of birds v. 4, p. 658, que cet oiseau (qu'il décrit du reste fort exactement) a les plumes de la queue d'égale longueur. Ce naturaliste répare cette dernière erreur dans son index, où il en fait mention dans la division des Pigeons à queue en forme de cône. Brisson décrit succinctement le mâle sous le nom Pigeon sauvage d'Amérique. Le même auteur parle un peu plus loin de la femelle, sous la déno-mination de Tourterelle du Canada. Nous reconnoissons parfaitement cette derniere dans la description de Brisson; mais il a eu tort de parler d'une femelle qu'il croit appartenir à l'espèce de sa Tourterelle du Canada. L'oiseau que ce naturaliste présume être de ce sexe n'est effectivement qu'une variété accidentelle dans l'espèce, variété qui cependant est assez-rare, et que nous nous contenterons d'indiquer succinctement, après avoir décrit le mâle et la femelle.

Le mâle a seize pouces depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, qui seule en a huit. Les ailes, longues de huit pouces, aboutissent vers le milieu de la longueur de la

queue. Un gris-bleu cendré est la couleur dominante du haut de la tête, des joues, du derrière du cou, des moyennes couvertures des ailes et du croupion. Sur les côtés du cou sont quelques plumes violacées à reflets dorés; du gris-terreux est répandu sur le manteau et sur les grandes couvertures des ailes, qui ont toutes des taches noires disposées irrégulièrement sur les barbes extérieures. Les rémiges sont noirâtres, bordées de blanc roussâtre; une teinte d'un roux nuancé de vineux est répandue sur les plumes du devant du cou, de la poitrine et du ventre; elles prennent un ton plus clair sur cette dernière partie, et deviennent blanches vers l'abdomen. Les couvertures inférieures de la queue sont de cette dernière couleur; les deux pennes du milieu de la queue sont noirâtres: toutes les autres sont d'un gris-blanchâtre; celles-ci ont vers leur origine, sur leurs barbes intérieures, une grande tache rousse au-dessous de laquelle est une grande tache noirâtre. Les yeux sont placés dans un petit espace dénué de plumes, de couleur rouge: l'iris est d'un rouge orangé; le bec est noir et les pieds rouges.

La femelle, qui est d'un pouce moins grande dans toutes ses dimensions que le mâle, s'en distingue aussi par les couleurs du plumage. Chez celle-ci, le haut de la tête, le derrière du cou, le manteau et les grandes couvertures alaires sont d'un gris-brun; elle a, comme le mâle, des taches noires sur ces dernières. Les plumes des côtés du cou, quoique nuancées de légères teinte violacées, n'ont cependant pas les reflets brillants et dorés. Le croupion est, comme chez le mâle, d'un gris-cendré; mais les couvertures du dessus de la queue, et les deux pennes intermédiaires de celle-ci sont d'un brun terreux; toutes les autres pennes sont gris-blanc: la partie intérieure des barbes a les mêmes grandes tâches rousses et noires. Le devant du cou, la poitrine et le ventre ont diverses teintes de cendré-brun et de blanc-grisâtre. Cette première nuance régne principalement sur la poitrine, tendis que la dernière est répandue sur le reste des parties inférieures de l'oiseau.

Une variété que Brisson donne à tort comme la femelle de sa Tourterelle du Canada a toutes les plumes de la tête, du cou, de

la poitrine et de la partie supérieure du dos, terminées par une bande d'un blanc-grisâtre.

Nous avons examiné plusieurs individus de cette espèce. Parmi ce nombre il s'en trouvoit qui n'avoient pas une taille aussi forte que celle des deux individus dont nous donnons ici la mesure. Un mâle de cette espèce est déposé au Muséum de Paris.

Deux de ces Pigeons, mâle et femelle, font partie de mon cabinet.

COLOMBE TOURTE.

Columba Carolinensis. LATH.

LA plupart des auteurs ont encore fait un double emploi de cette espèce, ils donnent la description du mâle dans un article, sous les noms de Tourterelle à longue queue, Tourterelle d'Amérique, et de Tourterelle de Caroline. Buffon en fait mention comme d'un variété dans l'espèce de sa Tourterelle du Canada (*a*). Il décrit la famelle de la Tourte sous cette dénomination; mais dans sa planche enluminée, l'oiseau y porte le nom de Tourterelle de la Caroline. Latham, en copiant Brisson, a commis la même erreur. Cet auteur décrit le mâle sous le nom de *Marginated Pigeon;* et, un peu avant, il fait un autre article de la famelle sous le nom de *Carolina Pigeon.* Nous pensons qu'il

(*a*) Cet oiseau, dont nous venons de parler dans l'article précédent, est la famelle de la Colombe voyageuse.

est nécessaire de relever ces erreurs, afin de procurer par la suite aux méthodistes et aux compilateurs la faculté de déterminer avec plus de précision leur synonimie, puis que ces derniers ne se soucient guèrre de vérifier leur méthodes sur la nature: renfermés dans le centre de leur bibliothèque, ils assignent de là à chaque espèce la place qu'elle doit occuper.

La Tourte mesure en totalité onze pouces; la queue seule en a environ cinq. Les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'au quart de la longueur de celle-ci. Le mâle, dans cette espèce, se distingue principalement par quelques plumes noires, lustrées de violet, placées immédiatement au-dessous de l'orifice des oreilles. La partie antérieure de la tête et la gorge sont d'un brun roussâtre; l'occiput est d'un bleu-cendré; les parties supérieures de l'oiseau sont d'un gris-brun foncé; les scapulaires et les grandes couvertures des ailes les plus proches du corps sont marquées vers leur extrémité de taches noires ovales de différentes grandeurs. La partie inférieure du dos, le croupion et

les couvertures du dessus de la queue, sont d'une teinte cendrée. La partie infèrieure du cou jette des reflets de violet et de verd-doré: la poitrine et le devant du cou sont d'un rouge vineux qui s'éclaircit par demie-teintes sur les flanc et sur le ventre, prenant un ton de brun-cendré. Depuis la base du bec jusqu'aux yeux s'étend, de chaque côté, une étroite ligne blanche; les pennes de l'aile sont d'un brun foncé, et ont leur bord extérieur roussâtre; celles de la queue sont fortement étagées; les deux du milieu sont les plus longues; les autres vont en diminuant par degrés jusqu'à la plus extérieure, qui n'excède guère la moitié des pennes du centre; ces dernières sont brun-cendré; les deux qui suivent de chaque côté sont cendrées à leur origine, marquées de noir dans le milieu, et cendré-clair vers le bout: les trois latèrales sont cendrées depuis leur origine jusqu'au centre; ensuite elles sont noires, et toutes sont terminées de blanc. Le tour des yeux est nu, de couleur terne l'iris est brun; le bec est couleur de corne, et les pieds sont rougeâtres

La femelle est un peu moins grande que le mâle; elle n'a pas de tache violacée au-dessous de l'orifice des oreilles. Les plumes des côtés et du bas du cou n'ont point de reflets dorés, et le devant du cou, ainsi que la poitrine, est d'un cendré-brun: cette couleur règne en général sur toutes les parties inférieures de l'oiseau.

La Tourte se trouve à la Caroline, au Brésil, à Porto-Rico et à Saint-Domingue. Latham nous dit que l'espèce habite à la Coroline durant toute l'année, et qu'elle y niche.

Nous avons vu un mâle et une femelle dans le Leverian Muséum, à Londres, et un au Muséum de Paris.

COLOMBE MÉLANOPTÈRE.

Columba Melanoptera. LATH.

D'AZARA et MOLINA qui décrivent cette espèce en parlent tous les deux dans des termes assez succints, le premier non obstant donne de son pigeon sauvage qui est notre Colombe Mélanoptère une description plus détaillée communiquée par M. Noseda.

Je tuai, dit ce dernier un de ces Pigeons dans une prairie de mon habitation, au mois d'Octobre. Il se tient dans les bois ou il se perche sur les arbres les plus hauts; son naturel est très sauvage, l'espèce n'est pas aussi abondante que celle des autres pigeons et on ne le voit qu'en petites troupes: pendant les grandes chaleurs des jours-d'été, il se perche sur les arbres peu élevés à la lisière des bois.

La longueur totale de cet oiseau est de

douze pouces, le tarse à quatorse lignes et le bec en à huit. La queue qui est étagée à douze pennes dont l'extérieure est la plus courte.

Un rouge tirant sur le viôlet colore la moitié antérieure de la tête, le cou entier, la gorge et les petites couvertures supérieures des ailes; la partie postérieure de la tête est d'un roux foncé, brillant de reflets d'or pur, de verd et de cramoisi, qui s'étendent jusque vers les angles de la bouche. Les ailes et la queue sont noiratres, mais les pennes de la queue sont terminées de blanc; le reste du plumage est d'un bleu roussatre, dont la nuance est plus claire sur le ventre; le bec est très noir, les yeux ont deux iris l'intérieur est cendré et le plus grand ou l'extérieur est de la couleur de grains de grenade.

Cette espéce semble de passage au Paraguay il est probable qu'elle niche au Chili c'est la que Molina l'a rencontré.

COLOMBE A MOUSTACHE.

Columba Dominicensis. LATH.

CETTE jolie espèce, dont Buffon a donné le premier une figure très exacte, habite, avec l'espèce du précédent article, les contrées meridionales du nouveau continent. Nous ne connoissons de cette Colombe que l'extérieur, dont nous donnerons une description succincte. La longueur totale de la Colombe à moustache est de onze pouces; la queue est moins longue que dans les espèces dont nous venons de parler; elle est cependant à pennes d'inégale longueur, et présente la forme d'un cône. Le front et la région des yeux sont blancs; la gorge l'est aussi; cette couleur se dirige sur une partie des côtés du cou, et se joint sur la nuque. Sur le haut de la tête est une large bande transversale noire, qui semble la partager en deux parties. De la base du bec se dirige, en passant sous les yeux, une moustache noire qui s'élargit vers son extrèmité,

et dont les plumes recouvrent l'orifice des oreilles: un large collier noir entoure le cou vers le milieu de sa longueur. La poitrine est de couleur vineuse; mais vers les parties latérales il y a des plumes pourprées à reflets métalliques: toutes les parties supérieures sont d'un brun-terreux. Sur les plumes scapulaires et les grandes couvertures sont quelques taches noires. Les rémiges sont noirâtres, bordées extérieurement de gris-blanc. Le ventre est brun-cendré; les pennes de la queue sont grises; toutes, excepté les deux du milieu, ont leur extrémité blanche: le bec est noir, et les pieds sont rougeâtres.

On trouve l'espèce à Saint-Domingue, et probablement aussi dans les autres parties de l'Amérique méridionale situées sous le même degré. Nous présumons que l'individu décrit à cet article est le mâle de l'espèce: nous ne saurions cependant l'affirmer. Le seul individu que nous ayons eu occasion de voir faisoit autrefois partie du Muséum Leverian, à Londres.

COLOMBE MAUGÉ.

Columba Maugei. *Mihi.*

Nous dédions aux mânes d'un des naturalistes les plus zélés pour l'Histoire naturelle la nouvelle et rare espèce de Colombe qui fait le sujet de cet article. La découverte de ce Pigeon étant due aux recherches de l'infortuné Maugé, nous espérons que le foible tribut que nous nous empressons de consacrer à sa mémoire emportera l'approbation des amis qui lui furent attachés; et nous osons nous flatter que les naturalistes conserveront le nom donné à cette espèce, par égard au dévouement actif de celui qui s'exposa plusieurs fois dans des voyages périlleux, afin d'enrichir les ſciences du fruit de ses découvertes intéressantes.

Cette Colombe ressemble tellement, au premier abord, à la Colombe à large queue, qu'on la croiroit être de la même espèce,

ces Pigeons diffèrent cependant beaucoup, et forment deux espèces.

La Colombe à large queue est moins grande que celle de cet article; elle n'a pas la taille aussi svelte; sa queue, composée de quatorze pennes, a les dix pennes du milieu d'égale longueur, et seulement les deux latérales de chaque côté plus courtes et étagées; ses pieds sont jaunes; enfin tout le devant de la poitrine, le milieu du ventre et l'abdomen, n'ont point de stries horizontales. En comparant cette courte indication à la description que nous allons donner de la Colombe Maugé, les naturalistes seront convaincus que ces deux espèces, quoique d'une grande ressemblance entre elles, à les voir superficiellement, n'ont effectivement aucune analogie.

La Colombe Maugé mesure en totalité dix pouces; son corps n'est guère plus gros que celui de l'Étourneau; la queue est très longue, composée de douze pennes fortement étagées, la penne latérale de chaque côté n'atteint pas à la moitié de la longueur des deux pennes du centre, qui sont les plus

allongées ; le front et la gorge sont d'un gris couleur de plomb ; le devant du cou, la poitrine, les flancs et le ventre, sont rayés d'étroites bandes qui alternent régulièrement du blanc au noir ; le dos est gris-terreux, avec des taches irrégulières plus foncées, les deux pennes intermédiaires sont gris-terreux dans toute leur longueur ; les latérales sont noires, et terminées de blanc ; le bec et les pieds sont noirs.

La Colombe Maugé habite les îles de l'Australe-Asie. Le naturaliste à qui nous sommes redevable de la connoissance de cette belle espèce, n'ayant pas eu le bonheur de retourner dans sa patrie, nous ignorons jusqu'aux plus lègers détails relatifs à sa manière de vivre.

Deux individus parfaitement conservés sont déposés dans les galeries du Muséum de Paris.

COLOMBE TOURTELETTE

Columba Capensis. LATH.

LA Tourtelette est la plus petite espèce d'entre la famille des Colombes; son corps est de la grosseur d'un moineau vulgaire; mais sa queue, longue de cinq pouces un quart, le fait paroître d'un gros volume; la longueur totale de l'oiseau, mesurée depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de neuf pouces six lignes; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, atteignent au tiers de la longueur de la queue, qui est très étagée; les six pennes intermédiaires sont de beaucoup plus longues que les trois latérales de chaque côté, et ces dernières ne sont que légèrement étagées entre elles. Le mâle de cette espèce a toute la face de même que le devant du cou, d'un beau noir, cette couleur forme une large bande longitudinale le long du cou, et se termine sur la poitrine. L'occiput, le derrière du cou, le manteau, le dos et toutes les couvertures supérieures, tant des ailes

que de la queue, sont d'un cendré-terreux; sur quelques unes des grandes couvertures alaires est une tache d'un noir violacé à reflets dorés; trois bandes noires très étroites traversent le croupion. Les rémiges sont rousses sur leurs barbes intérieures; en dehors et vers le bout elles sont noirâtres; les pennes de la queue sont d'un gris foncé à leur origine; les six intermédiaires sont terminées de noirâtre; les latérales ont une bande noire vers leur extrémité, et leur bout est gris; la plus extérieure de chaque côté a sa barbe extérieure blanche; en dessous la queue est entièrement noire; le ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur; le bec est jaunâtre, et les pieds sont rouges.

La femelle a toute la tête, le cou, la poitrine, les grandes couvertures des ailes, le dos, et l'origine des deux pennes du centre de la queue, d'un gris-terreux; toutes les petites couvertures des ailes, et quelques unes des moyennes couvertures, sont d'un gris-cendré; elle a, comme le mâle, trois petites bandes transversales sur le croupion: le ventre et l'abdomen sont blancs. On trouve l'es-

pèce répandue dans toute la partie méridionale de l'Afrique. Elle habite aussi au Sénégal, et peut-être même sur toute la côte d'Afrique.

Le mâle et la femelle de cette espèce font partie du cabinet de M. Raye de Breukelerwaart, à Amsterdam. Deux individus semblables sont déposés dans mon cabinet. Un mâle fait partie de la collection du Muséum de Paris.

Quoique nous ayons visité la plupart des cabinets marquants, il est cependant quelques espèces de Pigeons, indiquées par les nomenclatures que nous n'avons pas eu occasion d'examiner en nature; nous les décrirons succinctement à la suite de chaque famille, en nous bornant à donner à ces Pigeons des dénominations françaises, qui peuvent servir à les distinguer, et en renvoyant les naturalistes, pour la synonymie de ces espèces, à l'indix qui termine ce volume.

COLOMBE GOAD-GANG.

Cette Colombe, dont Latham fait mention, mesure en totalité treize pouces et demi; la face, jusque vers les yeux, est blanche; entre l'œil et le bec est un espace tringulaire noir, et derrière l'œil une tache rouge; le haut de la tête et l'occiput sont d'un gris-clair; le cou d'un gris-brun; les parties supérieures de l'oiseau d'un brun-verdâtre; la poitrine, le ventre et l'abdomen, blancs; les plumes placeés vers l'insertion du poignet de l'aile sont de la méme couleur que le manteau; on remarque enfin sur les flancs des taches noires irrégulièrement semées: les pieds et le bec sont rouges.

Cette espèce, qui habite la Nouvelle-Hollande, a des rapports avec notre Colombe-Grivelée; mais nous ne pouvons garantir leur identité spécifique.

COLOMBE MORDORÉE.

Elle est a peu près de la taille du Ramier d'Europe: la tête est grise; le devant du

cou, le ventre et l'abdomen sont d'un gris-vineux clair; la partie postérieure du cou et le dos sont d'un violet-pourpré foncé; les plumes qui couvrent les côtés du cou sont profondément échancrées dans leur centre; elles sont noires, terminées par une bande d'un gris-vineux; les petites plumes qui forment les épaulettes sont d'un mordorée foncé; les couvertures sont d'un brun-terreux; le croupion est d'un gris-lilas; les premières plumes de la queue sont d'un noir-terreux; les latérales sont d'un gris-noir jusque vers la moitié de leur longueur, et blanches sur le reste. Les recouvrements du dessous de la queue sont blancs; le bec est jaunâtre, l'iris rouge, et les pieds sont bruns. Cette espèce habite la Chine.

COLOMBE ÉGYPTIENNE.

Taille non déterminée. La tête est d'un violet couleur de chair. Les plumes du devant du cou sont allongées et profondément échancrées dans la forme d'un cône; elles sont noires à leur origine, et les parties la-

térales des barbes, qui sont prolongées, sont couleur de rouille; le dos est gris, la poitrine a des teintes de violet; le ventre et l'abdomen sont blanchâtres. Les ailes sont, en grande partie, brunes: les deux plumes latérales de chaque côté de la queue sont d'un gris-brun à leur origine, noires sur leur centre, et terminées de blanc: les deux qui suivent de chaque côté sont gris-brun à la base, noires au milieu, et leur pointe seulement est blanche; la cinquième, de chaque côté, est brune, et leur milieu est noirâtre; enfin les deux pennes du centre sont entièrement brunes. Les pieds sont de couleur de chair; le bec est noir, et l'espace qui entoure les yeux est dénué de plumes, et bleuâtre. Cette espèce habite en Égypte; elle n'est pas farouche. On la trouve habituellement à l'entour des demeures.

COLOMBE HAGARRERO.

Cette espèce est de la plus forte taille; elle mesure en totalité dix-sept pouces deux lignes. Le bec a environ un pouce; il est

rouge, ainsi que les orbites des yeux et les pieds. Les parties supérieures de l'oiseau sont d'un rouge brun : cette couleur se change sur le devant du cou en teintes vertes. Les pennes des ailes sont noirâtres; le croupion est bleu, la queue noire, et les parties inférieures, depuis la poitrine jusques à l'abdomen, sont blanches: les couvertures inférieures de la queue prennent un ton bleuâtre.

Cette espèce habite la baie de Dusky, dans la Nouvelle-Zélande, où les sauvages la désignent par le nom de Hagarrero.

COLOMBE A COLLIER POURPRE.

La longueur totale de cette Colombe est à peu près de quatorze pouces. Le sommet de la tête et la nuque sont bruns; le front, la gorge et le devant du cou sont d'un roux pâle, ou couleur lie de vin: les côtés du cou sont d'un rouge-brun. Cette couleur se change successivement par nuances en un beau pourpre; elle forme sur la poitrine une espèce de ceinturon, accompagné d'une bande blanche.

Les couvertures des ailes sont du même pourpre que le collier; les rémiges sont noirâtres; le ventre est d'un gris-noirâtre; les pieds sont rouges, et le bec noir.

Cette espèce habite l'île d'Eimeo, dans la mer du Sud.

COLOMBE A VENTRE ROUGE.

La longueur totale de cette jolie espèce est de dix pouces et demi. Le sommet de la tête est d'un gris-cendré; les joues et les côtés du cou sont jaunes. Toutes les plumes de cette dernière partie sont terminées de rouge. L'occiput, la partie postérieure du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont bruns, transversalement rayés de bandes noires; la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un rouge-rosé; les petites couvertures des ailes sont brunes, marquées de raies transversales, blanches et noires; les autres couvertures des ailes sont noires, avec les extrémités blanches; les rémiges sont noires, bordées de blanc; la

queue est d'un brun pâle; les pieds sont rouges, et le bec est d'un bleu couleur de corne.

Ce Pigeon habite le vaste empire de la Chine.

COLOMBE A GORGE POURPRE,

Cette Colombe a environ huit pouces; le front et la gorge sont gris-cendré; l'occiput la partie postérieure du cou, le dos, les ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un beau verd foncé; le devant du cou est teint d'une brillante couleur de violet-pourpré; les rémiges sont noires; la queue est d'un bleu-verdâtre, bordée de verd, et terminée d'un gris-brun les deux pennes du milieu sont entièrement vertes; le dessous de la queue est noir, et les pennes sont terminées de blanchâtre: les tarses sont à moitié emplumés, la partie nue est rouge. Le bec est rougeâtre.

Cette Colombe habite les Moluques.

COLOMBE BRUVERT.

Latham nous donne très succinctement la description de cette espèce en ces termes: „ Son bec et ces pieds sont d'un rouge couleur de sang; le haut de la tête, la partie postérieure du cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un rouge-brun; le devant du cou, la poitrine et le croupion sont d'un beau verd." Elle habite la Nouvelle-Zélande.

COLOMBE FERMIN.

Sa longueur totale est de dix pouces; le bec est menu et très long, d'un bleu foncé en dehors, et rougeâtre en dedans! la tête et le dos sont cendrés; le cou est varié de verd et de noir; les rémiges sont brunes, mais les pennes secondaires sont de couleur cendrée; la poitrine et le ventre sont blanchâtres; les pieds sont rouges

Fermin dit que cette espèce est très commune à Surinam; elle y pond deux fois par an, et pratique son nid sur les plus

hauts arbres des forêts les plus retirées; il observe que sa chair est un mets exquis.

COLOMBE BRAME.

Elle est de la taille de notre Colombe Blonde; la tête, le manteau, le dos et les ailes sont d'un gris-brun clair; la poitrine et le devant du cou d'un gris-vineux; les moyennes couvertures alaires ont des taches ovales d'un blanc pur; les deux pennes du milieu de la queue sont grises; les autres sont noires depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et blanches sur le reste; le ventre est blanc; le bec, les pieds et l'iris des yeux sont rouges.

Cette espèce habite l'Inde.

LES COLOMBI-GALLINES.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec long et menu ; mandibule supérieure peu ou point renflée ; tarse long et grêle ; doigts entièrement divisés ; ailes courtes, généralement arrondies.

COLOMBI-GALLINE, GOURA.

Columba coronata. LATH.

La petite famille d'entre les Pigeons que je nomme Galline (*a*), semble en effet se

(*a*) Quelques semaines après que m'a première Livraison des Colombi-Gallines eut été distribuée aux souscripteurs, parut également dans l'ouvrage des oiseaux d'Afrique, de M. Le Vaillant, l'Histoire de ces mêmes espèces : il s'est trouvé que sans nous avoir écrit à ce sujet, nos idées ont été

rapprocher beaucoup de l'ordre des Gallinacés: les habitudes des Pigeons-Gallines, leur genre de vie et un grand nombre de leurs caractères extérieurs, ont plusieurs traits de ressemblance avec ceux des diverses familles qui composent la grande tribu des vrais Gallinacés; il semble même qu'ils ont été destinés à former le passage de ces oiseaux aux Pigeons; c'est ainsi que dans la nature tous les êtres se trouvent imperceptiblement liés par des espèces intermédiaires qui, dans ce vaste ensemble des merveilleuses productions de cette mère prévoyante, paroissent consolider l'assemblage de l'harmonie la plus admirable, avec l'ordre le plus parfait.

---

a peu près les mêmes et que nous avons indiqué dans nos descriptions, les mêmes particularités relativement aux espèces du Goura et du Camail; ce qui est cause, que dans cette nouvelle edition de mon ouvrage, je n'aurai rien à extraire des observations de ce naturaliste; j'ai fait usage dans m'a seconde livraisons des Colombi-Gallines, des observations intéressantes qu'il nous donne; sur les deux espèces propres à la partie de l'Afrique qu'il à parcoura.

La famille des Colombi-Gallines renferme plusieurs espèces, qui se ressemblent bien moins entre elles par des caractères propres à toutes celles qui la composent, que par les rapports intimes qu'elles ont de commun avec les différentes petites tribus des Gallinacés, ce qui rend difficile la classification des espèces qui appartiennent à cette division. Pour ne pas s'y tromper, et pour décider sans balancer sur l'identité de leurs caractères, il seroit nécessaire qu'on connût les mœurs de ces Pigeons; mais pour peu qu'on se soit fait un usage d'étudier la nature des oiseaux, et qu'on ait acquis l'habitude de se rerpésenter l'ensemble des divers genres, et le plus ou le moins d'affinité qu'on y rencontre, on ne sauroit guère se tromper dans la classification des Colombi-Gallines, même en ne prenant pour guide que leur conformité extérieure.

L'oiseau que nous décrivons dans cet article diffère, par beaucoup de caractères, des autres espèces de la même section, il paroît même isolé dans cette division; sa huppe d'une forme toute particulière et sa longue

queue l'éloignent entièrement des autres Colombi-Gallines, qui ont toutes la queue très courte comme les perdrix. Le Goura ressemble tellement aux Hoccos, que, pour le transformer, il ne faudroit que lui substituer le bec d'un de ces oiseaux; sa queue alongée et arrondie, ses ailes courtes, son corps ramassé, ainsi que sa huppe, lui donnent entièrement la figure d'un Hocco, dont il a aussi les mouvements et les allures: ce n'est donc que par ces mêmes rapports que Brisson a cru devoir placer le Goura parmi les Faisans, genre que cet auteur confondoit mal à propos avec celui des Hoccos.

On se tromperoit étrangement en présumant, d'après des rapports aussi intimes avec les Gallinacés, que le Goura teint plus par ses caractères et ses mœurs aux oiseaux de cet ordre qu'à ceux des Pigeons; il a le bec formé comme celui des Pigeons, dont il a le roucoulement; comme eux il ne pond que deux œufs, et élève ses petites, en leur dégorgeant la nourriture d'avance macérée dans le jabot; il

construit même son nid sur la sommité des arbres; habitude par la quelle il s'éloigne non seulement des vrais Gallinacés, mais aussi de la famille des Colombi-Gallines, dont toutes les autres espèces connues, pratiquent leur nid à terre.

Le Goura, d'après l'énumération de la plupart de ses caractères connus, est de tous les Colombi-Gallines celui qui par sa forme extérieure ressemble le plus aux Gallinacés; tandis que, par ses moeurs il a bien plus de rapport avec les Pigeons, que toutes les autres espèces qui composent cette section.

Cet oiseau, quoiqu'ayant été souvent apporté vivant en Hollande par les vaisseaux de la Compagnie des Indes, s'accoutume difficilement à la température humide de notre climat; il exige beaucoup de soins, et ne sauroit endurer le froid. L'Impératrice en a deux vivants, à la Malmaison, qui paroissent assez bien acclimatés. Je doute qu'on puisse jamais réussir à le rendre utile à nos basse-cours, où on est cependant parvenu à faire propager les diverses epèces de Hoccos, de

Pénélopes et de Faisans, ainsi que plusieurs Colombes exotiques.

Sonnerat, qui a vu ces oiseaux à la Nouvelle-Guinée, ne nous donne aucun détail particulier sur leur manière de vivre; il se contente de dire qu'ils n'habitent point l'île de Banda, mais qu'ils ne se trouvent et ne se multiplient qu'a la Nouvelle-Guinée. Cette assertion est fausse, puisque ces oiseaux se trouvent non seulement à la Nouvelle-Guinée, mais aussi dans un grand nombre d'îles de l'Archipel des Moluques. Labillardière en a trouvé dans celle de Waygiou; le capitaine Forrest à Tomogui, où les naturels du pays les nomment Mututu; ils habitent aussi les îles des Papous, où on leur donne le nom Manipi. Banda est la seule île où les Hollandais vont prendre ces oiseaux pour en peupler les ménageries de Java, où ils sont très communs. Les colons de cette île nomment le Goura: Kroonvogel, ce qui signifie oiseau couronné.

Dans l'état de domesticité, on peut nourrir cet oiseau de maïs, dont il est très friand; il mange aussi de petites fèves de marais et de petits pois secs; il fait entendre fréquem-

ment un bruit sourd, produit par la colonne d'air qui s'échappe de sa poitrine, espèce de beuglement ventriloque qui paroît lui être commun avec le dindon, lequel fait un bruit à peu prés semblable. Je n'ai jamais été à même d'examiner la trachée artère du Goura, dont la construction doit influer beaucoup sur la manière dont ce son est produit, et j'a tout lieu de croire que cette organe a beaucoup d'affinité avec celui des Hoccos et des Pénélopes, dont nous ferons connoître les différences, qui, dans ces animaux, caractérisent les diverses formes de l'organe de la voix.

La longuer totale du Colombi-Hocco, prise depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, est de deux pieds trois pouces; le bec a deux pouces, le tarse trois pouces neuf lignes; les aîles ne dépassent pas l'origine de la queue qui est arrondie. La huppe, ou l'espèce de crête qui orne la tête de cet animal, est composée d'une infinité de baguettes très minces, munies de barbes soyeuses et désunies. Cette crête, que l'oiseau porte constamment relevée, est un ornement qui donne beaucoup de grace à tous ses mouvements.

Le bleu couleur de plomb domine sur la majeure partie du plumage; la tête, la huppe, le cou, ainsi que toutes les parties inférieures, sont aussi de cette teinte; les petites et les moyennes couvertures des ailes, ainsi que les plumes du haut du dos, sont toutes terminées d'un beau brun-marron; les grandes couvertures sont de la même couleur à l'origine et à l'extrémité, mais le centre de ces parties est d'un blanc pur; ce qui produit une large bande transversale sur l'aile lorsque celle-ci se trouvent dans l'état de repos. Les pennes des ailes et de la queue sont d'un bleu de plomb foncé; ces dernières sont terminées de bleu cendré; le bec est noir et l'iris rouge; les tarses sont couvertes d'écailles arrondies, qui ne se touchent pas; la peau, qui isole chacune de ces écailles, est blanchâtre; les doigts, soudés à leur origine par une membrane, ont les écailles disposées de la même manière que chez les autres espèces de Pigeons.

COLOMBI-GALLINE A CAMAIL.

Columba Nicobarica. LATH.

DANS le grand ordre des Pigeons il est peu d'espèces qui, pour la richesse du plumage, puissent rivaliser avec celui dont nous faisons le sujet de cette description; les couleurs brillantes répandues sur ce Colombi-Galline, jointes à la forme élégante des longues plumes effilées qui retombent sur les côtés du cou, lui prêtent des ornemens qui récréent agréablement la vue : il charmeroit bien davantage nos yeux, si la nature avoit ajouté à ces brillantes parures, l'élégance d'une taille svelte et les mouvements légers; mais, d'aileurs, pourvu de tous les apanages du luxe, il est loin d'avoir en partage les formes gracieuses des Colombes: son corps est ramassé, son vol est lourd, et ses mœurs ont plus de rapports avec ceux qui nous remarquons dans les oiseaux gallinacés; il se tient de préférence à terre, court avec une grande célérité, et construit son nid comme les Perdrix. Les

longues plumes effilées qui prenent leur origine sur la partie postérieure du cou semblent rapprocher cet oiseau de la famille des Coqs.

Les auteurs qui ont décrit et figuré cet oiseau lui donnent le nom de Pigeon de Nicobar ou Nicombar: nous avons changé cette dénomination défectueuse, vu que plus de dix espèces de Pigeons habitent dans cette île, et les îles adjacentes où le Colombi-Galline à Camail, se trouve de même qu'à celle de Nicobar. En général les noms de pays quelconques sont sujets à induire en erreur; les ornithologistes doivent éviter, autant que possible, de les donner aux oiseaux, parce qu'il est assez rare que la même espèce ne se trouve pas répandue dans plusieurs contrées, qui sont quelquefois très éloignées les unes des autres.

Dans le Buffon de Sonnini, M. Virey relève une erreur du voyageur Makintosh (*a*) par une autre erreur non moins ridicule. Le voyageur cité imagine assez mal à propos que le Colombi-Galline à Camail est un re-

---

(*a*) Makintosh, *Voyage en Europe, en Asie et en Afrique*, *t.* 1, *lett.* 42. *p.* 390.

jeton du Pigeon sauvage et du Perroquet, sur quoi M. Virey ajoute que cette supposition est fausse, et qu'elle prouve seulement que cet oiseau a beaucoup d'analogie avec les Perroquets; j'ignore comment M. Virey réussiroit à prouver ce rapport.

Albin donne deux mauvaises figures de son Pigeon de Nicobar, l'une comme le mâle et l'autre comme la femelle de l'espèce, tandis qu'en effet l'auteur n'a représenté que deux femelles; je ne cite, au reste, ces planches défectueuses que par rapport à cette erreur. Buffon et Edwards donnent aussi des figures imparfaites de la femelle de cette espèce; mais aucun auteur n'a encore représenté un individu mâle: celui-ci se distingue de la femelle par une petite menbrane ou espèce de crète charnue, qui s'élève sur la base de la mandibule du bec, à environ la hauteur de deux lignes; la femelle, dont les couleurs sont moins vives que celles du mâle, n'a pas cette espèce de crête arrondie.

Le Colombi-Galline à camail est à peu près de la taille du Ramier; sa longueur totale est de quatorze pouces et demi; son

bec, peu renflé vers le bout, a un pouce neuf lignes; la queue est très courte et peu étagée; les ailes pliées atteignent à son extrémité; les longues plumes du cou qui forment le camail ont l'extrémité de leurs barbes désunies et soyeuses comme dans les Coqs. La couleur du plumage est, en général, d'un beau vert-foncé changeant en bleu-purpurin et en cuivre de rosette; les grandes pennes des ailes sont d'un noir-bleuâtre, à légers reflets de vert-doré; la queue est d'un blanc pur, le bec noir et l'iris de couleur noisette; l'œil est entouré d'un espace nu d'un brun-terne, le tarse couvert d'écailles exagones est d'un bleu-noirâtre ainsi que les doigts; les ongles sont jaunes.

J'ai vu vivants plusieurs oiseaux de cette espèce. M. Ameshof en avoit, il y a quelques années, rassemblé seize individus dans sa ménagerie. Ces Pigeons ne se perchent que pour passer la nuit, encore doit-on avoir soin de placer les juchoirs qui leur sont destinés à un pied, ou tout au plus à deux pieds de terre, ils font entendre un roucoulement sourd,

qui n'est pas à beaucoup près aussi agréable que celui de nos Colombes-Ramiers ; ce sont, du reste, des animaux stupides, fort tranquilles. dont le naturel peu farouche est susceptible d'être cultivè en domesticité. Ils deviendroient un ornement brillant dans nos volières, si on pouvoit parvenir à les faire propager dans nos contrées ; mais jusqu'ici nous n'avons point d'exemple que ces beaux oiseaux aient produit hors de leurs pays natal ; j'ai néanmoins lieu de croire qu'avec les soins nécessaires rien ne seroit plus facile ; la volière de mon Père a fourni des exemples plus extraordinaires d'oiseaux qui y ont propagé ; diverses espèces de Loxies des Indes, plusieurs Fringilles de la Zone Torride, et quelques Pigeons exotiques y ont produit une quantité de petits ; les Paddas de la Chine le Cardinal rouge et noir du Cap de Bonne-Espérance, y pulluloient comme dans leur pays natal.

Le Colombi-Galline à Camail habite l'île de Sumatra, celle de Nicobar, située au nord de cette dernière, ainsi que plusieurs îles du vaste Archipel des Moluques.

COLOMBI-GALLINE A CRAVATE NOIRE.

Columba cyanocephala. LATH.

DANS le grand nombre d'espèces de Pigeons exotiques que Buffon regarde comme autant de rejetons de notre Biset sauvage, celui de cet article n'est pas même excepté; Buffon ne se contente pas seulement de comparer notre Colombi-Galline à Cravate noire au Biset, il dit encore que sa Tourterelle de la Jamaique, pl. 174, qui est l'oiseau désigné, pourroit bien être une variété dans l'espèce de la Tourte. Comment supposer, qu'un Pigeon qui a le corps trapu, les ailes courtes et la queue arrondie, puisse être comparé à une espèce dont la queue est cunéiforme, les ailes longues et la taille svelte? non content d'avoir confondu les deux espèces de Pigeons que nous venons d'indiquer, le même

auteur nous apprend un peu plus loin que le Pigeon décrit par Edwards, pl. 14, pourroit bien être la femelle de la Tourterelle de la Jamaïque, quoique la figure assez exacte que donne Edwards de son Pigeon vert des Indes orientales, pl. 14, auroit dû désabuser M. de Buffon sur une supposition aussi peu fondée, l'oiseau qu' Edwards représente étant la Colombe Turvert, espèce que Buffon décrit aussi, sous le même nom, sans se douter seulement de ce double emploi.

Le Pigeon de cet article vit et trotte toujours à terre comme les vrais Perdrix; il construit son nid à peu près de la même manière que ces Gallinacés, les habitants de la Jamaïque, sans doute trompés par ces affinités dans les mœurs, donnent à notre Colombi-Galline le nom de Perdrix, dénomination par laquelle ils désignent plusieurs autres espèces.

Le Colombi-Galline à cravate noire a la base du bec supérieur entièrement couverte de plumes; les narines sont placées dans un étroit espace charnu. Cette espèce n'a pas

de renflement sensible vers le bout de la mandibule supérieure; l'inférieure ne forme point, comme dans les autres familles, un angle plus ou moins ouvert: cette mandibule est, au contraire, droite comme dans quelques espèces de Cailles à trois doigts (*a*) j'ai même trouvé parmi ces dernières un individu qui a le bec tellement ressemblant à celui de notre Colombi-Galline, qu'on pourroit l'adapter indifférement de l'un de ces oiseaux à l'autre, sans que ce changement parût.

La taile du Colombi-Galline à cravate noire égale celle d'une perdrix grise; la longueur totale de l'oiseau est de dix pouces quatre lignes; le bec a onze lignes; la queue est de moyenne longueur et tant soit peu arrondie; le tarse a un pouce quatre lignes; le haut de la tête et la gorge sont

---

(*a*) Nous formerons un genre de ces prétendues Cailles, sous le nom de Turnix; ces oiseaux, dont un grand nombre d'espèces sont déjà connues, diffèrent trop par leurs mœurs des véritables Perdrix, pour ne pas les distinguer génériquement.

bleus ; sur le devant du cou est une espèce de cravate noire qui se prolonge jusque sur la poitrine, où elle est entourée d'un cercle blanc, formé par les plumes extérieures de cette cravate, qui toutes sont terminées de la couleur indiquée ; une bande d'un blanc pur prend son origine au dessous de la mandibule inférieure du bec, passe sous les yeux et aboutit derrière la tête, où une espace noire de la forme d'un fer à cheval ceint l'occiput ; toutes les parties supérieures sont d'un bistre vineux, mais la poitrine est plus vivement colorée de cette teinte ; la base du bec est rougeâtre, les yeux sont d'un brun-roux ; les Tarses ont des écailles rougeâtres très petites et de forme exagone ; on aperçoit la peau nue dans les intervalles qu'elles laissent entre elles ; les ongles sont gris.

Cette espèce habite à la Jamaïque ; elle se trouve encore à Cuba, dans presque toutes les autres îles méridionales, et dans les autres contrées les plus chaudes de l'Amérique ; on a rapporté depuis peu plusieurs

individus vivants de cette espèce; leurs dépouilles, au reste, ne sont pas rares dans les collections (*a*).

(*a*) A la Malmaison on voit encore quatre de ces individus vivants, qui viennent du voyage du capitaine Baudin.

COLOMBI-GALLINE MONTAGNARD.

Columba Montana. LATH.

Si les formes extérieures du Colombi-Galline Montagnard ont beaucoup de ressemblance avec celles de nos Perdrix vulgaires, et si elles ont donné lieu à la dénomination impropre de Perdrix de montagne, par laquelle Hans-Sloane désigne cet oiseau, il est en même temps certain que la manière de vivre du Montagnard n'a pas peu contribué à lui faire soupçonner des rapports avec ces Gallinacés ; il est cependant nécessaire de faire observer que, quoique un grand nombre de Colombi-Gallines se rapprochent beaucoup de la famille des Perdrix, et qu'ils marquent évidemment le passage des Pigeons aux diffèrentes familles des Gallinacés (de même que ces dernières se trouvent avoir des

espèces qui forment la nuance, et lient entre eux leurs différentes tribus), il est néanmoins hors de tout doute que les Colombi-Gallines tiennent aux Pigeons par des caractères trop marquants pour se permettre de les en séparer par des caractères génériques propres à toutes les espèces. Nous avons déjà dit que ces oiseaux diffèrent entre eux par de tres légères nuances, et que nous ne les avons réunis dans une même section, que par rapport à leur plus ou moins d'affinités avec les Gallinacés.

Le Montagnard est un oiseau silencieux et farouche; il est inquit en captivité. Sa manière d'être dans cet état indique un naturel craintif et peu sociable. Accoutumé à vivre sur les montagnes et dans les lieux isolés, il est dans une agitation contituelle; le moindre bruit ou la présence de l'homme l'effarouche; toujours blotti dans quelque coin reculé, il ne sort guère de sa cachette que pour satisfaire à ses besoins; pour passer la nuit, cet oiseau choisit de préférence une élévation quelconque, où il aime à se poser,

au défaut d'un endroit convenable à cette fin; il se perche aussi sur des bâtons peu élevés de terre. Son vol est lourd; il doit même en état de liberté se trouver peu propre à fournir à une longue course, les ailes de ce Pigeon étant courtes et arrondies comme celles des Perdrix.

Hans Sloane, qui paroît avoir observé cette espece à la Jamaïque, nous dit qu'elle vit sur les montagnes élevées et dans les bois, où elle construit son nid sur les branches basses ou recourbées vers la terre; le nid est fait avec de petits morceaux de bois entrelacés de coton; il est si étroit qu'au bout de quelques jours, à l'époque où les Pigeonneaux commencent à se couvrir de plumes, ils sont obligés de se laisser tomber à terre, où les parents continuent à les nourrir.

Latham, qui décrit la femelle de cette espece, place mal à propos dans sa synonymie l'oiseau indiqué par Brisson, sous le nom de Pigeon roux de Cayenne: ce dernier, d'une espéce différente, est notre Colombi-Galline roux-violet mâle, qui va

faire le sujet de l'article suivant. Edwards donne une figure passable de notre Montagnard mâle, sous le nom de Perdrix de montagne.

Ce Colombi-Galline est de la taille d'une Tourterelle, sa longueur, depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, est de neuf pouces et demi: le bec qui est alongé, mince et peu renflé vers la pointe, a environ un pouce; le tarse a treize lignes; celui-ci, de même que les doigts, sont grêles; la queue est courte, legèrement étagée; les ailes, d'une forme arrondie, dépassent d'un pouce seulement son origine: le mâle se distingue par deux balafres blanches qui prennent naissance à l'angle du bec; la première passe au dessous des yeux, et la seconde sur la partie supérieure du haut du çou; elles sont séparées par une bande de couleur brune; la tête et la partie postérieure du cou sont d'un vert-doré à légers reflets pourprés; la poitrine est d'un vinacé tendre; cette couleur prend une teinte de blanc-jaunâtre sur le ventre et sur les autres parties inférieures; les petites couvertu-

tes alaires, le dos et les couvertures supérieures de la queue, sont d'un beau violet à reflets pourprés; le dessus des ailes et l'origine de toutes les grandes pennes sont d'un brun-roux, le bout de ces dernières est noirâtre; la queue est rousse; la base du bec, le tour des yeux et les pieds sont d'un beau rouge; l'iris est brun clair.

Un individu de cette espèce que j'ai eu vivant, a servi à cette description: on trouve ces Pigeons dans l'Amérique septentrionale.

COLOMBE-GALLINE ROUX-VIOLET,

Columba Martinica. LATH.

BUFFON, guidé par le desir de diminuer les espéce nominales des auteurs, ne manque pas d'établi l'affinité d'espèce entre notre Colombi-Gallinne roux-violet et le Biset sauvage. Cet auteur dit: „ Qu'il y a toute appa- „ rence que l'oiseau désigné tire son origine „ de nos Pigeons fuyards." Cette comparaison est une des plus ridicules que Buffon se soit permise au sujet de la majeure partie des Pigeons exotiques qu'il cite; il n'est même guère à présumer que ce naturaliste ait jamais vu ce Colombi-Galline ses planches enluminées no. 162 et 141, représentent deux mâles de l'espèce; elles sont calquées d'apres les figures que Brisson donne de son Pigeon roux de Cayenne, et de celui appelé par cet auteur Pigeon violet de la Martinique, dont le premier est le mâle, et l'autre la femelle de notre Colombi-Galline

roux-violet. Latham donne mal à propos comme une variété de cette espèce le Pigeon que Brisson nomme simplement Pigeon de la Martinique, page 103. Ce dernier diffère de notre Colombi-Galline de cet article, par tous les caractères de disparatie etablis entre cette famille et celle des Colombes. L'espèce indiquée par Brisson appartient à la dernière de ces divisions, nous la décrivons sous le nom de Colombe à Oreillon bleu.

Ces Pigeons sont toujours à terre, où ils courent comme les Perdrix; ils vivent par petites troupes et se réunissent plusieurs couvées ensemble; le père et la mère ne quittent guère leur progéniture qu'au renouvellement des feux de l'amour: ce sont des oiseaux trapus, à tarse long, à queue et à ailes courtes; ils ne fréquentent les arbres que pour passer la nuit, encore se posent-ils le plus souvent sur le plus épaisses et les plus basses branches; ils pratiquent leur nid à terre, pondent deux œufs, et nourrissent leurs petits comme les autres espèces de Pigeons; j'inclinerois beaucoup à soupçonner que les jeunes Colombi-Gallines courent plus promptement que ceux

des autres familles de Pigeons; la Nature, qui ne fait rien sans une cause fondamentale, n'auroit-elle placé à terre le nid de la plupart de ces oiseaux que pour faire diversion? Ne lui supposons point des vues si peu analogues à la grandeur de ses intentions: le nid des Colombi-Gallines paroît construit sur la terre pour faciliter aux Pigeonneaux (peut-être plus précoces que ceux des espèces de Pigeons-Colombes et Colombars) la faculté de répondre à cet instinct: les jeunes Pigeons sont long-temps à se couvrir des plumes nécessaires au vol: si donc, avec l'instinct de chercher plus tôt que les autres à se rendre à terre, le nid se trouvoit placé sur la sommité d'un arbre, le jeune animal périroit infailliblement; mais à niveau de la terre il abandonne l'endroit qui l'a vu naître sans les moindres dangers, et satisfait ainsi aux vues bienfaisantes du Créateur.

La longueur totale du Colombi-Galline roux-violet est de huit pouces dix lignes: le bec a huit lignes et demie, le tarse un pouce: ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de

la longueur de la queue qui est courte et arrondie; le mâle a le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, les couvertures des ailes, ainsi que le croupion, d'un roux-cannelle, qui, suivant les incidents de la lumière, prend un ton du plus riche violet-pourpré; les couvertures supérieures de la queue sont de cette couleur; la gorge et les joues sont d'un roux-clair blanchissant; cette teinte devient de plus en plus violacée descendant vers la poitrine, et reprend son premier coloris sur le ventre et les couvertures du dessous de la queue; sur les joues se dessine une tache roux-canelle de forme quadrangulaire; de chaque côté vers le bas de la poitrine se remarque aussi une tache d'un roux-violet qui semble marquer l'insertion du poignet des ailes lorsque celles-ci sont dans l'état du repos; les grandes pennes alaires sont d'un brun-pourpre. La femelle diffère du mâle par les couleurs, qui, quoique, également distribuées, ont cependant une teinte plus brunâtre, et bien moins lustrée de violet, que chez ce dernier; le mâle ainsi que la

femelle, ont le bec et les pieds d'un jaune-rougeâtre: j'ignore la couleur de l'iris des yeux.

Maugé a trouvé cette jolie espèce à Porto-Ricco. Ce naturaliste a rapporté plusieurs individus dans un état de pureté qui prouve évidemment tous les soins qu'il mettoit dans ses travaux utiles; sa mort prématurée est une perte sensible pour l'Histoire Naturelle. Deux individus font partie de mon cabinet.

COLOMBI-GALLINE A FACE BLANCHE.

Columba Erythrotorax. *Mihi.*

La longueur totale de ce Pigeon est d'environ dix pouces et demi ; son bec, qui est mince et peu renflé vers la pointe, a neuf lignes ; sa queue est foiblement étagée, et ses ailes sont arrondies, la penne extérieure étant la plus courte de toutes.

La face de ce Colombi-Galline est d'un blanc-grisâtre ; le haut de la tête, le cou et la poitrine sont d'une belle couleur vineuse, qui prend une nuance plus foncée sur cette dernière partie ; une espèce de collerette d'un violet à reflets dorés ceint la nuque du mâle ; le ventre, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue ont un ton de rouille foncé ; le dos, les ailes, les couvertures supérieures de la queue, ainsi

que les deux plumes intermédiaires de celle-ci, sont couleur de suie; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, bordées de gris; les plumes latérales de la queue sont, en dessus, noires depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, le reste est gris; en dessous, toutes les pennes de la queue sont noires, et leur pointe est blanche; les pieds sont rouges, de même que les papilles charnues qui entourent les yeux; le bec est noir, et les ongles sont bruns. Nous ignorons le nom du pays de ce Pigeon.

M. Raye de Breukelerwaert, qui possède dans son cabinet le seul individu que nous ayons vu, dit qu'il lui a été adressé de Surinam.

COLOMBI-GALLINE POIGNARDÉ.

Columba Cruentata. LATH.

SONNERAT a décrit le premier cette charmante espèce, dont le caractère marquant est d'avoir, au milieu de la poitrine, une tache de sang, comme si elle avoit été blessée d'un coup de poignard. Je me suis souvent diverti de l'illusion que cette apparence de plaie a produite sur les personnes qui ont observé ces oiseaux dans les volières de mon Père; là jouant dans une vaste enceinte avec plusieurs centaines d'oiseaux exotiques, il étoit facile de croire que ces Pigeons pouvoient s'être blessés; il est fréquemment arrivé que les curieux venoient me faire part d'une catastrophe dont ils n'admiroient que d'avantage l'effet après avoir été détrompés de l'illusion qui y donnoit lieu.

Sonnini décrit aussi notre Colombi-Galline

poignardé, sous le nom de Tourterelle ensanglatée; cet auteur cite encore, à la page 289, à l'article d'une variété du Turvert, un passage du voyageur Gemelli Carreri (*a*), qui n'a aucun rapport avec cette prétendue variété du Turvert, mais bien avec l'espèce de cet article.

La longueur totale de ce Colombi-Galline est de dix pouces et demi; son bec est long et mince, et sa queue, qu'il porte pendante comme les Perdrix grises et rouges, est légèrement étagée. Le mâle et la femelle se ressemblent, à quelques légères teintes près, qui chez cette dernière sont moins pures.

Le front et le haut de la tête est d'un griscendré; l'occipit et la partie postérieure du cou est d'un violet foncé à reflets verts;

(*a*) Il y a au Philippines une sorte Tourterelle qui a les plumes grises sur le dos et blanches sur l'estomac, au milieu du quel ou voit une tache rouge comme une plaie fraîche dont le sang sortiroit. *Gmelli Carreri*, *t.* 5, *p.* 266. Il est certain que ce voyageur a désigné par ce passage notre Colombi-Galline poignardé.

le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, ainsi que les parties latérales de la poitrine sont d'un gris d'ardoise; toutes les plumes de ces parties sont terminées par une bande d'un vert brillant et métallique; la gorge, les côtés du cou et le milieu de poitrine est d'un blanc pur; sur cette dernière partie se dessine cette tache qui représente une plaie fraîche; les plumes du ventre, des flancs, de l'abdomen, ainsi que les couvertures du dessous de la queue sont couleur de chair; les moyennes couvertures alaires sont d'un roux pourpré depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, leur extrémité est d'un cendré-clair, ce qui forme cinq bandes transversales sur chaque aile; les rémiges sont d'un gris-brun cendré finement liseré de roussâtre; les deux pennes intermédiaires de la qneue sont gris-brun; toutes les latérales, sont grises à leur origine, traversées d'une bande noire vers le milieu, et terminées de gris-cendré; le bec, les yeux, ainsi que les pieds sont rouges.

Une variété accidentelle de cette espèce, dont nous donnons la figure dans notre planche 9, de l'édition en grand format, a été présentée par les auteurs comme une espèce distincte : elle paroît entièrement blanche, mais en l'examinant attentivement on décrouvre les traces de toutes les distributions des différentes couleurs propres à l'espèce, foiblement tracées sur son plumage : la beauté de cette charmante variété se trouve encore relevée par la tache ensanglantée sur la poitrine, qui, dans l'individu que nous avons observé, conservoit tout son éclat.

Cette espèce habite aux îles Philippines. Sonnerat l'a trouvé à Manille.

Plusieurs individus du Colombi-Galline poignardé font partie de mon cabinet. Celui qui se trouve déposé dans les galeries du Muséum de Paris est entièrement dégragé par les fumigations.

COLOMBI-GALLINE A FRONT GRIS.

Columba Jamaicensis. LATH.

UNE autre espèce de Colombi-Galline, que nous présumons former une espèce nouvelle, (*a*) semble propre au climat du nouveau continent. Sa longueur totale est de neuf pouces et demie. Le front est d'un beau gris, se nuancant dans quelques individus en teintes plus on moins bleues; le dos, les ailes et les couvertures supérieures de la

(*a*) Depuis la publication de mon Edition en grand format, j'ai découvert que ce Colombi-Galline que je presumais alors former une espèce nouvelle n'est effectivement que le *Columba minor ventre Candido* de Brown, j'ai reconnu mon erreur lorsque l'ouvrage de d'Azara a paru, ou j'ai retrouvé l'espèce sous le nom de *Pigeon brun à couvertures infèrieures des ailes rouges.* Je l'avois déjà corrigé dans mon Index.

queue sont de couleur olive foncée à légers reflets pourprés; les grandes pennes des ailes sont d'un gris noirâtre en dehors, rousses en dedans depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur; la derniere rémige est la plus courte de toutes, ses barbes intérieures sont tronquées, ce qui fait que l'extrémité de cette penne se termine en pointe; la queue est d'un brun-olivâtre, mais les trois pennes latérales de chaque côté sont terminées de blanc; la gorge est d'un roux clair; la poitrine et le ventre sont de couleur vineuse; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont blancs; le bec est noir et les pieds sont rouges.

L'ouvrage de Don Felix d'Azara ayant paru depuis la publication de mon Edition en grand format, je joins ici les observations de cet habile naturaliste Espagnol.

Ce Pigeon, dit d'Azara, ne quite pas les bois, et il s'y perche toujours sur les branches basses des arbres et sur les buissons touffus: il vole fort bas, comme s'il vouloit se tenir caché; il cherche à terre la

nourriture; on le trouve seul ou par paires, rarement en petites troupes. Il est cependant très commun, et les enfants lui font la chasse avec fruit, en tendant des pièges dans les sentiers et y mettant du maïs pour appat. Les Guaranis l'appèlent plus particulièrement *Yeruté* quoiqu'ils donnent aussi ce nom à d'autres espèces: Celle-ci est sédentaire, et elle est répandue jusqu'aux environs de la rivière de la Plata. Elle à douze pennes à la queue une peau nue autour des yeux, laquelle s'étend jusqu'a l'angle de la bouche, cette nudité est très peu apparente et presque invisible dans la peau sechée: la penne entérieure des ailes n'a presque point de barbes vers son extrémité.

Le mâle se distingue par un espace de couleur vineuse à légers reflets pourprés qui se dessine sur la partie supérieure du dos; les femelles n'ont pas de ces teintes brillantes, en général les couleurs de celles-ci sont plus ternes, et l'espace blanc qui ceint le front n'est pas aussi considérable.

Cette espèce se trouve à la Guiane Française. Deux individus, l'un mâle, l'autre femelle, sont déposés dans les galeries du Muséum de Paris. Je possède deux individus semblables, dans mon cabinet.

COLOMBI-GALLINE A BARBILLON.

Columba Caruncalata. *Mihi.*

LE VAILLANT nous fait connoître, dans son Ornithologie d'Afrique, une nouvelle espèce de Colombi-Galline, qui doit attirer particulièrement l'attention du naturaliste, en ce que les mœurs de cet oiseau nous offrent des dissemblances remarquables avec la manière de vivre de la plus grande partie des Pigeons connus. Nous avons déjà fait remarquer ailleurs que la division de la famille des Pigeons-Gallines n'est point basée sur des caractères propres à toutes les espèces qui la composent, mais que c'est une division dans laquelle nous réunissons tous les Pigeons, qui, par leur forme extérieure aussi-bien que par leurs mœurs, ont quelque analogie avec les divers genres de Gallinacés: car si on s'en tenoit à la règle stricte, de n'admettre parmi les Colombi-Gallines que telle espèce qui auroit pour

caractères une queue courte et étagé comme les Perdrix, les ailes arondies, ayant la penne extérieure très courte, et la troisième la plus longue de toutes et le tarse long et lisse, on ne pourroit admettre dans cette division plusieurs Pigeons, qui, par l'analogie qu'ils ont avec certaines espèces de Gallinacés, doivent nécessairement y trouver leur place. Nous avons encore des raisons bien décisives pour en agir de la sorte, si des formes extérieures de ces oiseaux nous passons aux mœurs aux habitudes et à la manière de se nourrir.

L'oiseau qui fait le sujet de cet article est, de tous les Pigeons connus de nos jours, celui qui, par son port ainsi que par ses mœurs, a le plus d'analogie avec les oiseaux gallinacés. Le voyageur cité, qui a observé ses habitudes, l'ayant décrit de manière à ne laisser rien à désirer, nous transcrirons en entier la partie descriptive de son texte, qui a rapport à la manière de vivre de cet oiseau.

„ Notre Colombi-Galline (dit Le Vaillant) „ tient des Pigeons proprement dits, ou des „ Colombes, par la forme de son bec, qui est „ absolumeut le même que chez ces derniers,

„ et par la nature de ses plumes ; mais
„ il en diffère par le barbillon nu et
„ rouge qui pend sous son bec, par ses
„ tarses plus longs que chez les Pigeons,
„ par la forme arrondie de son corps,
„ par le port de sa queue courte qu'il
„ tient pendante comme les perdrix portent
„ la leur, et enfin par ses ailes arron-
„ dies ; caractères qui, tous; en le rappro-
„ chant des Gallinacés, placent naturelle-
„ ment cette intéressante espèce entre les
„ Colombes et les Gallines, comme pour
„ marquer et former le passage entre ces
„ deux genres.

„ Cet oiseau niche à terre, dans un
„ petit enfoncement recouvert de buchettes
„ et de quelques brins d'herbes sèches,
„ sur lesquelles la femelle pond de six à
„ huit œufs d'un blanc-roux, que le
„ mâle et la femelle couvent alternativement.
„ Les petits, qui naissent couverts d'un
„ duvet gris-roussâtre, courent au sortir
„ de la coque ; et dès cet instant ils
„ ne quittent plus le père et la mère,
„ qui les mènent par tout en les rap-

„ pelant sans cesse et les couvrant de „ leurs ailes pour les réchauffer ou les „ préserver de l'ardeur du soleil. Leur „ première nourriture est des nymphes de „ fourmis, les insectes morts, et les vers „ que le père et la mère montrent aux pe- „ tits, et qui'ls mangent seuls; bientôt ils „ sont en état de les trouver eux-mêmes; „ devenus plus forts, ils se nourrissent de „ de toutes sortes de graines, de baies et „ d'insectes: quoiqu'ils aient acquis tout „ leur developpement, ils ne se séparent „ par couple qu'au temps des amours, ma- „ nière d'être qui, à quelque légères „ nuances près, est la même pour tous les „ oiseaux qui appartiennent au grand ordre „ des Gallinacés (*a*)."

Nous avons donné à cette nouvelle espèce le nom de Colombi-Galline à Barbillon, par-ceque ce caractère marquant dans cet oiseau sert très bien à le distinguer des autres espèces qui composent cette famille. Il a une plaque de peau nue qui engage son

---

(*a*) Le Vaillant.

front et le tour de son bec; un mamelon charnu se dirige sur sa gorge en s'étendant vers ses oreilles. Sa taille est à peu près celle de la Colombe Tourterelle, quoique moins élancée que cette dernière; sa longueur totale est de dix pouces.

La tête, les joues, le cou et la poitrine sont couverts de plumes d'un gris ardoisé, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un gris argentin, terminées par un liseré blanc; le ventre, les couvertures supérieures et inférieures de la queue, le croupion et toutes les couvertures du dessous des ailes, ainsi que les flancs et le bord extérieur de la dernière penne de chaque côté de la queue sont d'un blanc pur; la queue, qui est légèrement étagée, est d'un brun roux en dessus et noirâtre en dessous; le bec est rouge à sa base, et noir à sa pointe; les pieds sont d'un rouge vineux; enfin les yeux ont un double cercle, l'un jaune et l'autre rouge.

La femelle n'a pas de barbillon, elle est plus petite que le mâle, et ses couleurs seroient semblables aux siennes, si elles

n'étoient plus ternes ; les couvertures de ses ailes ne sont point liserées de blanc.

Le Vaillant a trouvé cette nouvelle espèce dans l'intérieur des terres, au pied des monts Herisies du pays des Namaquois. L'individu qu'il a rapporté, fait partie de son cabinet.

COLOMBI-GALLINE TALPACOTI.

Columba Talpacoti. *Mihi.*

LE Colombi-Galline de cet article, l'une des petites espèces de cette famille, mesuré de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, a environ six pouces et demi; son bec est très mince, non renflé vers la pointe, ayant l'extrémité de la mandibule supérieure un peu courbée. Nous avons remarqué que ce Pigeon se distingue de toute les autres espèce de cette famille par le tarse, dont le côté extérieur est garni dans toute sa longueur par une étroite bande composée de petites plumes duvetées et très courtes.

Le haut de la tête est d'un gris-bleu, se nuançant sur le front en gris-blanc; la gorge et les côtés du cou se lavent en gris nuancé de vineux, tout le dos, les couvertures des ailes, tant grandes que petites, celles de la queue, ainsi que le devant du

cou, la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un roux foncé nuancé de légères teintes vineuses; sur quelques unes des moyennes et des grandes couvertures des ailes se remarquent de petites taches d'un beau noir; ces taches sont placées sur les barbes extérieures de ces couvertures, mais leurs barbes intérieures sont d'un roux uniforme; les rémiges et les pennes secondaires sont d'un brun noirâtre; en dessous l'aile est grise, et les couvertures inférieures ainsi que les plumes qui recouvrent les flancs sont noires; les pennes intermédiaires de la queue sont d'un brun roussâtre; les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur, sont noires; l'extérieure de chaque côté a sa pointe rousse; le bec est d'un brun rougeâtre; et les pieds sont d'un rouge orangé.

Le Talpacoti habite l'Amérique méridionale; il est à présumer que ses mœurs ont des rapports avec celles que nous savons être propres à quelques espèces de Colombi-Gallines qui habitent l'Afrique; mais ne voulant rien donner au hasard,

nous nous bornons à décrire cette espèce, ainsi que plusieurs autres, d'après les dépouilles que nous avons soigneusement examinées. C'est d'après les seuls caractères extérieurs propres à cette espèce que nous lui avons assigné une place parmi les Pigeons Gallines, laissant aux naturalistes qui auront occasion d'étudier ses mœurs le soin d'enrichir la science de leurs découvertes. (*a*).

(*a*) Dans l'ouvrage de d'Azara qui traite des oiseaux du Paraguay on lit l'article suivant qui à rapport à l'espèce de notre Colombi-Galline Talpacoti ; l'auteur Espagnol lui donne le nom de Pigeon rougeâtre. — Je n'ai vu ce Pigeon est il dit, qu'au Paraguay, ou les guaranis le connoissent sous le nom *Picuipita* (Tourterelle rouge). On le voit par paires et rarement en petites troupes de quatre ou six. Il se perche à la moitié de la hauteur des arbres et des buissons, et jamais à leur cime. Il ne voyage point et il s'approche sans défiance des habitations champêtres, on le voit entrer dans les cours pour chercher sa nourriture, mais il ne s'éloigne pas

Le Colombine-Galline Talpacoti fait partie de mon cabinet ; nous avons vu cet oiscau dans diverses collections.

---

beaucoup des bois. La longueur totale de cette petite espèce est d'environ sept pouces les femelles sont moins fortes de taille, elles ont les mêmes couleurs que les mâles mais ces teintes sont moins foncées. Lorsqu'on y regarde avec quelque attention, l'on remarque sur les côtés du tarse dans sa partie intérieure, une rangée de petites plumes informes, la petite membrane qui entoure l'œil ne communique point avec le bec.

COLOMBI-GALLINE COCOTZIN.

Columba Passerina. LATH.

CETTE petite espèce de Colombi-Galline semble tenir beaucoup des mœurs des Perdrix; elle en a les habitudes et le vol. M. Vieillot, qui a observé ces oiseaux à Saint-Domingue, m'a dit qu'aucune espèce ne se rapproche autant de la Perdrix; c'est au point que lorsqu'on les voit à terre, la première idée qui vient est celle de les croire de véritables Perdrix; elles cherchent leur nourriture à terre, se levant précipitamment plusieurs fois, exécutent des vols courts, et se rabattent brusquement comme le font les Perdrix; la chair de ces oiseaux est un mets très recherché et des plus délicats; on les prend le plus souvent

dans des espèces de trappes faites de joncs.

Les Cocotzints fréquentent les lieux pierreux situés près des buissons ; on les trouve non seulement sur le continent de l'Amérique méridionale, mais aussi dans toutes les îles Caraïbes ; Maugé les a rapportés de Porto-Rico, où ils sont très multipliés. Les colons Français désignent le Cocotzin par le nom d'Ortolan ; les Anglais le nomment Pigeon de terre ; et les Hollandais Pigeon des pierres ; la voix de ces oiseaux est semblable à celle de notre Tourterelle, mais elle est plaintive et peu sonore.

Le Cocotzin n'est guère plus gros de corps qu'une alouette huppée ; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, est d'un peu plus de six pouces ; son bec a sept lignes ; les ailes, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent qu'au quart de la longueur de la queue, les parties supérieures de la tête et du cou sont d'un beau cendré ; chez le mâle, cette partie est d'une tiente plus bleue ; le

dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun cendré foncé; le front, la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine sont de couleur vineuse, avec quelques taches brunes qui occupent le milieu de chaque plume, et les font paroître écaillées; les côtés et le ventre sont d'un vineux très clair; les couvertures du dessous des ailes et les barbes intérieures des rémiges sont couleur de rouille; les couvertures supérieures des ailes sont mêlées de cendré foncé et de vineux; il y a un nombre assez considérable de petites taches d'un bleu d'émail sur les moyennes et sur les grandes couvertures; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un brun-cendré très foncé, et les latérales sont presque noires; l'iris est orangé; le bec est d'un rouge pâle à son origine, et noirâtre vers le bout; les pieds sont rouges et les ongles noirs.

La femelle diffère du mâle en ce que toutes les couleurs sont plus foibles, que la poitrine a plus de blanc, que les écailles de la poitrine sont moins pro-

noncées, et que les petites taches des ailes n'ont pas des reflets aussi brillants que chez le mâle.

Des individus du Cocotzin se trouvent dans plusieurs collections ; le mâle et la fâmelle font partie de mon cabinet.

COLOMBI-GALLINE HOTTENTOT.

Columba Hottentotta. *Mihi.*

Le vaste continent de l'Afrique, si riche en productions ornithologiques, voit aussi naître sur son sol des petites espèces de Colombi-Gallines dont les formes et les mœurs ont beaucoup de ressemblances avec celles qui habitent le Nouveau-Monde ; M. Le Vaillant, qui le premier a fait connoître notre Colombi-Galline Hottentot, sous le nom de Colombi-Caille, nous apprend que ces Pigeons se réunissent en très grandes troupes, composées de plusieurs Familles, et qu'ils habitent les lieux arides et pierreux de la partie méridionale de l'Afrique ; M. Le Vaillant croit cependant que l'espèce ne niche pas dans les cantons stériles et brûlés où il l'a trouvée ; il présume qu'elle ne fait qu'y passer un certain temps de l'année, et cette supposition semble d'autant

plus fondée, que toutes les recherches de ce naturaliste pour découvrir le nid de ces oiseaux ont été infructueuses.

Le Colombi-Galline Hottentot, est absolument modelé sur les mêmes formes que les petites espèce de Colombi-Gallines du Nouveau-Monde. Comme elles il a le vol court, il se rabat fréquemment, cherche sa nourriture à terre où il se tient de préférence pendant le jour ; ce n'est que vers la nuit qu'il se retire dans les buissons, où on le trouve perché sur les branches basses.

Le mâle a l'occiput, le derrière du cou, le manteau, les couvertures des ailes, le croupion et les couvertures du dessus de la queue d'un beau roux-canelle ; chaque plume de ces parties est terminée de brun; le front et la gorge sont blanc; le devant et les côtés du cou ont, sur un font gris-vineux clair, des écailles noires qui sont liserées de blanc dans leur partie supérieure; le milieu du sternum, le ventre, les cuisses ainsi que les couvertures inférieures de la queue, sont d'un roux clair: les pennes

des ailes sont, en dehors, du même roux que le dos, et noirâtrès sur les barbes intérieures; la queue, qui est courte et arrondie, est, en dessus, d'un roux-canelle, et en dessous, gris-noirâtre: le bec est brun-jaunâtre; les pieds sont rouges ainsi que les yeux.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est plus petite, et que ses couleurs sont moins brillantes.

M. Le Vaillant a trouvé cette espèce sur les montagnes du pays des Grands-Namaquois.

COLOMBI-GALLINE PIGMÉ.

Columba Minuta. LATH.

L'ESPÈCE de cet article a presque toujours été confondue avec le Cocotzin; sa petite taille et sa ressemblance apparente avec ce Pigeon ont pu en quelque sorte légitimer cette erreur. Convaincus comme nous le sommes que ces oiseaux forment effectivement deux espèces très distinctes, nous les décrivons séparément, en nous conformant aux vues de l'excellent observateur Brisson, qui en avoit aussi jugé ainsi.

Le Colombi-Galline Pigmé est décrit dans l'ouvrage de M. d'Azara, lequel renferme les descriptions des oiseaux que ce voyageur a trouvés aux Paraguay et sur les bords de la rivière de la plata; ce livre, dont la traduction Française vient de paroître, est

sur-tout recommandable pour la vérité des descriptions et l'exactitude des observations: nous y avons reconnu au premier coup-d'œil quelques unes des espèces dont nous avons parlé dans cette monographie; trois espèces de Pigeons décrits dans l'ouvrage de M. d'Azara ne nous étoient point connues: c'est pour compléter, autant que possible, notre monographie, que nous faisons mention de ces oiseaux à la suite des Colombes; les naturalistes trouveront au surplus tous les détails dans l'index qui termine ce volume.

Le Colombi-Galline Pigmé est en effet la plus petite espèce que nous connoissons dans cette famille; sa longueur totale n'excède pas cinq pouces et demi; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun-cendré très brillant, les couvertures supérieures des ailes sont de ce même brun, mêlé d'une teinte roussâtre; sur ces couvertures sont sept petites taches d'un bleu d'émail; les plus grandes plumes de recouvrement sont terminées de blanc, le

front et la gorge sont d'un blanc roussâtre; la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un vineux clair; les côtes, le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc mêlé de roussâtre; les couvertures inférieures de l'aile sont d'un beau roux; les deux plumes du milieu de la queue sont brunes; toutes les latérales sont cendrées, et terminées de noir; la penne extérieure de chaque côté est terminée de blanc; les pieds sont rouges, et le bec est brun; la femelle diffère du mâle seulement par des teintes plus foibles

Cette espèce se distingue du cocotrin, en ce quelle n'a point d'écailles sur la poitrine; ce seul caractère suffira pour ne point les confondre.

Ce Pigeon habite la Guiane Française, il se trouve aussi au Paraguay, ses voyages s'étendent jusque dans les îles Caraïbes, Maugé en a rapporté de Porto-Rico, d'autres ont été envoyés de Saint-Domingue.

Un individu de cette espèce fait partie du Muséum de Paris et j'en conserve un absolument semblable dans ma collection.

COLOMBI-GALLINE PICUI.

Columba Picui. *Mihi.*

Je m'en rapport avec trop de confiance à l'exactitde des observations de M. d'Azara sur l'identité ou la dissemblance des espèces qu'il a si scrupuleusement observées, pour ne pas faire du Picui une espèce également distincte de mon Colombi-Galline Talpacoti comme de mon Colombi-Galline Pigmé. Quoique M. Sonnini dans les nôtes additionnelles soit d'un autre avis que moi; je me suis assuré en confrontant très minutieusement la description du Picui avec les individus des espèces citées, que les dissemblances sont assez conséquentes pour m'autoriser à faire du Picui de M. d'Azara une espèce particulière que nous ne connoisson, que par la relation de ce voyageur Espagnol.

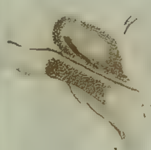
Les Guaranis donnent plus particulièrement à ce Pigeon le nom de Picui, quoiqu'ils l'appliquent aussi au *Pigeon brun* nôtre (Colombi - Galline Talpacoti). Les Espagnols du Paraguay l'appèlent petite Tourterelle d'Europe. Cet oiseau est très commun au Paraguay et dans les contrées arrosées par la rivière de la plata; il est cent fois plus nombreux et moins farouche que le Colombi - Galline Talpacoti; on le voit fréquemment dans les cours des habitations, on peut bien le tuer avec un baton; le Picui diffère également du Talpacoti en ce qu'il est un peu plus gros, en ce que ses ailes sont moins longues qu'il préfère les lieux moins sombres, et qu'il s'éloigne d'avantage des forêts; on le rencontre ordinairement par paires, quelquefois en familles et même en bandes de vingt - cinq individus. Son nid aplati est composé de petites branches, sans matières molles à l'intérieur, il est placé sur les buissons et les arbres, de moyene hauteur; la ponte est de deux œufs blancs.

La longueur totale du Colombi-Galline Picui est de sept pouces quatre lignes, le tarse à neuf lignes, et le bec cinq et demi; un espèce nu entoure l'oeil et s'étend jusqu'a l'angle de la bouche, la queue à douze pennes étagées.

Les parties inférieures de ce Pigeon sont d'un blanchâtre, un peu mêlé de brun sur le dévant du cou et les côté du corps, avec une légère teinte vineuse à la poitrine. Un noir velouté colore les couvertures du dessous de l'aile; le front et les côtés de la tête sont blanchâtres; le dessus de la tête du cou et du corps, aussi bien que les couvertures suppérieures des ailes, sont d'un brun pur; mais il y à sur les mêmes couvertures, une rangée de petites taches d'un bleu d'émail, du noir sur quelques-unes, et un trait blanc sur d'autres; les rémiges sont d'un brun noirâtre; des douze pennes de la queue l'extérieure de chaque côté est blanche, les deuxième troizième et quatrième ont du blanc vers leur extrémité toutes, les autres

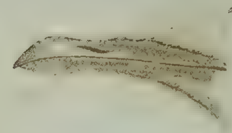
sont brunes; le tarse est d'un rouge violet et obscur; le bec d'un bleu foncé et le tour de l'œil bleuâtre.

Cette espèce comme nous l'avons dit est très abondante au Paraguay.



1





3



Bec de Colombar. 3. Bec de Colombi_Galline
— — de Colombe. 4. Pied de Colombe.

INDEX.

AVES COLUMBÆ.

Rostrum mediocre, rectum, compressiculum, fornicato, apice deflexo.

Nares sub ceromatis gibbere antice, oblongæ in medio maxillæ, apartæ.

Lingua integra acuminata.

Pedes fissi, tetradactyli, halluce incumbente.

---

* *Rostrum subquadrangulare, apice aduncum.*

C. MILITARIS. C. Viridis, capite cano, collo pectoreque flavis, fascia cæruleo-cana in cervice, carpo alæ violaceo, ventre viriscente cano.

COLUMBA SANCTI THOMÆ. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 600, sp. 24.

— Gmel. *Syst.* 1, p. 778. sp. 46. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 174. sp. 40. — Id. *in*-8vo, v. 1, p. 38.

PIGEON DE L'ILE SAINT-THOMAS. Buff. *Ois.* v. 2. — Sonnini, *édit. de Buff.* v. 7, p. 213.

COLOMBAR COMMANDEUR. Temm. *Pig. fam. première pl. enl.* 1 et 2. — Id. *édit.* 8vo, p. 39.

SAINT-THOMAS PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 631.

Habitat *in India*. 12 1/2 poll. longa, rostrum cinereum apice corneum, pedes rubri, cauda pennis 14.

VAR. C. Olivacea subtus cinerascens, capite colloque flavescentibus, tectricibus alarum minoribus purpurascentibus, majoribus remigibusque secundariis albo nigroque striatis.

COLUMBA PHOENICOPTERA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 597, sp. 13.

PURPLE SHOULDERED PIGEON. Lath. *Syn. supp.* v. 1, p. 201, sp. 60.

Habitat *in India*. Rostrum obscurum, pedes flavi.

C. AUSTRALIS. C. Viridis, crisso femoribusque maculatis, cauda grisea versus apicem dilute grisies, carpo alæ violacco, remigibus nigris, secundariis ad apicem margine flavis, pedibus plumosis.

COLUMBA AUSTRALIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 604, sp. 41. — Gmel. *Syst.* 1, p. 779.

PALUMBUS VIRIDIS MADAGASCARIENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 142, sp. 37. t. 14, f. 2. — Id. *in*-8vo, v. 1, p. 36.

PIGEON RAMIER VERT DE MADAGASCAR. Buff. *Ois.* v. 2, p. 540. Id. *pl. enl.* 111. — Sonnini, *édit. de Buff.* v 7, p. 247.

COLOMBAR MAITSOU. Temm. *Pig. fam. première pl. enl.* 3. — Id. *édit.* 8vo. p. 43.

MADAGASCAR PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 641.

Habitat *in Madagascaria*. 12 1/2 poll. longa, rostrum plumbeum, irides et pedes rubri.

C. PSITTACEA. C. Viridis, crisso fusco, rectricibus 2, intermediis viridibus, reliquis cinereis apice albo, inter quos colores teniaque transversa nigra, remigibus pennisque secundariis nigris ad apicem margine flavis.

COLOMBAR UNICOLOR. Temm. *Pig. fam. première pl. enl.* 4. — Id. *édit.* 8vo. *p.* 47.

Habitat *in insulis Java et Timor.* 10 1/2 poll. longa, rostrum plumbeum, pedes nigri.

C. AROMATICA. C. Viridi-olivacea, humeres et tectricibus alarum minoribus purpurascentibus, remigibus nigris, secundariis ad apicem margine flavis, rectricibus intermediis viridibus, lateralibus cinereis.

COLUMBA AROMATICA. Lath. *Ind. Orn. v.* 2, *p.* 599, *sp.* 23. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 7, *sp.* 47.

— VIRIDIS AMBOINENSIS. Briss. *Orn. v.* 1, *p.* 145, *sp.* 39, *t.* 10. *f.* 2. — Id. *in* 8vo, *v.* 1, *p.* 37.

PIGEON VERT D'AMBOINE. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 520. — Id. *pl. enl.* 163.

COLOMBAR AROMATIQUE. Temm. *Pig. fam. première pl. enl.* 5, *et addition à cet article.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 50. *et add. p.* 55.

AROMATIC PIGEON. Lath. *Syn. v.* 4. *p.* 631. *sp.* 21.

Habitat *in India, Java, Ceylona, et insulis adjacentibus.* 9 1/2 poll. longa. Rostrum caerulescens basis rubrum, pedes rubicundi, cauda pennis 14.

a. VARIETAS. — Rectricibus lateralibus fascia nigra, rostrum flavum.

COLUMBA CURVIROSTRA. Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 600, *sp.* 25. — Gmel. *Syst* 1 *p.* 777. *sp.* 45.

PIGEON A BEC RECOURBÉ. Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 227.

HOOK-BILLED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 632. *t.* 59.

Habitat *in insula Tanna.*

b. VAR. Genis gulaque flavis.

COLUMBA POMPADORA. Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 597. *sp.* 12. — Gmel. *Syst* 1, *p.* 775, *sp.* 9.

LE PIGEON POMPADOUR. Sonnini, *édit. de Buff.* *v.* 7, *p.* 221.

POMPADOUR PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 624, *sp.* 12. — Id. *supp.* *v.* 1, *p.* 190. — Brown. *ill. Zool.* *t.* 9.

Habitat *in insula Ceylona.*

c. VAR. Genis gulaque flavis, dorso et tectricibus alarum viridibus, *femina.*

COLUMBA TANNENSIS. Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 600, *sp.* 26.

YELLOW-FACED PIGEON. Brown. *ill. Zool.* *t.* 20.

d. VAR. Capite, collo pectoreque luties, ventre cano, cauda virescente.

COLOMBAR AROMATIQUE, variété. Temm. *Pig. fam. première pl. enl.* 6. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 53.

Habitat *in Java et insulis adjacentibus* 9 1/2 poll. longa, rostrum plumbeum, pedes rubicundi.

C. CALVA. C. Viridis, fronte et orbitis nudis luteis, alæ carpo violaceo, remigibus nigris, secundariis flavo marginatis, rectricibus intermediis viribus, lateralibus cinereis.

COLOMBAR A FRONT NUD. Temm. *Pig. fam. première pl. enl.* 7. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 63.

Habitat *in Africa.* 11 poll. longa, rostrum valide aduncum, apice argentatum, pedes lutei.

C. ABYSSINICA. C. Viridis, capite colloque cinereis, ventre flavo, tectricibus alarum minoribus violaceis, remigibus et pennis secundarijs nigris margine flavis. rectricibus cinereis, *mas.*

Ventre non flavo; pennis omnibus virescentibus, *femina.*

COLUMBA ABYSSINICA. Lath. *Ind. Orn. supp. v.* 2, *p.* 40, *sp.* 3. mas.

LE PIGEON COLOMBAR. Vaill. *Ois. d'Af. v.* 6. *pl.* 276 et 277.

COLOMBAR WAALIA. Temm. *Pig. fam. première pl. enl.* 8 et 9. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 65.

WAALIA PIGEON. Lath. *Gen. Syn. supp. v.* 2, *p.* 269 — Bruces *trav. v.* 4, *p.* 212 et 290. — Id. *App tab p.* 106.

Habitat *in Africa* 11 1/2 poll. longa, rostrum valide aduncum bassi fuscum apice album, pedes rubri, cauda pennis 14.

C. VERNANS. C. Viridis, duabus in pectore lunulis, superiori violaceo, inferiori luteo, tectricibus alarum flavo terminatis, remigibus atris, cauda cano albescente-cano terminata, *mas.*

Viridis-grisescens, subtus viridi-flavicans, *femina.*

COLUMBA VERNANS. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 599, *sp.* 22. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 789. *sp.* 69.

— VIRIDIS PHILIPPENSIS. Briss. *Orn. v.* I, *p.* 143, *sp.* 38, *t.* II, *f.* 2.

— PURPUREA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 599, *sp.* 20. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 784, *sp.* 61.

PIGEON VERT DES PHILIPPINES. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 528. — Id. *pl. enl.* 138, le mâle,

LE PIGEON VERT DE L'ILE DE LUÇON. Sonnerat, *voy. p.* 110, *t.* 64 et 65, mâle et femelle.

PIGEONS VERTS A TÊTE GRISE D'ANTIGUE. Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 218, *et les* 17 *premières lignes de la page* 219.

COLOMBAR JOJOO. Temm. *Pig. fam. première pl. enl.* 10 et 11. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 70.

PARROT PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 629 et 630. *sp.* 2, mâle et femelle.

PURPLE PIGEON. Brown, *i.l. Zool. t.* 18. — Lath. *Gen. Syn v.* 4, *p.* 628, *sp.* 18.

Habitat *in Java, Banda, Manilla, Panagija.* 10 poll. longa, rostrum parvum inflatum apice album, cauda pennis 14.

* *Rostrum rectum versus apicem inflatum.*

C. SPADICEA. C. Capite colloque viridi-aureus rubentibus, humeris spadicies, dorso alisque cærulescentibus, ventre et abdomine albo.

COLUMBA SPADICEA. Lath. *Ind. Orn. supp. p.* 9, *sp.* 7.

COLOMBE GEANT. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 1. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 74.

CHESNUT-SHOULDERED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. supp. add. p.* 375.

Habitat *in insula Norfolk maris Australis.* Long. poll. 18-20, rostrum et pedes rubri.

C. PALUMBUS. C. Cinera, rectricibus postice atris, remigibus primoribus margine exteriore albidis; collo utrinque albo.

COLUMBA PALUMBUS. Lath. *Ind. Orn. v.* II. *p.* 601, *sp.* 32. — Lin. *Syst.* 1, *p.* 282. — Faun. Suec. n°. 208. Gmel *Syst.* 1, *p.* 776. — Frisch. *t.* 138. — Fann. *Arag. p.* 83. — Sepp. *Vog. t.* 4, 5. — Briss. *v.* 1, *p.* 89.

COLUMBA TORQUATA. Klein, *Av. p.* 119, *sp.* 7. — *Id.* Stem. *p.* 27, *t.* 29. *f.* 1.

PALUMBUS TORQUATUS. Raü, *Syn. p.* 62, *A.* 9. — Will. *p.* 135, *t.* 35.

LE PIGEON RAMIER. Buff. *v.* II, *p.* 533, *t* 24. — Id. *pl. enl.* 316.

COLOMBE RAMIER. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 2. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 78.

RINGEL TAUBEN. Gunth. Nest. II, Ey. *t.* 32. — Meyer. Dentsche, *Orn. v.* 1, *pl. enl.*

RING PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 635, *sp.* 29. — Id. *supp. p.* 198. — Br. *Zool.* n°. 102. — Id. *fol.* 89, *Arct. Zool.* II, *p.* 329, B. — Hayes. Br. Birds. *t.* 15. — Alb. II, *t.* 46.

Habitat *per omnem Europeam, in Sibiria rarior.* Sylvas frequentat, et in arboribus nidificat. 17 1/2 poll. longa, irides flavæ, orbitæ pedesque rubri.

C. NICOBARICA. C. Corpore æneo, pennis colli angustis elongatis, remigibus ex cærulescente veridi, cauda alba, basi rostri, caruncula compressa, *mas.*

Femina. Caret caruncula in fronte.

COLUMBA NICOBARICA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 605, *sp.* 44. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 783, *sp.* 27.

— Briss. *Orn. v.* 1, *p.* 153, *sp.* 44. — Id. *in-8vo*, *v.* 1, *p.* 40.

(*) In monographia generis hæc avis rectius quidam gallinacies adnumeraretas, at in methodo, qua charactores externos tantum tradit, Columbis accensenda est.

C. LITTORALIS. C. Corpore albo, remigibus primoribus caudaque ad apicem nigris; nidificant in saxis mare cingentibus.

COLUMBA ALBA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 602, *sp.* 34. — Gmel *Syst.* I, *p.* 780, *sp.* 53.

LE PIGEON BLANC MANGEUR DE MUSCADE. Sonnerat, *voy. p.* 169, *t.* 103. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 257.

COLOMBE MARINE. Temm. *Pig. fam. seconde pl.* 7. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 99.

WHITE NUTMEG PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 638.

Habitat *in Java nova Guinea.* Myristica victitans, rostrum pedesque dilute grisei, irides flavæ 13 poll. longa, cauda pennis 12.

VARIAT, remigibus et cauda toto alba.

C. CHALCOPTERA. C. Fusco-cinerea rufo marginata, fronte gulaque albis, fascia alarum cupreo-aurea bifida, rectricum ad apicem nigra.

COLUMBA CHALOPTERA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p* 604, *sp.* 39.

TOURTERELLE AUX AILES DORÉES. Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 309.

COLOMBE LUMACHELLE. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 8. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 103.

BRONZE-WINGED PIGEON. Phill. *Bot. Bay, p.* 162. — Whités. *Journ. p.* 146. — Lath. *supp. Gen. Syn. v.* II, *p.* 266.

Frons et lora alba; gula griseo-albida; corpus supra cinereo-fuscum, subtus cinerascens, pennis omnibus margine rufis; tectrices alarum minores fuscæ, maculis ovatis rarioribus cupre-aureis;

reliquæ apice macula ovata cupreo-aurea, unde fascia transversa bifida. Remiges fuscæ, intus rufæ; rectrices 2. Intermediæ fuscæ reliquæ pallide plumbeæ; fascia propre apicem nigra, cauda pennis 18.

Habitat *in nova Hollandia et terra diemensi;* rostrum nigricans pedes rubri. 15 poll. longa.

C. CRISTATA. C. Capite subcristato, collo pectoreque cinereo-albis; humeris spadiceis, crisso furrugineo; cauda nigricante.

COLUMBA PACIFICA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 600, *sp.* 27. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 777.

PIGEON CENDRÉ FERRUGINEUX. Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 225.

COLOMBE LARGUP. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 9. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 108.

FERRUGINEOUS-VENTED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4. *p,* 633.

Habitat *in insulis Amicis*, rostrum nigricans, basi rubrum, pedes rubri, remiges rufæ. 13 1/2 poll. longa.

C. PICAZURO. C. Capite et parte colli anteriori vinaceis, utroque latere colli nigrescente albo terminato, dorso et uropygio cæruleis plumbies, alis et cauda fuscis, pennis caudæ atro terminatis.

COLOMBE PICAZURO DE AZARA. *Voy. dans l'Amér. mérid. v.* 4, *p.* 126, *n*°. 317. — Temm. *Pig. suite.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 111.

Habitat *in America Australi.* 13 1/2 poll. longa, rostrum cærulescens, irides luteæ, pedes et regio oculorum rubri; cauda pennis 12.

C. MACULOSA. C. Capite, parte corporis inferiori, dorso et uropygio cæruleo-cineraceis, tectricibus alarum fuscis maculam albam versus extremitatem habentibus, partibus colli lateralibus unicoloribus.

Colombe aux ailes tachetées. De Azara. *Voy. dans l'Amér. mérid.* v. 4, p. 128, n°. 318. — Temm. *Pig. suite.* — Id. *édit.* 8vo, p. 113.

Habitat *cum præcedente.* 12 poll. longa, rostrum versus apicem nigrum, irides albidæ, pedes rubri; cauda pennis 12.

C. CARIBÆA C. Capite collo inferiore pectoreque purpurascentibus, dorso uropygio et cauda cærulescente, cauda fascia transversa nigra; collum cupreo splendens.

Columba Caribæa. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 603. sp. 36. — Gmel. *Syst.* I, p. 773. — Jacq. Beyt. p. 30. n°. 24. — Vieill. *Ois d'Amér. sept.* v. 4, *pl. enl.*

Columba cauda annulo cincta Jamaicensis. Briss. *Orn.* v. I, p. 138, sp. 34. — Id. *in*-8vo, v. I, p. 35.

Columba cauda fascia notata. Raii, *Syn.* p. 63, 17, p. 183, 22. — Sloan. *Jam.* p. 302, 27. — Brown. *Jam.* p. 468. — Klein, *Av.* p. 120, 19.

Pigeon a queue annelée de la Jamaïque. Buff. *Ois.* v. 2, p. 539.

Colombe a queue annelée. Temm. *Pig. fam. seconde pl.* 10. — Id. *édit.* 8vo, p. 114.

Ring-tailed Pigeon. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 639.

Habitat *in Jamaica et insularum Caribæarum Sylvis.* Rostrum rubro-virescens, irides rubræ, pedes sanguinei. 15 poll. longa.

C. ŒNAS. C. Cærulescens cervice viridi-nitente; jugulum et pectus vinaceum, dorso postico cinerascente, macula duplici nigra in utraque ala, apice caudæ nigricante.

COLUMBA ŒNAS. Lath. *Ind. Orn.* v. II, *p.* 589, *sp.* 1. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 769. — Frisch. *t.* 139. — Briss. *Orn.* v. 1, *p.* 86, *sp.* 5. — Id. *in*-8vo, 1, *p.* 20.

COLOMBE COLOMBIN. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 11. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 118.

STOCK PIGEON OR STOCK DOVE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, *p.* 604. — Id. *supp.* 1, *p.* 197.

HOLTZ-TAUBEN. Bechstein, *Orn. taschenb.* v. 1, *p.* 231, *sp.* 2.

Habitat *in Europa*, sylvas frequentat et in arboribus nidificat. 14 poll. longa, rostrum rubrum, pedes sanguinei; cauda pennis 12.

C. LIVIA. Cinereo-cærulescens, fascia alarum duplici nigra, dorso inferiore albo; pectore dilute vinaceo, apice caudæ nigricante.

COLUMBA LIVIA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, *p.* 590, *sp.* 2, B. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 769. — Raii, *Syn. p.* 62, 8. — Will. *p.* 136. — Klein, *Av. p.* 119, 10. — Briss. *Orn.* v. 1, *p.* 82. *sp.* 3. — Id. *in*-8vo, 1, *p.* 18.

COLOMBE BISET. Buff. *Ois.* v. 2, *p.* 498, *pl. enl.* 510. — Sonnini, *édit. de Buff.* v. 7, *p.* 154, *pl.* 56, *f.* 1. — Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 12. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 125.

BISET PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p 605. 2, A.

Habitat *in Europa, Africa, Asia.* Rostrum rubescens, pedes sanguinei.

a. DOMESTICA. C. Minor versicolor, dorso inferiore albo.

COLUMBA DOMESTICA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 589. — Gmel. *Syst.* I, p. 769. — Faun. *Suec.* n°. 207.

COLUMBA VULGARIS SEU DOMESTICA. Raii, *Syn.* p. 59. — Will. p. 130. — Briss. I, p. 68. — Klein, *Av.* p. 118, 1. — Bechst. *Orn. taschenb.* v. I, p. 231, *sp.* 3.

LE PIGEON COMMUN OU DOMESTIQUE. Buff. v. 2, p. 501. — Id. *pl. enl.* 466. — Sonnini, *édit. de Buff.* v. 7, p. 169. — Temm. *Pig. à l'article du Biset.* — Id. *édit.* 8vo, p. 193.

WHITE-RUMPED PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 605; 2.

COLUMBA RIPICOLA. Raii, *Syn.* p. 63. — Will. p. 136. Klein, *Av.* p. 119, 9. — Lath. *Ind.* v. II, p. 590.

COLUMBA SAXATILIS. Briss. *Orn.* v. I, p. 84. 4. — Id. *in-*8vo, p. 19. — Gmel. *Syst.* I, p. 769.

ROCK PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 608.

b. HISPANICA. C. Versicolor, cera albido-furfuracea.

COLUMBA HISPANICA. Linn. *Syst.* I. p. 279. — Lath. *Ind.* v. II, p. 590.

COLUMBA ROMANA. Briss. *Orn.* v. I, p. 71. — Id. *in-*8vo, p. 13. — Gmel. p. 770.

f. BARBARICA. C. Area ocularum nuda tuberculata furfurace, macula alarum duplici nigricante.

COLUMBA BARBARICA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 591. — Gmel. *Syst.* I, p. 770. — Raii, *Syn.* p. 60, 8. — Will. p. 132, t. 24. — Briss. *Orn.* v. I, p. 74.

COLUMBA TURCA. Brun. n°. 217.

BARBARY PIGEON. Lath. *Syn.* v. 4, p. 609.

Habitat *in Barbaaia.* Variant hæc capite cristato et simplici.

g. CUCULLATA. C. Pennis occipitis reflexo-erectis.

COLUMBA CUCULLATA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 91. — Linn. *Syst.* I, p. 280. — Gmell. p. 770. — Faun Suec. n°. 207. — Frisch, t. 150. — Briss. *Orn.* v. I, p. 79. — Id. *in*-8vo, p. 15. — Brun, n°. 211. — Raii, *Syn.* p. 60, 6. — Will. p. 132, t. 33. — Klein, p. 118, 5. — Sepp. *Vog.* t. 211.

PIGEON NONAIN. Buff. v. 2, t. 19. — Sonnini, *édit. de Buff.* v. 7, p. 78. — Temm. *Pig. à l'article du Biset.* — Id. *édit.* 8vo, p. 197.

JACOBINE PIGEON. Lath. *Syn.* v. 4, p. 610. — Alb. v. 3, t. 43.

Rostrum brevissimum est.

h. HISPIDA. C. Plumis minimis erectis, per dorsum alasque disperis.

COLUMBA HISPIDA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 591. — Linn. *Syst.* I, p. 280. — Gmel. p. 770. — Crispa Briss. p. 76.

PIGEON FRISÉ. Buff. v. 2, p. 519.

LACED PIGEON. Lath. *Syn.* v. 4, p. 610.

Habitat *in India.*

i. TURBITA. C. Pennis in pectore recurvis.

COLUMBA TURBITA. Lath. *Ind. Orn*, v. II, p. 592. — Linn. *Syst.* 1, p. 280. — Gmel. p. 77. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 75. — Id. *in*-8vo, p. 15. — Raü, *Syn.* p. 60, 7. — Will. p. 132. — Frisch, t. 147. — Brun. n°. 216.

PIGEON A CRAVATE. Buff. v. 2. p. 513; t. 23. — Sonnini, *édit de Buff.* v. 7, p. 180, t. 59. — Temm. *Pig. a l'article du Biset.* — Id. *édit.* 8vo, p. 197.

TURBIT PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 611.

Rostrum brevissimum. Vertex planiusculus; pennæ pectoris utrinque reflexæ.

k. LATICAUDA. C. Cauda erecta multipennæ patula.

COLUMBA LATICAUDA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 592. — Linn. *Syst.* 1, p. 280. — Gmel. p. 770. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 80. — Id. *in*-8vo, p. 18. — Raü, *Syn.* p. 60. — Will. p. 131, t. 34. — Frisch, t. 151. — Klein, p. 118, 3.

LE PIGEON PAON. Buff. v. 2, p. 511, t. 22. — Sonnini, *édit de Buff.* v. 7. t. 78. — Temm. *Pig. art. Biset.* — Id. *édit.* 8vo, p. 199.

COLUMBA TREMULA. *Orn.* Briss. v. 1, p. 81. — Raü, *Syn.* p. 60. — Will. p. 132. — Brun, n°. 209. — Sepp. *Vog.* t. 210.

BROAD AND NARROW-TAILED SHAKER PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 611.

Columba tremula cum laticauda convenit at minor est ab illa differt angustia caudæ.

l. GYRATRIX. C. Sub volatu se gyrans.

COLUMBA GYRATRIX. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 592. — Linn. *Syst.* I, *p.* 280. — Gmel. *p.* 771. — Briss. *Orn. v.* I, *p.* 79. — Id. *in*-8vo, *p.* 17. — Frisch, *t.* 148. — Raii, *Syn. p.* 61, 10. — Will. *p.* 132, 10.

COLUMBA VERTAGA. Brun. *n°.* 205.

LE PIGEON CULBUTANT. Buff. *v.* 2, *p.* 517. — Temm. *art. Biset.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 201.

TEMBLER PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 612.

Domestica paulo minor. Inter volandum miros motus in æra exhibet.

m. GALEATA. C. Capite remigibus rectricibusque concoloribus, corpore diversicolore.

COLUMBA GALEATA. Lath. *Ind Orn. v.* II, *p.* 592. — Linn. *Syst.* I, *p.* 280. — Gmel. *p.* 771. — Briss. *Orn. v.* I, *p.* 80. — Id. *in*-8vo, *p.* 18. — Raii, *Syn. p.* 61, II. — Will. *p.* 132, II. — Brun, *n°.* 210.

PIGEON CUIRASSÉ. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 515.

HELMET PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 612.

n. TURCICA. C. Cera papillosa rubra.

COLUMBA TURCICA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 593. — Linn. *Syst.* I, *p.* 281. — Gmel. *p.* 771. — Briss. *Orn. v.* I, *p.* 76. — Id. *in*-8vo, I, *p.* 16. — Will. *t.* 33. — Frisch, *t.* 149, Klein, *Av. p.* 118, 6.

PIGEON BAGADAIS. Temm. *Pig. art. Biset.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 196.

PERSIAN OR TURKISCH PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 612.

Habitat *in Persia*. Rostrum flavum; oculorum orbitæ et membranæ narestinguntus miniacco colore finguntur.

o. TABELLARIA. C. Cera lata carunculata albida; palpebris nudis.

COLUMBA TABELLARIA. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 593. — Linn. *Syst.* I, *p.* 281. — Gmel. *p.* 771. — Briss. *Orn. v.* I, *p.* 77. — id. *in-*8vo, *p.* 16. — Raii, *Syn. p* 60, 5. — Will. *p.* 132, 5, *t.* 34. — Brun, *n°.* 213. Klein, *Av. p.* 118, 4.

CARRIER PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 613. — Alb. *v.* II, *t.* 45. — Hayes, Brit. Birds. *t.* 16.

Longissime licet deportata festinanter domum redit; hinc olim litteras afferunt per cœlum cunti nuncio. *A. Columba turcica* non multum differt.

p. GUTTUROSA. C. Pectore infloto.

COLUMBA GUTTUROSA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 593. — Linn. *Syst.* I, *p.* 280. — Gmel. *p.* 771. — Briss. *Orn. v.* I, *p.* 78. — Id. *in-*8vo, *v.* I, *p.* 16. — Klein, *Av. p.* 118, 2. — Raii, *Syn. p.* 60, 2. — Will. *p.* 131, 2, *t.* 34. — Brun, *n°.* 212, *et var.* — Frisch, *t.* 146. — Sepp. *Vog. t.* 208.

LE PIGEON GROSSE GORGE. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 525, *t.* 17 et 18. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 176, *pl.* 57. — Temm. *Pig. art. Biset.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 195.

POWTER PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 613.

Pectus inflatum magnitudine corporis.

q. EQUES. C. Pectore inflato, cera carunculata.

COLUMBA EQUES. Lath. *Ind. Orn.* v. II, *p.* 593. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 771. — Raii, *Syn.* *p.* 61, 2. — Briss. *Orn.* v. 1, *p.* 78. — Id. *in-8vo*, v. 1, *p.* 17. — Will. *p.* 132, 12.

LE PIGEON CAVALIER. Sonnini, *édit. de Buff.* v. 7, *p.* 199, *pl.* 63.

HORSEMAN PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, *p.* 614. — Alb. v. II, *t.* 45.

Spuria est hæc varietas altera parente *Columba gutturosa* altera *tabellaria*, adeoque utriusque particepo.

r. PERCUSSOR. C. Sub volatu se gyrans, ac alas fortiter percussans.

COLUMBA PERCUSSOR. Lath. *Ind. Orn.* v. II. *p.* 593. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 771. — Briss. *Orn.* v. 1, *p.* 79. — Id. *in-8vo*, v. 1, *p.* 17. — Raii, *Syn. p.* 60, 9. — Will. *p.* 132, 9. — Brun, *n°.* 218.

SMITER PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, *p.* 614.

Hæc inter volandum in orbem circum volitat, et alas tam fortiter quatit, ut duorum asserum simul collisorum sonitum superet, unde remigum pennæ semper fere fractæ conspiciuntur, ac quandoque etiam volare nequeat.

s. JUBATA. C. Cervice pennis jubæ instar reversis.

COLUMBA JUBATA. Lath. *Ind.* v. II, *p.* 594. — Gmel. *Syst* 1, *p.* 771. — Will. *p.* 132, 14.

TURNER PIGEON. Lath. *Gen Syn.* v. 4, *p.* 614.

t. FRONTALIS. C. Corpore albo; macula frontis caudaque concoloribus.

COLUMBA FULICARIA. Brun, *n°.* 206.

COLUMBA MACULATA. Gmel. *Syst.* 1, *p.* 772.— Will. *p.* 132, 17.

SPOT PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 615.

C. LEUCOCEPHALA. C. Cœrulescens, orbitis verticeque albis, remigibus rectricibusque fuscis, cervice viridi nitente margine nigro.

COLUMBA LEUCOCEPHALA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p* 594, *sp.* 5. — Linn. *Syst.* 1, *p.* 281, 14. — Gmel. *p.* 772, *sp.* 14. — Raü, *Syn. p.* 63, *sp.* 16, *p.* 184. *sp.* 24. — Klein, *Av. p.* 120, 18.

COLUMBA SAXATILIS JAMAICENSIS. Briss. *Orn. v.* 1, *p.* 137, *sp.* 33. — Id. *in-*8vo, *v.* 1, *p.* 34.

COLUMBA CAPITE ALBO. Seligman Saml. Selt. Vog. *v.* II, *pl. enl.*

LE PIGEON DE ROCHE DE LA JAMAÏQUE. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 529. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 216.

COLOMBE A CALOTTE BLANCHE. Temm. *Pig. fam. seconde pl.* 13. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 204.

BAL-PATET PIGEON. Sloane. Jam. *p.* 303, *t.* 261, *fol.* 2. — Brown, Jam. *p.* 468.

WHITE-CROWNED PIGEON. Cat. Car. *v.* 1, *t.* 65. — *Art. Zool v.* II, *n°.* 189. — Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 616.

Habitat *in America septentrionali*, *Jamaica*, *Portorico*, *Cuba*

Cauda æqualis, rostrum album, basi pedesque rubicundi, irides flavæ. 13 poll. longa.

C. MINIATA. C. Capite cano, partibus inferioribus ex vinaceo-canis, collo et dorso purpureo-violaceis, pennis medio caudæ nigris, lateralibus albo terminatis, humeris spadicies, pennis colli bifurcis.

GRANDE TOURTERELLE DE LA CHINE. Sonnerat, *voy. Ind. v.* II, *p.* 178.

COLOMBE MORDORÉE. Temm. *Pig. fam. seconde suite.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 369.

Habitat *in China.* 14 poll. longa; rostrum flavum, irides rubri, pedes fusci.

C. SPECIOSA. C. Ferruginea, cauda breve nigricante, colle inferiore pectoreque rufo-albo-purpureoque undulatis.

COLUMBA SPECIOSA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 605, *sp.* 45. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 783. *sp.* 58.

LE RAMIRET. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 541. — Sonnini, *édit. de Buff. p.* 248.

PIGEON RAMIER DE CAYENNE. Buff. *pl. enl.* 213.

COLOMBE RAMIRET. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 14. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 208.

SCALLOP-NECKED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 643, *sp.* 39.

Habitat *in Cayana.* Cauda æqualis, rostrum basi rubrum, apice flavum; pedes rubicundi. 13 pollices longa.

C. CORENSIS. C. Corpore supra et subtus ex griseo-fusco, capite, collo, gula et pectore purpureo-vinacies, pennis colli inferioribus variante luce, quasi squamosis, remigibus rectricibusque griseo-fuscis.

Columba Corensis. Lath. *Ind. Orn.* v. II, *p.* 605, *sp.* 46. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 783, *sp.* 59. — Jacq. Beyt. *p.* 31, *n°.* 25.

Colombe a nuque écaillée. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 15. — Id. *édit* 8vo, *p.* 211.

Pigeon ramier de Guadeloupe. Bonn. *Tabl. Encycl. Orn. p.* 234, *sp.* 9.

Grey Pigeon. Lath. *Gen. Syn. sup.* 1, *p.* 201.

Habitat *in America Calidore.* Rostrum rubrum, pedes rubricundi, ungues flavi, orbitis nudis, papillis coccineis. 14 pollices longa.

C. ÆGYPTIACA C. Testaceo incarnata, gula maçulata plumis nigris, apice bilobo-truncatis ferrugineis.

Columba Ægyptiaca. Lath. *Ind. Orn.* v. II, *p.* 607, *sp.* 49. — Forsc. *fauna. Arab. p.* 5, 15.

Colombe Egyptienne. Temm. *Pig suite.*— Id. *édit.* 8vo, *p.* 370.

Egyptian Pigeon. Lath. *Gen. Syn. supp.* v. II, *p.* 267, *sp.* 3.

Rostrum nigrum, caput violaceo-incarnatum, orbitæ nudæ cærulescentes; gulæ plumæ cuneiformes, nigræ, apice divisæ in duos lobos lineares, divergentes, truncatos, totos fore incarnato furrugi-

neos. Dorsum cinereum; pectus violaceo-incarnatum: abdomen albidum, et femora: alæ nigra ex parte fuscæ; rectrices 2 extimæ basi cinereæ, medio nigræ, reliquà parte cinereæ extremo apice albidæ; quinta utrinque à margine numeranda fusca, medio obsolete nigra: duæ denique intermediæ totæ fuscæ; pedes incarnati.

Habitat *in Ægypto*, frequens ad ædas.

C. GUINEA. C. Corpore ex purpurascente fusco nitore violaceo, alis maculis albis triquetris, rectricibus apice nigris, pennis pectoralibus bifurcis.

COLUMBA GUINEA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 603, *sp.* 35. — Linn. *Syst.* 1, *p.* 282. — Gmel. *p* 774, *sp.* 16. — Briss. *Orn.* v. 1, *p.* 132, *sp* 30. — Id. *in*-8vo, *v.* 1, *p.* 33. — Klein, *Av. p.* 120, *sp.* 25.

PIGEON DE GUINÉE. Buff. *Ois.* v. 2, *p.* 538. — Sonnini, *édit. de Buf.* v. 7, *p.* 242.

LA TOURTERELLE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Sonnerat. *Voy. Ind.* v. 2, *p.* 179.

LE PIGEON A TACHES TRIANGULAIRES. Edw. *t.* 75.

COLOMBE ROUSSARD. Le Vaill. *Hist. nat. Ois. d'Af. v.* 6, *pl.* 265. — Temm. *Pig. fam. seconde pl.* 16. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 214.

TRIANGULA SPOTTED PIGEON. Lath. *Gen. syn. v.* 4, *p.* 639.

Habitat *in Africa australiore.* Rostrum fuscum; irides pedesque rubri. 12 1/2 poll. longa.

COLUMBA FRANCIÆ. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 604, *sp.* 42. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 779, *sp.* 51.

LE PIGEON HOLLANDAIS. Sonnerat. *Voy. Ind. v.* II, *p.* 175, *t.* 101.

COLUMBE HÉRISSÉE. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 19. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 228.

HACKLED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 641.

Habitat *in Africa Arstraliore et Madagascaria*, 12-13 poll. longa, rostrum apice flavum, pedes et ungues nigricantes; aurinm orificiis nudis.

C. ZEALANDICA. C. Rubra, abdomine albo, uropygio cæruleo, cauda nigra.

COLUMBA ZEALANDICA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 603, *sp.* 37.

COLUMBA NOVÆ ZEELANDIÆ. Gmel. *Syst.* I, *p.* 773, *sp.* 5.

COLOMBE HAGARRERO. Temm. *Pig. suite* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 371.

NEW ZEALAND PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 640.

Habitat *in nova Zealandia.* 17 pollices longa. Collum inferius viridi rubrum; rostrum, irides, orbitæ, pedesque rubris.

C. RUBRICAPILLA. C. Atro-violaceo, pileo orbitisque nudis rubris, collo, dorso superiore pectoreque grisescentibus, pedibus plumosis.

COLUMBA RUBRICAPILLA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 599, *sp.* 19. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 784, *sp.* 62.

LE PIGEON VIOLET A TÊTE ROUGE D'ANTIGUE. Sonnerat, *Voy. p.* 112, *t.* 67. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 261.

COLOMBE ROUGE CAP. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 20. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 233.

RED-CROWNED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 628.

Habitat *in insulis maris Indiæ.* 10 pollices longa; rostrum basi cera carnosa, ad oculos producta tectum, pedes dilute grisei.

C. AURICULARIS. C. Alba, naribus globosis, orbitis colloque nudis cæruleis 3, carunculis gularibus sanguineis, remigibus primoribus caudaque ad apicem nigris.

COLOMBE ORICOU. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 21. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 236.

Habitat *in insulis Oceani Pacifici.* 11 1/2 fere pollices longa, rostrum nigrum pedes rubri.

C. MACULATA. C. Saturate viridis, corpore supra aleido maculato, abdomine nigricante, cauda nigra apice ferruginea.

COLUMBA MACULATA. Gmel. *Syst.* 1, *p.* 780, *sp.* 52. — Lath. *Ind. Orn. v.* II. *p.* 605, *sp.* 43.

SPOTTED GREEN PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 642.

Longitudo 12 pollicum; pennæ colli strictiores elongatæ, ut in gallo domestico, pedes antice plumisi: *an species?*

C. EIMENSIS. C. Fusco-virescens, fronte col-

loque subtus vinaceis, pectore tectricibusque alarum fuscorubris, fascia pectorali alba.

COLUMBA EIMENSIS. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 599, sp. 21. — Gmel. *Syst.* I, p. 784, sp. 6.

LE PIGEON RAMIER A COLLIER POURPRE. Sonnini, *édit. de Buff.* v. 7, p. 263.

COLOMBE A COLLIER POURPRE. Temm. *Pig. suite.* — Id. *édit.* 8vo, p. 372.

PURPLE-BREASTED PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 629.

Habitat *in insula Eimeo.* 13 1/2 pollices longa.

C. ELEGANS. C. Fusca, occipite ex albicante cano, pectore ventre abdomineque canis, macula, ex rubescente fusca in pectore, cauda cana transversa fascia nigra.

COLOMBE LABRADOR. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 22. — Id. *édit.* 8vo, p. 240.

Habitat *in terra Diemensis.* 11 fere pollices longa, rostrum nigrum, pedes rubri, cauda pennis 14.

C. CINCTA. C. Capite collo et pectore ex flavescente albo, cingulo atro pectus cingente, dorso alisque nigricantibus, ventre, cruribus abdomineque flavis, cauda cano rerminata.

COLOMBE A CINTURON NOIR. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 23. — Id. *édit.* 8vo, p. 243.

Habitat *in India.* 13 pollices longa, pedibus plumosis, cauda æquali longiore, rostrum digitique flavi, cauda pennis 14.

C. ASIATICA. C. Cinereo-viridis, capite cinereo, macula alarum corporeque subtus albo; remigibus nigris albo extus marginatis.

COLUMBA ASIATICA. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 597, *sp.* 14.

INDIAN PIGEON. Lath. *Gen. Syn. supp.* v I, *p.* 202.

Habitat *in India* 11 pollices longa. Supra pectus torques alba circumdat collum; pedes cærulescentes, nonnullis flavi: *an species?*

C. RUFFINA. C. Subviolacea, gula, remigibus, rectricibusque grisescentibus, dorso postico griseo-cærulescente; *mas*, plumis occipitalibus viridi-nitentibus.

COLOMBE ROUSSETTE. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 24. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 245.

PIGEON RAMIER DE CAYENNE. Bonn. *tab. Encycl. Orn. p.* 234, *sp.* 8.

Habitat *in Guiana.* 11 1/2 fere pollices longa, rostrum dilute griseum, pedes rubri.

C. AURITA. C. Fusco-rufescens torque violaceo-aurea, alis nigro maculatis, gutture albo, partibus inferioribus cinerascentibus, rectricibus intermediis fuscis cæteris nigro terminatis, apice summo albo.

Mas. Pennis cæruleis ex aureo nitente, sub orificis auris.

COLUMBA LEUCOPTERA. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 595, *sp.* 6. — Linn. *Syst.* I, *p.* 617. — Gmel. *p.* 773.

COLUMBA INDICA. Briss. *Orn. v.* I, *p.* 105. — Id. *in*-8vo, *p.* 25.

Columba Martinicana. Lath. *Ind. Orn.* v. 11, p. 595, sp. *J. B* — Briss. *Orn.* v. 1, p. 104. sp. 14. — Id. *in*-8vo, p. 25 *femina*.

Turtur Auritus. Raii. *Syn.* p. 184. — Sloan. Jam. p. 304, t. 262, f. 2.

Colombe a oreillon bleu. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 25, le mâle, et *pl.* 25 *bis*, le jeune. — Id. *édit.* 8vo, p. 247.

Le Pigeon brun tacheté. D'Azara. *Voy. Amer. mérid.* v. 4, p. 132. n°. 322.

Brown Indian dove. Edw. t. 76.

White-Whinged Pigeon. Lath. *Syn.* v. 4, p. 617, sp. 6.

Martinico Pigeon. Lath. *Syn.* v. 4, p. 618 et 619, sp. 7, *var. a.*

Var. Maculis cœruleis ex aureo nitente in alis, pennis secundariis albo terminatis.

Habitat *in America australi.* 8-9 poll. long. Orbitis cœruleis, rostrum nigrum, pedes rubri, cauda pennis 14.

C. JAVANICA. C. Viridis, capite cœruleo-albo, collo pectoreque vinaceo-rubris, abdomine obscuriore, remigibus rectricibusque cœruleo-nigricantibus.

Columba Javanica. Lath. *Ind. Orn.* v. 11, p. 610, sp. 60. — Gmel. *Syst.* 1, p. 781, sp. 55.

Columba Albicapilla. Lath. *Ind.* p. 597, sp. 11. — Gmel. *Syst.* 1, p. 775, sp. 8

Columba Indica. Lath. *Ind.*, p. 598, sp. 16. — Gmel. *Syst.* 1, p. 785. — Lin. p. 284, sp. 29. — Jacq. Beyt., p. 35, t. 56.

COLUMBA COERULECEPHALA. Lath. *Ind.*, *p.* 610, *sp.* 61.

COLUMBA CYANOCEPHALA. Gmel. *Sept.* 1, *p.* 781, *sp.* 56.

COLOMBE TURVERT. Buff. *v.* 2, *p.* 556. — Ibid. *pl. enl.* 177. — Temm. *Pig. fam. seconde*, *pl. enl.* 26. — Id. *édit.* 8vo. *p.* 252. — Sonnini., *v.* 7, *p.* 288.

LE PIGEON VERT A TÊTE GRISE D'ANTIGUE. Sonnerat. *Voy.* *p.* 112, *t.* 66. — Sonnini. *Edit. de Buff.*, *v.* 7, *p.* 219, *ligne* 18.

LE PIGEON RAMIER D'AMBOINE. Briss. *Orn.* *v.* 1, *p.* 150, *pl.* 15, *f.* 1.

GREEN-WINGNED PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 625. — Id. *supp.* *p.* 198. — Edw. *t.* 14.

JAVAN TURTLE. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 654.

GREY-HEADED PIGEON AND BLUE-CROWNED TURTLE. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 623. *et* *p.* 655.

Habitat *in India insulis Java Anboina Panaya.* — 10 fere pollices longa, rostrum pedesque rubicundi.

C. JAMBOS. C. Viridis, capite rubro, gula nigra pectore abdomineque albo, fascia pectorali rosacea. *Mas*, Corpore collo pectoreque viridibus, fronte gulaque fuscis, abdomine albido, *Femina*.

COLUMBA JAMBOS. Lath. *Ind. Orn.* *v.* 11, *p.* 598. *sp.* 18.

TOURTERELLE DE BATAVIA. Buff. *pl. enl.* 214.

COLOMBE TURGRIS. Temm. *Pig. fam seconde pl. enl.* 30. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 263.

BLAK-CAPPED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 654.

Habitat *in Javâ.* 9 fere pollices longa, rostrum nigrum, irides rubri, pedes flavicantes.

C. LARVATA. C. Facie alba, collo, cervice pectoreque violaceis, viridi-aureo variantibus, alis et dorso fuscis, abdomine rufo.

CULOMBE A MASQUE BLANC. Le Vaill. *Ois. d'Af. v.* 6, *pl.* 269. — Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 31. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 266.

Habitat *in Africâ australi.* — 10 1/2 pollices longa, rostrum nigrum, pedes rubri, duobus rectricibus intermediis fuscis, ceteris nigris cano terminatis.

C. HOLOSERICEA. C. Viridis, gula alba, duobus in pectore cingulis, altero albo, altero nigro, duobus fasciis transversis canis in alis, ventre et tectricibus caudæ inferioribus flavis, remigibus in apice bifurcis.

COLOMBE VLOUVLOU. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 32. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 269.

Habitat *in insulis Oceani pacifici.* 10 1/2 pollices longa, pedibus plumosis, digitis dilute griseis, rostrum nigrum, cauda æqualis, pennis 14.

C. SINICA. C. Fusca nigro fasciata, abdomine subsanguineo, remigibus nigris, tectricibus alarum majoribus intermediis albis.

COLUMBA SINICA. Linn. *Syst.* I, *p.* 284, *sp.* 28. — Gmel. *p.* 783, *sp.* 28. — Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 608, *sp.* 52. — Klein, *Av.* *p.* 120, 22.

TURTUR SINENSIS STRIATUS. Briss. *Orn.* *v.* I, *p.* 107, *sp.* 16. Id. *in*-8vo, *p.* 26.

TOURTERELLE RAYÉE DE LA CHINE. Buff. *Ois.* *v.* 2, *p.* 556. — Sonnini, *édit. de Buff.* *v.* 7, *p* 292.

COLOMBE A VENTRE ROUGE. Temm. *Pig. suite.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 373.

DOVE FROM CHINA. Alb. *v.* III, *t.* 46.

STRIATED TURTLE. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 650.

Habitat *in Chinâ.* Risoriæ magnitudine, rostrum cærulescens, irides albæ, pedes rubri.

C. VIRIDIS. C. Ænea, collo subtus purpureo-violaceo, rectricibus lateralibus apice sulphureis.

COLUMBA VIRIDIS. Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 609, *sp.* 58. — Linn. *Syst.* I, *p.* 283, *sp.* 23. — Gmel. *p.* 780, *sp.* 23.

TURTUR VIRIDIS AMBOINENSIS. Briss. *Orn.* *v.* I, *p.* 152, *sp.* 43, *t.* 15, *f.* 2. — Id. *in*-8vo, *p.* 39.

LE TURVERT. Buff. *Ois.* *v.* 2, *p.* 555. — Sonnini, *édit. de Buff.* *v.* 7, *p.* 289. (prima species.

LA TOURTERELLE A GORGE POURPRÉE D'AMBOINE. Buff. *pl. enl.* 142.

COLOMBE A GEORGE POURPRÉE. Temm. *Pig. suite.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 374.

GREEN TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 653.

Habitat *in Amboina.* 8 fere pollices longa, rostrum rubrum, pedes rubent plumis semitecti.

C. ERYTHROPTERA. C. Nigra cervice, humeris et tectricibus alarum ruberrimis, dorso remigibusque nigris, fronte superciliis, gutture et pectore albis, cauda a medio ad apicem cinera.

COLUMBA ERYTHROPTERA. Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 597, *sp.* 15. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 775. *sp.* 10.

LE PIGEON A AILES ROUGES. Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 223.

COLOMBE ERYTHROPTÈRE. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 55. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 273.

GARNET-WINGED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 624.

VARIAT. Superciliis ferrugineis, remigibus caudaque nigricantibus, *junior.*

Habitat *in insulis maris pacifici.* 9 1/2 pollices longa, rostrum nigrum, pedes rubicundi.

C. MYSTACEA. C. Gula et macula transversa infra oculos albis, collo anteriore et cervice viridi et violaceo nitentibus, pectore ventreque vinaceis, dorso et tectricibus alarum fuscis, remigibus rufis.

COLOMBE A MOUSTACHES BLANCHES.

Temm. *Pig. fam. seconde, pl. enl.* 56. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 275.

Habitat *in America Australi.* 11 1/2 poll. longa, rostrum et pedes rubri.

C. SUPERBA. C. Viridis, capite purpureo, cervice subrubicunda, collo cano, alæ spuriæ cingulo cæruleis, maculis ovatis ex cæralescente nigris in tectricibus alarum, abdomine et tectricibus sub cauda albis.

COLOMBE POUKIOBOU. Temm. *Pig. fam. seconde, pl. enl.* 33. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 277.

Habitat *in insulis oceani pacifici.* 9 1/2 pollices longa, rostrum nigrum orbitæ, pedesque rubri; cauda pennis 16.

C. PURPURATA. C. Viridis, fronte purpurascente, capite colloque cinereo albis, crisso flavis apice caudæ virescente, remigibus nigris, remige ultima omnium brevissima apice filatim soluto terminata.

COLUMBA PURPURATA. Gmel. *Syst.* 1, *p.* 784, *sp.* 64. — Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 598, *sp.* 17.

LE PIGEON POURPRÉ DE JAVA. Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 259.

COLOMBE KURUKURU. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 34. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 280.

PURPLE-CORWNED PIGEON. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 626.

Habitat *in insulis oceanie pacifici, intra tropices.* Fere pollices longa, cauda pennis 14, rostrum nigrum, apice albo, irides flavæ, pedes nigri.

VARIAT. Fronte pileoque minus saturatiore, et in quibusdam vertex absque ulla rubedine, capite colloque cinereo-virescens, crisso aurantio, rostrum nigrum, pedes rubicundi.

COLOMBE KURUKURU. Variété. Temm. *Pig*, *pl. enl.* 35.

C. TYMPANISTRIA. C. Fronte superciliis et partibus inferioribus albis, collo dorso et alis ex olivaceo-fuscis, remigibus rufis, cauda fusca, fascia nigra in extremitate trium pennarum.

TOURTERELLE TAMBOURETTE. Le Vaill. *Ois. d'Afr. v.* 6, *pl.* 272.

COLOMBE TAMBOURETTE. Temm. *Pig. fam. seconde pl enl.* 36. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 287.

Habitat *in Africa australi.* 9 1/2 pollice longa, rostrum nigrum, pedes flavi.

C. CÆRULEA. C. Cærulea, gula, genis et ventre albis, pectore ex vinacco-fusco, apice rostri albescente.

COLOMBE AZURÉE. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 37. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 290.

Habitat *in India.* 9 pollices longa, pedes rubri.

C. BRUNNEA. C. Pileo collo supra dorso tectricibusque alarum bruneis, pectore collo subtus uropygioque, viridi splendidis.

COLOMBE BRUVERT. Temm. *Pig. fam. seconde suite.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 375.

Brown Pigeon. Lath. *Gen. Syn. supp.* v. 2, p. 267.

Habitat *in nova Zelandia.* Rostrum pedesque sanguinei.

C. AFRA. C. Grisco-fusca, subtus albida, maculis tectricum alarum violaceo-azureis, rectricibus extimis, basi exteriore maculaque apicis abis, variat maculis alarum viridi nitentibus.

Columba Afra. Linn. *Syst.* 1, p. 214. — Gmel. p. 706, sp. 31. — Lath. *Ind. Orn.* v. 11, p. 611, sp. 64.

Turtur Senegalensis. Briss. *Orn.* v. 1, p. 122, t. 10, f. 1. — Id. *in*-8vo, v. 1, p. 30.

Tourterelle du Sénégal. Buff. *Ois.* v 2, p. 553. — Id. *pl. enl.* 160.

Tourterelle Emeraudine. Le Vaill. *Ois. d'Afr.* v. 6, *pl.* 271.

Colombe Emeraudine. Temm. *Pig. fam. seconde*, *pl. enl.* 38. et 39. — Id. *édit.* 8vo, p. 291.

African Turtle. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 656.

Habitat *in Africa*, *Capite Bonæ Spei et Senegala.* 8 pollices longa, rostrum et pedes rubicundi.

C. GEOFFROII. C. Cano alba, in carpo alæ 5 aut 6 maculis violaceis viridi nitentibus, aliisque 7 aut 8 maculis fuscis in alarum extremo, remigibus ex nigrescente fuscis.

Colombe Geoffroy. Temm. *Pig. fam. seconde*, *pl.* 57. — Id. *édit.* 8vo, p. 297.

Habitat *in Brasilia.* 7 1/2 pollices longa, rostrum nigrum, pedes rubri, remige ultima omnium brevissima filatim soluta apice terminata.

C. CINERA. C. Cana, alis dorso et binis pennis caudæ mediis ex fusco-canis, pennis lateralibus nigris; maculis quadrangularibus et rotundis in tegminibus alarum; cauda quadrata.

COLOMBE SOURIS. Temm. *Pig. fam. seconde, pl. enl.* 58. — id. *édit.* 8vo, *p.* 299.

Habitat *in Brasilia.* 7 poll. long. rostrum flavum, pedibus rubris.

C. BITORQUATA. C. Capite cano, collo, pectore, ventreque vinaceis, dorso et alis ex fusco canis, remigibus canis, abdomine albo, duobus collaribus, collum cingentibus superiori albo, inferiori nigro, cauda longa.

COLOMBE A DOUBLE COLLIER. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 40. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 301.

Habitat *in Asia australiore* 11 pollices longa, rostrum nigrum modice aduncum, pedes rubri.

C. VINACEA. C. Capite collo et partibus inferioribus ex vinaceo purpureis, alis dorso caudaque nigricante fuscis.

COLOMBE VINEUSE. Temm. *Pig. fam. seconde, pl. enl.* 41. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 303.

Habitat *in Guyana.* 10 pollices longa, rostrum nigrum, pedes rubicundi.

COLOMBE TOURTERELLE. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 42. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 305.

COMMON TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 644. — Id. *Sup. p.* 199. — Br. *Zool. n.* 103, *t.* 45. — Id. *fol. p.* 88, *t.* 88. — Alb. *v.* 11, *t.* 47. — Hayes Br. Birds, *t.* 14.

Habitat *in Europa, Asia et America.* 11 pollices longa, in arboribus nidificat, irides flavæ, orbitæ pedesque rubri.

VARIETAS Sinensis ab Europæa non discrepat, nisi corpore inferiore toto vinaceo.

SPOTED-NECKED TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 645, *sp.* 40.

Habitat *in Europa, Asia, in Anglia interdum repetitur.* A priore differt lateribus colli nigris, apicibus pennarum macula alba notatis.

a. VARIETAS. C. fusca, macula laterali colli albo nigroque varia, rectricibns cinereis, lateralibus latere exteriore omnibus apice albis.

TURTUR LUSITANICUS. Briss. *Orn. v.* 1, *p.* 98, *sp.* 9. — Id. *in*-8vo, *v.* 1, *p.* 23. — *Av. p.* 119, 14.

TOURTERELLE DE PORTUGAL. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 556.

PORTUGAL DOVE. Alb. *v.* 11, *t.* 48. — Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 646, *var.* B.

Habitat *in Lusitania.* Pedes rubri, rostrum nigrum, irides flavæ.

b. VARIETAS. C. griseo-cinerea subtus vinaceo-grisea, macula colli nigra pennis apice albis

rectricibus intermediis duabus nigris, lateralibus albis.

COLOMBE TOURTERELLE. Variété Temm. *Pig. fam. seconde art. Tourterelle.*

LA TOURTERELLE DE L'ILE DU LUÇON. Sonnini, *Voy p.* 5?, *t.* 22.

LUZONIAN TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 646. *var.* C.

Habitat *in Lusoniâ.* Rostrum irides pedesque rubri.

c. VARIETAS. C. fusco-grisea, lateralibus colli pennis nigris apice griseo-cinereis, fascia alarum flava.

COLUMBA ORIENTALIS. Lath. *Ind. Orn. v.* 2, *p.* 606, *sp.* 48.

COLOMBE TOURTERELLE. Variété. Temm. *Pig. fam. seconde art. Tourterelle.*

LA TOURTERELLE DE LA CHINE. Sonn. *Voy. Ind. v.* 11, *p.* 177.

CHINESE TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 647, *var.* D.

Habitat *in China.* Rostrum, irides, pedesque rubri, alæ fuscæ fascia transversa flava, uropygium et cauda cinereo-grisea.

C. PICTURATA. C. Capite cano, pennis emarginatis in origine nigris, fusco-albescente terminatis in lateribus collo; dorso et tegminibus alarum purpuratis; pennis caudæ lateralibus nigrescente-canis, medio nigris et albo terminatis.

COLOMBE PEINTE. Temm. *Pig. fam. seconde. édit.* 8vo, *p.* 315.

Habitat *in Africa et Madagascaria.* Long. 11 poll. 3 lig. Rostro pedisque [illegible]

C. TIGRINA. C. Capite collo superiori pectoreque ex vinaceo canis, lunula nigra in cervice maculis albis intermixta, dorso alisque canis ex fusco-cano maculatis, pennis cervicis sinuatis.

COLUMBA RISORIA. Varietas. Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 608, *sp.* 31. *b.*

COLUMBA SURATENSIS. Lath. *Ind. Orn.* *v.* 2, *p.* 699, *sp.* 55. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 778.

LA TOURTERELLE GRISE DE LA CHINE. Sonnini, *Voy. Ind.* *v.* II, *p.* 176, *t.* 102. — Sonnini, *édit. de Buff.* *v.* 7, *p.* 277. *note.*

COLOMBE A NUQUE PERLÉE. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 43. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 317.

LA TOURTERELLE DE SURATE. Sonnini, *Voy. Ind.* *v.* 2, *p.* 179. — Sonnini, *édit de Buff.* *v.* 7, *p.* 307.

CHINESE GREY TURTLE. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 649.

SURAT TURTLE. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 652, *sp.* 46.

Habitat *in China et insulis maris australi.* 10 1/2 pollices longa, rostrum nigrum, irides rubræ, regio oculorum alba, pedes flavi.

C. RISORIA. C. Supra lutescens subtus alba, lanula cervicali nigra.

COLUMBA RISORIA. Linn. *Syst.* 1, *p.* 285. — Gmel. *p.* 787, *sp.* 33. — Frisch, *t* 44, 1. — Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 607, *sp* 51. — Brun. *n°.* 220. — Meyer, *Deuts Orn. pl enl.* — Sepp. *Vog.* *t.* 215.

TURTUR TORQUATUS. Briss. *Orn.* *v.* 1, *p.* 95. — Id. *in*-8vo, *v.* 1, *p.* 22. Rom. *Orn.* *v.* 1, *p.* 92, *t.* 15.

Columba Vinacea. Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 611, *sp.* 63. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 782, *sp.* 57.

Turtur Torquatus Senegalensis. Briss. *Orn. v.* 1, *p.* 124, *t.* 2, *f.* 1. — Id. *in*-8vo, *v.* 1, *p.* 30.

Turtur indicus. Aldr. Raii. *Syn. p.* 61, 3. — Will. *p.* 134, *t.* 35. — Klein, *Av. p.* 119, 13.

La Tourterelle a collier. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 550, *t.* 26. — Id. *pl. enl.* 244.

Tourterelle a collier du Sénégal. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 553. — Id. *pl. enl.* 161.

Tourterelle blonde. Le Vaill. *Ois. d'Af. v.* 6, *pl.* 268.

Colombe blonde. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 44. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 323.

Indian Turtle. Alb. *Ois. v.* 111, *t.* 45. — Hayes, Br., Birds, *t.* 13.

Collared Turtle. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 648, *sp.* 42.

Collared Sénégal Turtle. Lath. *Syn. p.* 656, *sp.* 54.

Habitat *in Indiâ et Africâ*, *in Europâ domesticâ.* 10 1/2 pollices longa, rostrum fuscum, irides et pedes rubri.

C. CAMBAYENSIS. C. Grisea subtus alba, capite sub vinaceo, collo subtus nigro rufo vario, rectricibus lateralibus nigro griseoque dimidiatis tectricibus alarum cinereo-griseis abdomine albo.

Columba Cambayensis. Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 609, *sp.* 56. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 779, *sp.* 49.

COLUMBA SÉNÉGALENSIS. Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 610, *sp.* 62. — Linn. *Syst.* 1, *p.* 283. — Gmel. 782, *sp.* 26.

TURTUR GUTTURE MACULATO SÉNÉGALENSIS. Briss. *Orn.* *v.* 1, *p.* 125, *sp.* 25, *t.* 8, *f.* 3. — d. *in*-8vo, *v.* 1, *p.* 31.

TOURTERELLE A GORGE TACHETÉE DU SÉNÉGAL. Buff. *Ois.* *v.* 2, *p.* 552.

LA TOURTERELLE GRISE DU SURATE. Sonner. *Voy. Ind.* *v.* II, *p.* 180.

COLOMBE MAILLÉE. Le Vaill. *Ois d'Afr.* *v.* 6, *p.* 270. — Temm. *Pig. fem. seconde*, *pl.* 45. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 329.

CAMBAYAN TURTLE. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 652, *sp.* 47.

SÉNÉGAL TURTLE. *Ibid* *p.* 655, *sp.* 53.

Habitat *in Africâ et Asiâ australi.* 9 1/2 pollices longa, rostrum nigrum irides et pedes rubri.

C. MALABARICA. C. Cinerea subtus alba alis medio maculis ovatis, rectricibus lateralibus à basi ultra medium nigris, reliqua parte albis.

COLUMBA MALABARICA. Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 609, *sp.* 57. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 779, *sp.* 50.

TOURTERELLE DE LA CÔTE DE MALABAR. Sonn. *Voy. Ind.* *v.* II, *p.* 180.

COLOMBE BRAME. Temm. *Pig. fem. seconde suite.* — Id. *édit.* 8vo, *p.* 376.

MALABAR TURTLE. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 652.

Habitat *in Malabaria.* — Risoriæ magnitudine, rostrum et irides rubræ.

C. ALBA. C. Corpore albo, cauda brevi.

COLOMBE BLANCHE. Temm. *Pig. fam. seconde pl. enl.* 46. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 333. — Sonnini, *edit. de Buff. v.* 7, *pl.* 47, *f.* 2.

Habitat *in Asia australi, in Europa domestica.* — Rostrum fuscum, irides et pedes rubri.

C. SQUAMOSA. C. Excano-fusca in nigra squamosa, maculis albis in alis.

COLOMBE ÉCAILLÉ. Temm. *Pig. fam. seconde, pl. enl.* 59. — Id. *édit.* 8vo. *p.* 336.

PICUIPINIMA. *Marcg. Hist. Nat. Bras. p.* 204.

Habitat *in Brasilia.* — 7 1/2 pollices longa, rostrum nigrum, pedes rubri, cauda pennis, 14.

C. MALACCENSIS. C. Corpore cinereo, dorso alisque maculis lunulatis fuscis, collo pectoreque lateribus undulatim lineata, ventre abdomineque albo vinaceo.

COLUMBA MALACCENSIS. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 610, *sp.* 69. — Gmel *Syst.* I, *p.* 788, *sp.* 68.

COLUMBA BANTAMENSIS. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 615, *sp.* 77. — Mus. *carls. fasc.* III, *t.* 67,

COLUMBA STRIATA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 608, *sp.* 53. — Jacq. Beyt., *p.* 34, *t.* 15. — Linn. *Syst.* I, *p.* 282, 18. — Gmel. *p.* 775, *sp.* 18.

TURTUR INDICUS STRIATUS. Briss. *Orn. v.* I, *p.* 109, *sp.* 17. — Id. *in*-8vo, *v.* I, *p.* 26.

TOURTERELLE RAYÉE DES INDES. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 557. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 292. — Edwards, *t.* 16.

LA PETITE TOURTERELLE DE QUEDA. Sonnerat, *Voy. Ind. v.* II, *p.* 177. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 305.

COLOMBE A LARGE QUEUE. Temm. *Pig. fam. seconde, pl. enl.* 47. — Id. *edit.* 8vo, *p.* 339.

MALACCA TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 661, *sp.* 60.

BARRED TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 650, *sp.* 44.

BANTAMESE TURTLE. Lath. *Syn. supp. v.* II, *p.* 271, *sp.* 10.

Habitat *in insulis Asiæ australis.* 8 pollices longa, rostrum nigrum, irides cinerei, pedes flavi, cauda pennis 14.

Frequentat Sylvas palmarum; melancholisis suis cantilenis rures incolarum demulcet. — Corpus totum supra cineres canum subtus albidum, dorso alis pectoreque maculis undulato lunulatis nigris; cauda longitudine corporis, rectricibus, quatuordecim, intermediæ sex fuscæ, reliquæ octo versus apicem albæ.

C. MACROURA. C. Macoura, cauda æqualiter contiguata, longitudine corporis, corpore cinnamomeo subtus albido, rectricibus apice albis.

COLUMBA MACROURA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 615, *sp.* 76. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 790.

La Tourterelle a large queue, ou Tourocco. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 553, *pl. enl.* 329. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 285, *t.* 69, *f.* 2.

Colombe Tourocco. Temm. *Pig. fam. seconde édit.* 8vo, *p.* 344.

Gread-tailed Pigeon. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 667, *sp.* 66.

Habitat *in Ceylona.* 12 pollices long, rostrum et pedes rubri.

* *Cauda Cuneata.*

C. MIGRATORIA. C. Cauda cuneata, corpore cinereo, cervice viridi-aureo purpurascentibus, alis à medio maculis ovatis pectore rufo abdomine albo. *Mas.*

Femina. Corpore griseo fusco subtus albido pectore albo-flavicante.

Columba Migratoria, *mas.* Linn. *Syst.* 1, *p.* 285, *sp.* 16. — Gmel. *p.* 789, *sp.* 36. — Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 612, *sp.* 70. — Borowsk. *Nat.* 3, *p.* 205, *t.* 214, 13.

Oenas Americana. Briss. *Orn. v.* 1, *p.* 100, *sp.* 12. — Id. *in*-8vo, *v.* 1, *p.* 24. — Frishc. *t.* 142.

Pigeon de Passage. Buff. *v.* 2, *p.* 527. — Cats. *Caro. v.* 1, *t.* 23. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 210.

Passenger or migratory Pigeon. Phil. *Trans. IX.* 11, *p.* 398. — Arct. *Zool. v.* 11, *n°.* 187. — Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 661.

COLOMBE VOYAGEUSE, *mâle et femelle.* Temm. *Pig. fam. seconde*, *pl. enl.* 48 et 49. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 346.

COLUMBA CANADENSIS, *femina.* Linn. *Syst.* 1, *p.* 284, *sp.* 30. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 785. — Lath. *Ind. Orn.* *v.* 11, *p.* 613, *sp.* 72. — Briss. *Orn.* *v.* 1, *p.* 118, *sp.* 21. — Id. *in*-8vo, *v.* 1, *p.* 29.

TOURTERELLE DU CANADA. Buff. *Ois.* *v.* 2, *p.* 552. — Id. *pl.* 176. — Sonnini, *édit. de Buff.* *v.* 7, *p.* 280, *t.* 43, *f.* 1.

CANADA TURTLE. Arct. *Zool.* *v.* 11, *n°.* 190. — Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 658, *sp.* 58.

Habitat *in America septentrionali.* — 16 pollices longa, rostrum nigrum, regio oculorum, irides, pedesque rubri, collum cinereum æneo splendens; cauda longitudine corporis, rectrices 2. intermediæ nigræ, reliquæ ex albido cinereæ, macula nigra, versus apicem albæ.

3. CAROLINENSIS. C. Cauda cuneatâ corpore rufo-cinereo subtus cinereo-albo, in utraque ala maculæ quædam nigræ, rectrices cineræ, apice albo, inter quos colores tænia transversa nigra.

Mas. Pectore violaceo-aureo splendente, macula aurea ad aures.

COLUMBA CAROLINENSIS. Lath. *Ind. Orn.* *v.* 11, *p.* 613, *sp.* 71. — Linn. *Syst.* 1, *p.* 286, *sp.* 37. — Gmel. *p.* 789, *sp.* 37. — Briss. *Orn.* *v.* 1, *p.* 110, *sp.* 18, *t.* 8, *f.* 1. — Id. *in*-8vo, *v.* 1, *p.* 27. — Vieill. *Ois. d'Am. sept.* *v.* 4, *pl. enl.*

COLUMBA MARGINATA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 614, sp. 73. — Linn. *Syst.* 1, p. 286, sp. 10. — Gmel. p. 791, sp. 40.

TURTUR AMERICANUS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 101, sp. 24. — Id. *in*-8vo, v. 1, p. 24.

LA TOURTE ou TOURTERELLE DE LA CAROLINE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 557. — Id. *pl. enl.* 175. (*femelle*). — Sonnini, *édit. de Buff.* v. 7, p. 294. — Seligman, *sam. selt. Vog.* v. 1, pl. 48. (*mâle*).

TOURTERELLE D'AMÉRIQUE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 552.

COLOMBE TOURTE. Temm. *Pig. fam. seconde*, *pl. enl.* 50. (mâle). — Id. *édit.* 8vo, p. 355.

LONG-TAILED DOVE. Edw. t. 15. (a mâle bird).

CAROLINA PIGEON. Arct. *Zool.* v. II, p. 188, t. 14. — Cats. *Caro.* v. 1, t. 24. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 663, sp. 62.

MARGINATED PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 664, sp. 63.

Habitat *in America septentrionali, et insulis adjacentibus*, 10 1/2 pollices longa, rostrum fuscum, irides fuscæ, regio oculorum cærulea pedes rubri.

C. MELANOPTERA. C. Capite, collo et carpo alarum rubro-violaceo, occipite ruffo-violaceo aureo nitente, dorso et partibus inferioribus cæruleo-rufescentibus, alis et cauda nigrescentibus, pennis caudæ albo terminatis.

C. MAUGEI. C. Cauda cuneata, fronte et gula nigricantibus, collo, pectore, hypochondriisque albo nigroque undulatis, rectricibus 2 intermediis fuscis reliquo nigris, versus apicem albis.

Colombe Maugé. Temm. *Pig. fam. seconde, pl enl.* 52. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 363.

Habitat *in insulis maris australis.* 10 pollices longa, rostrum et pedes nigri, cauda pennis 12.

C. CAPENSIS. C. Cauda cuneata corpore griseo fusco, subtus albo, remigibus primoribus latere interiore rufis, rectricibus longissimis subtus nigris extrema utrinque excepta, quæ extus et apice alba est.

Mas. Fronte et gula nigra, alæ macula chalybeo splendens.

Columba Capensis. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 614, *sp.* 75. — Linn. *Syst.* I, *p.* 286, *sp.* 39. — Gmel. *p.* 790. — Briss. *Orn. v.* I, *p.* 120, *sp.* 22, *t.* 9, *f.* 2. (mas.) — Id. *in*-8vo, *v.* I, *p.* 29.

La Tourtelette. Buff. *Ois. v.* 2, *p.* 554. — Id. *pl. enl.* 140. (mâle). — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 286, *t.* 43, *f.* I. (mâle). — Le Vaill. *Ois. d'Afr. v.* 6, *pl.* 273 *et* 274. (mâle et femelle), *et pl.* 275 (jeune âge).

Colombe Tourtelette. Temm. *Pig. fam. seconde, pl. enl.* 53 *et* 54. (male et femelle). — Id. *édit.* 8vo, *p.* 366.

Cape Pigeon. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 666.

Habitat *in Africa australi.* 9 1/2 pollices longa, rostrum fuscum, pedes rubri, cauda pennis 12.

* *Rostro tenui parum inflato in fine, nâres superne plumis tectis, tarso longo.*

C. CORONATA. C. Orbitis nigris, crista erecta corpore cærulescente, humeris furrugineis, fascia alarum alba.

COLUMBA CORONATA. Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 596, *sp.* 9. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 774, *sp* 17.

PHASIANUS CRISTATUS INDICUS. Briss. *Orn.* *v.* I, *p.* 279, *sp.* 6, *t.* 26, *f.* I. — Id. *in*-8vo, *v.* I, *p.* 78.

LE PIGEON COURONNÉ DES INDES. Buff. *v.* 2, *p.* 354. — Id. *pl. enl.* 118. — Sonnini, *v.* 7, *p.* 253.

LE GOURA DE LA NOUVELLE GUINÉE. Sonnerat, *Voy.* *p.* 169, *t.* 104.

COLOMBI HOCCO. Le Vaill. *Ois. d'Afr.* *v.* 6, *pl. enl.* 280.

COLOMBI-GALLINE GOURA. Temm. *Pig. fam. troisième pl. enl.* I. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 377.

KROON-VOCEL. *Natur. f. XVII.* *p.* 32.

GREAT-CROWNED PIGEON. Edw. *t.* 338. — Lath. *Syn.* *v.* 4, *p.* 602.

Habitat *in insulis Molluccis, nova Guinea.* 27 pollices longa, rostrum pedesque fusci.

C. CYANOCEPHALA. C. Vinaceo fusca, capite gulaque cæruleis, fascia suboculari alba.

COLUMBA CYANOCEPHALA. Lath. *Ind. Orn.* *v.* II, *p.* 608, *sp.* 54. — Gmel. *Syst.* I, *p.* 778, *sp.* 20. — Jacq. Beyt. *p.* 36, *t.* 17.

Turtur Jamaicensis. Briss. *Orn.* *v.* 1, *p.* 135, *sp.* 32, *t.* 13, *f.* 1. — Id. *in-8vo*, *v.* 1, *p.* 34.

Tourterelle de la Jamaïque. Buff. *Ois.* *v.* 2, *p.* 558, *pl.* 174.

Colombi-Galline a cravate noire. Le Vaill. *Ois.* *d'Af.* *v.* 6, *pl.* *enl.* 281. — Temm. *Pig. fam. troisieme pl. enl.* 3. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 390.

Turtle dove from Jamaica. Alb. *v.* 11, *t.* 49.

Blue-headed Turtle. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 651, *sp.* 45. — Id. *supp.* *v.* 1, *p.* 100.

Habitat *in America calidore.* 10 1/2 pollices longa, rostrum basi et pedes rubri, irides nigri.

C. MONTANA. C. Corpore rufo, pectore vinacco, remigibus rufis, macula alba sub oculis, gula et ad axillis, orbitis nudis sanguineis.

Columba montana. Lath. *Ind. Orn.* *v.* 11, *p.* 594, *sp.* 3. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 772, *sp.* 13.

Colombi-Galline Montagnard. Temm. *Pig. fam. troisième pl. enl.* 4. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 395.

Perdrix de montagne. Edw. *t.* 119.

Partridge Pigeon. Lath. *Gen. Syn.* *v.* 4, *p.* 615, *sp.* 3. — Id. *supp.* *v.* 1, *p.* 197.

Habitat *in America calidore.* 8 1/2 pollices longa; rostrum basi, pedes et irides rubri.

C. MARTINICA. C. Subviolacea, pectore vinaceo, ventre abdomineque rufescente, remigibus fuscis interius rufescentibus, sub oculis macula fusco violacea. *Mas.*

Femina. Ex rufescente fusca, pectore abdomineque ex albo flavescentibus.

COLUMBA MARTINICA. Lath. *Ind. Orn.* v. II, p. 5[illegible], sp. 7. — Gmel. *Syst.* 1, p. 781, sp. 22.

COLUMBA VIOLACEA MARTINICA. Briss. *Orn.* t. I, p. 129, sp. 27, t. 12, f. 1. — Id. in-8vo. t. I, p. 32.

COLUMBA RUFA CAYENNENSIS. Briss. *Orn.* t. 1, p. 131, sp. 29, t. 12, f. 2. — Id. in-8vo, t. I, p. 32.

PERDRIX MONTANA. Sloan. *Jam.* p. 304, t. 261, f. 1.

PIGEON VIOLET DE LA MARTINIQUE. Buff. *Ois.* t. 2, p. 5[illegible], *pl. enl.* 162.

PIGEON ROUX DE CAYENNE. Buff. t. II, p. 526, pl. enl. 141.

COLOMBI-GALLINE ROUX-VIOLET. Le Vaill. *Ois. d'Afr.* t. 6, pl. enl. 282. — Temm. *Pig. fam. des colombi-gallines*, pl. enl. 5 et 6, (mâle et femelle). — Id. édit. in-8, p. 400.

LE PIGEON ROUGE ET JAUNE. D'Azara. *Voy. dans l'Am. mérid.* t. 4, p. 131, n°. 321.

MARTINICO PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 6[illegible], sp. 7.

Habitat in *America australiore*, 9 pollices longa, rostrum pedesque rubicunda, irides albæ, cauda pennis 14.

C. ERYTHROTORAX. C. Fusca, facie alba collo pectoreque purpureo, in cervice vinculum violaceum cum reflexu viridi aurato, abdomine rufo, pennis caudæ lateralibus nigris cano terminatis.

COLOMBI-GALLINE A FACE BLANCHE. Temm. *Pig. fam. troisième, pl.* 7. — Id. *edit.* 8vo, *p.* 405.

Habitat *in America*, 10 1/2 pollices longa, rostrum nigrum, regio oculorum et pedes rubri, cauda pennis 14.

C. CRUENTA. C. Grisea, collo subtus albo, cervice violaceo, fasciis alarum tribus grisescentibus, macula pectoris sanguinea.

COLUMBA CRUENTA. Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 611, *sp.* 65. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 785, *sp.* 66.

LA TOURTERELLE GRISE ENSANGLANTÉE. Sonnerat, *Voy. Ind. p.* 52, *t.* 21. — Sonnini, *édit. de Buff. v.* 7, *p.* 302.

COLOMBI-GALLINE POIGNARDÉ. Temm. *Pig. fam. troisième pl. enl.* 8. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 407.

RED-BREASTED TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 657, *sp.* 56.

VARIAT. Corpore toto albo, macula pectoris sanguinea.

COLOMBA SANGUINEA. Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 611, *sp.* 66. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 785, *sp.* 65.

TOURTERELLE BLANCHE ENSANGLANTÉE, Sonnerat, *p.* 51, *t.* 20.

COLOMBI-GALLINE POIGNARDÉ VARIÉTÉ. Temm. *Pig. fam. troisième, pl. enl.* 9. — id. *édit.* 8vo, *p.* 407.

SANGUINE TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 657, *sp.* 57.

Habitat *in Insulis Moluccis*. 10 1/2 pollices longa, rostrum et pedes rubri, irides purpurascentes.

C. JAMAICENSIS. C. Fusco purpurascens cervix ex cœruleo et purpureo varia, fronte et gula albidis, partibus inferioribus vinaceis, rectricibus cœrulescentibus lateralibus albo terminatis.

COLUMBA JAMAICENSIS. Linn. *Syst.* 1, *p.* 283, *sp.* 25. — Gmel. *Syst.* 1, *p.* 782. — Briss. *Orn. v.* 1, *p.* 134, *sp.* 31. — Id. *in*-8vo, *p.* 33. — Lath. *Ind. Orn. v.* 11, *p.* 595, *sp.* 8.

COLUMBA MINOR VENTRE CANDIDO. Sloan. Jam. *p.* 303, *t.* 262, *f.* 1. — Brown. Jam. *p.* 469.

COLOMBI-GALLINE A FRONT GRIS. Temm. *Pig. fam. troisième, pl. enl.* 1[illegible]. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 411.

LE PIGEON BRUN. De Azara. *Voy. dans l'Amér. mérid. v.* 4, *p.* 130, *n°.* [illegible]

WHITE-BELLIED PIGEON. Lath. *Gen. Syn v.* 4, *p.* 619, *sp* 8.

Habitat *in America australi.* 10 1/2 [illegible] longa, rostrum nigrum irides luteæ, [illegible] remige ultima omnium brevissima apice [illegible] acuto terminata, cauda pennis 12.

C. CARUNCULATA. C. Cana, fronte et caruncula gutturali rubris, ventre abdomine et uropygis albis, cauda fusca pennis exterioribus albo marginatis. *Mas.*

Femina. Frontem non habet nudum nec carunculum gutturalem.

LE COLOMBI-GALLINE. Le Vaill. *Ois. d'Afr.* v. 6, *p.* 278.

COLOMBI - GALLINE A BARBILLON. Temm. *Pig. fam. troisième*, *pl. enl.* 11. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 415.

Habitat *in Africa australiore.* 10 pollices longa; rostrum irides et pedes rubri.

C. TALPACOTI. C. Cinnamomea, capite cærulea, lineis nigris in scapulis, remigibus fuscis, cauda nigra rufo terminata, parte tarsi exteriori plumata, alæ intus nigræ.

LE PIGEON ROUGEÂTRE. De Azara. *Voy. dans l'Am. mérid.* v. 4, *p.* 134, *n°.* 323.

COLOMBI-GALLINE TALPACOTI. Temm. *Pig. fam. troisième*, *pl. enl.* 12. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 421.

Habitat *in America australi.* 7 fere pollices longa, rostrum cæruleum irides pedesque rubri, cauda pennis 12.

C. PASSERINA. C. Corpore supra ex cinereo fusco, subtus violaceo pectore nigricante squamato, remigibus rufis margine exteriore et apice nigricantibus alis punctis chalybeis, rectricibus intermediis cinereis, reliquis nigricantibus.

Habitat *in America calidore.* 6 1/4 pollices longa; rostrum pedesque flavi.

C. HOTTENTOTA. C. Rufa, fronte et gutture albis, collo et pectore ex cano vinaceis, albo et nigro lunatis, ventre abdomineque vinaceis pennis caudæ supra rufis infra canis.

Habitat *in Africa australi.* rostrum fuscum, irides pedesque rubri.

C. MINUTA. C. Corpore supra dilute-fusco, gula pectoreque dilata violaceis in carpo alæ 3 aut 4 maculis violaceis, 6 aliis maculis in alarum extremo, remigibus fuscis margine rufis, rectricibus cæruleſcentibus nigro terminatis, 2 extimis albo terminatis.

COLUMBA MINUTA. Lath. *Ind. Orn. v.* II, *p.* 612, *sp.* 68. — Linn. *Syst.* I, *p.* 285, *sp.* 35. — Gmel. *p.* 788.

TURTUR PARVUS FUSCUS AMERICANUS. Briss. *Orn. v.* I, *p.* 116, *sp.* 20, *t.* 8, *f.* 2. — Id. *in*-8vo, *v.* I, *p.* 28.

PETITE TOURTERELLE DE SAINT-DOMINGUE. Buff. *pl. enl.* 243, *f.* I.

LE PIGEON NAIN. De Azara. *Voy. dans l'Am. mér. v.* 4, *p.* 137, *no.* 325.

COLOMBI-GALLINE PIGMÉ. Temm. *Pig. fam. troisième*, *pl. enl.* 16. — Id. *édit.* 8vo, *p.* 432.

PASSERINE TURTLE. Lath. *Gen. Syn. v.* 4, *p.* 660.

Habitat *in America australi.* 6 pollices longa, rostrum pedesque rubicundi.

C. PICUI. C. Partibus inferioribus albescente-fuscis, superioribus fuscis; maculis cæruleis, nigris et albis in tegminibus alarum; penna caudæ exteriore alba, 3 sequentibus fuscis albo terminatis; alae intus nigræ.

LE PICUI. D'Azara *Voy. Am. mérid. v.* 4, *p.* 136, *no.* 324.

Habitat *in America australi.* 7 pollices 4 ligneis longa, rostrum cæruleum, regio oculorum cæruleo, pedes rubri: cauda pennis 12.

FINIS.

ERRATA.

Discours Pag. 9. *ligne* 10. plustôt *lisez* plutôt.

Pag. 6. *ligne* 25. contrées *lisez* genres.

Pag. 7. *ligne* 5. Tinamons *lisez* Tinamous.

Pag. 48. *ligne* 7. intérieures *lisez* extérieures.

Pag. 50. *ligne* 16. promordiale *lisez* primordiale.

Pag. 92. *ligne* 1. revert *lisez* vert.

Pag. 109. *ligne* 18. Scapulaises *lisez* Scapulaire.

Pag. 113. *ligne* 19. par *lisez* pas.

Pag. 142. *ligne* 22. vent *lisez* veut.

Pag. 161. *ligne* 8. délicateset *lisez* délicatesse.

Pag. 170. *ligne* 21. biens *lisez* brins.

Pag. 221. *ligne* 8. à la page *ajoutez* 43.

Pag. 256. *ligne* 15. privat *lisez* prive.

Pag. 256. *ligne* 21. Turque *lisez* Turquie.

Pag. 293. *ligne* 23. maneau *lisez* manteau.

Pag. 315. *ligne* 16. noirs *lisez* noires.

Pag. 361. *ligne* 1. à moustache *lisez* a moustaches noires.

Pag. 413. *ligne* 15. entérieure *lisez* extérieure.

